

DERNIÈRE ÉDITION 3

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12496 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 3 AVRIL 1985

Les Etats-Unis face à la crise soudanaise

S'il fallait se fier aux apparences, le président Nemeiry devrait s'estimer comblé par l'accueil officiel auquel il a eu droit à Washington. Qualifié d'« allié important » des Etats-Unis, couvert d'éloges pour les « mesures positives » qu'il a prises récemment, le chef de l'Etat soudanais a été reçu chaleureusement lundi par le président Reagan. Il s'entretiendra, dans les prochains jours, avec MM. Shultz et Weinberger, respectivement ministres des affaires étrangères et de la défense.

Le maréchal ne s'en cache pas : il s'est rendu aux Etats-Unis essentiellement pour solliciter l'aide économique substantielle nécessaire pour sauver son régime de la banqueroute. Ce qu'il a obtenu par rapport à ce qu'il espérait est décevant. Sur les quelque 180 millions de dollars bloqués par l'administration américaine en décembre dernier en raison de ce que le « Washington Post » appelle « la situation économique et politique insatisfaisante » au Soudan, 67 millions seulement seront versés au gouvernement de Khartoum. Autre « cadeau » du président Reagan : 250 000 tonnes supplémentaires de céréales seront livrées, portant à 975 000 tonnes l'aide alimentaire fournie par les Etats-Unis. On mesure mieux la modicité de cette aide en prenant connaissance des besoins du Soudan. La FAO (Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture), jugeant que ce pays est « au bord de la catastrophe », estime qu'il faudrait au moins un million de tonnes de céréales, au-delà de la totalité des livraisons effectuées ou promises par l'ensemble des donateurs, pour enrayer provisoirement la famine. Celle-ci affecte déjà cinq à sept millions de personnes et risque de s'étendre à la moitié de la population (vingt-deux millions) avant l'été prochain. On estime, dans les milieux spécialisés de l'ONU, que la situation actuelle au Soudan est plus critique que celle qui prévalait en Ethiopie l'année dernière, avant l'arrivée massive de l'aide internationale.

Le Soudan, en effet, doit trouver les moyens de nourrir non seulement sa propre population sinistrée par la sécheresse, mais aussi les centaines de milliers de réfugiés qui ont fui la famine dans les pays limitrophes. L'état désastreux de l'économie aggrave le problème qu'affronte le maréchal Nemeiry. L'agriculture est en plein déclin; les infrastructures, squelettiques, sont dans un état de délabrement avancé ; l'industrie, embryonnaire, est à moitié paralysée. En effet, la rareté de devises a provoqué de sérieuses pénuries en carburant et en biens de production. Les fournisseurs étrangers refusent de faire crédit à un pays qui a accumulé, en quelques années, une dette extérieure de 9 milliards de dollars et qui n'a même pas les moyens d'en régler les intérêts. Or la totalité de l'aide américaine prévue pour le présent exercice — 266 millions de dollars, dont 46,5 millions destinés à l'armée — ne suffirait pas à régler le service de la dette.

Le Soudan est, pourtant, le plus gros bénéficiaire en Afrique — l'Egypte exceptée — de l'assistance américaine. Mais, comme le faisait remarquer un porte-parole de Washington, les Etats-Unis « ne sont pas en mesure de régler les problèmes du Soudan simplement en dispensant des fonds ». On ajoutait lundi, de source officielle, qu'il revenait au maréchal Nemeiry de prendre des mesures supplémentaires pour assainir la situation économique et politique.

D'évidence, le gouvernement américain ne s'inquiète pas outre mesure de l'agitation qui se développe au Soudan et qui risque — selon certains observateurs — de déstabiliser dangereusement le régime du maréchal Nemeiry.

(Lire nos informations page 6.)

Le débat sur la proportionnelle

LIRE PAGES 2 ET 8

SATISFACTION A WASHINGTON

M. Gorbatchev accepte l'idée d'un sommet avec M. Reagan

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a révélé, dans une interview publiée mardi 2 avril par le *Washington Post*, que M. Gorbatchev avait répondu à son invitation pour une réunion au sommet et qu'il y avait *« bon espoir »* que celle-ci ait lieu.

Le président américain s'est refusé à fournir tout autre détail, mais on indique dans son entourage, selon le quotidien libéral, que la réponse du secrétaire général du PC soviétique est parvenue *« la semaine dernière »* à la Maison Blanche et qu'elle est favorable à *« l'idée d'un sommet »* sans comporter pour autant de précision de date et de lieu.

M. Reagan avait formulé son invitation dans une lettre remise à M. Gorbatchev par le vice-président Bush, le 13 mars dernier, lors des obsèques de Constantin Tchernenko. Moscou s'était jusqu'à présent abstenu de toute réaction — même d'un simple accusé de réception — tandis que les dirigeants américains, pour leur part, ne manquaient aucune occasion d'affirmer leur volonté de dialoguer avec le nouveau dirigeant soviétique.

Fondée sur le désir de ne pas laisser à M. Gorbatchev la possibilité de marquer des points auprès des opinions publiques occidentales et des gouvernements européens, cette attitude des Etats-Unis avait été particulièrement notable la semaine dernière après le meurtre, le 24 mars, en RDA, d'un officier américain par des soldats soviétiques. Tout en repoussant les accusations d'espionnage lancées par Moscou contre cet officier, les dirigeants américains avaient pris ostensiblement soin de marquer qu'il ne s'agissait là à leurs yeux que d'un accident de parcours.

Le jour même où le commandant Nicholson était inhumé à Arlington, M. Shultz avait reçu, samedi 30 mars, l'ambassadeur soviétique à Washington pour décider de contacts entre les commandements militaires des deux pays en Europe afin d'éviter *« la répétition d'un tel épisode »*. M. Shultz s'était déclaré *« très satisfait »* de cet arrangement, et M. Dobrynine avait fait savoir que son entretien avec le secrétaire d'Etat avait porté sur *« l'ensemble des relations soviéto-américaines »*.

BERNARD GUETTA.

LE RENDEZ-VOUS TCHADIEN MANQUÉ ?

Le Mali s'est efforcé de réconcilier MM. Habré et Goukouni Oueddeï

Contrairement à des informations de source française de rang élevé *(nos premières éditions de ce jour)*, la rencontre entre le président Hissène Habré et son adversaire M. Goukouni Oueddeï, président du Gunt, qui devait se tenir à Bamako (Mali), n'aurait finalement pas eu lieu.

Les deux hommes ont quitté ce mardi après-midi la ville sans avoir eu — semble-t-il — l'entretien que leur présence simultanée et des négociations très avancées mais menées séparément avec leur hôte, le président Moussa Traoré, avaient fait annoncer.

« S'il a été question avec les autorités maliennes de la réconciliation au Tchad, a précisé à ce propos le ministre de la défense du Gunt, *il n'y a pas eu de rencontre entre notre président et Hissène Habré. »* Les deux hommes semblaient avoir envisagé très sérieusement un tête-à-tête, mais avaient exigé que leur acquiescement fût entouré d'un secret absolu.

On ignorait encore ce mardi en fin d'après-midi pourquoi et comment aurait tourné court une tentative aussi nettement engagée. Il semblerait, selon une source française, que les deux hommes aient été vus pénétrant simultanément dans le palais présidentiel et qu'en toute dernière minute l'un d'eux ait refusé l'entretien pour des raisons que l'on ignore.

La tentative de rapprochement était due à l'initiative du Mali et avait été précédée d'une intense activité diplomatique. Les deux hommes ne se sont en effet jamais rencontrés depuis la « bataille de N'Djamena en août 1980 ».

LES ATTENTATS AU PAYS BASQUE

« Leurs querelles nous fatiguent »

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Le Pays basque en reste sans voix. Trois attentats en moins d'une semaine. Trois attentats parmi les plus meurtriers signés par le GAL (Groupe antiterroriste de libération) et le voilà anesthésié, dépassé par les dérapages des règlements de comptes pyrénéens.

Un signe sans doute : aucune trace de ces réactions à l'emporte-pièce, un peu courtes, sensibles l'été dernier lors de la dernière vague de représailles des Justiciers noirs contre les Basques espagnols installés dans les Pyrénées-Atlantiques. L'ETA ? Le GAL ? Qu'ils aillent s'étriper ailleurs ! Ce simplisme même n'est plus mis en avant.

Aucune voix ne s'est encore élevée à droite pour condamner l'incapacité du gouvernement à maintenir l'ordre de ce côté-ci de la Bidassoa. L'actualité pour l'opposition régionale offrait pourtant ces derniers jours une occasion qu'on aurait saisie en d'autres circonstances, avec la mort vendredi 29 mars de Benoît Pecastaing. De ce jeune Français de vingt-six ans, fils du directeur de l'Office des HLM, on était sûr au moins qu'il n'avait rien à voir avec le « problème basque », qu'il n'appartenait à aucun des deux camps occupés à se livrer une guerre d'exil, et que son seul tort avait été de consommer innocemment au Café des Pyrénées de Bayonne, en compagnie d'amis, lorsque le tireur fou avait vidé, au jugé, un chargeur de 11,43 dans la salle. C'était un peu court comme culpabilité et on aurait pu s'attendre de la part des élus basques ou des notables bayonnais à une brassée d'indignation.

Rien pourtant qu'un silence embarrassé. Rien ou presque, si ce n'est le sermon dimanche de l'évêque de Bayonne, Mgr Vincent et un bref communiqué de M. Henri Grenet, maire (UDF) de la ville; rien qui puisse ressembler à l'émotion ressentie par la région après la mort, le 1er mars 1984 à Hendaye d'une autre « victime innocente », le Français Jean-Pierre Leiba qu'un exécuteur sommaire du GAL avait confondu avec un etarra. Une colère non feinte cette semaine-là avait secoué le Pays basque. Hendaye pour les obsèques était devenue ville morte et les voix avaient été nombreuses à s'étonner que des étrangers puissent aussi impunément faire leur justice particulière sur le territoire national.

Alors pourquoi une telle différence d'attitude entre Jean-Pierre Leiba et Benoît Pecastaing ? Le second, il faut le dire, a été abattu le week-end des Rameaux, celui qui marque traditionnellement l'ouverture sur la côte basque de la saison touristique.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 11.)

Point de vue

Pour une réforme de l'instruction judiciaire

par YVES LEMOINE (*) et DANIEL SOULEZ-LARIVIÈRE (**)

De récentes affaires judiciaires mettent le système de l'instruction en litige. Les développements imprévus et tragiques de l'affaire Villemin, les incertitudes du dossier des médecins de Poitiers, semblent avoir sur l'opinion un effet cumulatif. La machine judiciaire est grippée, le divorce latent entre un système inquisitorial et une société plus libre et plus constamment sollicitée par l'information semble irrémédiable.

D'où vient la rupture ?

« Je n'ai pas envie d'être à votre place, monsieur le juge Lambert, mais je vais cependant essayer de m'y mettre », écrit le chroniqueur Jean-Michel Caradec'h dans le dernier numéro de *Paris-Match*, dont la couverture présente la photographie de la mère du petit Grégory assassiné le 16 octobre 1984.

La presse effectivement a presque pris la place du jeune juge Lambert, trente-deux ans, qui exerce à Epinal ses premières fonctions. Plus de cent trente journalistes campent dans la ville pour instruire cette affaire judiciaire en parallèle avec l'enquête officielle. Le meurtre de Bernard Laroche par Jean-Marie Villemin signe l'explosion du système judiciaire actuel dans le traitement de l'instruction des affaires criminelles.

« Bernard Laroche a quitté la scène », écrit un journaliste de *France-Soir*. Mot symptôme. Cet homme a perdu la vie, il a quitté la scène judiciaire, mais aussi la scène théâtrale des médias.

∴

En l'absence de lois interdisant l'information judiciaire, la presse a fait son travail. Certes, l'évocation des photographies de morceaux de chair humaine dépecée par un Japonais cannibale et publiées dans un journal a relancé le débat sur la déontologie dans les médias. Leur liberté triomphante est un peu ternie par cet événement passé. L'examen de conscience aujourd'hui est encore plus sévère. Les personnes participant au drame d'Epinal ont-elles été seulement observées ou « agies » par les journalistes, devenus davantage les éclairagistes de la tragédie réelle.

Il ne faut cependant pas se tromper de débat. Le vrai problème aujourd'hui n'est pas la presse, mais l'institution judiciaire. Les médias apportent un équilibre à la machinerie inquisitoriale. Ils participent aussi bien de l'accusation que de la défense. Si tel n'était pas le cas, des textes existent déjà en nombre suffisant pour corriger ses écarts. S'ils ne sont pas appliqués, c'est bien parce que personne n'y trouve un intérêt, d'un côté comme de l'autre. Les sanctions sont faibles lorsque les tribunaux sont saisis, parce que l'appareil judiciaire s'accommode de la situation. Ce que la presse met particulièrement en valeur, c'est le dysfonctionnement judiciaire. Si elle prend la place du juge, c'est parce qu'une place est à prendre. Enfin, si les commentaires de presse sont pratiquement interdits avant le procès en Grande-Bretagne, ne serait-ce point précisément parce qu'il n'existe pas de juge d'instruction dans ce pays ?

En France, on pense fréquemment qu'une affaire criminelle fait l'objet d'un procès devant la cour d'assises, on pense mal. Une affaire pénale de quelque importance fait toujours l'objet de deux procès. Le premier se déroule devant un juge d'instruction, et son acte le plus important en est l'inculpation.

C'est ce premier procès qui est en litige. Le juge d'instruction est le représentant — par excellence — de la justice latine. Toute affaire criminelle et les affaires correctionnelles de quelque importance sont soumises à sa juridiction. C'est lui qui va inculper, désigner les organes d'enquête, apprécier de l'emprisonnement préventif, choisir l'expert. Il est le maître du devenir du procès.

Dans l'état actuel de la hiérarchie judiciaire, c'est un poste occupé par de jeunes magistrats à la sortie de l'école. Quelle est donc la légitimité de ce fonctionnaire à agir ? L'Ecole nationale de la magistrature dispenserait-elle une formation à vocation universelle, tant sont nombreuses les variantes du crime, à ses auditeurs ? Le juge sera-t-il apte dès la signature de son premier mandat de dépôt pour apprécier la complexité d'une situation humaine ? Ses connaissances en médecine légale ou en matière de police scientifique en feront-elles l'interlocuteur écouté des services qu'il mandate ou des experts qu'il commet ? Saura-t-il lire un bilan ? Aura-t-il, en un mot, la maîtrise de son instrument ?

La réponse, maintenant partagée par le plus nombre, est négative. Aucun institut universitaire, aucune formation professionnelle ne serait bien sûr capable d'assurer un tel enseignement.

(Lire la suite page 10.)

(*) Magistrat.
(**) Avocat.

« LE MONDE SCIENCES »

(Pages 13 et 14)

Le satellite Spot : l'œil de la France dans l'espace

par MAURICE ARVONNY

LIRE

3. GUINÉE
Un an de « démocratie militaire ».

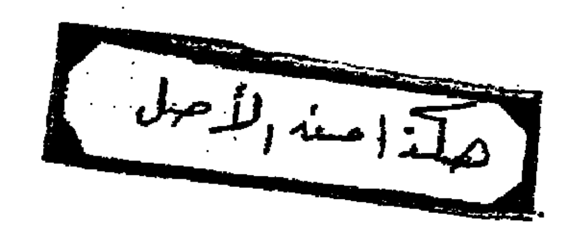
7. AQUITAINE
Bataille pour la présidence régionale.

17. COMMUNICATION
Jean-Claude Héberlé attaque en justice Christine Ockrent.

27. SOCIAL
L'entreprise devient le lieu des négociations patronat-syndicats.

27. PUBLICITÉ
MAFIA rachetée par Boulet-Dru.

30. TERRORISME
Trois morts dans un attentat à Palerme.



هكذا من الأصل

débats

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Les Français vont connaître le mode de scrutin pour les élections de 1986. Selon Paul Thibaud, si François Mitterrand choisit la proportionnelle, c'est qu'il sacrifie ses convictions à la tactique. Pierre Lefranc y voit la relance de l'instabilité. Quant à J.-M. Gaillard, F. Hollande, J.-Y. Le Drian et J.-P. Mignard, ils pensent que la proportionnelle doit clarifier le débat politique.

Les enjeux véritables

Déplacer les lignes de l'affrontement politique

par JEAN-MICHEL GAILLARD, FRANÇOIS HOLLANDE, JEAN-YVES LE DRIAN et JEAN-PIERRE MIGNARD (*)

PROPORTIONNELLE ?... Majoritaire ?... Et si, finalement, le débat était pour les socialistes relativement secondaire par rapport aux enjeux véritables ? En effet, quel que soit le mode de scrutin, les questions adressées au PS resteront les mêmes. Quelle place entend-il occuper sur l'espace politique ? Quelle organisation de la société veut-il promouvoir ? Quel discours et quel mode de fonctionnement propose-t-il aux Français ? Avec qui désire-t-il gouverner ? De ces réponses dépend l'avenir de l'alternance dans ce pays.

Car si être le premier parti de France procure des avantages — qui ne sont pas seulement symboliques, — cela ne permet pas pour autant de gouverner tout seul, et le comble serait que les soucis tactiques empêchent finalement de voir clair, c'est-à-dire de voir loin. Il revient d'abord aux socialistes de définir leur identité, et, partant, de savoir séduire. Car les jeux demeurent ouverts.

En effet, majoritaires en voix, les droites ne le sont pas sur le plan des idées. Certes, les Français rejettent l'étatisme tatillon et une administration perçue comme pléthorique et inefficace, mais ils ne se reconnaissent pas pour autant dans le libéralisme débridé et confus qui tient lieu de programme à l'opposition. De même manifestent-ils souvent leur attachement au système de protection sociale édifié depuis 1945. Et si l'angoisse est sans doute l'expression la plus forte des sentiments des Français, aujourd'hui la droite, par les remises en cause qu'elle promet, paraît mal placée pour y répondre positivement, c'est-à-dire autrement que par des formules contraignantes.

Mutations

Seules des mutations politiques en profondeur commanderont la victoire.

La première des mutations est celle de notre vision de la société, de notre façon de voir le monde. Cette transformation est notre seule garantie d'échapper à deux dangers toujours possibles qui guettent une grande formation comme la nôtre. Tout en restant le premier parti de France, mais néanmoins rejeté dans l'opposition, le PS pourrait se geler en vaste contre-société à l'intérieur même d'un pays dirigé par les conservateurs. Ce serait, et pour longtemps, la fin de toute alternance, la dilapidation de l'acquis de mai-juin 1981.

Le Parti socialiste pourrait tout autant devenir une force dogmatique dans l'énoncé de sa doctrine et d'un laxisme glissant dans sa gestion politique. L'exercice du pouvoir ne doit autoriser ni les alliances contre nature ni les compromis de dernière heure.

Voilà les embûches qu'il convient d'éviter sous peine de disparaître. Il dépend donc du PS de changer les termes du débat politique en France. A lui de faire l'effort d'abandonner les chemins familiers, mais aujourd'hui sans issue, d'une union déconfite et d'éviter l'assimilation facile des grandes valeurs républicaines à un antidote de veille d'élection. La République, acquis fondamental, ne peut à elle seule ouvrir de projet politique. Le PS doit devenir la grande force de représentation démocratique allant des mouvements alternatifs au centre gauche. Les débats en son sein doivent y être ouverts, et pas seulement aux seuls adhérents. Il doit, dans son fonctionnement même, intégrer les dimensions de la modernisation du pays sur le plan du langage, de la communication, de l'image, et se poser en toute humilité devant les mille réseaux de la vie sociale dont il ne doit être qu'un des réceptacles et certainement pas le mentor.

Il doit affirmer que son objectif est d'être prêt à tout moment à assumer avec efficacité les responsabilités du pouvoir. De même, s'il nous faut être fier des transformations économiques et des réformes sociales de 1981 à 1982 — à propos, qui les remet en cause ? — l'heure est venue d'affirmer que notre programme de 1986, et *a fortiori* de 1988, n'aura qu'une parenté lointaine avec celui de 1981. Grâce à nous, la société a changé, il serait désolant que nous soyons les derniers à ne point le comprendre et l'admettre. Les mutations économiques comme les dérèglements du monde urbain justifient moins d'interventions structurelles et davantage de réglage fin et de régulation souple.

Cette rénovation commence aujourd'hui dans la perspective de 1988. Voir aussi loin conditionne la victoire de 1986, comme elle devrait favoriser une véritable alternance. La proportionnelle doit clarifier le débat politique et non pas l'obscurcir. Elle ne peut être qu'un bien si elle n'est pas combinaison. Elle ne doit, dès lors, avoir pour objet ni la création bien artificielle d'un centre quelconque ni viser à la réalisation d'un consensus général excluant les extrêmes, alors que ni la guerre ni le totalitarisme ne menacent. Sans prétendre abolir les clivages, elle doit permettre de déplacer les lignes de l'affrontement politique.

Elle prépare ainsi les conditions d'une nouvelle bipolarisation et préfigure les formes de l'alternance de demain : d'un côté, le bloc conservateur, et, de l'autre, le bloc démocrate. Il ne s'agit donc, pour la gauche démocratique, ni de se fondre ni de disparaître, mais de se définir.

Le Parti socialiste a pour lui d'extraordinaires atouts, il les démultiplierait si, malgré la crise et à cause d'elle, il réentreprenait de vouloir changer la vie en commençant d'abord par oser changer la sienne.

(*) Membres du Parti socialiste.

Un mode de gestion cynique

Le choix du scrutin proportionnel consacre le changement d'identité politique de la gauche

par PAUL THIBAUD (*)

LA proportionnelle changerait, paraît-il, la majorité de droite en minorité. 8, 10, 12 % des électeurs s'autoneutraliseraient à plaisir en élisant des députés exclus de toute majorité parlementaire possible. On imprime ça tous les matins, on le ressasse chaque soir mais ça ne fait rien, ces électeurs-là ne lisent pas, ils sont sourds, ils vont se précipiter dans la nasse comme un banc de sardines... Ceux qui font de la politique ailleurs que dans les salles de rédaction croient-ils pouvoir réussir un coup pareil ? N'ont-ils pas noté, au second tour des cantonales, que les partisans du Front national avaient le sens du vote utile ? Et Mme Veil, sur qui l'on compte pour conduire une désertion centriste, la croit-on prête à s'allier aux socialistes pour les récompenser d'avoir introduit Le Pen à l'Assemblée ? Combine miraculaire ou montage absurde ?

A défaut de faire des miracles, la proportionnelle a, pour les socialistes, certains avantages. Elle assurerait d'abord l'avenir parlementaire de quelques notables point trop sûrs de leur circonscription : s'il doit y avoir moins de députés socialistes, autant laisser à l'appareil central le soin de les désigner, c'est rationnel, c'est la logique du rationnement. Ensuite, et surtout, la proportionnelle met entre parenthèses l'union de la gauche sans qu'on ait à la renier. Celle-ci n'est qu'un souvenir mais les anciens alliés hésitent à la remplacer. Les communistes n'ont pas les moyens de concevoir, encore moins d'imposer, une autre stratégie. Et les socialistes répugnent à l'effort doctrinal qui serait nécessaire. L'heure n'est pas, chez eux, aux grands travaux conceptuels.

On le répète à chaque élection : dans un tel scrutin, tout est affaire de report, tout dépend de la capacité de séduire au second tour les électeurs du concurrent éliminé. Les partis qui prétendent au premier rôle doivent donc viser une certaine hégémonie morale hors de leur territoire propre, ne pas être des sectes.

Cette hégémonie morale, l'opinion de gauche l'a spontanément accordée aux socialistes, malgré les complaisances et les complexes de beaucoup d'entre eux à l'égard du PC ; c'est pourquoi ils ont pris le dessus. Ils pourraient, en ce moment, consacrer et accentuer leur avantage en renonçant clairement à l'union de la gauche, sans renoncer à rallier au second tour les électeurs du PC. Retrouvant une autonomie programmatique jadis aliénée dans le programme commun, les socialistes pourraient, avec l'actuel mode de scrutin, continuer d'intégrer une part croissante des électeurs communistes à une gauche dont ils seraient seuls leaders. Ils feraient, en somme, ce que tous les grands partis sociaux-démocrates ont réussi chez eux.

Une manière de sortir de l'union de la gauche

Les perspectives offertes par le scrutin proportionnel sont très différentes. L'électorat du PC ne serait plus sommé de sortir de sa marginalité comme il l'est de plus en plus souvent au second tour. En conséquence, l'appareil du PC verrait préservée, pour une assez longue période sans doute, sa zone d'influence.

En somme, chaque mode de scrutin correspond à une manière de sortir de l'union de la gauche : par un partage du territoire (la proportionnelle) ou par une consécration croissante de l'hégémonie socialiste dans la gauche (le scrutin majoritaire).

Si cela est vrai, le choix de la proportionnelle serait celui d'un objectif tactique (garder le pouvoir) aux dépens d'un objectif stratégique (restructurer la gauche). Voilà qui illustre bien le mode de gestion cynique introduit au PS par François Mitterrand, sacrifiant toujours à la tactique les idées et les convictions. Avec le programme commun, on s'était adapté à la remarxisation des cadres de la gauche après 1968, on s'adapte encore à l'esprit du moment en adoptant collectivement un comportement de notable (prestige et compétence), en cherchant à tirer du pouvoir tout le bénéfice électoral possible. Ainsi va le socialisme « fabien » : avec son nouveau look décrispé, pragmatique, gouvernant au possible, plus du tout militant, ce socialisme-là commence à se vendre, c'est un bon produit pour un scrutin proportionnel. Il se recale au centre, décide de ficher la paix aux communistes et attise les zizanies dans la droite — dans l'espoir de quelle combinaison ?

Le choix du scrutin proportionnel consacre, en somme, le changement d'identité politique de la gauche gouvernante en juin dernier. On doute que cela lui permette d'échapper à une droite revancharde, mais François Mitterrand en a réussi d'autres ! Trois conséquences négatives ne sauraient cependant être évitées, qu'entraîne le choix d'un scrutin accommodant contre un scrutin exigeant :

1) Le débat politique français qui se déroule devant les électeurs sera à nouveau réservé aux états-majors ;

2) La pression des centres sur les extrêmes qu'illustre le second tour sera diminuée, pour ne pas dire supprimée. Le PC et le Front national en bénéficieront. Quant à leurs électeurs, ils seront réduits à l'inquiétant statut de marges protestataires, abandonnées aux passions irresponsables, aux mauvais sentiments et aux démagogues ;

3) Le Parti socialiste sera exempté d'élaborer le programme que l'on continue d'attendre de lui, celui qui tiendrait compte à la fois des valeurs qu'il représente et de son expérience du pouvoir.

Mais c'est sans doute pour éluder cette obligation qu'il choisit la proportionnelle.

(*) *Directeur de la revue Esprit.*

Le président, garant des institutions

Changer de système, c'est réveiller les vieux démons de la division

par PIERRE LEFRANC

LES institutions de la Vᵉ République imposent au chef de l'Etat d'être le président de tous les Français. Par l'intervention du suffrage universel, la Constitution donne au premier magistrat la possibilité d'échapper aux partis et lui en fixe le devoir. Depuis plus d'un quart de siècle une loi électorale inchangée, bien que produisant des majorités de compositions différentes, a placé les présidents successifs en situation d'exercer pleinement la part fort importante du pouvoir exécutif qui leur est dévolue. Le système a permis l'alternance dans des conditions parfaitement démocratiques, tout en assurant la stabilité. Le changer aujourd'hui constituerait une atteinte à nos institutions en mettant en cause la stabilité à laquelle les Français sont maintenant fortement attachés.

Si le rétablissement du principe proportionnel peut paraître philosophiquement plus juste, celui-ci pousse à la dispersion alors que notre peuple souffre justement depuis toujours d'une fâcheuse tendance au morcellement ; y revenir, c'est réveiller les vieux démons de la division et, par conséquent, c'est mettre en place les ferments de l'instabilité.

Mais les ravages ne s'arrêteraient pas là. Le retour de la multiplicité des tendances, des courants et des factions porterait préjudice au pouvoir du président de la République. Peut-on imaginer, dans le cadre de la Vᵉ République, le chef de l'Etat contraint de procéder aux dosages qui étaient de règle sous la IVᵉ ?

Le président est le garant des institutions. Comment pourrait-il mettre lui-même en place, en proposant une loi électorale génératrice d'éparpillement, les éléments de déséquilibre susceptibles de diminuer son autorité ? Pour favoriser un parti, fût-ce celui des rangs duquel il est issu, le chef de l'Etat prendrait le risque de détruire une construction qui a fait ses preuves.

De surcroît, l'opinion réagit déjà à ce qui lui paraît une profonde anomalie. Eh quoi, une simple loi pourrait modifier dans un sens ou dans un autre la volonté populaire ? Il suffirait d'un artifice électoral pour orienter les résultats dans un sens ou un autre ?

Les Français espéraient être sortis de ces palinodies sans doute naturelles lorsqu'elles venaient autrefois au secours des majorités de rencontre, mais qui ne conviennent pas à un président ayant reçu ses pouvoirs directement de la nation. Non, la démocratie moderne que représente la Vᵉ République ne mérite pas cet excessif manque d'égards.

Au contraire, s'il ne cède pas aux pressions des partis, s'il maintient un système contraignant aux grands regroupements, le président affirme sa volonté de se situer au-dessus des rivalités partisanes pour préparer le lendemain des élections et assurer, quel qu'en soit le résultat, la continuité des institutions. Et d'une telle attitude le pays lui serait reconnaissant et n'accepterait pas que son mandat soit contesté.

« L'ÉLYSÉE DE MITTERRAND »

de Michel Schifres et Michel Sarazin

« En veux-tu, en voilà »...

« DES faits, des faits, des faits » : les auteurs de *l'Elysée de Mitterrand* — Michel Schifres, ancien du *Monde*, et Michel Sarazin, tous deux journalistes au *Journal du Dimanche* — s'étaient fixé l'ambition d'en fournir aux lecteurs « en veux-tu, en voilà »... Ce pari est gagné. Au terme des trois cents pages de ce long reportage, on saura tout ou presque de la vie du palais de l'Elysée, sans que cette abondance de biens provoque le moindre début d'indigestion. C'est que le récit est alerte, soigneusement et simplement écrit.

Tout, du miel et des confitures du petit déjeuner présidentiel aux rouflaquettes du médecin de M. François Mitterrand. Tout, des fleurs des champs préférées du président de la République — son seul point commun, sans doute, avec M. Valéry Giscard d'Estaing — au salaire — 30 000 francs par mois — du premier personnage de l'Etat, en passant par les menus, hiérarchisés comme les voitures de fonction, et les ressources alléchantes mais sans prétention de la cave. Tout, c'est-à-dire que le couple Mitterrand a payé 10 528 francs en 1983 au titre de la taxe d'habitation pour ses appartements privés de l'Elysée. Pas tout, car l'histoire ne dit pas si M. et Mme Mitterrand paient leur part de chauffage et d'électricité...

L'ouvrage ne se contente pas d'accumuler les détails, parfois cocasses, et les petits secrets de la vie du « château ». Les auteurs brossent les portraits des grands et petits acteurs, décrivent les liens qui les unissent et les conflits de compétence qui, parfois, les opposent. Ils donnent ainsi une idée de la manière dont on « fait » la politique sous la Vᵉ République version socialiste.

Ce n'est pas « *tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'Elysée et que vous n'avez jamais osé demander* », comme dirait Woody Allen. Il y a, dans cet « *Elysée de Mitterrand* » peu de choses que le locataire aurait souhaité cacher. Encore fallait-il aller ramasser et trier les lentilles — des tonnes d'informations — puis empaqueter le tout joliment.

JEAN-YVES LHOMEAU.

★ Editions Alain Moreau, 350 pages, 89 F.

COURRIER DES LECTEURS

Chiens et chats

M. Franceschi veut faire le bonheur des personnes âgées retirées dans les maisons de retraite. Et, pour cela, il suffit d'une mesure qui ne coûte rien : simplement leur permettre de garder avec elles, dans leur chambre, leur animal familier.

Voilà de beaux jours en perspective pour les pensionnaires de ces établissements ! Quand vous serez cloîtré par l'âge ou la maladie dans votre chambre, vous aurez pour vous distraire le concert ininterrompu des miaulements et surtout des aboiements du voisinage. Vu l'épaisseur des cloisons, vous ne risquez pas d'y échapper ; vous serez bercé par les jappements aigus des roquets ou les hurlements sonores des bergers allemands, le jour comme la nuit, et regaillardi par la vue de leurs crottes variées dans les couloirs et les escaliers.

J. BLEYS
(Albi).

Lumière et amour

Je lis dans *le Monde* du 22 mars les prises de position de M. Badinter sur la « procréation artificielle ». Ces propos seront l'espoir de beaucoup. Par leur ouverture et leur intelligente générosité ils sont, à mon avis, notre honneur à tous.

Ils proposent une vision des choses qui apporte, dans les difficiles cheminements de notre humanité, lumière et amour..., grâce à des principes qui aident au lieu d'emprisonner dans des contingences dépassées.

HENRI BAREIL
(Toulouse).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 56 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

AFRIQUE

Guinée

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA « DÉMOCRATIE MILITAIRE »

« Oui, nous sommes libres ! Et après ? »

Il y a un an, le 3 avril 1984, une semaine après la mort de l'ancien président Sekou Touré, l'armée prenait le pouvoir à Conakry. La Guinée sortait d'une dictature de plus d'un quart de siècle. Aujourd'hui, l'enthousiasme populaire qui avait salué le retour des libertés est quelque peu retombé. Les libertés demeurent, mais l'état de grâce a disparu.

Conakry. – Le gardien n'hésite pas avant de répondre : *« Oui, il est là. »* Soit. « Sekou » est donc là, sous les couronnes de fleurs artificielles, aujourd'hui poussiéreuses, qu'avaient déposées, dans une indescriptible bousculade, les chefs d'Etat accourus du monde entier aux obsèques. C'était il y a un an. Ce mercredi 26 mars, jour anniversaire, personne ne s'est approché du « mausolée des héros nationaux », en forme de kiosque à musique, qui abrite le cercueil.

L'endroit est calme, presque à l'abandon, mais rien n'a été dérangé. Il est vrai que le camp de la « milice nationale », qui est situé à quelques centaines de mètres, est de nature à décourager les nostalgiques de l'ancien régime. Quel contraste, un an après... le 30 mars 1984 : le mausolée pris d'assaut par la foule, les monceaux de fleurs, les psalmodies des ulémas marocains, les plaintes des femmes et les pleurs des dignitaires du régime donnaient à la scène une apparence de fête funèbre antique. Avec la tristesse de circonstance, MM. Bush, Mauroy, Houphouët-Boigny, Diouf, Hissène Habré, Zia, d'autres encore, semblaient portés comme des fétus par la marée humaine qui se pressait devant la dépouille du « Grand Sily » et s'affligeait – avec une apparente sincérité – de la mort du tyran. Etait-il là alors ?

Sekou Touré l'antimodèle

Etait-il dans la mosquée du roi Fayçal qui, à proximité du mausolée, étale insolemment au soleil le luxe de ses 15 millions de dollars ? Est-ce bien son corps, dans ce char traîné par des chevaux, que l'on a présenté, au stade, devant le monde entier, devant le peuple guinéen, aux ministres et à la « famille » déjà occupés à se disputer sa vraie dépouille, le pouvoir, devant les militaires qui ne disaient mot mais qui, avaient préparé leur affaire, le coup d'Etat sans violence du 3 avril ? Peu importe qu'il repose ou non ici, sous ce morceau de carton sur lequel est inscrit un dérisoire *« hommage à l'immortel Sekou Touré »*, ou à La Mecque, ou au Maroc... Mais que ce cadavre est donc envahissant !

En ce jour anniversaire, piètres commémorations : à « Poly » (Université polytechnique) et au lycée Boulbinet, quelques enfants d'anciens dignitaires aujourd'hui emprisonnés sont venus à l'école vêtus de blanc et arborant un badge à l'effigie de Sekou Touré. Devant la réaction des fils et des filles des disparus du camp Boiro, l'initiative a tourné court. Quoi d'autre ? Des prières, dit-on, et des « sacrifices », la nuit, dans le secret de certaines demeures ? Invérifiable. Tant de rumeurs circulent à Conakry...

Rien n'y fait : le buste du « guide », arraché au musée, a beau avoir été jeté à la mer, Sekou Touré reste omniprésent, précisément parce qu'on fait tout pour l'oublier, comme s'il était possible, en un an, d'effacer les stigmates dans les corps et – surtout – les mentalités. A force de faire de Sekou Touré l'antimodèle, de se poser en s'opposant à lui, le régime militaire du colonel Lansana Conté s'expose à grossir le trait. Il a fait symboliquement afficher la déclaration des droits de l'homme dans les lieux publics. A un pouvoir civil qui fit régner la terreur a succédé un régime militaire qui voit dans la tolérance l'axe majeur de sa politique.

Populaires, les militaires guinéens le sont toujours. Mais l'explosion de joie des lendemains de la prise de pouvoir, lorsque les portes du camp Boiro se sont enfin ouvertes, a perdu beaucoup de son intensité. Certes, les Guinéens savourent encore leurs libertés retrouvées. A Conakry, devenue ville ouverte, la circulation automobile, l'éclosion de restaurants et de boîtes de nuit, la prolifération des petits commerces, l'affluence dans les rues, notamment la nuit, suffisent à illustrer l'ampleur du « changement ».

Le colonel Lansana Conté, ce militaire rustique qui cultive son origine paysanne, a su habilement gérer un an d'euphorie. Mais cette époque-là est révolue. Dans tous les milieux, et notamment au sein de la jeunesse, on entend : *« Oui, nous avons la liberté. C'est un bien inestimable. Mais après, quoi d'autre, quand ? »* L'heure n'est pas encore au désenchantement, mais une certaine impatience se fait jour.

Le niveau de vie des Guinéens n'a guère évolué depuis un an et les grandes réformes promises se font attendre. Plus grave : à tous les niveaux de l'administra-

De notre envoyé spécial

tion, y compris dans les cabinets ministériels, les fonctionnaires et les cadres de l'ancien régime, exécutants zélés – pour certains – de la dictature, sont restés en place. La bourgeoisie du « parti-Etat », le PDG, à qui Sekou Touré laissait la bride sur le cou, mais pour mieux la contrôler, a pillé pendant un quart de siècle les caisses de l'Etat. Elle continue de prospérer au grand jour, soulevant une exaspération croissante de tout le « petit peuple » exploité si longtemps et qui demande des comptes. A cet égard, rien n'a vraiment bougé en Guinée.

« Le peuple devient désabusé »

« On a changé le nom, mais c'est la même marchandise qui reste », reconnaît l'ancien premier ministre, le colonel Diara Traoré. Devenu ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, celui qui apparaissait comme le rival du président Conté a adopté un « profil bas ». Ce qui n'empêche pas le franc-parler : *« Le prestige du CMRN n'est pas intact. A l'heure où nous sommes, la situation n'est pas très favorable. La population commence à se décourager, le peuple devient désabusé. Nous avons eu le tort de ne pas définir le rôle de chacun et de garder les anciens dignitaires à leurs postes. Tout le monde n'est pas content du changement, loin de là. Si nous avons le courage de faire notre autocritique, cela pourra peut-être faire changer le peuple. »*

Certains Guinéens ne craignent pas de soutenir que, à l'époque de Sekou Touré, des structures étatiques existaient et qu'elles ont été supprimées au profit d'un laxisme généralisé et d'un libéralisme qui, à force d'être sans entraves, devient inopérant. Ces jugements, certes extrêmes, sont cependant nourris par l'apparente incapacité du pouvoir à se donner les moyens de sa politique, même si, en effet, l'état de déliquescence du pays doit conduire à proscrire les solutions hâtives. Il n'empêche : la Guinée donne parfois l'impression d'être la champ clos d'une multitude de spécialistes étrangers de l'« import-export ». A l'hôtel Indépendance, comme les vautours au-dessus du toit, certains hommes d'affaires trompent leur attente en tournoyant dans la piscine avant de s'abattre sur les cabinets ministériels... Ceux-là savent que, comme par le passé, leurs projets ont d'autant plus de chances d'être acceptés qu'ils seront accompagnés d'une juteuse commission. Les risques pour l'Etat guinéen de se faire gruger sont cependant encore limités : tant que les négociations entre les experts du FMI (Fonds monétaire international) et les autorités de Conakry n'auront pas abouti, la manne financière promise par les organisations internationales (FMI, PNUD, Banque mondiale, FED) ne sera pas versée.

Mais les militaires guinéens, débutants en politique, peuvent aussi être victimes d'« experts » qui, parfois aux antipodes des réalités du pays, sans souci du traumatisme laissé par plus d'un quart de siècle de dictature « éclairée » par le « modèle » soviétique, proposent d'autres types de développement « clés en main », cette fois orientés vers un capitalisme « sauvage ». Le terrain, il est vrai, est propice : du président Lansana Conté aux étudiants de « Poly », le credo libéral, les professions de foi en faveur de l'économie de marché, sont la règle. *« A l'université,* nous ont assuré des étudiants, *Marx, c'est la bête noire. Seul le libéralisme compte. Si je créais un parti socialiste,* dit l'un d'eux, *même ma mère ne voterait pas pour moi ! »*

Le credo libéral

Cette volonté généralisée de s'ouvrir vers l'extérieur pour accéder enfin à un mieux-être matériel, se heurte à de fortes pesanteurs. Une partie importante des quelque quatre-vingt-cinq mille fonctionnaires et agents de l'Etat, qui profitaient du « système » Sekou Touré, à la fois par la corruption et les fructueux bénéfices tirés du taux parallèle de la monnaie nationale, le sily (jusqu'à douze fois le taux officiel), freinent systématiquement toute velléité de réformes, pour tenter de conserver leurs privilèges. M. Mamadou Balde, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, estime qu'il faudrait *« dégager un peu moins de la moitié de la fonction publique »*, soit environ quarante mille personnes, pour assainir celle-ci et permettre la création d'un véritable Etat, aujourd'hui inexistant. Les « nostalgiques » de l'ancien régime représentent aujourd'hui le principal obstacle à la politique foncièrement libérale qu'entendent mettre en œuvre les militaires guinéens.

Le reste, notamment les querelles ethniques, semble avoir perdu de son acuité. Les Malinkés, dont le colonel Diara Traoré était réputé chef de file, semblent avoir – peut-être provisoirement – accepté qu'un président soussou dirige le pays et les Peuls s'engagent dans une sorte de trêve, du moins certaines initiatives le laissent-elles penser.

« Monsieur Bernard »

Reste « Monsieur Bernard » qui, à Conakry, ne fait pas l'unanimité. La première fonction de M. Bernard Vatrican est d'être le précepteur du chef de l'Etat. La bibliothèque de l'une des « villas de l'OUA » qu'il occupe en atteste par l'alignement d'une collection de « Que sais-je ? ». Envoyé à Conakry par le groupe CMC (Claude Marti Communication), il a, si l'on en juge par les progrès déjà réalisés par son « élève », accompli avec succès sa mission. Il vient de quitter son groupe pour devenir salarié, à part entière, de l'Etat guinéen. Proche conseiller du chef de l'Etat, qualifié par certains de *« marabout blanc du président »*, son influence – vraie ou supposée – irrite de nombreux Guinéens. *« Si on se laisse trop berner par l'homme, il va nous emmener loin »*, confiait il y a quelques jours un membre éminent du CMRN, qui ajoutait : *« Il se conduit en chef d'Etat, il impulse tout. Il va jusqu'à se mêler des structures des militaires. Il n'est pas dans nos réalités. »* Ces attaques ne paraissent pas émouvoir le président de la République qui garde confiance en son « expert ».

De toute façon, le cas de « Monsieur Bernard » apparaît secondaire face aux échéances politiques qui attendent le président Conté. Le pouvoir militaire, qui ne peut pas se soustraire plus longtemps à l'attente de la population, arrive à un tournant. Les réformes, tant sur le plan économique (notamment la dévaluation du sily, qui devra être compensée par une augmentation des salaires), que politique (l'élection des conseils de district et de quartiers), sont devenues indispensables. Par-dessus tout, il faudra bien rompre avec l'« héritage », c'est-à-dire, d'une manière ou d'une autre, vaincre les résistances des partisans du statu quo. Le régime militaire entrera sans doute alors dans une zone de turbulences. En Guinée, il s'écoulera encore de nombreuses années avant que « Sekou » soit tout à fait mort.

LAURENT ZECCHINI.

Tunisie

A UN MOIS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les négociations salariales entre le gouvernement et l'UGTT n'ont pas abouti

Tunis. – Les difficiles négociations sociales engagées depuis le début de l'année et la préparation des élections municipales du 12 mai continuent de dominer l'actualité en Tunisie.

La rencontre qui a eu lieu le 1er avril entre le gouvernement et la centrale syndicale l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) sur la révision des salaires bloqués depuis près de deux ans n'a toujours pas permis de dégager un terrain d'entente. A l'issue des entretiens, le secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, nous a déclaré : *« Le fossé est très large et ne fait que s'élargir. »*

Si la centrale ouvrière considère qu'il faut s'en tenir exclusivement à la règle établie depuis 1974, consistant à réajuster les salaires en fonction de l'évolution du coût de la vie, l'augmentation de la production et l'accroissement de la productivité doivent, pour le gouvernement, primer dans les calculs. Ce dernier vient, toutefois, de proposer la création immédiate d'une commission tripartite – gouvernement, patronat, syndicats, – qui aura certes à se pencher sur l'équation prix-salaires après s'être livrée aux évaluations respectives, mais prendra aussi en compte les autres paramètres de l'économie (PIB, revenu national, productivité) depuis le début du sixième plan de développement 1982-1986. L'UGTT a réservé sa réponse, et il appartiendra à son conseil national, qui va siéger durant trois jours à partir de ce mardi, de se prononcer.

Quoi qu'il en soit, le climat n'est pas à la détente. Durant ces dernières semaines, l'UGTT a déjà déclenché des grèves dans divers secteurs (métallurgie, santé publique, mines) et d'autres mouvements sont annoncés pour ce mois-ci.

Le Conseil national aura aussi à définir la position officielle de la centrale à l'égard des élections municipales. Dans les milieux syndicaux, on indique qu'une majorité s'est d'ores et déjà dégagée *« à la base »* contre la formation de listes

De notre correspondant

patronnées par l'UGTT et contre une participation de celle-ci, en tant que telle, aux listes d'union que se propose d'élaborer le Parti socialiste d'union destourien (au pouvoir) avec des représentants d'organisations nationales et des personnalités indépendantes. Toutefois, la possibilité pourrait être laissée aux adhérents de se présenter à titre individuel avec les formations de leur choix, y compris donc sur les listes du Parti socialiste destourien, mais à condition que celles-ci ne comprennent pas de candidats appartenant au syndicat rival, l'Union nationale tunisienne du travail (UNTT). Or cette dernière a annoncé, voici trois jours, qu'elle avait décidé de participer *« effectivement »*, avec le Parti socialiste destourien, à la consultation *« dans l'intérêt des travailleurs et pour concrétiser leurs aspirations »*.

Si la perspective de ces élections est envisagée sans grand intérêt par une large partie de l'opinion, elle n'en mobilise pas moins les états-majors. Côté pouvoir, depuis le début de l'année, le Parti socialiste destourien multiplie les réunions avec ses cadres et ses militants, et le président Bourguiba a déjà annoncé l'*« inéluctable victoire »* (*le Monde* du 12 mars).

Dans l'opposition officiellement reconnue ou tolérée, on continue à s'interroger sur l'opportunité d'une participation, estimant que les jeux sont déjà faits. Des consultations sont actuellement en cours entre plusieurs tendances qui, *« en l'absence de garanties suffisantes sur le bon déroulement du scrutin et la neutralité de l'administration »*, envisagent leur non-participation (1). Une décision définitive devrait, en principe, être arrêtée le 9 avril.

Au cas où les listes patronnées par le Parti socialiste destourien devraient se retrouver sans concurrentes, comme à la belle époque du parti unique, l'expérience de démocratisation menée tant bien que mal depuis quatre ans en pâtirait assurément. Ce « raté », dont chacun, à n'en pas douter, rejetterait sur l'autre la responsabilité, ne pourrait qu'aggraver la crispation qui a commencé à se manifester dès le lendemain de la « révolte du pain » de janvier 1984. Cela ne faciliterait guère un processus qui en est encore, pour employer l'expression du premier ministre, M. Mohammed Mzali, à ses *« balbutiements »*.

MICHEL DEURÉ.

(1) Deux des trois partis officiellement reconnus sont privés de leurs journaux. L'hebdomadaire du Parti communiste, *Attarik al Jadid*, a été suspendu pour trois mois, samedi 30 mars, pour offense au chef de l'Etat saoudien et *Al Mostaqbal*, organe du Mouvement des démocrates socialistes, est suspendu pour six mois depuis janvier.

Libéria

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE LE PRÉSIDENT DOE

Le chef de l'Etat libérien, M. Samuel Doe, a échappé à une tentative d'assassinat, dans la nuit du dimanche 31 mars au lundi 1er avril, alors qu'il se rendait en voiture de la banlieue de Monrovia au palais présidentiel, a annoncé l'agence libérienne de presse Lina. Selon le chef de l'Etat lui-même, l'attentat s'est produit lorsque sa jeep arrivait en vue du palais. Alors que les gardes étaient en train de reconnaître le véhicule, conduit par le président, des hommes ont ouvert le feu sur lui des deux côtés de la rue.

Les tirs venaient notamment d'une mitrailleuse lourde manœuvrée par le commandant adjoint du bataillon de la garde présidentielle, le colonel Moses M. D. Flanzamaton. M. Doe a précisé que deux de ses gardes du corps, qui se trouvaient dans le véhicule, avaient été grièvement blessés.

Outre le colonel Flanzamaton, qui est recherché dans tout le pays, d'autres membre de la garde présidentielle auraient participé à l'attentat. On ignore s'ils ont pu s'enfuir ou s'ils ont été arrêtés. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Le gouvernement s'efforce de ne pas envenimer davantage les relations avec la Libye

De notre correspondant

Tunis. – Dans une famille, il faut bien se « supporter », déclarait le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, au Grand Jury RTL-*le Monde*, à propos des relations tuniso-libyennes (*le Monde* du 19 mars). Réponse très diplomatique, qui est loin de traduire l'exaspération des Tunisiens devant les obstacles que le régime du colonel Kadhafi s'acharne à dresser plus ou moins sournoisement devant eux et que le président Bourguiba n'aurait pas cachés voici quelques jours en recevant le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Abdelsalam Triki.

N'ayant ni le désir et encore moins les moyens de déclencher à chaque croc-en-jambe une nouvelle crise – il y en eut déjà suffisamment depuis quinze ans – les dirigeants tunisiens s'arment donc de patience et, soucieux aussi de préserver un courant d'échanges économiques et commerciaux tout à leur avantage, s'évertuent à na pas envenimer davantage l'atmosphère. Aujourd'hui, pas dupes, ils feignent par exemple de s'interroger sur les origines des scandaleuses émissions de cette radio pirate de *la Vengeance sacrée* (*le Monde* du 31 mars), alors qu'ils sont bien persuadés qu'elle émet à partir de la Libye ; demain, ils se trouveront dans l'obligation d'engager des pourparlers sur la situation des quelque cent mille Tunisiens travaillant dans le pays « frère » voisin.

Les autorités libyennes souhaitent, en effet, diminuer le montant des transferts de salaires des travailleurs étrangers dans leur pays en le limitant à celui de l'allocation touristique annuelle accordée aux nationaux, soit environ 600 dinars tunisiens (approximativement 7 000 francs). Or la plupart des contrats de travail des Tunisiens en situation régulière prévoient des possibilités de tranfert beaucoup plus élevées.

Tripoli, croit-on, avancerait d'ores et déjà une possibilité de solution : si les travailleurs tunisiens étaient rejoints par leurs proches – femmes et enfants – ils pourraient sur place subvenir aux besoins de ces derniers et, de surcroît, une fois par an, l'autorisation de transfert serait fonction du nombre de membres de la famille. Il est douteux que cette formule agrée pleinement aux dirigeants tunisiens qui ne sont probablement pas désireux de voir grossir démesurément la colonie tunisienne dans le pays voisin, où les règles de vie et les mœurs politiques sont bien différentes. Mais, par ailleurs, il leur est difficile de ne pas tenir compte de l'intérêt du maintien en Libye du contingent actuel de travailleurs qui, s'ils devaient être rapatriés, risqueraient de demeurer sans emploi.

Le colonel Kadhafi n'ignore pas cette situation. Ce n'est pas sans raison qu'épisodiquement, lorsqu'il est saisi de quelques accès d'humeur à l'égard de Tunis, il brandit la menace du renvoi des Tunisiens travaillant chez lui (*le Monde* du 15 novembre 1984). Et ce n'est pas l'affirmation dans le communiqué qui a suivi la récente réunion de la grande commission mixte tuniso-libyenne du *« principe de l'octroi par la Libye de la priorité à la main-d'œuvre tunisienne »* (*le Monde* du 1er janvier 1985) qui peut être considérée comme une absolue garantie. D'ailleurs, le mois dernier, les « comités populaires » libyens ne se sont-ils pas déjà prononcés pour une réduction du nombre des travailleurs étrangers ?

Quoi qu'il en soit, le problème est à l'ordre du jour et, si l'on s'en rapporte à un récent article du journal *le Temps* de Tunis, la colonie tunisienne est déjà victime de *« mesures répressives et vexatoires »*. Selon le journal, qui se réfère à des témoignages de voyageurs revenant de Libye, les travailleurs tunisiens seraient placés devant le choix suivant : ou quitter le pays ou signer *« un engagement draconien »* souscrivant aux préceptes du Livre vert du colonel Kadhafi

M.D.

DIPLOMATIE

UN RAPPORT AMERICAIN SUR LA PUISSANCE MILITAIRE SOVIETIQUE

Cam-Ranh, au Vietnam, est devenue « la plus grande base navale de l'URSS en dehors du pacte de Varsovie »

Washington *(AFP)*. – L'URSS a poursuivi en 1984 ses essais de nouveaux missiles stratégiques et a lancé de nouvelles classes de sous-marins, indique le quatrième rapport annuel du Pentagone sur *« la puissance militaire soviétique »* publié ce mardi 2 avril.

Le document du Pentagone insiste sur les points suivants :

– L'URSS continue de tester les missiles balistiques intercontinentaux SS-24 (à dix têtes nucléaires) et SS-25 (à charge unique). Le premier devrait être déployé l'an prochain et le second cette année dans les silos avant de faire partie d'un système mobile sur rails.

Le gouvernement américain considère que le SS-25 viole les accords SALT-2, car il s'agit d'un *« type nouveau »* de missile. Sa mobilité en rendra la localisation *« très difficile »* et compliquera la recherche d'un accord à Genève, a estimé un haut responsable américain.

– L'URSS a lancé en 1984 deux unités d'une nouvelle classe de sous-marins (Delta-IV) équipés de missiles balistiques et bientôt de missiles SS-NX-23 à têtes multiples, un nouveau type de sous-marin nucléaire d'attaque, l'Akula, dont une photo est publiée dans le rapport, enfin un troisième sous-marin lanceur d'engins nucléaires, de la classe Typhon, de 25 000 tonnes.

– Les essais et la mise au point du nouveau bombardier stratégique Blackjack à géométrie variable se poursuivent. Les forces soviétiques continuent de recevoir trente nouveaux bombardiers stratégiques « Backfire » par an.

– L'URSS a mis au point un nouveau lanceur capable de placer en orbite des charges de 150 tonnes, dans le cadre de son programme spatial à orientation militaire. Elle met d'autre part au point une version soviétique de la navette spatiale américaine, ainsi qu'un avion spatial.

Les Soviétiques poursuivent d'autre part des recherches sur des *« armes exotiques »* comme les lasers antisatellites à haute énergie ou des systèmes de destruction à base de rayons à particules ou de signaux radio haute fréquence.

La modernisation du système de défense antimissiles (ABM) autour de Moscou se poursuit, de même que la construction d'une vaste installation radar à Krasnoiarsk, en violation, selon le Pentagone, du traité ABM de 1972.

Le rapport note enfin que le développement de la présence soviétique dans le tiers-monde où sont stationnés, selon le Pentagone, 30 000 conseillers militaires soviétiques dans trente pays (soit quatre fois plus qu'en 1965). Ceci s'ajoute aux unités de combat ou de défense aérienne présentes en Afghanistan (115 000 hommes), à Cuba, en Syrie et au Vietnam. Dans ce dernier pays, Moscou a tranformé la base de Cam-Ranh au Vietnam en la *« plus grande base soviétique de déploiement naval en dehors du pacte de Varsovie »* et renforcé sa présence autour du Japon.

A ce propos, on confirme de source américaine des informations diffusées par la presse japonaise selon lesquelles l'Union soviétique déploie actuellement dans la mer de Chine une flotte navale d'importance inhabituelle groupée autour du plus grand porte-avions soviétique actuel, le *Novorossiisk*. Accompagné d'au moins sept autres bâtiments dont quatre croiseurs lance-missiles, le *Novorossiisk* se dirige actuellement de Vladivostok vers les côtes du Vietnam.

Ajournement possible à Bruxelles des négociations sur les prix agricoles

De notre correspondant

Bruxelles. – Les ministres de l'agriculture des Dix paraissent incapables de fixer les prix agricoles. Les Allemands refusent catégoriquement d'envisager une baisse des prix des céréales, que les autres délégations avec la Commission européenne estiment nécessaire afin de freiner un développement de la production qui va bien au-delà de celui de la demande. *« Le président est hors d'état d'esquisser le moindre compromis »*, a constaté lundi 1er avril M. Pandolfi, le ministre italien qui conduit les travaux des Dix. Cependant, pour sortir de l'impasse, il semblait que la présidence italienne avait l'intention de proposer aux délégations une prolongation pure et simple de la campagne pour une année.

A l'interruption du déjeuner, M. Rocard a complètement exclu une telle hypothèse : *« On ne peut pas imaginer une prorogation d'un an. La France a des problèmes qui ne sauraient attendre : le lait, la viande bovine, la viande ovine, le vin. Il n'en est absolument pas question. »*

Le ministre français a souligné que les difficultés actuelles illustraient l'absurdité des décisions prises voici quelques mois en matière de discipline budgétaire, décisions qu'il avait qualifiées alors *« d'absurdité collective »*. *« La discipline budgétaire explose du fait de l'Allemagne. C'est assez fascinant car ce pays a été l'un des principaux responsables de cette monstruosité. Il faut que les Allemands se chargent d'ajuster leur propre position sur ce point. Ce problème de cohérence ne se pose pas simplement dans le cadre du conseil des ministres de l'agriculture, les ministres des finances devront étudier l'affaire »*, a-t-il ajouté.

La situation étant complètement bloquée, l'hypothèse la plus plausible mardi matin était que la négociation tourne court. Les ministres pourraient alors renvoyer leurs travaux à la mi-mai, c'est-à-dire après les élections régionales qui doivent avoir lieu en RFA et en Italie.

M. Rocard a exprimé sa préoccupation devant la perspective d'un tel délai. Il est vrai que pour les producteurs de lait français, qui tablent sur un relèvement de prix de l'ordre de 4 % (1), l'ajournement de l'entrée en vigueur de la nouvelle campagne bien au-delà de la date normale du 1er avril représenterait un manque à gagner non négligeable. La baisse de 3,6 % en ECU des prix des céréales que propose la Commission n'est que la simple application de décisions prises par le conseil les années passées. *« Il faut mettre fin à une politique quand elle est mauvaise »*, a répliqué M. Kiechle, le ministre allemand. Faisant feu de tout bois pour éviter une baisse des prix, que la petite exploitation d'outre-Rhin risquerait de très mal supporter, il a expliqué que le cours élevé du dollar a rendu moins coûteuse la politique de subventions à l'exportation de la CEE, et que, grâce aux économies ainsi faites, le conseil peut faire preuve d'un peu plus de souplesse en fixant les prix. M. Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles, lui a répondu qu'il n'en était rien : les dépenses agricoles doivent progresser à un rythme moins rapide que les ressources de la Communauté.

Comme M. Rocard, M. Braks, le ministre néerlandais, a mis en relief l'incohérence de la position allemande : la RFA réclame des économies, tout en défendant des positions qui, si elles étaient retenues, provoqueraient un surcroît de dépenses... En outre, les ministres français et néerlandais ont souligné qu'il serait très dommageable pour la crédibilité de la PAC que les décisions prises au cours des années passées pour réformer l'Europe verte ne soient pas appliquées.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) A ces 4 % s'ajoutent 1,5 % du prix en ECU qui est proposé par la Commission, 0,9 % d'ajustement monétaire, 1 % de réduction de la taxe de coresponsabilité et 0,5 % d'augmentation en ECU supplémentaire qui sera vraisemblablement décidé par le conseil.

WASHINGTON S'INQUIÈTE DES INITIATIVES DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions européennes, a adressé une lettre aux sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), pour leur demander de ne pas chercher à harmoniser leurs positions en matière de défense en dehors du cadre de l'OTAN (1). Selon le *Financial Times* de ce 2 avril, qui annonce la nouvelle, la préoccupation américaine devant les efforts de certains dirigeants européens pour donner une plus grande importance à l'UEO – la seule institution européenne habilitée à traiter des questions de défense – serait due, en particulier, aux réserves qui se multiplient sur le Vieux Continent à l'égard du projet de « guerre des étoiles » de M. Reagan. Les ministres des affaires étrangères et de la défense des pays membres de l'UEO doivent se réunir les 22 et 23 avril, à Bonn, et il est certain qu'il sera question à cette occasion de l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine. Les ministres doivent aussi examiner des propositions visant à renforcer les structures de l'UEO, notamment en matière de coordination des politiques de défense.

A Washington, M. Weinberger, le secrétaire à la défense, a d'autre part déclaré lundi 1er avril que les Etats-Unis n'ont nullement posé un *« ultimatum »* à leurs alliés européens désireux de participer aux recherches sur le projet de bouclier stratégique américain et qu'ils sont prêts à examiner *« toute proposition à tout moment »*. M. Weinberger, qui venait de recevoir au Pentagone le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, a fait cette mise au point à la suite de réactions négatives suscitées en Europe par la lettre du secrétaire à la défense demandant à ses homologues européens de présenter des propositions de collaboration à l'IDS dans un délai de soixante jours.

Il est *« ridicule »* de parler d'ultimatum, a précisé M. Weinberger, qui s'est efforcé de dissiper ce qu'il a appelé un *« malentendu »* en affirmant que les Etats-Unis ont *« un grand désir de faire participer leurs amis autant que possible à ce programme de recherches »*.

M. Woerner s'est pour sa part déclaré *« reconnaissant »* de l'explication fournie par son interlocuteur en estimant qu'il sera *« maintenant plus dur pour certains en Europe »* d'interpréter de façon erronée les termes de la lettre.

M. Weinberger a enfin réaffirmé, pour dissiper un autre *« malentendu »*, que l'IDS était bien un programme de recherches, qu'il n'était pas question pour l'instant de déploiement et qu'un tel déploiement n'interviendrait que si les recherches aboutissaient à un résultat positif.

(1) Les pays membres de l'UEO sont la France, la Grande-Bretagne, la RFA, l'Italie et les Etats membres du Benelux.

AMÉRIQUES

Chili

Près de vingt mille personnes ont assisté aux obsèques de deux opposants assassinés

Santiago *(AFP, Reuter, UPI)*. – Près de vingt mille personnes ont assisté, lundi 1er avril, aux obsèques de deux opposants au régime du général Pinochet enlevés vendredi et retrouvés assassinés samedi. Le corps du troisième homme tué était encore à la morgue pour des analyses. Les différents cortèges, composés d'étudiants, d'enseignants, d'intellectuels et d'ouvriers, ont convergé dans les rues de la capitale jusqu'à la cathédrale, puis jusqu'au cimetière général. Le défilé, qui a duré plus de quatre heures, était rythmé par des slogans hostiles au général Pinochet.

L'assassinat des trois militants – Guerrero, président de l'Association des étudiants ; Parada, membre d'un groupe de défense des droits de l'homme ; et Nattino, dessinateur – met directement en cause les forces de sécurité du gouvernement, a estimé M. Jaime Castillo, un démocrate-chrétien président de la Ligue des droits de l'homme au Chili. Le vice-président du Commandement national des travailleurs a, pour sa part, déclaré : *« Nous voulons savoir d'où viennent ces groupes, où ils se trouvent et qui les protège. »* Le CNT a annoncé, lundi, une journée de manifestations populaires pour le 11 avril, afin de protester contre l'assassinat des trois opposants.

L'Association des enseignants chiliens (AGECH) et la Fédération des étudiants de l'université ont annoncé, pour ce mardi, un arrêt de travail des enseignants, et l'ordre des médecins a également appelé ses adhérents à se joindre à l'arrêt de travail dans les hôpitaux.

Brésil

Grève des métallurgistes de l'État de Sao-Paulo

Sao-Paulo *(AFP)*. – Les syndicats de la fédération des métallurgistes de l'Etat de Sao-Paulo, qui regroupent près de deux cent quatre-vingt mille ouvriers, ont décidé, après l'échec des négociations avec le patronat, d'entamer à partir de ce mardi 2 avril une grève à durée indéterminée. De son côté, le groupe indépendant des métallurgistes, que préside M. Jair Meneguelli, appelle les quelque trois cent quinze mille ouvriers regroupés au sein de sept syndicats à un arrêt de travail à partir du 11 avril. Les revendications des métallurgistes indépendants ainsi que celles de la fédération portent sur la réduction du temps de travail hebdomadaire de quarante-huit à quarante heures et sur l'augmentation de 100 % des salaires.

Les dirigeants syndicaux ont précisé que ces grèves ne sont pas dirigées contre le gouvernement du président Tancredo Neves. Ce dernier, hospitalisé dans cette même ville depuis le mardi 26 mars, se remet lentement de sa troisième opération. Il souffre d'une infection au niveau de l'incision pratiquée par les médecins.

EUROPE

Pologne

Important déploiement policier à l'occasion d'un nouveau train de hausses

D'importantes forces de police ont été déployées, lundi 1er avril, autour de certaines grandes entreprises, notamment à Varsovie et à Gdansk, pour empêcher toute velléité de manifestation à l'occasion de l'entrée en vigueur de la deuxième phase de la hausse des prix décidée au début de l'année, et qui doit être étalée jusqu'au mois de juillet.

Les accès de l'aciérie de Varsovie (Huta Warszawa) étaient bloqués par des centaines de miliciens, la police contrôlait chaque véhicule, et des colonnes de Zomos (police de choc), en tenue de combat, stationnaient à proximité. Les forces de police avaient également pris position autour des usines de tracteurs d'Ursus, dans la banlieue de la capitale, et autour des chantiers Lénine de Gdansk, où un groupe d'ouvriers qui s'était rassemblé devant le monument érigé à l'entrée du chantier a été dispersé sans recours à la force.

la direction clandestine de Solidarité avait appelé à organiser pour ce 1er avril des actions de protestation consistant essentiellement en discussions avec la direction des entreprises, se réservant la possibilité de lancer un appel à la grève pour le mois de juin, si des compensations salariales n'étaient pas accordées à la suite des hausses de prix.

Les augmentations intervenues le 1er avril concernaient essentiellement le charbon (20 %), l'électricité (22 %) et le gaz domestique (30 %). Le premier train de hausses, au début mars, avait affecté la farine et ses dérivés, y compris le pain (de 30 % à 42 %, avec suppression parallèle du rationnement), mais aussi le sucre, toujours rationné (45 %), et une série d'autres produits. La troisième étape, annoncée pour le mois de juin, entraînera des hausses sur le beurre et les graisses (jusqu'à 90 %), et enfin, la viande (toujours rationnée) augmentera de 10 % à 15 % en juillet.

L'étalement de ces hausses avait été décidé à la dernière minute par les autorités, en février, officiellement en raison d'une intervention des « nouveaux » syndicats, et sous la pression d'un appel à une grève symbolique lancé par la direction clandestine de Solidarité et par M. Walesa. Solidarité avait alors annulé son mot d'ordre, tandis que l'opinion s'attendait que les hausses soient non seulement étalées, mais réduites, ce qui n'a pas été le cas : le sentiment d'avoir été victime d'une « manœuvre » s'est alors répandu dans la population, tandis que les syndicats officiels eux-mêmes ont fait part de leur mécontentement au général Jaruzelski. A la suite d'une rencontre le 5 mars entre le premier secrétaire du parti et un dirigeant des syndicats officiels, M. Miodowicz, les autorités auraient accordé de nouvelles – mais très légères – concessions. Cependant, des arrêts de travail, notamment parmi le personnel féminin de l'usine Rosa-Luxembourg à Varsovie, témoignaient de la persistance d'une certaine tension. – *(AFP, UPI, Reuter, AP.)*

Danemark

Nouvelle journée de grèves et violentes manifestations

De notre correspondante

Copenhague. – Le calme n'est pas revenu après l'adoption, samedi 30 mars, par la Chambre unique d'un règlement qui s'imposait en principe aux syndicats et rendait illicite la poursuite de la grève déclenchée le 24 mars (*le Monde* du 2 avril). Certains responsables syndicaux, voyant dans ce règlement *« une provocation intolérable »* ont engagé leurs membres à continuer le combat, même si cela devait leur coûter cher (ils risquent de lourdes amendes). Ces exhortations ont été entendues : lundi 1er avril, le travail n'a pas repris normalement dans plusieurs centaines d'entreprises. Par ailleurs, quelque deux cents institutions communales et départementales (écoles, crèches, bibliothèques, etc.) sont restées fermées dans le pays, tandis que d'autres, comme les hôpitaux, fonctionnaient au ralenti. Les grandes villes ont été privées d'autobus et de courrier. Enfin, les liaisons aériennes et maritimes avec l'étranger ont été gravement perturbées.

D'importantes manifestations se sont déroulées dans la capitale et en province pour réclamer le départ du gouvernement. A Copenhague et à Odense (troisième ville du royaume), elles ont donné lieu à des incidents violents. Les policiers, mobilisés en force, ont été attaqués à coups de pierres et de bouteilles. Certains manifestants ont même essayé d'enfoncer l'un des portails de Christiansborg (le palais du Parlement) en se servant comme béliers des guérites des gardes.

Dans une longue interview accordée à la télévision suédoise ce même jour, le premier ministre, M. Schlüter (conservateur) s'est efforcé de minimiser cette agitation *« bien dans la tradition danoise »* selon lui ; il a estimé que ce genre d'actions était inspiré surtout par des *« motifs politiques »*.

Une partie des salariés s'est dite prête à reprendre le travail ce mardi 2 avril, mais d'autres secteurs paraissent tout à fait décidés à poursuivre leur débrayage juqu'au mardi de Quasimodo, la semaine prochaine (les congés de Pâques commencent jeudi).

CAMILLE OLSEN.

RDA

M. HONECKER SE RENDRAIT EN ITALIE FIN AVRIL

Rome *(AFP)*. – M. Erich Honecker, chef de l'Etat et secrétaire général du Parti socialiste unifié (SED) est-allemands, se rendra en visite officielle en Italie, les 22 et 23 avril, indiquait-on, le 1er avril, de source sûre à Rome. Cette visite, dont la date n'a pas été officiellement confirmée, sera la première d'un chef d'Etat est-allemand dans ce pays et devrait répondre au séjour officiel que M. Bettino Craxi a effectué en RDA en juillet 1984.

M. Honecker pourrait, lors de cette visite, rencontrer le pape Jean-Paul II. Le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui recevait, lundi au Vatican, M. Franz-Josef Strauss, le ministre-président du Land de Bavière, a, en effet, témoigné de l'intérêt que le pape porte aux rapports interallemands. *« Un autre visiteur viendra bientôt »*, a-t-il dit à M. Strauss.

M. Strauss s'est entretenu pendant une demi-heure avec Jean-Paul II. Il a évoqué la question des relations entre les deux Allemagnes, ainsi que ses récents voyages à Berlin-Est, en Pologne, en Albanie et en Israël.

Grèce

UN PROCUREUR ASSASSINÉ A ATHÈNES

Athènes *(AFP, Reuter, UPI)*. – Un procureur, M. Giorgios Theophanopoulos, a été assassiné lundi soir, 1er avril, à Kallithea, dans la banlieue d'Athènes. Il a été abattu par deux hommes circulant à moto, alors qu'il ouvrait le coffre de sa voiture.

Un tract retrouvé non loin du lieu de l'assassinat revendiquait celui-ci au nom de l'organisation Lutte antiétatique, jusque-là inconnue de la police. Dans un premier temps, la police avait fait un rapprochement entre cet assassinat et celui, le 21 février dernier, de M. Monferratos, propriétaire du quotidien conservateur *Apogevmati*, revendiqué par le groupe d'extrême gauche 17-Novembre.

M. Theophanopoulos avait représenté le ministère public en 1973 dans le procès de onze étudiants et deux avocats opposants au régime des colonels, puis en 1979 dans un procès intenté à des anarchistes.

M. Dimitri Maroudas, sous-secrétaire d'Etat à la presse et à l'information, a présenté le meurtre comme *« un maillon de plus dans la chaîne des meurtres et des actes terroristes qui a fait son apparition en Grèce au cours de la décennie passée »*.

Le chef de file de l'opposition conservatrice, M. Constantin Mitsotakis, a déclaré que les criminels étaient, selon lui, liés à des organisations étrangères dont *« le projet est de menacer la stabilité politique du pays »*.



Homsy Delafosse à la tête du plus puissant réseau mondial d'agences créatives.

Aujourd'hui, une marque est souvent vendue mondialement. Pour que les sociétés puissent désormais compter sur une excellente qualité de communication partout où elles le souhaitent, Homsy Delafosse & Associés vient de prendre une initiative originale : la création d'un réseau d'agences de publicité indépendantes, ayant toutes une caractéristique commune : celle d'une spectaculaire réussite locale, liée à une créativité de très haut niveau.

Dans chaque pays, l'agence la plus performante.

A l'inverse du processus appliqué jusqu'ici qui consistait, pour créer un réseau mondial, à faire essaimer une agence-mère en de multiples entités locales de valeur souvent inégale, ce nouveau réseau rassemble les "agences championnes" de plus de 35 pays. Ce sont toutes des agences indépendantes, ayant réussi par leur seul mérite.
Parmi les principales, en voici quelques unes :

ALLY & GARGANO (USA) :
Agence de l'Année en 1982. Une des agences les plus créatives des États-Unis. Très grosse progression due à l'acquisition de budgets tels que Polaroid, Saab, Bristol Meyers et National Distillers. Son chiffre d'affaires dépassera les 200 millions de dollars cette année.

GRANDFIELD RORK COLLINS (Grande-Bretagne) :
Une des plus fortes progressions de ces dernières années. L'agence a été créée en 1979. Elle emploie aujourd'hui plus de 325 personnes pour un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs. Elle doit son succès au travail réalisé pour ses clients tels que : Commodore, Johnson & Johnson, le Times, Royal Automobile Club, Spar, Tesco, Thorn EMI, Vinos de España et W.H. Smith.

ASSOCIATI GLOBE (Italie) :
Sans doute la progression la plus forte d'Italie. L'agence double son chiffre d'affaires tous les ans, grâce à des budgets tels que Perrugina, Gérard Péregaux, Roberto de Camerino, Givenchy, Ariston, etc.

EDEM ADVERTISING (Grèce) :
La plus importante agence indépendante de Grèce. Très forte progression. Parmi ses principaux budgets, il faut citer Dunhill, Ariston, Iglo, Porsche et IBM.

SHOFIELD SHERBON BAKER (Australie) :
Une des plus importantes progressions de ce pays. Agence indépendante très créative, gérant des budgets tels que le Gouvernement australien, Reckitt & Coleman, l'Oréal et BP Australie.

Le réseau Homsy Delafosse est également présent dans les principaux pays suivants : Japon, Allemagne Fédérale, Hong Kong, Moyen Orient, Canada, Mexique, Belgique, Suisse, Autriche, Hollande, Irlande, Indonésie, Singapour, Afrique du Sud, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Corée du Sud, Pakistan, Inde, etc.

Un chiffre d'affaires supérieur à 600 millions de dollars. Une marge brute supérieure à 90 millions de dollars.

Le réseau Homsy Delafosse est le plus important de France avec une marge brute bien supérieure à celle des autres réseaux français :

Havas Conseil Marsteller	$ 78.300.000
Eurocom	$ 59.000.000
TBWA	$ 55.400.000
Intermarco Farner	$ 37.500.000
RSCG	$ 35.800.000

(Source journal Médias)

Le réseau Homsy Delafosse fonctionne à partir d'une holding basée à Londres, dont le nom est GRCI, et qui pourrait être cotée en Bourse dès 1986.

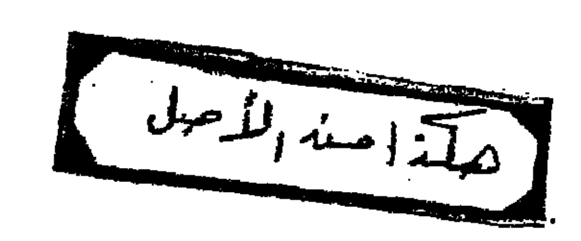
Principales étapes du Groupe Homsy Delafosse & Associés.

1978 : Homsy Delafosse & Associés, dont les principaux budgets sont : Marie Brizard, Baccarat, Jacob Delafon, "33" Export, Camel, Crédit Commercial de France, Maisons Phénix, Panach', Tuborg, Bahlsen, etc.
1982 : Executive Club de France, lieu de rencontre du monde des affaires et de la politique.
1983 : Lancement de Decider's, conseil en image institutionnelle de l'entreprise et de ses dirigeants.
1984 : Association avec le Groupe ODIC (Olivier Dassault International Communication).
1984 : Création de Paradise, agence de publicité, filiale.
1985 : Constitution du réseau Homsy Delafosse International.

Homsy Delafosse International

FONDATEUR DU RÉSEAU GRCI.

216, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris - Tél. : 544.38.67 - Télex : HOMFOS 201958 F.



ASIE

Cambodge

Phnom-Penh accepte de discuter avec la résistance si elle se dissocie des Khmers rouges

Le gouvernement de Phnom-Penh est prêt à discuter avec la coalition de la résistance cambodgienne, mais pas avec les Khmers rouges de Pol Pot, qui *« doivent être éliminés »*, a déclaré le premier ministre du Kampuchéa démocratique, M. Hun Sen, à l'hebdomadaire *Newsweek* (numéro daté du 8 avril). *« Nous n'avons qu'une condition. Si les gens veulent se joindre à nous, ils doivent abandonner Pol Pot. Nous pouvons parler avec Sihanouk : s'il abandonne Pol Pot aujourd'hui, je pourrais discuter avec lui demain. »* *« Quiconque se dissocie de Pol-Pot sera inclus dans la défense et la construction du pays »*, a-t-il ajouté.

A la frontière de la Thaïlande, l'armée vietnamienne a bombardé, lundi 1er avril, trois bases de la résistance cambodgienne (Ban-Sing, Ban-Prao et Ban-Sariya. Phnom-Penh a affirmé, le même jour, que la résistance khmère avait perdu dix mille tués et blessés dans ses rangs depuis novembre dernier.

Racket dans un camp de réfugiés

Correspondance

Khao-I-Dang. — Khao-I-Dang, c'est presqu'un village modèle : on y trouve un excellent bloc chirurgical, un hôpital administré par la Croix-Rouge internationale, une antenne de Médecins sans frontières, des ateliers en tous genres, une boutique, un marché bien fourni et, pour beaucoup de Khmers qui y vivent parfois depuis quatre ou cinq ans, l'espoir de trouver, tôt ou tard, un pays d'accueil.

Mais depuis quelques semaines Khao-I-Dang c'est aussi une ville où d'autres Cambodgiens font régner la peur et la mort. Le 10 mars en fin de soirée, des « bandits » pénètrent sans difficulté dans l'enceinte du camp. Ils viennent voler, ils n'hésitent pas à tuer. Cinq personnes sont mortes cette nuit-là. *« Nous n'avons pas fermé l'œil de toute la nuit à cause des tirs »*, affirment les réfugiés du site voisin de Bang-Poo.

Les morts et les blessés sont avant tout des Khmers. Mais aussi des « rangers » thaïlandais de la Task Force 80, cette unité spéciale, paramilitaire, qui est depuis des années chargée de la garde des camps.

Ce n'est pas le premier incident du genre, c'est simplement le plus sanglant. Khao-I-Dang, la nuit, est faiblement protégé. Une soixantaine de gardiens en armes, des barbelés qui cèdent à la première pince.

Les bandits, en théorie, ne sont pas identifiés. En fait, tout le monde est d'accord pour déclarer que ce sont d'anciens soldats du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) qui ont déserté à la suite de l'attaque vietnamienne sur la base de Rythisen (Nong-Samet), le 25 décembre dernier. Combien sont-ils ? Certains témoignages font état d'une centaine d'agresseurs, la nuit du 10 mars. *« Ils sont mieux armés que les gardiens »*, nous a dit un représentant du Haut-Commissariat aux réfugiés : *« Ils ont même des lance-roquettes B-40. »*

Le HCR a fait des démarches auprès du commandement suprême de l'armée pour obtenir une meilleure protection du site. A partir du 1er avril, une compagnie de « rangers » a été déplacée de Bang-Poo sur Khao-I-Dang ; des barbelés plus résistants vont être installés autour du camp, et deux secteurs de Khao-I-Dang ont été désignés comme lieux d'évacuation. A la moindre alerte, la population pourra y converger et sera assurée d'y trouver protection.

Les bandits rançonnent. Ils exigent au moins 300 baths par personne et ont fait circuler dans le camp une lettre écrite en khmer maladroit promettant de nouvelles razzias et dénonçant les *« nouveaux riches et les profiteurs »*. Officiellement, la population du camp se monte actuellement à vingt-sept mille personnes. Il faut y ajouter six mille ou sept mille « illégaux », des gens qui y sont entrés clandestinement, surtout après la chute de Rythisen et d'Ampil, avec l'espoir de trouver facilement un pays d'accueil. Espoir illusoire, car ils ne possèdent pas la carte de réfugié. *« Un tiers de la population ici vit sans argent et sans carte de ravitaillement »*, nous a dit un membre d'une organisation internationale.

Le camp de Rythisen avait été, avant qu'il ne soit enlevé par les forces vietnamiennes, un des hauts lieux du marché noir et de la contrebande, qui a fait la fortune de certains, Khmers, Thaïlandais et sans doute Vietnamiens.

Il faut reconnaître cependant que ce marché noir a permis à nombre de Cambodgiens de mener une existence à peu près normale dans le chaos qu'est depuis 1979 cette portion de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge où tant d'entre eux sont ballottés au gré des offensives vietnamiennes. Ces dernières semaines, une poignée de soldats perdus ajoutent encore aux problèmes de leurs compatriotes.

Le FLNLPK a du reste tenu le 21 mars à la frontière une réunion secrète sous la présidence de M. Son Sann pour aborder entre autres l'inquiétant problème de la sécurité des populations civiles, comme toujours premières victimes de la guerre.

JACQUES BEKAERT.

Inde

Sueurs froides à Bhopal

De notre correspondant

Delhi. — Le cauchemar ne finira donc jamais ? Cent vingt jours après la catastrophe qui entraîna la mort d'environ deux mille personnes, l'usine d'Union Carbide à Bhopal fait toujours peur. Et les voisins immédiats du complexe chimique ont connu lundi 1er avril un instant de terreur qu'ils ne sont pas près d'oublier. Le matin, les Bhopalites avaient découvert dans leurs journaux qu'une petite fuite de chlorine s'était produite quatre jours auparavant, le jeudi soir, et qu'une demi-douzaine de personnes, dont trois employés de l'usine, avaient été légèrement affectées. Un garde-barrière de la voie ferrée voisine, terrifié, avait abandonné son poste pendant une demi-heure après avoir ressenti une forte irritation des yeux et de la gorge.

La direction d'Union Carbide expliqua que la fuite *« dénuée de danger »* s'était produite alors que les employés transféraient précisément de la chlorine d'un réservoir souterrain à un camion-citerne. *« La fuite a été promptement neutralisée à l'aide de jets d'eau »*, ajouta-t-on. Rien de grave apparemment, mais les survivants de l'enfer ne regardent jamais vers l'usine de mort sans quelque appréhension.

Lundi matin vers 9 heures, nouvel incident. Une méchante fumée s'échappe du complexe chimique et monte vers le ciel gris. Il pleut sur Bhopal depuis une douzaine d'heures. Parmi les intouchables et les pauvres hères qui habitent les huttes de planches et de branchages autour de l'usine, c'est la panique. On avertit les voisins, la presse locale, les autorités municipales, la police, et la rumeur s'enfle. Un journaliste de Bhopal téléphone à Delhi et parle de quinze mille personnes en fuite. Est-il possible que le désastre d'avant Noël se reproduise ? Tous les stocks d'isocyanate de méthyle n'ont-ils pas été convertis en pesticides, et évacués depuis janvier ?

En fait, on saura plus tard que quelques dizaines de familles seulement ont abandonné en courant leurs misérables cabanes. Un porte-parole d'Union Carbide expliquera peu après que *la colonne de vapeur résultait* d'une simple réaction chimique, encore une fois *« sans danger »* entre l'eau de pluie et quelques litres d'acide chlorosulphonique répandus sur le sol. On apprendra ainsi que sur les 150 tonnes d'acide précédemment stockées dans l'usine, il en reste 27 tonnes. Union Carbide cherche à se débarrasser de toutes ses réserves de produits chimiques, mais les acquéreurs ne semblent pas se bousculer devant le portail de l'usine. Il resterait aussi 10 000 litres de chloroforme à saisir.

Officiellement, le complexe est fermé depuis le 4 décembre, et les autorités provinciales du Madhya-Pradesh, dont Bhopal est la capitale, écartent pour l'instant toute éventualité de reprise d'exploitation. Le gouvernement fédéral de M. Gandhi étudie pour sa part la possibilité d'une nationalisation et négocie avec la société mère américaine (détentrice de 50,9 % du capital d'Union Carbide-Inde) l'éventualité d'un règlement financier de la catastrophe à l'amiable et hors tribunal. En attendant, une chose est sûre, quatre mois après la terrible nuit du 3 décembre, Bhopal est loin d'avoir retrouvé sa sérénité.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

ACCORD DE PRINCIPE SUR LA COORDINATION DE LA RÉSISTANCE

Islamabad *(AFP-Reuter)*. — Les deux principales coalitions de la résistance afghane, représentant ses tendances fondamentaliste et modérée, sont convenues, lundi 1er avril, de *« coordonner »* leur lutte contre les forces soviétiques, a-t-il été annoncé par des porte-parole de la résistance à Peshawar (Pakistan). L'accord de principe, qui ne prévoit aucune fusion des différents partis, a été conclu par les dirigeants de ces deux coalitions, à l'exception de MM. Yunus Khalis et A.R. Sayyaf (fondamentalistes), absents de la rencontre.

D'autre part, des résistants afghans ont tué, le 28 mars, l'un de leurs anciens commandants, Juna Khan, devenu un agent de Kaboul, qui aurait eu pour mission d'empêcher l'approvisionnement des maquisards de la vallée du Panchir. Il avait rallié le gouvernement en avril 1984.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'aviation irakienne a utilisé des bombes de 250 kg dans son dernier raid sur Téhéran

Le dernier bilan officiel du bombardement de Téhéran dans la nuit du dimanche 31 mars au lundi 1er avril s'élève à vingt-deux morts et une centaine de blessés. Ce bilan pourrait toutefois être beaucoup plus lourd. Les sauveteurs continuaient, lundi, de dégager les victimes des décombres de la quarantaine d'habitations touchées en deux points des quartiers populaires du sud de la capitale.

L'aviation irakienne, qui utilisait auparavant des roquettes dotées d'un pouvoir destructif limité, emploie maintenant des bombes de 250 kg, beaucoup plus meurtrières, selon des experts militaires. Ce sont ces engins qui avaient, mercredi dans la nuit, tué trente-cinq personnes et blessé deux cents dans le quartier de Dolatabad, également au sud de la capitale.

Les raids nocturnes irakiens sur Téhéran sont désormais quotidiens depuis lundi dernier. Seule la nuit de samedi à dimanche avait été calme, sans doute en raison de la présence à Téhéran d'une mission de bons offices indienne.

Les habitants de la capitale iranienne s'attendaient au raid de lundi, après le lancement dimanche à l'aube de deux missiles sol-sol sur Bagdad, et surtout à la veille de l'anniversaire du référendum ayant approuvé la Constitution de la République islamique d'Iran. Beaucoup avaient profité de plusieurs jours chômés pour quitter la capitale et rejoindre des parents ou des amis en province.

A partir de samedi, les autorités avaient recommencé à diffuser des consignes de sécurité, recommandant notamment aux habitants de ne pas rester dans les étages supérieurs des immeubles et aux automobilistes de peindre leurs phares en bleu.

Peu après le raid, le vice-premier ministre irakien, M. Tarik Aziz, a réaffirmé de Tokyo où il a été invité par le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, que son pays était prêt à étudier et prendre en considération toute suggestion pour un règlement global du conflit mais n'accepterait pas de cessez-le-feu partiel avec l'Iran.

A Téhéran, une soixantaine de personnalités du Mouvement de libération de l'Iran de M. Bazargan et du Front national ont adressé, le 18 mars, un télégramme à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, dans lequel ils lui demandent de *« poursuivre ses efforts pour l'arrêt des bombardements des zones non militaires et pour mettre fin aux massacres des populations civiles innocentes des villes et des régions éloignées du front »* ainsi que *« pour trouver une solution juste et honorable à cette guerre destructive qui perturbe la paix et la sécurité de toute la région, et cela dans l'intérêt des populations iraniennes et irakiennes »*.

Parmi les signataires de ce texte figurent plusieurs anciens ministres du gouvernement de M. Bazargan, des membres du Front national iranien et l'ayatollah Zandjani, un religieux modéré proche du Front national.

A Ryad, le secrétaire général des Nations unies a déclaré lundi soir au cours d'une conférence de presse que ses *« consultations intensives ces derniers jours avec l'Iran n'ont pas abouti jusqu'à présent à un accord sur la portée des éventuelles discussions »* qu'il pourrait avoir à Téhéran.

M. Perez de Cuellar a précisé que le gouvernement iranien *« maintenait ses positions et souhaitait axer les entretiens sur certains aspects du problème »*. *« Je suis prêt à me rendre dans ces deux pays uniquement si je peux discuter de tous les aspects »*, a-t-il ajouté avant de conclure : *« Même si je ne vais pas cette fois dans les deux capitales, j'entends maintenir mes efforts pour tenter d'arrêter la guerre. »* — *(AFP, Reuter.)*

LES TROUBLES AU SOUDAN

Le président Reagan débloque des fonds pour venir en aide au régime du maréchal Nemeiry

Le président Reagan, recevant le lundi 1er avril le président soudanais, le maréchal Nemeiry, lui a annoncé sa décision de débloquer partiellement l'aide américaine au Soudan, qui avait été suspendue pour inciter Khartoum à prendre des mesures d'austérité économique.

Sur quelque 180 millions de dollars d'aide en suspens, 67 millions seront versés immédiatement afin de manifester le soutien de Washington aux mesures qui viennent d'être prises par le Soudan, a annoncé la Maison Blanche.

Mais, pour maintenir, semble-t-il, la pression sur Khartoum, les négociations se poursuivront sur les conditions de versement des 114 millions de dollars votés pour l'année fiscale 1985. *« Nous sommes prêts à travailler immédiatement avec le gouvernement soudanais et d'autres pays donateurs pour mettre au point un programme d'assistance viable pour 1985 »*, indique à ce sujet le communiqué de la Maison Blanche.

Outre le déblocage partiel de l'aide économique, la Maison Blanche a annoncé que 250 000 tonnes de céréales supplémentaires seraient fournies au Soudan, portant à 975 000 tonnes l'aide alimentaire apportée par les Etats-Unis.

La situation au Soudan même demeure préoccupante. La grève générale, annoncée par des syndicats et des associations professionnelles pour lundi, a été remise au mercredi 3 avril. De nombreuses arrestations ont été opérées parmi les médecins, les avocats, les universitaires de Khartoum dont beaucoup se sont abstenus de travailler depuis lundi pour protester contre les *« brutalités »* des forces de l'ordre lors des émeutes de la faim la semaine dernière.

Une contre-manifestation de soutien au régime du maréchal Nemeiry devait être organisée, ce mardi 2 avril, à Khartoum. L'un des dirigeants de l'Union socialiste soudanaise (parti unique), M. Mohamed Hosman Abou Sag, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que les manifestations de la semaine dernière ont été organisées *« par les Frères musulmans, les baasistes, les communistes, et inspirées par l'Union soviétique, l'Ethiopie, la Libye et le Yémen du Sud »*. M. Abou Sag a confirmé que des manifestations avaient eu lieu à Atbara, au nord de Khartoum, affirmant que c'était le seul mouvement enregistré en dehors de la capitale. Cependant, selon des témoins, des émeutes analogues s'étaient déroulées à Port-Soudan, sur la mer Rouge, et dans les chefs-lieux des provinces du Kordofan et de Darfour.

Les tracts appelant à un soulèvement populaire, signés par des *« officiers libres »* et par *l'« ordre de la police »* ont été qualifiés par les autorités de *« faux fabriqués par des étudiants gauchistes »*. — *(AFP, Reuter.)*

Liban

ENLEVÉ LE 24 MARS A TRIPOLI

M. Peyrolles a été libéré

Beyrouth *(AFP)*. — Le directeur du centre culturel français à Tripoli (Liban du Nord), M. Gilles Sidney Peyrolles, enlevé le 24 mars dernier, a été libéré et se trouve en *« bonne santé »*, a-t-on appris à l'ambassade de France à Beyrouth.

On ne disposait, ce mardi en fin de matinée, d'aucune indication sur les circonstances de la libération de M. Peyrolles, trente-deux ans, dont l'enlèvement avait été revendiqué le 26 mars par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Cette organisation avait posé comme condition pour sa *« libération et la sauvegarde de sa vie, la libération immédiate de notre camarade arrêté en France, Abdel Kader Saadi »*.

La nouvelle de la libération de M. Peyrolles avait été donnée d'abord par le quotidien libanais *Al Liwa*, qui avait indiqué que les services de sécurité du mouvement chiite Amal étaient parvenus à localiser son lieu de détention dans la région de Baalbek (plaine de la Bekaa) et l'avaient libéré dans la nuit de lundi à mardi à 1 heure locale (23 heures GMT).

Deux diplomates français, MM. Marcel Fontaine, consul adjoint, et Marcel Carton, attaché chargé du protocole, demeurent détenus depuis le 22 mars, alors que Mme Danièle Perez a été libérée dimanche.

Le père Kluiters assassiné

Le Père jésuite néerlandais Nicolas Kluiters, porté disparu depuis le 14 mars dernier, a été retrouvé assassiné, lundi, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Baalbek. Son corps a été retrouvé au fond d'un puits de 70 mètres de profondeur, par un berger de la région, qui a averti la police.

Un Père jésuite du couvent de Taanayel (dans la Bekaa), qui s'est rendu à Baalbek, a identifié les vêtements du Père Kluiters, dont le corps était dans un état de décomposition avancée. Le prêtre paraît avoir été tué peu de temps après son enlèvement, qui n'a été connu que le 19 mars et n'a jamais été revendiqué.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

• Mme MITTERRAND A BANGUI. — L'épouse du président de la République est arrivée, lundi 1er avril, dans la capitale centrafricaine, pour une visite d'amitié de quatre jours, à l'invitation de l'épouse du président du Centrafrique, Mme Mireille Kolingba. — *(AFP.)*

Italie

ATTENTAT CONTRE LA COMPAGNIE AÉRIENNE SYRIENNE. — Trois personnes ont été légèrement blessées le lundi 1er avril par l'explosion d'une bombe à l'entrée de l'immeuble abritant le siège des lignes aériennes syriennes, à Rome. L'attentat n'a pas été revendiqué.



politique

LA BATAILLE POUR LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

Un choix difficile entre « la médiocrité, le ridicule et l'intelligence »

Après quelques déclarations bien senties au lendemain des élections cantonales, après des propos pour le moins contradictoires, les responsables politiques aquitains qui doivent, le 15 avril, élire le président et le bureau d'un conseil régional où majorité et opposition se retrouvent à égalité de sièges (38-38) deviennent aujourd'hui moins loquaces. Peut-être parce que, comme le suggère M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures et conseiller régional, *« on ne négocie pas en lançant des petites phrases »*. Ainsi, dans chaque camp, après avoir avancé d'un pas ou reculé de deux, après avoir lancé des coups de sonde et pris ses « marques », à l'égard de l'opinion ou de son parti (les élections de 1986 approchent), on retrouve le goût du secret, des explications précautionneuses.

Pour débloquer la situation, trois solutions sont en fait envisageables, chacune d'elles pouvant s'accommoder de quelques variantes.

Première solution : le recours à la règle du doyen d'âge, prévu par la loi et qui vaut pour l'élection du président comme pour celle des membres du bureau. Après la désignation, il y a une dizaine de jours, des représentants des conseils généraux à l'assemblée régionale, ce doyen d'âge se trouve dans les rangs de la gauche et non plus dans ceux de l'opposition. M. Pierre Andrieu, maire de Porsac-et-Saint-Vivien (Dordogne), a su, avec ses quatre-vingt-quatre ans, séduire le Parti socialiste. Le président de l'assemblée d'Aquitaine serait donc socialiste, mais aussi le vice-président — comme le veut le règlement. En revanche, le bureau serait, lui, toujours compte tenu de l'application de cette règle du doyen d'âge, à majorité... de droite.

Deuxième solution : l'affrontement, avec l'espoir de détruire cet équilibre droite-gauche, au terme de ce que M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement et maire de Pau, appelle une *« chasse aux traîtres »*. L'Aquitaine a connu par le passé ces sortes de « débauchages ».

Troisième solution : l'accord, pour créer les conditions d'une *« coexistence »*, qui, jusqu'aux élections régionales de 1986, éviterait la « paralysie ».

D'ores et déjà, la majorité comme l'opposition ont refusé le recours à la règle du doyen d'âge, du moins dans son application totale. L'opposition, avec la plus grande netteté, la majorité, avec quelques nuances, ne serait-ce que parce qu'elle ne veut pas se priver d'un argument dissuasif.

Mascarade

Ce non à la gérontocratie ne signifie pas pour autant que le recours au doyen d'âge pour la seule présidence soit écarté. Dans cette situation d'*« équilibre parfait »* entre la droite et la gauche, le doyen d'âge peut être le *« meilleur des présidents »*, affirmait M. Labarrère, après la désignation de M. Andrieu. Le maire de Pau, suggérait, dans le même temps, que les *« autres postes de responsabilités »* puissent faire l'objet de *« négociations dans le seul but de la bonne marche du conseil régional »*. *« On éviterait ainsi de tomber dans la mascarade d'une Aquitaine où de trompeurs accords pourraient faire croire à une cohabitation »*, ajoutait-il.

Tout en évitant de parler trop précisément de la présidence, M. Philippe Madrelle, président sortant du conseil régional, suggère, lui, une *« composition paritaire des instances consultatives et décisionnelles »*. Il dit aussi incidemment que la présidence devrait rester à un socialiste. *« Nous n'avons pas démérité »*, explique-t-il. La gestion de l'ancienne majorité du conseil régional n'a pas été, selon lui, sanctionnée. Il faudrait donc assurer la continuité d'une telle politique, d'autant que le budget a été déjà voté...

Cette solution de la parité est aussi préconisée par M. Jacques Chaban-Delmas, député et maire RPR de Bordeaux, qui nous a expliqué que, selon ce système, il devrait être entendu, *« par contrat »*, que les décisions seraient prises à une *« majorité qualifiée »*, des deux tiers par exemple. *« Là pourrait se trouver la clef du problème »*, remarque M. Chaban-Delmas. Il s'agit alors d'organiser la coexistence, la « cohabitation », au cœur de bien des débats politiques depuis de longs mois et pas seulement en Aquitaine.

Sur cette formule, les partis en présence sont loin d'être d'accord. La droite pose des préalables : les socialistes devraient renoncer au doyen d'âge, il faut d'abord définir les objectifs pour l'Aquitaine, suggère notamment M. Jean François-Poncet, chef de file de l'UDF dans la région. A gauche, le Parti communiste, qui a quatre représentants au conseil régional, a déclaré qu'il voterait pour le candidat du PS à la présidence mais qu'il se refuserait à participer à un bureau qui ne soit pas *« homogène de gauche »*. Dans les rangs du PS, les militants girondins, par exemple, s'opposent fermement à la cohabitation. Cette rigueur peut s'expliquer par un certain besoin de faire oublier l'échec des cantonales et une collaboration avec le maire de Bordeaux que l'on a souvent reprochée aux plus notables d'entre eux.

Chacun sait pourtant qu'un accord est inéluctable. Simplement, personne ne tient à monter en première ligne, à se découvrir, à apparaître comme l'homme du refus ou du « compromis », bref à commettre une erreur qui serait préjudiciable à la tenue d'un rôle de premier plan en 1986. Il ne faut pas non plus oublier dans cette « affaire » le rôle que peuvent jouer l'Élysée et son hôte. Depuis sa résidence secondaire de Latché, dans les Landes, M. Mitterrand pourrait bien influencer les arbitrages ultimes au sein du PS. Chacun se souvient de son récent passage à la mairie de Bordeaux et de son long entretien avec M. Chaban-Delmas, qu'il connaît depuis fort longtemps et qu'il estime.

L'enjeu, rappelle-t-on malgré tout, reste l'Aquitaine. *« Il faut éviter que la région ne soit mise en sommeil pendant dix mois et que, telle la Belle au bois dormant, elle attende l'arrivée d'un hypothétique prince charmant en 1986 »*, confie M. Alain Dutoya, conseiller régional (MRG), qui, après que son nom a été évoqué pour la présidence, tient à préciser qu'il n'a *« pas fait acte de candidature »* et n'a été *« sollicité par personne »*.

Compte tenu de toutes ses subtilités, la solution semble difficile à trouver, même si, comme le remarque un député socialiste, *« le choix est entre la médiocrité, voire le ridicule, et une approche intelligente »*.

PIERRE CHERRUAU
et CHRISTINE FAUVET-MYCIA

● *M. Fossé réélu président du conseil régional de Haute-Normandie.* — M. Roger Fossé, député (RPR) de la Seine-Maritime, a été réélu, le lundi 1er avril à Rouen, président du conseil régional de Haute-Normandie, avec 26 voix contre 14 à M. Marc Massion (PS) et 6 au candidat communiste, M. Christian Cuvilliez. Deux tours de scrutin ont été nécessaires pour l'élection, 47 bulletins ayant été mis dans l'urne, au premier tour, pour 46 votants inscrits.

● *M. Barreau chargé de mission à l'Élysée.* — M. Jean-Claude Barreau, conseiller culturel à l'ambassade de France à Alger, a été nommé chargé de mission à la présidence de la République par un arrêté publié le samedi 30 mars au *Journal officiel*. M. Barreau *« travaillera particulièrement sur les améliorations concrètes de la vie des Français »*, indique-t-on à l'Élysée.

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

M. Badinter rappelle que le général de Gaulle avait instauré et défendu la proportionnelle départementale

M. Robert Badinter, ministre de la justice, a pris position très fermement, lundi 1er avril, dans le débat sur la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986. Le garde des sceaux en tient pour la proportionnelle départementale (lire notre dossier page 8) et s'appuie sur les positions prises en 1950 par le général de Gaulle en faveur de ce système.

Lundi 1er avril, il était prévu que le projet du gouvernement serait connu dans ses grandes lignes au terme du conseil des ministres du mercredi 3 avril. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, devait présenter une communication sur ce sujet à ses collègues. Pourtant, plusieurs membres de la délégation du Parti socialiste, qui ont rencontré le premier ministre lundi en fin de journée, ont eu le sentiment que la décision du gouvernement n'était pas encore prise. Le ministère de l'intérieur a continué de travailler, pendant le week-end et en début de semaine, sur différentes hypothèses. M. Laurent Fabius, qui quitte Paris jeudi pour la Corée du Sud, souhaitait, pour sa part, en terminer avant son départ.

La prise de position de M. Robert Badinter confirme cependant l'interprétation donnée par la plupart des députés socialistes aux propos que leur a tenus M. Laurent Fabius à Rennes, jeudi 28 mars (*le Monde* du 30 mars). Les députés socialistes étaient convaincus que les élections législatives de 1986 seraient organisées à la proportionnelle départementale.

M. Robert Badinter, interrogé, le lundi 1er avril, au cours de l'émission « L'heure de vérité » (Antenne 2) sur le mode de scrutin pour les élections législatives, s'est prononcé pour la représentation proportionnelle départementale. M. Badinter a justifié sa préférence en se référant à une déclaration du général de Gaulle, qui avait choisi ce mode de scrutin à la Libération.

Le 16 mars 1950, lors d'une conférence de presse, le général de Gaulle déclarait : *« Permettez-moi de dire qu'un seul système électoral a jamais été établi en France dans l'unique considération de l'intérêt général, c'est celui qui a été établi, après la Libération, par quelqu'un qui n'était candidat nulle part et qui n'avait pas de parti (...). A l'heure qu'il est, il y a deux systèmes électoraux francs, honnêtes, qui, à mon sens, peuvent être considérés. Il y a, d'abord, le système actuel, la proportionnelle dans le cadre du département ; il y a, d'autre part, le scrutin majoritaire de liste dans le même cadre (...). Indépendamment de ces deux systèmes-là, il y a toutes les sortes de trucages que les professionnels de la combinaison peuvent imaginer pour déformer plus ou moins la réponse des électeurs. On peut mélanger le système proportionnel avec le système majoritaire : c'est un trucage. On peut, aussi, appliquer le système majoritaire à certains départements et le système proportionnel à d'autres départements : c'est un autre trucage. »*

Le 14 novembre 1949, au cours d'une conférence de presse, le général de Gaulle avait déclaré que, en 1945, il n'avait pas voulu du scrutin d'arrondissement parce que celui-ci aurait favorisé les communistes. Il avait ajouté : *« Comme personne ne parlait, à l'époque, de scrutin de liste majoritaire, j'ai été au plus simple et, je le crois, au plus juste à ce moment-là, c'est-à-dire à la représentation proportionnelle dans le cadre du département. »* Il avait précisé : *« Quant au scrutin d'arrondissement, pour en terminer avec lui, nous l'avons, naguère, très longuement expérimenté. Par exemple entre les deux guerres, je ne vois pas qu'il ait, alors, donné à la politique française cette grande netteté, cette grande fermeté, cette grande continuité dont on veut l'orner aujourd'hui. »*

Une délégation du PS à Matignon

Une délégation du bureau exécutif du PS est allée exposer au premier ministre, lundi 1er avril en fin d'après-midi, la *« diversité et la réalité »* des positions des socialistes sur le mode de scrutin. Conduite par M. Lionel Jospin, premier secrétaire, cette délégation était composée de MM. Roger Fajardie (courant Mauroy), Pierre Brana (courant Rocard), Michel Charzat (CERES), Jean Poperen (courant A, numéro deux du PS).

Chacun des membres du bureau exécutif a exposé ses arguments, tandis que le premier ministre a fait une présentation didactique sur les avantages et inconvénients des modes de scrutin envisagés.

A l'issue de cette réunion, la majorité des dirigeants socialistes présents ont eu le sentiment que la décision finale n'était toujours pas prise, avantages et inconvénients de chacun des systèmes semblant encore soupesés par le pouvoir.

L'accord de gouvernement RPR-UDF devrait être signé après les fêtes de Pâques

« L'accord pour gouverner », que préparent le RPR et l'UDF dans la perspective d'une alternance en 1986, devrait être rendu public aussitôt après les fêtes de Pâques et signé à ce moment, solennellement, par les deux mouvements de l'opposition.

Un programme plus détaillé de gouvernement devrait suivre à l'automne cet accord de quelques pages. Ecartant *« l'utopie du recentrage »*, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a, lundi 1er avril, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », évoqué cet accord, symbole de la *« volonté »* commune de l'UDF et du RPR de *« gouverner la France ensemble et de gouverner sans compromission, ce qui veut dire de gouverner sans les socialistes »*.

« Nous refuserons notre confiance, a encore indiqué M. Gaudin, *à tout gouvernement de compromis qui tenterait de s'appuyer sur une autre majorité, par nature instable et incohérente, et qui n'appliquerait pas une politique conforme à nos convictions et à notre projet commun. »*

Le texte de cet accord de gouvernement fait encore, ces jours-ci, l'objet d'examens par l'UDF et le RPR. Il devait être discuté de nouveau ce mardi au cours d'une réunion informelle des deux mouvements, au Sénat. Il doit enfin être examiné par le bureau de l'UDF qui se réunit mercredi.

● *Le comité directeur du Centre national des indépendants et paysans*, réuni le 28 mars 1985, a décidé : — *« De ne participer éventuellement à un accord de gouvernement de l'opposition que si le CNIP apparaît comme une composante à part entière de l'accord, au même titre que le RPR et l'UDF, et si ce projet est compatible avec ses « cent propositions ». « Fidèle à sa position constante « pas d'ennemis à droite »*, le CNIP refuse de *« se laisser entraîner sur le terrain choisi par la stratégie socialiste qui consiste à provoquer une cassure au sein de l'opposition. »*

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani envisage de faire administrer provisoirement le territoire par Paris

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, a été reçu, le lundi 1er avril, par M. Alain Poher, président du Sénat, et par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Rien n'a filtré de ces entretiens. M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial et sénateur RPR, doit présenter son propre plan sur l'avenir du territoire le mardi 2 avril au Sénat au cours d'une conférence de presse.

Interrogé le lundi 1er avril par France-Inter, M. Pisani a indiqué que le référendum donnera le choix aux Calédoniens entre deux solutions : d'une part *« quelque chose comme l'indépendance-association qui je crois est l'expression exacte des volontés du gouvernement français — »* et d'autre part *« un statut nécessairement renouvelé puisque c'est ce statut lui-même qui a été le point de départ des tensions qui ont abouti aux désordres que l'on sait »*. Il a ajouté : *« Les partis indépendantistes (...) n'accepteront pas d'entrer dans le jeu du statut tel qu'il a été défini en 1984 »*, d'autant, a-t-il précisé, que *« l'autonomie en Nouvelle-Calédonie a renforcé la prééminence des Européens au détriment des Canaques. »*

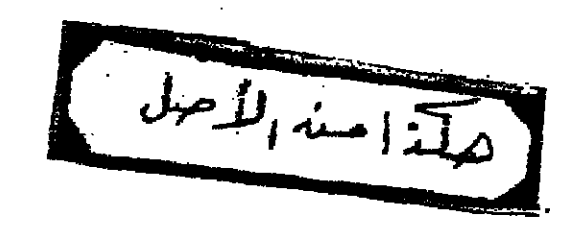
Comme au début du mois de janvier, le délégué du gouvernement a, une nouvelle fois, envisagé une période d'administration directe du territoire par des envoyés du gouvernement central : *« Je crois que dès lors que la décision aura été prise de procéder au scrutin d'autodétermination, en particulier si le LKS quitte l'assemblée territoriale, il ne sera pas possible de laisser à un gouvernement monocolore (RPCR) le soin de gérer les affaires pendant que se déroule un débat d'importance comme celui du scrutin d'autodétermination. »* Or justement le LKS, seul parti indépendantiste représenté à l'assemblée territoriale, a annoncé qu'il étudiait la possibilité de quitter l'assemblée (*le Monde* du 2 avril).

Le statut actuel du territoire ne prévoit pas une telle possibilité. Son article 107 permet au gouvernement français de dissoudre l'assemblée territoriale *« lorsque le fonctionnement des institutions territoriales se révèle impossible »*. Mais, dans ce cas, de nouvelles élections doivent être organisées dans les trois mois, et c'est le gouvernement du territoire qui *« assure l'expédition des affaires courantes »*. Une période d'administration directe par les représentants de Paris devrait donc être autorisée par un nouveau texte de loi, celui organisant le référendum, par exemple.

Du reste, on indiquait, mardi 2 avril, dans l'entourage du premier ministre, que cette possibilité évoquée par M. Pisani *« n'est qu'une hypothèse de travail »*, qui pose des problèmes *« juridiques et techniques »*. Sur place, le RPCR, majoritaire dans le gouvernement local, a réagi vivement aux propos de M. Pisani, et a fait savoir que, *« en préconisant l'administration directe du territoire* [par l'Etat], *M. Pisani veut visiblement aggraver la situation au plan de l'ordre public et de l'expression démocratique, et veut engager le gouvernement français dans une voie encore plus risquée et encore plus incertaine. »*

D'autre part, le travail a repris le lundi 1er avril à la mine de nickel de Thio, pour la première fois depuis quatre mois. Selon la direction de la société Le Nickel, 70 des 87 employés mélanésiens étaient à leur poste de travail dans la matinée.

● PRÉCISION. — A propos du conflit au conseil municipal de Sarcelles (*le Monde* du 2 avril), M. Guy Gabison nous demande de préciser qu'il n'était pas adjoint au maire mais conseiller délégué au logement. Sa délégation ne lui a pas été retirée, dit-il, mais il l'a rendue, *« par solidarité »* avec M. Nahum, adjoint auquel le maire de Sarcelles a retiré sa délégation.



dossier

LE POINT SUR...

Les modes de scrutin

LE gouvernement devait en principe faire connaître, mercredi 3 avril, à l'issue du conseil des ministres, les grandes lignes du projet de réforme de la loi électorale pour le scrutin législatif de 1986. Cette réforme dominera l'avant-dernière session de la législature qui s'est ouverte ce mardi 2 avril, l'opposition ayant annoncé qu'elle mènerait une bataille parlementaire de longue haleine. De son côté, le premier ministre a reçu, lundi, une délégation du bureau exécutif du PS venue lui rendre compte de la « diversité » des positions des socialistes sur une réforme qui, pourtant, figurait en bonne place parmi les engagements souscrits par le candidat Mitterrand en 1981.

Le président de la République avait souhaité, au début de l'année, *« instiller »* la représentation proportionnelle. Resté fidèle au mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours qu'il prônait sous la IVe République alors que celle-ci vivait sous l'empire de la proportionnelle, M. Mitterrand a toujours manifesté sa préférence pour un système mixte préservant la circonscription et une logique majoritaire, voire pour un système analogue à celui qui est en vigueur en Allemagne fédérale.

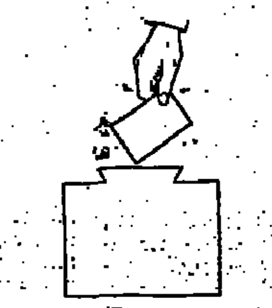
Il faudra l'effrondement électoral du PCF, la condamnation par ce même parti d'un *« quart de siècle »* d'union de la gauche à l'occasion de son vingt-cinquième congrès, le recul global de la gauche et la poussée du Front national pour qu'un groupe de travail soit constitué à l'Elysée afin de mettre en chantier un tel changement et d'étudier les conséquences d'une logique proportionnaliste.

Cependant nombre de dirigeants socialistes, et non des moindres (MM. Rocard, Chevènement et Poperen), et une majorité de députés répugnent à abandonner le système majoritaire. Preuve s'il en était besoin que les circonstances dictent largement les attitudes en matière électorale. En ce domaine deux précautions doivent être prises, que commandent deux constats : un changement de mode de scrutin ne modifie pas nécessairement les comportements électoraux dans le sens que souhaitent ses promoteurs ; il ne saurait à lui seul rendre majoritaire une famille politique minoritaire.

Le général de Gaulle, lorsqu'il se rallia au scrutin uninominal à deux tours – alors qu'il avait fait l'éloge de la proportionnelle départementale en 1946, – le fit pour éviter d'être dépendant d'un parti politique. Or c'est la logique bipolaire qui, grâce à ce mode de scrutin, s'est imposée au fil des ans au point de se diffuser dans le tissu national. Cette logique fit de l'homme qui se voulait *« au-dessus des partis »* le chef d'une majorité.

Aujourd'hui, M. Mitterrand revient à la proportionnelle dans le but de rompre avec cette bipolarisation qui lui paraît avoir fait long feu. Mais le système majoritaire a structuré les comportements électoraux sur une longue période et ces derniers ne peuvent changer sous l'influence d'un nouveau mode de scrutin qu'avec un certain temps de retard. La question centrale posée au pouvoir par une telle modification – si elle voit le jour – est de savoir si les acteurs politiques accepteront de se conformer à la nouvelle donne qu'elle représente et si le PS atteindra le seuil nécessaire pour garder ses chances d'être l'axe d'une future coalition gouvernementale.

Si, comme il est probable, le gouvernement adopte une proportionnelle départementale – à laquelle il s'est rallié par élimination successive



des autres hypothèses, – l'opposition usera sans doute de deux arguments : d'abord celui d'un retour à la IVe République et au « régime des partis » tant décrié. Elle pourra le faire d'autant plus aisément que la proportionnelle départementale fut précisément instaurée en 1946 avant d'être modifiée par la loi sur les « apparentements » en 1951 et abandonnée en 1958.

Le second argument est que tous les Français se verront ainsi privés du pouvoir de choisir sinon leurs gouvernants, du moins la coalition gouvernementale. Cet argument est évidemment le plus puissant, à condition que les coalitions, que le scrutin majoritaire maintenu mettrait inévitablement en présence, correspondent encore aux vœux des électeurs.

Entre l'équité et l'efficacité

LA proportionnelle répond à un souci d'équité. Le scrutin majoritaire assure l'efficacité. Comme toutes les idées reçues, ces deux assertions contiennent chacune une part de vérité, mais à force d'être renouvelées, elles font oublier ce qu'elles comportent aussi d'inexactitude. L'équité ? Mais pour qui ? L'efficacité ? Mais à quel prix ?

Depuis 1958, les électeurs sont appelés à désigner leurs députés selon un mode de scrutin majoritaire. Nous en présentons le mécanisme ci-dessous, ainsi que les mécanismes reposant sur la proportionnelle.

● **SCRUTIN MAJORITAIRE** : est élu dans chaque circonscription (le découpage en circonscriptions à partir de critères démographiques date de 1958), au premier tour, le candidat qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix + une) et un nombre de voix au moins égal à celui du quart des inscrits.

Si aucun candidat ne remplit ces deux conditions, il est procédé à un second tour, au terme duquel est déclaré élu le candidat qui recueille le plus grand nombre de voix (majorité relative). Pour pouvoir se maintenir au second tour, le candidat doit avoir recueilli un nombre de voix au moins égal à 12,5 % des inscrits (ce seuil, fixé par la loi du 19 juillet 1976, était de 5 % en 1958 puis avait été porté à 10 % par la loi du 29 décembre 1966).

Les partisans de ce mode de scrutin lui attribuent plusieurs mérites : il favorise l'émergence d'une majorité à l'Assemblée nationale, censée apporter son soutien à un gouvernement dont le premier ministre est désigné par le président de la République. Il est simple à comprendre pour l'électeur. Il donne à l'élu un « enracinement local » et ne privilégie pas inconsidérément les états-majors des partis politiques.

● **SCRUTIN PROPORTIONNEL** : le principe du système proportionnel repose sur l'adéquation entre les voix recueillies par une liste et le nombre d'élus qu'ainsi elle obtient. La proportionnelle est dite « intégrale » si le scrutin est organisé à l'échelle nationale, « approchée » s'il l'est au niveau régional ou départemental.

A ces variantes s'ajoutent celles relatives à l'attribution des sièges : à la plus forte moyenne ou au plus fort reste (ce dernier favorise les petites listes).

Exemple de proportionnelle au niveau départemental : soit un département élisant 5 députés dans lequel 4 listes totalisent 380 000 suffrages exprimés. La liste A recueille 164 000 suffrages ; B, 108 000 ; C, 64 000 ; et D, 44 000. La liste A obtient 3 sièges avec le système de la plus forte moyenne, 2 avec celui du plus fort reste ; les listes B et C, chacune 1 siège quel que soit le système ; la liste D, 1 siège avec la répartition au plus fort reste mais aucun avec celui de la plus forte moyenne.

Ce système peut se doubler de l'instauration d'un seuil, en deçà duquel les listes ne participent pas à la répartition des sièges, cela pour éviter un trop grand « émiettement » de la représentation.

Ceux qui préconisent la proportionnelle mettent en avant le fait qu'elle est appliquée dans la quasi-totalité des démocraties européennes (à l'exception de la France et de la Grande-Bretagne) sans que, pour autant, leur gouvernement soit empêché d'agir. Ils défendent aussi la thèse selon laquelle l'élu s'y retrouve moins prisonnier de son implantation locale.

Dès lors que le scrutin n'est pas uninominal, mais par liste, une meilleure représentation de la population, tant socioprofessionnelle que par âge ou par sexe, est possible. Enfin ils observent que le retour à la proportionnelle évite un redécoupage des circonscriptions qui, datant de 1958, n'est plus adapté aux réalités démographiques.

Conçu généralement à un tour, le système proportionnel peut être corrigé par un deuxième tour. Si par exemple aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé entre les listes telles qu'elles se sont présentées au premier tour ou fusionnées.

Cette technique avait été retenue pour la réforme de la loi électorale municipale appliquée dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants en mars 1983.

Le système d'une proportionnelle à deux tours permet la constitution d'alliances au second tour.

● **SCRUTIN MIXTE** : l'éventail des systèmes mixtes est très large puisqu'il s'agit de combiner l'un et l'autre modes de scrutin. La proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing, inspirée du mode de désignation des sénateurs, consiste à maintenir le scrutin d'arrondissement dans les départements dont la population est inférieure à un million d'habitants. Dans ceux dont la population est supérieure, l'élection se ferait à la proportionnelle.

Pour l'ancien président de la République, un tel système permettrait notamment de ne pas augmenter le nombre des députés, maintiendrait le caractère local de l'élection et, surtout, rendrait possible la « représentation du pluralisme politique ».

Le système en vigueur en République fédérale d'Allemagne pour l'élection du Bundestag allie les deux modes de scrutin : une moitié des sièges est attribuée au scrutin majoritaire uninominal à un tour, dans le cadre de circonscriptions ; l'autre moitié l'est au scrutin de liste, dans le cadre des Länder.

Chaque électeur vote deux fois : en faveur d'un candidat et en faveur d'une liste.

Dossier établi par
ANNE CHAUSSEBOURG
et JEAN-MARIE COLOMBANI

Les dix élections législatives depuis 1946

Nous publions ci-dessous les résultats des élections législatives (par grandes familles politiques) depuis 1946.

Les trois scrutins de la IVe République ont été organisés selon la méthode proportionnelle départementale. Les sept de la Ve République, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par circonscription. A quelques exceptions près, la proportionnelle traduit assez fidèlement le nombre de voix recueillies par le nombre de sièges obtenus. En revanche, le système majoritaire amplifie les scores des partis les plus forts au sein de chaque coalition.

IVe RÉPUBLIQUE = SCRUTIN PROPORTIONNEL

Dates des scrutins et familles politiques	% des voix au premier tour par rapport aux suff. exprimés	Nombre de sièges obtenus	% des sièges	Nom du chef du gouvernement après le scrutin
10 NOVEMBRE 1946				**LÉON BLUM** La loi électorale prévoit la répartition des sièges au scrutin proportionnel par département, et « à la plus forte moyenne ». L'électeur – sous certaines conditions – pouvait modifier l'ordre des candidats. Cette faculté du « vote préférentiel » a été peu utilisée.
PCF	28,58	166	30,51	
SFIO	17,87	90	16,54	
Rad. et un. gaull.	14,02	60	11,02	
MRP	26,34	158	29,04	
Div. d. et ind.	12,83	70	12,86	
17 JUIN 1951				**RENÉ PLEVEN** La loi électorale établit le scrutin départemental de liste. La règle majoritaire joue au profit de la liste ou du groupe de listes « apparentées », recueillant la majorité absolue. Si la majorité absolue n'est pas atteinte, l'attribution des sièges se fait à la proportionnelle. Les électeurs ont la faculté de panacher et d'user du vote préférentiel.
PCF	25,88	97	17,83	
SFIO	14,47	94	17,27	
Div. rad.	9,95	77	14,15	
MRP	12,47	82	15,07	
RPF	21,75	107	19,66	
Div. d. et ind.	14,00	87	15,99	
2 JANVIER 1956				**GUY MOLLET** La loi électorale appliquée reste celle de 1951, bien que condamnée par une grande partie de l'opinion publique et de la classe politique. Le poids du PCF et le succès du « poujadisme » caractérisent le renforcement des « extrêmes ». La question reste la constitution après le scrutin d'une majorité de gouvernement.
PCF	25,59	139	25,55	
SFIO	14,92	87	15,99	
Div. rad. et div. g.	15,60	80	14,70	
MRP	11,13	71	13,05	
Div. d. et mod.	16,19	99	18,19	
RPF	4,45	16	2,94	
UFF (M. Poujade)	11,50	52	9,55	

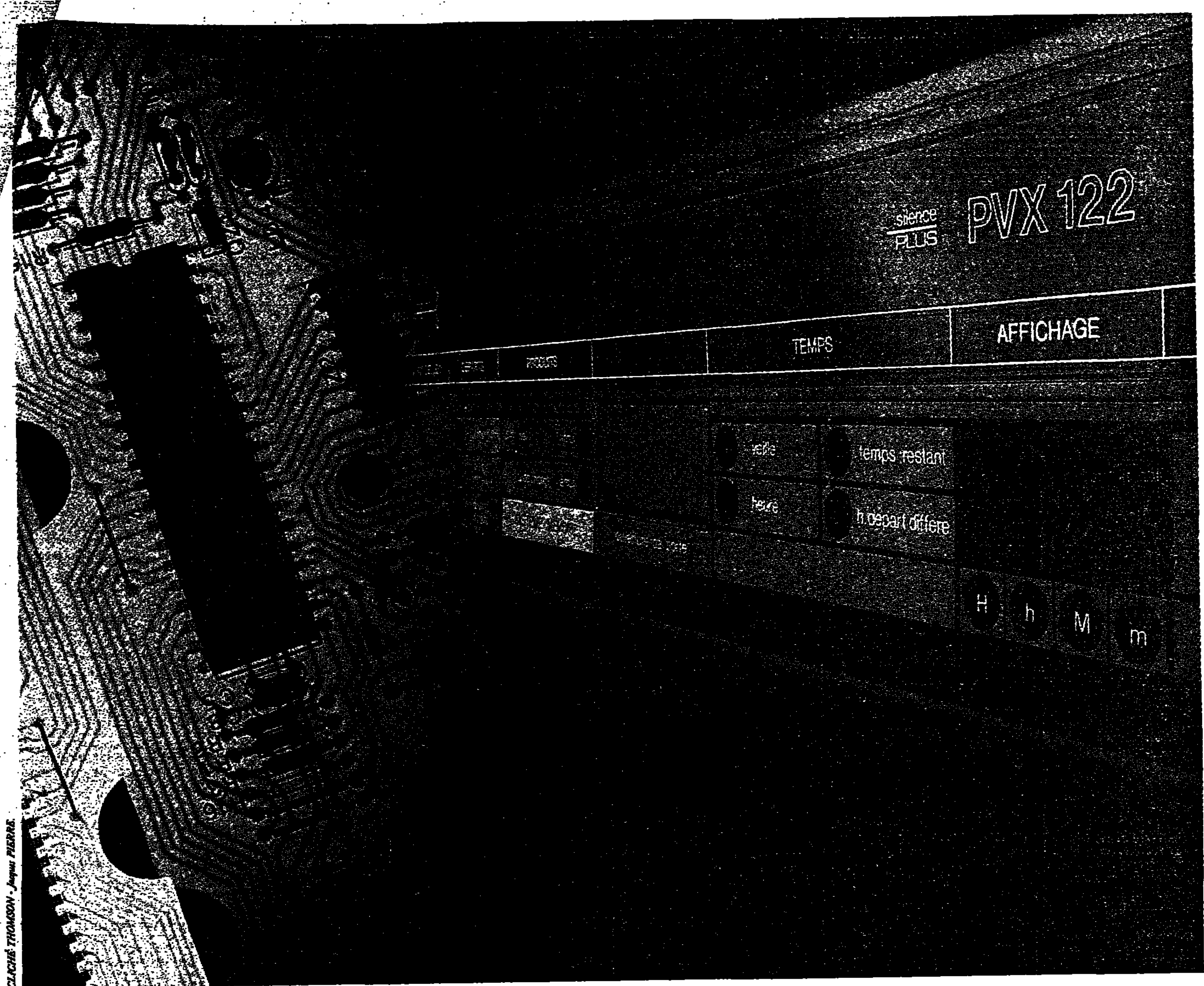
Ve RÉPUBLIQUE = SCRUTIN MAJORITAIRE

Dates des scrutins et familles politiques	% des voix au premier tour par rapport aux suff. exprimés	Nombre de sièges obtenus	% des sièges	Nom du chef du gouvernement après le scrutin
23 ET 30 NOV. 1958				**MICHEL DEBRÉ** Le nouveau mode de scrutin (uninominal majoritaire à deux tours par circonscription) accentue au deuxième tour la percée réalisée au premier par l'UNR. A la défaite du PCF, s'ajoutent celles des socialistes, des radicaux et du MRP. M. Michel Debré est nommé premier ministre en janvier 1959.
PCF (opp.)	18,94	10	2,15	
SFIO et div. g. (opp.)	17,15	42	9,03	
Rad. et cent. g. (maj.)	11,45	35	7,52	
MRP (maj.)	11,60	57	12,25	
UNR (maj.)	17,58	189	40,64	
Div. d. et mod. (maj.)	23,24	132	23,38	
18 ET 25 NOV. 1962				**GEORGES POMPIDOU** Après que le gouvernement eut été, pour la première fois depuis 1958, renversé, le général de Gaulle dissout l'Assemblée nationale. Le succès gaulliste s'est accompagné d'un laminage du MRP et des indépendants.
PCF (opp.)	21,83	41	8,81	
SFIO (opp.)	12,53	64 (+ 2)	13,76	
Rad. et cent. g.	7,79	38 (+ 1)	8,17	
MRP	9,08	51 (+ 4)	10,96	
UNR-UDT (maj.)	31,93	229 (+ 4)	49,24	
Ind. (maj.)	13,60	33 (+ 2)	7,09	
5 ET 12 MARS 1967				**GEORGES POMPIDOU** Gaullistes et giscardiens, qui se présentaient sous la même étiquette, franchissaient de peu la barre de la majorité absolue des sièges.
PCF (opp.)	22,50	72 (+ 1)	15,31	
FGDS (opp.)	18,95	121	25,74	
Cent.	12,63	40 (+ 1)	8,51	
Ve Rép. (maj.)	37,73	190 UDF V^e (+ 10)	40,42	
		40 RI (+ 2)	8,51	
23 ET 30 JUIN 1968				**MAURICE COUVE DE MURVILLE** Après la crise de mai, la dissolution décidée par le général de Gaulle permet à l'UDR (qui remplace UNR comme sigle électoral de l'UD V^e), sous le label de laquelle sont candidats les RI, d'obtenir la majorité absolue des sièges.
PCF (opp.)	20,02	33 (+ 1)	7,02	
FGDS (opp.)	16,52	57	12,12	
Cent.	10,33	31 (+ 2)	6,59	
UDR (maj.)	43,65	282 UDR (+ 11)	60	
		60 RI (+ 1)	12,76	
4 et 11 MARS 1973				**PIERRE MESSMER** Le PS apparaît comme le grand bénéficiaire de la stratégie d'union de la gauche. Les centristes d'opposition rejoindront la majorité à l'élection présidentielle de 1974.
PCF (opp.)	21,40	73	15,43	
PS et MRG (opp.)	22,00	102	21,56	
Réform.	12,54	32 (+ 2)	6,76	
Cent. maj. (maj.)	3,72	28 (+ 2)	5,91	
RI (maj.)	6,97	54 (+ 1)	11,41	
UDR (maj.)	23,93	173 (+ 10)	36,57	
12 et 19 MARS 1978				**RAYMOND BARRE** Premières et uniques législatives du septennat de M. Giscard d'Estaing, qui confirment l'obligation pour les deux blocs de se ressouder au deuxième tour, malgré leurs dissensions.
PCF (opp.)	20,61	86	18,14	
PS et MRG (opp.)	24,98	112 (+ 3)	23,62	
UDF (maj.)	18,91	119 (+ 4)	25,10	
RPR (maj.)	22,43	145 (+ 9)	30,59	
14 et 21 JUIN 1981				**PIERRE MAUROY** Après la dissolution, décidée par M. Mitterrand, élu le 10 mai, président de la République, le PS détient plus de la majorité absolue des sièges.
PCF (maj.)	16,12	43 (+ 1)	9,07	
PS et MRG (maj.)	37,77	279 (+ 6)	58,86	
UDF (opp.)	19,25	60 (+ 2)	12,65	
RPR (opp.)	20,84	83 (+ 5)	17,51	

Pour les scrutins de 1946, 1951, 1956 et 1958, les résultats concernent la métropole. Pour ceux de 1962, 1967, 1968, 1973, 1978 et 1981, les pourcentages en voix et en sièges concernant la métropole, dans la colonne « nombre de sièges » figurent entre parenthèses les sièges d'outre-mer dont il n'est pas tenu compte dans la colonne « % des sièges ». Il n'est pas tenu compte des « non-inscrits » dans la colonne des sièges.

Les voix de l'extrême gauche, de l'extrême droite et des « divers » ne sont pas retenues dans la colonne des pourcentages par rapport aux suffrages exprimés.

PVX-122: la stratégie de la puce.



CLICHÉ THOMSON - Jacques PIERRE

Décider. *La qualité de la vie, ça tient souvent à peu de chose, à un minuscule composant par exemple que nous appelons familièrement "la puce".*

En ce qui concerne l'électroménager, sans elle, jamais l'électronique n'aurait quitté le monde de l'entreprise pour entrer dans les foyers.

Dès 1979, THOMSON a pris une décision capitale : s'orienter vers le tout électronique en matière de lave-vaisselle.

A terme, ce pari sur l'avenir doit présenter trois avantages majeurs pour le consommateur : plus de souplesse, plus de fiabilité et plus d'économie. En un mot, plus de liberté.

Investir. *Lorsque l'on domine un marché dont on réalise plus de 40% des ventes, il faut un certain courage pour remettre en cause la conception technologique même de ses gammes de produits.*

C'est pourtant ce qu'a fait THOMSON en s'engageant le premier, pour l'électroménager, dans la bataille du tout électronique. Dans cette compétition, THOMSON a beaucoup investi en hommes et en matériel et tout prouve que la puce deviendra bientôt parfaitement familière à chacun.

En investissant aujourd'hui, c'est notre futur que prépare THOMSON, et il s'annonce plutôt bien.

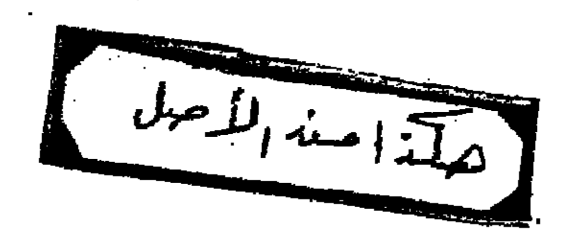
Réussir. *Avec l'apport de l'électronique, THOMSON détient le record du monde de vitesse toute catégorie : faire la vaisselle en moins de 20 minutes est devenu une réalité.*

Avec sa nouvelle génération de lave-vaisselle, THOMSON développe l'électronique utile. Grâce à la puce PVX 122, même un enfant de 10 ans pourra dialoguer avec la machine et créer son propre programme.

Pour THOMSON, l'électronique doit simplifier la vie, pas la compliquer. C'est ça la stratégie de la puce.



Pour nous, l'avenir a un sens.



société

A MIRAMAS

La police est accusée d'avoir cherché à « banaliser un crime raciste »

Quarante-huit heures après le crime dont a été victime, à Miramas (Bouches-du-Rhône), un jeune Algérien, Noureddine Hassan Daouadji, dix-huit ans, un mandat d'arrêt a été lancé, lundi 1er avril, contre le meurtrier présumé, un charpentier de vingt-six ans, de nationalité espagnole, Juan Forte Hernandez, domicilié à Miramas.

M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Aix-en-Provence, a en outre, inculpé de complicité d'assassinat Jean-Pierre Cusumano, vingt-cinq ans, boucher, qui conduisait la voiture d'où Juan Forte Hernandez avait tiré sur sa victime. Les autorités judiciaires n'ont pas révélé, par mesure de prudence, le lieu où celui-ci a été écroué.

Une intense émotion continuait de régner lundi au sein de la communauté maghrébine de Miramas, où près de trois mille personnes ont participé à une manifestation de protestation dans les rues de la ville. De son côté, SOS-Racisme a, d'une part, accusé la police de « *désinformation* », en lui reprochant d'avoir cherché à « *banaliser un crime raciste* », qu'elle a présenté comme une rixe entre joueurs de cartes qui aurait mal tourné. D'autre part, au cours d'une conférence de presse à Paris, lundi 1er avril, l'organisation antiraciste a appelé « *le peuple de France* » à une journée de recueillement le samedi 6 avril, à Miramas, invitant les antiracistes à envoyer, ce samedi, un télégramme à son siège, 19, rue Martel (10e), portant cette unique phrase : « *Arrêtez le délire, vive la vie !* »

De notre correspondant régional

Marseille. — Que s'est-il passé exactement à Miramas dans la soirée du 30 mars ? En l'absence d'une relation officielle des événements, les témoignages recueillis sur place se révèlent contradictoires. Selon SOS-Racisme, dont une délégation a mené sa propre enquête dans la ville, ni la victime ni son meurtrier présumé n'étaient directement impliqués dans l'altercation qui avait opposé, à l'origine, un jeune Maghrébin, Abderrahmane Alssaoui, vingt ans, au patron du bar O Mistral, M. Gérard Delpino (1). Noureddine Hassan Daouadji, aurait, cependant, tenté de s'interposer entre les protagonistes de la bagarre qui avait continué à l'extérieur du café. Juan Forte Hernandez aurait alors voulu jouer les justiciers en prenant l'initiative d'une expédition punitive dans la ZAC de la Rousse, un quartier neuf de trois mille logements au nord-est de la ville où il est lui-même domicilié.

Le meurtrier présumé était, quoi qu'il en soit, connu à Miramas pour son comportement ouvertement raciste. Le 10 janvier 1982, une dispute l'aurait notamment opposé à un consommateur algérien dans un établissement de la ville, le Bar des amis, fréquenté par la communauté maghrébine. Il serait revenu, peu après, armé d'un fusil et aurait fait feu en direction de son adversaire. « *J'étais présent,* dit Rachid, un jeune animateur social. *J'ai dévié le canon du fusil, mais le coup est parti, et mon ami a été atteint par plusieurs plombs au cuir chevelu et à la paupière.* » La victime, qui a porté plainte, confirme les faits, tout en refusant, par crainte des représailles, de dévoiler son identité. Peu avant, Juan Forte Hernandez aurait provoqué une bagarre dans un autre établissement, le Bar américain, au centre de Miramas, et, de la même manière, aurait tenté de se venger. « *Il est arrivé dans sa voiture,* raconte Rachid, *avec son père et sa mère. Mais nous avons pu le désarmer à temps.* » Selon d'autres témoignages, il aurait enfin tiré plusieurs coups de feu, il y a quelques mois, sur des baraquements habités par des travailleurs immigrés, à proximité du cimetière de Miramas. « *Le meurtre de Noureddine,* a affirmé, au cours d'une conférence de presse, l'un des responsables nationaux de SOS-Racisme, M. Julien Dray, *est bien malheureusement un pur et simple crime raciste.* »

Campagnes de haine

De son côté, M. Habib Belfaket, responsable de l'Amicale des Algériens en Europe pour le secteur de l'étang de Berre, a également mis en cause la police, qui aurait, selon lui, fourni des informations tendancieuses à la presse. Le racisme à Miramas ? Dans cette petite ville de vingt-deux mille habitants située au nord de l'étang de Berre et surtout connue pour son importante gare de triage, la communauté maghrébine, qui représente environ 15 % de la population, vivait apparemment jusqu'ici sans histoires. « *Nous avons une tradition démocratique,* affirme le maire communiste, M. Georges Thorand, *mais les campagnes de haine de ces derniers mois ont modifié le climat. Des idées pernicieuses ont été répandues...* »

La manifestation organisée lundi en fin d'après-midi en présence des parents de Noureddine et du consul général d'Algérie à Marseille, M. Salah Boulaghlem, a révélé une très grande nervosité au sein de la communauté maghrébine de Miramas. Sur les lieux mêmes du crime, des cris de colère sont partis de la foule : « *On en a marre ! Justice ! Justice !* » M. Boulaghlem a lancé, pour sa part, un appel à « *tous les démocrates français pour que cet état de choses cesse le plus rapidement possible* ». « *Nous attendons surtout,* a-t-il déclaré, *que la justice française s'exerce dans toute sa rigueur, sans aucune considération d'aucune sorte.* »

GUY PORTE.

(1) L'établissement a fait l'objet, lundi, d'un arrêté de fermeture pris par le préfet des Bouches-du-Rhône, M. Pierre Somveille, pour des raisons d'ordre public.

A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

M. Badinter : « L'âme d'un pays »

« *Un Maghrébin tué ici, un autre là, ces violences, et puis une multitude d'incidents quotidiens : je vois ce que les parquets me signalent, le racisme ordinaire et puis le racisme de violence. Je crains qu'ils ne soient en train de monter dans le pays.* » C'est sur ce constat que M. Badinter, garde des sceaux, a abordé la question du racisme lors de l'émission « L'Heure de vérité », lundi 1er avril.

« *A part les causes économiques, il y a autre chose,* a-t-il ajouté. (...) *Je crois que pendant des décennies on a vécu sur l'interdit absolu qui résultait de la guerre. Le racisme, c'était le nazisme, c'était huit millions de juifs qu'on a envoyés à Auschwitz parce qu'ils étaient juifs. Donc, il y avait une liaison dans l'inconscient de tous les Européens, des Français aussi, entre racisme et nazisme, qui faisait que ce n'était pas possible. C'était barré.* (...) *Il y avait cette barrière formidable, puis le temps a passé. De nouvelles générations sont venues...* »

A cette levée des interdits s'ajoute, selon le ministre de la justice, ce qui s'est dit « *dans tant de meetings, dans tant de discours* ». « *Quand on se réunit, qu'on est très nombreux, qu'éclate le mépris pour celui qui est l'autre, l'Arabe, le « bougnoul », ce que vous voudrez, qu'il y a des rires complices, la censure saute et le racisme apparaît.* » « *A ce moment-là tout devient possible* », ajoute M. Badinter, s'interrogeant sur les discours tenus dans les meetings du Front national « *qui font lever dans les cœurs humains les passions qu'on évoquait, la xénophobie et son frère jumeau, le racisme quotidien* ».

« *Le racisme, ça touche l'âme d'un pays* », a conclu M. Badinter, qui ajoute : « *Le fondement de la démocratie (...) se résume dans une simple proposition : le respect de l'autre. La première des libertés est la liberté de l'autre. Et j'ajoute, la première obligation, c'est de respecter la dignité de l'autre. Alors, se dire démocrate, s'affirmer républicain, et en même temps faire appel à des passions qui contredisent le fondement même de la République et de la démocratie, ça me paraît singulièrement contradictoire !* » Une lueur d'espoir cependant, cette « *prise de conscience au niveau de la jeune génération* » que manifeste la campagne « *touche pas à mon pote* ».

M. Gaston Defferre : « consensus national »

« *Après l'assassinat à Menton d'un jeune Marocain, après l'attentat antisémite commis à Paris, après le crime de Miramas, après toutes les campagnes racistes, on peut se poser beaucoup de questions et on a le devoir d'être inquiet* », a déclaré lundi 1er avril, à Marseille, M. Gaston Defferre, ministre du plan et de l'aménagement du territoire. « *La lutte contre le racisme,* a-t-il ajouté, *est un sujet sur lequel un consensus national pourrait être réalisé. C'est l'intérêt général qui le commande. C'est l'intérêt et la dignité de notre pays qui nous dictent notre conduite. Je constate malheureusement que ce sont ceux qui ont été les plus violents dans leurs propos qui se dérobent à leurs responsabilités quand des incidents arrivent.* »

M. GAUDIN (UDF) RÉCLAME UNE NOUVELLE FOIS UN DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR L'IMMIGRATION

« *Au lieu de parler du Front national et de M. Le Pen, il vaudrait mieux parler des problèmes qui expliquent la percée de M. Le Pen. Parlons un peu moins de M. Le Pen et un peu plus du problème de l'immigration* », a estimé lundi 1er avril M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui était l'invité de l'émission de France-Inter « Face au public ».

« *Dernièrement,* a ensuite rappelé M. Gaudin, *répondant pour la première fois au quart d'heure de M. Fabius,* (...) *je lui ai demandé de prévoir trois rendez-vous supplémentaires, trois débats à l'Assemblée nationale : un débat sur l'immigration parce que je suis convaincu que, sur ce problème grave, il peut et il doit y avoir dans notre pays un consensus, que nous pouvons tous, de la droite à la gauche, être d'accord sur ce problème à condition que l'on veuille bien le prendre à bras-le-corps, à condition que l'on confronte les thèses des uns et des autres et que l'on apporte ensemble un certain nombre de solutions.*

» *J'ai demandé trois débats : un débat sur l'immigration, un débat sur les véritables chiffres du chômage et un troisième débat sur l'endettement de notre pays. Je viens d'envoyer une lettre à M. Fabius pour lui demander cela.* »

● *Le complice de l'assassin de Menton aurait détourné des fonds.* — L'un des auteurs de l'assassinat du jeune Marocain Aziz Madak, le 21 mars à Menton, Yves Podolsky, vingt-sept ans, employé au bureau d'aide sociale de la ville, a détourné 430 000 F dans le service des cantines municipales où il travaillait. Régisseur des cantines scolaires depuis deux ans, Yves Podolsky aurait utilisé de faux bordereaux. Ses malversations ont été découvertes à la suite de son arrestation.

INDIGNATION ET PRÉOCCUPATION A ALGER

Alger (*AFP, AP, Reuter*). — M. François Scheer, ambassadeur de France en Algérie, a été convoqué, lundi 1er avril, au ministère des affaires étrangères, où le ministre, M. Taleb Ahmed Ibrahimi, lui a exprimé « *l'indignation et la préoccupation du gouvernement algérien face à la multiplication des actes criminels perpétrés, en France, contre la communauté algérienne* ».

M. Ibrahimi a exigé que « *des mesures sérieuses soient prises pour assurer la sécurité, la dignité et le respect des travailleurs algériens en France* ».

D'autre part, le quotidien algérien, *El Moudjahid,* qui était resté discret sur les agressions commises en France contre des Maghrébins, a reproché, le même jour, aux milieux politiques français de pratiquer une « *indignation sélective* » et de se montrer plus sensibles aux crimes frappant la communauté juive qu'à ceux dont la communauté maghrébine est la cible.

Les organisateurs du Festival du cinéma juif : « Nous refusons le chantage »

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert une information contre X..., notamment pour « *tentatives d'assassinats* » après l'attentat du 29 mars contre le quatrième Festival international du cinéma juif. Le dossier a été confié à M. Gilles Rivière, juge d'instruction.

Les organisateurs du Festival ont décidé de projeter, mercredi à 18 heures, à la Cinémathèque, avec la collaboration du ministère de la culture, un film de Joseph Losey combattant le racisme, *le Garçon aux cheveux verts.* La projection sera suivie d'un débat avec les différents associations et mouvements antiracistes.

Dans un communiqué publié le 1er avril, les organisateurs du Festival précisent qu'ils ont « *conçu toutes leurs manifestations dans des lieux publics ouverts à tous afin d'éviter la « ghettoïsation » dangereuse d'une culture qui est par vocation universelle* ». Le Festival, ajoutent-ils, « *est ouvert depuis toujours aux autres cultures (Arméniens, Gitans, Palestiniens). Cette année, il s'engageait à traiter, à travers les grands procès, du droit des hommes et du juif en particulier. Sa remise en cause par des méthodes barbares et criminelles est inacceptable* ».

Estimant que le but de tels attentats « *est de renfermer les diverses communautés sur elles-mêmes en créant un état de panique et de psychose* », les organisateurs concluent : « *Nous avons refusé de nous plier à ce chantage. Nous continuons à poursuivre notre action, qui vise à rapprocher les hommes et les cultures.* »

● *M. Mitterrand au congrès de la Ligue des droits de l'homme.* — Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, a été reçu, mardi matin 2 avril, par M. François Mitterrand. En quittant l'Elysée, il a précisé que le président de la République prononcera, le 20 avril, devant le congrès de la Ligue « *un grand discours* » et qu'il pourrait y aborder les problèmes de la recrudescence du racisme.

Une morale du droit

M. Robert Badinter ou le pari de l'intelligence. Durant « L'heure de vérité », lundi 1er avril, le garde des sceaux fut tel qu'en lui-même, c'est-à-dire à l'inverse du portrait que dressent de lui ses détracteurs. Ni dédaigneux, ni condescendant, ni hautain. Tout au contraire, ne s'exaspérant d'aucune question, répondant avec application, soucieux d'expliquer, d'expliquer toujours, quitte à être par trop didactique, convaincu que, en ces temps où de troubles passions remontent, la raison peut encore parler à l'esprit.

Les téléspectateurs ont donc découvert un homme profondément identifié à l'institution dont il a la responsabilité. M. Badinter, que des cabales haineuses voudraient ramener à son ancienne profession d'avocat, est garde des sceaux, pleinement attaché à la cohésion de son œuvre de modernisation de la justice. Il y eut donc, en préambule, cet hommage aux juges, et plus particulièrement aux juges d'instruction. « *Je suis excédé du procès qu'on fait à la justice française et de son injustice, et du procès qu'on conduit actuellement à l'encontre des juges d'instruction. Ce sont des hommes qui exercent une fonction difficile, qui ont des nuits difficiles avec de grands problèmes de conscience, qui paient de leur vie leur courage* ». En un mot : « *Justice pour les juges d'instruction* ».

Il y eut aussi ce refus catégorique — en rupture avec les mœurs d'autres ministres, de la justice ou de l'intérieur, dans le passé — de s'étendre sur les affaires en cours, ce souci de donner l'exemple du respect du secret de l'instruction, cette réticence aux raccourcis simplificateurs — « *on ne peut pas savoir quelle est la cause d'un acte criminel* » — et, cependant, des réponses qui n'évitaient pas la question de fond — les rumeurs, la presse et le crime, les médias et l'instruction. Ainsi M. Badinter annonça-t-il, au vu du triste bilan de l'affaire Grégory, qu'il allait demander aux magistrats, du parquet comme du siège, de sortir de leur silence, de s'exprimer plus souvent, de répondre aux « *contrevérités flagrantes* », de « *tuer la rumeur* ».

Une morale du droit. C'est ce qu'énonce le garde des sceaux, qu'il s'agisse du racisme (*lire d'autre part*), du nouveau code pénal en préparation — sa dernière « *copie* », qu'il laissera aux mains des députés et sénateurs — ou même du mode de scrutin — « *que la voix d'un Français vale la voix d'un Français* », résuma-t-il en plaidant, citation de de Gaulle à l'appui, pour la proportionnelle départementale. Dans sa quête juridique, M. Badinter est « *à la recherche de ce qui constitue la base, le fondement de notre société, ce sur quoi nous sommes tous d'accord, à l'exception de quelques extrémistes* ». Ce « *consensus* » qui a pour nom « *droits de l'homme* ». Et ce code pénal qu'il n'en finit pas de peaufiner serait donc celui de « *la défense de la personne humaine* ».

A l'écouter, on aimerait presque parfois qu'il sorte plus souvent de ses gonds, comme ce fut le cas quand il plaida son action pour désengorger l'institution judiciaire, moderniser la justice, aider les victimes, ou quand il avoua son échec devant ces prisons françaises qui sont la honte de l'Europe. « *Ils rêvent, nos concitoyens !* » devait-il lancer à cet instant, contre les faux procès qu'on lui fait. M. Badinter plaide, lui, un rêve du réel, un rêve du raisonnable. Quoi qu'il advienne. Quitte à être démenti par la déraison.

EDWY PLENEL.

Pour une réforme de l'instruction judiciaire

(Suite de la première page.)

Que dire alors de l'Ecole des juges, où la formation est nécessairement brève, succincte et où l'on s'attache plus, pour l'instant, à fournir ce qu'un maître de conférences appelait naguère une « trousse d'urgence » qu'à s'interroger sur la complexité des situations sociales ?

Il résulte de cette absence de formation que, durant une période de la vie professionnelle oscillant entre deux et dix ans, le juge d'instruction très jeune, isolé psychologiquement et intellectuellement, présente dans son exercice un virtuel danger.

Il est juste de dire que la recherche judiciaire ne relève pas du domaine de l'exactitude. Observons cependant qu'au cours de cette phase seront prises des décisions déterminantes.

L'inculpation d'abord, acte public, souvent tache indélébile. Certes, acte judiciaire protecteur permettant l'accès au dossier, le choix d'un avocat, mais *avant tout* manifestation du soupçon de nature à ruiner une existence, voire à porter aux pires extrêmes les proches d'une victime. La mise en détention, quelle que soit l'issue du procès, marquera définitivement le prévenu présumé innocent.

Evoquer ces actes ne doit pas faire oublier le travail de recherche. Le choix de l'enquêteur (SRPJ, gendarmerie) est souvent capital. Il dépend de la nature des relations entretenues entre le magistrat et le service concerné, mais aussi de l'appréciation que le juge porte sur la compétence requise pour opérer dans tel ou tel type de recherche. Le choix des experts incombe entièrement au magistrat désigné. Cet acte est essentiel quand il s'agit de faire pratiquer des opérations médico-légales. L'enjeu d'une procédure criminelle se situe fréquemment dans la période, très courte, où le cadavre est à disposition.

Comment donc des services d'enquête, des experts, qui ne le sont, parfois, que de nom, pourraient-ils se sentir jaugés, mais aussi soutenus, par un magistrat lui-même incertain dans ses décisions, opérant judiciairement dans un état d'urgence, parfois de panique, comme un chasseur forçant le gibier ?

La rupture entre la société et ce système était inévitable. Tout *décideur* est jugé sur sa *compétence*, et le droit à l'erreur représente un tel coût humain et social qu'il est bien sûr inacceptable.

Aujourd'hui le temps de la justice secrète, incertaine dans ses choix, toute-puissante dans ses décisions, a vécu. Un consensus est clairement établi.

L'évidence du choix s'impose. Ou bien le système judiciaire français conserve les fonctions de l'instruction, et ce poste sera confié à des magistrats ayant plusieurs années de collégialité, une connaissance approfondie des affaires pénales, des services d'enquête et des missions d'expertise. Des fonctions aussi importantes que celles qui permettent de disposer des pouvoirs que l'on connaît seront confiées à des juges ayant acquis une expérience et une maturité de nature à les faire accepter comme tels par leurs partenaires et par les justiciables.

Ou bien le passage progressif à un nouvel état de mentalité et de pratique judiciaire s'impose. Ce sera le choix clair de l'abandon de la procédure inquisitoire au profit de la procédure accusatoire, en vigueur dans certains pays anglo-saxons. Le premier procès de l'instruction, en principe secret, disparaîtrait au profit de la publicité des débats d'une instruction à l'audience publique de jugement. Cela supposerait une véritable révolution de nos mœurs et de notre droit. La substitution d'un véritable droit de la preuve à l'intime conviction des juges, la recherche de la vérité plutôt que sa traque, une égalité véritable entre la défense et l'accusation, la fin de la religion de l'aveu.

Dans l'une comme dans l'autre hypothèse il y va de la dignité de notre justice pénale.

YVES LEMOINE
ET DANIEL SOULEZ LARIVIÈRE.

● *Le meurtre d'un Guinéen à Bordeaux serait un règlement de comptes.* — Quatre personnes impliquées dans le meurtre d'un Guinéen de trente-sept ans sont en garde à vue à Bordeaux. Lundi matin, vers 4 h 30, un livreur de journaux, Abou Sylla, avait été tué à quelques centaines de mètres de son domicile, à Villenave-d'Ornon, de six balles dans la tête.

Les policiers semblent orienter leur enquête vers les relations professionnelles de Abou Sylla, qui avait travaillé, l'été dernier, dans un établissement de nuit bordelais.

Enfin, les paquets de journaux auraient été ouverts et fouillés, comme si l'on s'attendait à y découvrir quelque chose. La thèse d'un acte raciste est écartée. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

APRÈS LA MORT DE BERNARD LAROCHE

L'honneur d'un capitaine, l'honneur d'une victime

De notre envoyé spécial

Epinal. – « *La faute du capitaine Sesmat.* » Cela aurait fait un joli titre d'un des ces romans-feuilletons de quatre sous qui nourrissaient la presse et leurs auteurs, en début de siècle. Mais pas pour ce drame à tiroir, meurtrier et douloureux, qu'est devenue l'affaire Villemin-Laroche.

On ne plaisante pas avec l'honneur d'un officier de gendarmerie. En qualifiant ce capitaine Sesmat, commandant la brigade des recherches d'Epinal, de « *directeur de conscience d'un meurtrier* », Mᵉ Prompt, avocat de Mme Marie-Ange Laroche, n'avait certes pas usé d'excessives précautions oratoires. La gendarmerie, toute la gendarmerie, a blêmi sous l'outrage. Et quand M. Olivier Renard-Payen, directeur général de ce corps solidaire, s'est « *élevé avec indignation contre ces propos* » (*le Monde* du 2 avril), il était très probablement poussé par toute la gendarmerie révulsée.

Le propos de l'avocat était excessif. Mais la question posée par Mᵉ Prompt, et avant lui par l'épouse de Bernard Laroche, reste, cruelle et précise : le capitaine Sesmat a-t-il failli au devoir lié à sa fonction ? Ce jeune officier, toujours impeccable, ce saint-cyrien, qui mena son enquête comme la prise de la Vologne, s'est-il, comme beaucoup ici, laissé dévorer par l'affaire, emporté par ses convictions, aveuglé par ses certitudes ?

L'accusation est précise, fondée ou infondée : le capitaine Sesmat, obligé au devoir de réserve – dès lors que la gendarmerie était dessaisie, le 19 février, de l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin au profit de la police judiciaire, – ne s'y serait pas conformé. Il aurait, à plusieurs reprises, rencontré après cette date Jean-Marie Villemin, le père de Grégory. Il lui aurait parlé au téléphone pour faire état d'une conviction, presque d'une obsession commune : la culpabilité de Bernard Laroche.

Vrai, faux ? Il appartient à la justice de trancher, a tonné la gendarmerie nationale. Et, en effet, la justice va trancher. Le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, chargé aussi de cette « affaire Laroche », a entendu pendant deux heures, lundi 1ᵉʳ avril, le capitaine Sesmat. Un peu plus tard, deux officiers supérieurs, le général Boulé, commandant la gendarmerie de la 6ᵉ région militaire, et le colonel Fressy, commandant le groupement des Vosges, ont passé une heure dans son bureau. Pour dire quoi ? On l'ignore. La justice et la gendarmerie, grandes muettes, savent se taire quand nécessaire.

L'impossible non-lieu

L'honneur menacé d'un capitaine, l'honneur posthume d'une victime. Les avocats de Bernard Laroche, tué vendredi dernier, avaient annoncé leur volonté d'obtenir une décision de justice inédite : un non-lieu posthume. Cette démarche ne pouvait aboutir. Mᵉ Welzer et Mᵉ Prompt le savaient sans doute : la mort d'un inculpé, fait, juridiquement, qu'il n'y a plus lieu à non-lieu dès lors que le décès « éteint l'action publique » et met fin à cette inculpation.

Mᵉ Welzer et Mᵉ Prompt se sont battus pour l'honneur. Et ce n'est pas là simple clause de style. Ils ont d'abord rapporté, dans un communiqué, que le juge d'instruction « *leur avait fait part, le mardi 26 mars, au lendemain de la signification des rapports d'expertise mettant hors de cause Bernard Laroche, de sa décision de rendre une ordonnance de non-lieu dans un bref délai* ».

Les avocats ont fait état, ensuite, d'une lettre qui leur a été remise, lundi 1ᵉʳ avril, par M. Lambert. Celui-ci y fait référence à sa propre ordonnance de mise en liberté de Bernard Laroche, le 4 février 1985. Et le juge Lambert précise que « *aucune charge n'était apparue depuis cette date* » contre l'inculpé.

Puisqu'il n'existait pas de charges nouvelles contre Bernard Laroche, restait pour les avocats à rendre publics les attendus de l'ordonnance de mise en liberté du 4 février. Ce qu'ils ont fait. Il faut se souvenir qu'à cette époque l'inculpation reposait essentiellement sur le témoignage rétracté d'une mineure, Muriel, belle-sœur de Laroche. Cette ordonnance du juge Lambert, cruelle pour l'enquête de gendarmerie, précise nettement certaines anomalies ou interventions sur la déposition de la jeune Muriel et conclut ainsi : « *Attendu qu'il résulte de toutes ces constatations que les déclarations de Muriel Bolle des 2, 3 et 5 novembre 1984, ne sauraient constituer des charges suffisantes contre Bernard Laroche ; que les différentes expertises ordonnées n'ont jusqu'à présent jamais désigné Bernard Laroche ;*

» *Attendu, enfin, que le climat passionnel qui entoure cette affaire depuis le début semble avoir diminué d'intensité ; que Laroche ne paraît plus faire l'objet de manifestations d'hostilité particulièrement virulentes ;*

» *Attendu, dans ces conditions, qu'il n'existe plus aucun motif de maintenir en détention Bernard Laroche ; ordonnons la mise en liberté (...).* »

On ne sait s'il s'agissait déjà d'un non-lieu non dit. Mais on est sûr qu'aujourd'hui cela ressemble fort à un non-lieu moral.

PIERRE GEORGES.

DÉFENSE

Echange de vues franco-britannique sur l'avion de combat européen

Hôte, en principe, du groupe aéronautique Dassault-Breguet, le ministre britannique de la défense, M. Michael Heseltine, profitera de son court séjour à Paris, mardi 2 avril, pour rencontrer son homologue français, M. Charles Hernu, et pour tenter de rapprocher les points de vue des deux pays sur le projet de construire – en commun avec l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne – un avion de combat qui serait en service après 1995.

Depuis qu'elle a été lancée, cette entreprise ambitieuse connaît des péripéties diverses, dont la principale est la rivalité franco-britannique, plus ou moins bien arbitrée par les trois autres partenaires, à propos de la maîtrise d'œuvre technologique et industrielle du projet.

Les états-majors des cinq armées de l'air concernées, ainsi que celui de l'aéronavale française qui souhaite disposer du même appareil à bord de ses porte-avions, sont parvenus, malgré de nombreuses difficultés, à exprimer des besoins comparables et, donc, à définir des caractéristiques et des performances communes à leurs propres besoins opérationnels. Le projet d'un avion bimoteur, pesant 9,5 tonnes à vide, vise la construction de huit cents appareils environ, pour un montant global – dépenses de recherche et investissements industriels compris – de 30 milliards de dollars, à partager au prorata de chaque commande.

Du côté des fabricants de moteurs, une rivalité a longtemps opposé la SNECMA française (qui propose son réacteur M-88) et Rolls-Royce (qui avait imaginé d'installer une version dérivée du réacteur britannique RB-199 destiné à l'avion Tornado en service au Royaume-Uni, en Italie et en Allemagne fédérale). Depuis, il semble que les cinq pays intéressés se sont entendus pour concevoir un réacteur d'une technologie totalement nouvelle et adaptée au programme.

La SNECMA et Rolls-Royce sont donc proches d'un accord avec, toutefois, le désir, chez le constructeur britannique, de ne pas oublier ses liens particuliers de fidélité avec Turbo-Union (en Allemagne fédérale) et avec Fiat (en Italie), et la crainte, tant en France qu'en Grande-Bretagne, d'une exigence de l'Espagne d'accéder, grâce à ce projet européen, dans le sein des fabricants de moteurs d'avion. Auquel cas la répartition des charges industrielles entre les cinq partenaires devra tenir compte de cette exigence.

En revanche, du côté des constructeurs de la cellule, responsables, de surcroît, de l'intégration industrielle, le divorce continue d'exister entre Dassault-Breguet, en France, et British Aerospace, au Royaume-Uni, qui souhaitent, chacun pour soi, obtenir la maîtrise d'œuvre du projet, c'est-à-dire la conception du dessin et le contrôle industriel du programme, des essais à la série.

Chacune des deux sociétés considère qu'elle a les capacités de gérer un tel projet pour le compte de ses autres associés et que les ambitions de sa rivale sont excessives. Les deux gouvernements impliqués ont, en quelque sorte, encouragé cette compétition en confiant à leur industriel national le soin de mettre au point un avion de démonstration (l'ACX chez Dassault-Breguet et l'EAP chez British Aerospace) qui témoignera de son savoir-faire en la matière et qui devrait le placer en situation d'emporter la décision.

M. Heseltine est l'invité, mardi 2 avril, de la société française, et cela intervient après une rencontre, la semaine dernière, entre les dirigeants de Dassault-Breguet et leurs homologues de British Aerospace. L'ACX (avion de combat expérimental) de Dassault a été lancé en 1983 et il doit servir de banc d'application et d'expérimentation de technologies nouvelles, utilisables pour le projet européen, de façon à réduire les délais et les coûts dans la mise au point du prototype. Il est équipé de deux réacteurs General Electric.

Il y a quelques semaines, les directeurs nationaux des programmes d'armement des cinq pays concernés se sont réunis à Paris pour examiner l'état d'avancement du projet. En principe, à la mi-mai, ce sera le tour des cinq ministres de la défense européens de se rencontrer, vraisemblablement à Rome, pour harmoniser les points de vue de chaque Etat.

JACQUES ISNARD.

Un sixième sous-marin nucléaire lance-missiles à la base de l'Ile-Longue

Remis officiellement, au début de cette semaine, à la marine nationale, le sous-marin nucléaire lance-missiles *l'Inflexible* va recevoir ses seize missiles M-4 et devrait entrer en service opérationnel dans quatre à six semaines.

Lancé en 1982, *l'Inflexible* a fait toute une série d'essais en mer pour le compte de la direction des constructions et armes navales de la délégation générale pour l'armement. A sa base de l'Ile-Longue, en rade de Brest, il vient donc de rejoindre les cinq précédents sous-marins nucléaires, *le Redoutable*, *le Terrible*, *le Foudroyant*, *l'Indomptable* et *le Tonnant* qui sont entrés en service entre décembre 1971 et avril 1980 avec, chacun, à son bord, seize missiles M-20 porteurs d'une arme thermonucléaire mégatonnique (cinquante fois la puissance de la bombe d'Hiroshima).

Différent, sur de nombreux aspects, de ces cinq sous-marins, *l'Inflexible* lancera, surtout, un nouveau missile, le M-4, qui est capable de larguer jusqu'à six têtes explosives de 150 kilotonnes chacune sur une distance de 4 000 kilomètres. Ces charges thermonucléaires se dispersent à l'intérieur d'un espace qui, en France, s'étendrait entre Paris et Rouen sur une largeur égale à la distance Paris-Orléans.

Avec ses quatre-vingt-seize charges explosives, *l'Inflexible* représente une capacité de destruction qui équivaut à celle, réunie, des cinq autres sous-marins (soit quatre-vingts têtes nucléaires, à eux tous). D'ici à 1992, tous ces sous-marins, à l'exception du premier d'entre eux, *le Redoutable*, seront dotés, à leur tour, du missile M-4 dont le rayon d'action sera accru (environ 5 000 kilomètres) et la charge explosive modifiée (plus légère et miniaturisée).

• *L'Angola achète des hélicoptères militaires à la France.* – La France et l'Angola ont conclu un accord pour l'achat par Luanda de dix hélicoptères – six Gazelle (de combat) et quatre Dauphin (de patrouille) – d'une valeur de 450 millions de francs. L'Angola a négocié avec Paris l'achat d'un total de vingt-cinq hélicoptères, la première tranche portant sur les dix qui ont fait l'objet de cet accord.

Les Soviétiques restent les principaux fournisseurs d'armement du régime angolais, qui dispose, désormais, d'avions de combat soviétiques Mig-23 et Sukhoi, qui viennent s'ajouter aux Mig-21 déjà sur place, ainsi que d'hélicoptères de combat Mi-24.

Les attentats au Pays basque

(Suite de la première page.)

Le lendemain de sa mort, il a fait un temps magnifique sur Biarritz et Saint-Jean-de-Luz. Les vacanciers étaient au rendez-vous. Miracle annuel préparé dans l'inquiétude pendant les mois de l'arrière-saison, le littoral retrouvait soudain son style de loisirs, familial et distingué.

Pendant quelques heures, le Pays basque a sans doute voulu garder de lui-même cette image sans violence et s'accrocher à ses songes d'un passé touristique florissant. Les professionnels, les élus, avaient suffisamment maudit durant l'année 1984 le mauvais sort terroriste qui avait fait chuter les recettes économiques de 20 %. Ils avaient assez critiqué une presse jugée trop rapide à pointer le doigt sur les méfaits du GAL. Les trois attentats en cascade de la semaine dernière étaient un si mauvais présage que le Pays basque est resté coi.

Et puis, se demandent les élus que nous avons pu interroger lundi, que dire de nouveau sur ces folies meurtrières ? Le GAL, malgré les arrestations de ces derniers mois, garde ses mystères. On ne sait toujours rien de ses financiers et de ses commanditaires politiques. L'ETA, malgré les extraditions de l'automne, maintient ses réfugiés côté français et utilise toujours les Pyrénées-Atlantiques comme base de repli. « *Tout ce que nous savons de leurs querelles, c'est qu'elles nous fatiguent* », dit un hôtelier de la côte.

Le Pays basque s'use à compter des coups dont il ne comprend pas le sens. Il s'était fait à la logique froide des représailles : un attentat au nord commis par le GAL pour un attentat au sud organisé par l'ETA. Mais les trois derniers assauts dans des cafés français ne vengent apparemment aucune exaction en Espagne. Le GAL, de plus, revendiquait ses méfaits par des communiqués. Cette fois, un simple coup de téléphone vite expédié pour signer toute une chaude semaine.

L'opinion basque n'a jamais disposé d'une information très ample sur les vengeances de ceux que les *aberzales* (patriotes) appellent « *les galeux* ». Les policiers sont restés avares de confidences et les milieux politiques régionaux sont maintenus dans l'ignorance par le gouvernement. Le mince savoir local n'a jamais vraiment permis l'exégèse. Mais la semaine dernière, même les quelques observations sur le comportement supposé du GAL paraissaient contredites. L'assassinat samedi à Saint-Jean-de-Luz du photographe Galdeano Arana mis à part, les derniers attentats donnent l'impression d'un dangereux dérèglement.

Bonnie and Clyde

Le GAL, si c'est toujours lui, tire dans le tas, en faisant prendre des risques à des tueurs moins expérimentés. Il n'est plus question d'opérations de commando bien préparées et exécutées par des professionnels. Les « rafaleurs » des bars attaquent sans méthode. Surtout ce petit couple à la Bonnie and Clyde, responsable de deux fusillades le 4 mars au bar Lagunekin de Bayonne, et le 26 mars dans un café de Ciboure. Le fusil à chevrotines aurait été plus meurtrier si, à la place de la crosse, Clyde, le jeune homme de petite taille repéré par des témoins, avait scié le canon.

Elle et lui sont des truands maladroits. La jeune femme a lancé dans la vitrine d'un café une grenade qui n'a explosé que dans la rue. Elle est tombée dans sa course à plusieurs reprises. Vendredi au Café des Pyrénées de Bayonne, Pierre Baldes, l'assassin présumé de Benoît Pecastaing, n'avait cure apparemment de faire feu dans un bar bondé où il n'était pas certain de viser les quelques rares Basques espagnols. Il n'avait pas préparé sa retraite, et dans sa fuite il avait oublié d'armer le pistolet 9 mm qu'il a braqué sur la tempe de l'un de ses poursuivants.

Pierre Baldes, Bonnie and Clyde... On pourrait leur adjoindre Patrick Burgos, vingt-quatre ans, et François Vannier, vingt-cinq ans, arrêtés le 2 mars alors qu'ils allaient exécuter un « contrat » de 30 000 francs contre un élu communiste de Mauléon. Le contre-terrorisme du GAL s'emballe visiblement. Il fait donner de bien jeunes et de bien pâles voyous. Cela pourrait même sentir le racket au dire de certains policiers. Les règlements de compte particuliers, par exemple hôteliers.

Devant cette mauvaise vague incertaine, le Pays basque, ces jours-ci, préfère à l'évidence se taire de peur de se répéter inutilement. Les quelques rares déclarations publiques ont des allures de rengaine. M. Jean-Pierre Destrade, député de Saint-Jean-de-Luz et porte-parole du Parti socialiste, a ainsi une nouvelle fois mis en cause à propos du GAL des extrémistes liés à certains partis de l'opposition (*lire ci-contre*). Sa réaction au Pays basque est tombée à plat. Et le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz, qui a tenu lundi en réunion extraordinaire à manifester son indignation après le meurtre de Galdeano Arana, avait déjà rédigé le même texte, au mot près, en septembre dernier. « *Cela ne sert sans doute à rien,* nous a déclaré M. André Ithurralde, maire RPR de la ville, *mais nous ne pouvons pas laisser passer cela.* »

PHILIPPE BOGGIO.

M. Destrade et les « mercenaires » du GAL

M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS et député des Pyrénées-Atlantiques, a évoqué, lundi 1ᵉʳ avril, les récents attentats au Pays basque français pour demander : « *Qui oriente en France les attentats du GAL* (Groupe antiterroriste de libération) ? *Qui choisit les mercenaires ? Qui les paie ?* » M. Destrade, estimant qu'on trouve, au GAL, « *des gens du milieu bordelais, toulousain, marseillais* », s'est interrogé sur « *l'intérêt qui anime un certain nombre de gros bonnets de la droite et qui consiste à déstabiliser la bonne marche de l'action gouvernementale* ». « *Qui a intérêt à provoquer la peur ?* », a-t-il demandé.

M. Destrade a évoqué, à propos de ces attentats, « *la résurgence de certains services bien connus qui ont été dissous jadis* ». « *Il n'est plus admissible*, a-t-il continué, *que des tueurs à gages courent le pays. Il n'est plus admissible qu'on ne parvienne pas à remonter ces filières et, dans ces filières, il est possible qu'on trouve des personnes très haut placées de l'ancien régime.* » Le porte-parole du PS a ajouté : « *Nous avons retrouvé dans des cortèges de personnes de l'opposition, parmi les colleurs d'affiches de personnes proches du RPR, un certain nombre de ces tueurs à gages.* »

M. Destrade a encore affirmé la nécessité du civisme, « *mémoire de notre Histoire et passeport de l'avenir* », avant d'affirmer : « *Il faut mettre un terme à tout prix au mensonge. Halte aux mensonges de Poniatowski, ce vieux rat d'égout gros et gras, qui a pataugé avec délices dans les eaux usées de l'ancien septennat.* »

ÉDUCATION

LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SECONDAIRE ONT PROGRESSÉ DE 4 % EN UN AN

Pour la première fois de son histoire, l'enseignement catholique dépasse le million d'élèves dans le second degré, où il enregistre entre 1984 et 1985 une augmentation de + 4 % de ses effectifs (+ 1 % dans l'enseignement public).

Ces chiffres, publiés par le secrétariat général de l'enseignement catholique, indiquent, en revanche, une stagnation des effectifs du premier degré, tant public que privé. Dans l'enseignement préélémentaire, le secteur catholique enregistre une progression plus faible (+ 1,37 %) que celle constatée dans l'enseignement public (+ 2,7 %). L'enseignement catholique s'inquiète de cette situation, qu'elle attribue à son manque de structures d'accueil dans les zones urbaines à forte proportion de jeunes enfants.

Au total, sur une population scolaire de douze millions d'élèves, l'enseignement privé catholique scolarise 16,65 % des élèves, soit 13,9 % dans le premier degré et 19,1 % dans le second degré.

● *Mme Sylvie François*, administrateur civil, a été nommée, lundi 1er avril, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique, M. Roland Carraz. Elle remplace M. Pierre Antonmattéi, nommé directeur des lycées.

[Née en 1954, licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques et titulaire d'un DEA de droit du travail, Mme Sylvie François est sortie de l'ENA en 1980. Chargée de mission à la délégation de l'emploi, puis conseiller technique au cabinet de Mme Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, puis de M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, elle était jusqu'au 31 mars chargée de mission auprès du secrétaire général du groupe central des villes nouvelles, qui dépend du ministère du Plan et de l'aménagement du territoire.]

UNE INITIATIVE DE M. CHEVÈNEMENT

Tous les jeunes Français devront apprendre *la Marseillaise*

Tous les écoliers devront apprendre *la Marseillaise* à partir de la prochaine rentrée scolaire. « *Symbole de la patrie et de la République, c'est un élément indispensable de la formation du citoyen. Son texte et sa musique doivent être naturellement expliqués, appris et chantés par tous les jeunes Français* », estime le ministre de l'éducation nationale dans une réponse à une question écrite de M. Henri Bayard, député UDF de la Loire.

Ce nouvel apprentissage s'inscrira dans le programme officiel non encore publié de l'éducation civique, matière qui doit être réintroduite à l'école primaire en septembre 1985 à raison d'une heure par semaine. « *Au-delà de quelques connaissances positives, il s'agit d'apprendre aux jeunes les fondements moraux de la République, inséparables de la nation et de la démocratie*, précise M. Chevènement, qui ajoute : « *Il est remarquable que le sentiment national français s'incarne dans des symboles républicains : le drapeau tricolore, la devise « liberté, égalité, fraternité », et l'hymne national* ».

La Marseillaise a effectivement déserté les préaux d'école depuis bien longtemps. Ni les programmes de 1945 (qui reprennent en partie les instructions de 1887) *ni a fortiori* ceux des années 70, toujours en vigueur, ne la mentionnent dans leurs chapitres consacrés à l'instruction civique et morale. Elle est hymne national le 14 juillet 1795 jusqu'au Premier Empire, puis de nouveau à partir de février 1879.

L'hymne national fut pourtant appris et chanté à l'occasion de distributions de prix jusqu'à la fin des années 60. Les polémiques dont *la Marseillaise* a été l'objet récemment ne concernaient pas l'école mais la vie politique et le show-business. En 1979, c'est le chanteur Serge Gainsbourg qui fit scandale en reprenant à sa façon l'hymne de Rouget de Lisle sur un thème de reggae. *La Marseillaise* officielle, après avoir été interprétée sur un rythme plus lent pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing, a retrouvé son allure traditionnelle depuis le 21 mai 1981.

RELIGION

Une fin tragique

LA TRISTESSE DE SŒUR SOURIRE

L'Eglise francophone avait deux chanteurs vedettes dans les années 60 : le Père Duval et Sœur Sourire. Après avoir figuré quelque temps au hit-parade et vendu des centaines de milliers de disques, ils devaient tomber l'un et l'autre dans l'oubli.

Le jésuite français a refait une brève apparition, il y a un an et demi, en publiant un livre émouvant, *L'enfant qui jouait avec la Lune* (Editions Salvador). Il y révélait être tombé dans l'alcoolisme et avoir mis des années à en sortir. Rétabli, le Père Duval envisageait, à soixante-cinq ans, de reprendre sa guitare pour une nouvelle tournée. Six mois plus tard, on apprenait la mort de ce solitaire, meurtri par la vie, que Brassens surnommait jadis « *la calotte chantante* ».

Sœur Sourire — de son vrai nom Jeannine Deckers — était originaire de Bruxelles. Entrée au couvent dominicain de Fichermont (Belgique) en 1955, elle lança quatre ans plus tard son premier disque, *Dominique*, qu'on s'arracha aussitôt, aux États-Unis comme en Europe. Succès immense mais unique.

En juillet 1966, Sœur Sourire quittait le couvent mais gardait d'étroites relations avec l'ordre des dominicaines. Par la suite, elle lança une institution pour handicapés avec une amie kinésithérapeute. Des difficultés financières l'obligèrent à renoncer à ce projet qui lui tenait à cœur.

On vient d'apprendre que Sœur Sourire, très dépressive, s'est suicidée, en compagnie de son amie, à leur domicile commun de Wavre (Belgique), dans la nuit du 29 au 30 mars. Elle était âgée de cinquante-deux ans.

FAITS DIVERS

A Taiwan

24 MORTS DANS L'INCENDIE D'UN HOTEL

Vingt-quatre personnes au moins ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un incendie qui a ravagé, lundi 1er avril, un hôtel de six étages, au sud de Taipeh. Le sinistre aurait été provoqué par un engin explosif lancé d'un taxi dans le hall de l'hôtel. — *(AFP.)*



MÉDECINE

LA TOXICITÉ DE DEUX MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX EST VARIABLE AVEC L'HEURE

La toxicité des deux médicaments les plus utilisés, aux Etats-Unis, dans le traitement du cancer dépend de l'heure à laquelle ils sont administrés. Une étude publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* montre que chez trente et une femmes atteintes de cancer de l'ovaire, il vaut mieux administrer l'adriamycine le matin vers 6 heures, et le cisplatine douze heures plus tard que le contraire. Ainsi, il est possible de diminuer fortement les effets secondaires toxiques (fièvre, nausées, anomalies sanguines, etc.) de ces deux médicaments. Il est en revanche trop tôt pour affirmer que leur efficacité thérapeutique — anticancéreuse — varie en fonction de l'heure d'administration.

On savait déjà que l'efficacité thérapeutique ou la toxicité de certains médicaments, comme la théophylline ou les corticoïdes, dépendaient de l'heure d'administration. Il ne s'agit donc que d'une nouvelle preuve de l'importance grandissante que vont prendre dans les prochaines années la chronobiologie et la chronothérapeutique (*le Monde* du 1er mars.)

DIX-SEPT SINGES DE LABORATOIRE ENLEVÉS PAR DES DÉFENSEURS DES ANIMAUX

Dix-sept singes de l'espèce Papio-Papio du Sénégal ont été enlevés dans la nuit du dimanche 31 mars au lundi 1er avril dans le laboratoire de physiologie nerveuse du CNRS à Gif-sur-Yvette (Essonne). Cet enlèvement — baptisé « opération Greystoke » — a été revendiqué auprès de l'agence Associated Press par un groupe de défenseurs des animaux qui entend ainsi inciter les pouvoirs publics « *à mettre un terme immédiat à l'intolérable calvaire que subissent les primates et les autres animaux destinés à l'expérimentation.* »

Le mot « *Greystoke* » fait allusion au film « *Greystoke : la légende de Tarzan* » à la fin duquel le héros libère des singes de laboratoire enfermés dans des cages. Les babouins de l'espèce Papio-Papio sont naturellement atteints, dans 60 % des cas, d'une forme très particulière d'épilepsie photo-sensible, dont les crises se déclenchent sous l'effet d'une lumière intermittente perçue par l'œil. Un nouveau médicament destiné à traiter cette forme rare d'épilepsie est testé dans ce laboratoire du CRNS dirigé par le docteur Robert Naquet.

● *Epidémie de choléra en Somalie : 312 morts.* — Une épidémie de choléra a déjà fait 312 morts dans les camps de réfugiés éthiopiens du nord-ouest de la Somalie, selon le ministre somalien de l'information, le colonel Mohamed Oumar Jess. Le district d'Hargeisa a été placé sous quarantaine afin de contenir le développement de l'épidémie. Nul n'est autorisé à y pénétrer, hormis les employés gouvernementaux, les militaires et le personnel médical. Selon diverses estimations, plus de 700 000 réfugiés, pour la plupart venus d'Ethiopie, ont été accueillis en Somalie. — *(AFP)*.



CARNET DU Monde

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort le 22 mars 1985, à l'âge de soixante-seize ans, de

M. Raymond BATALLER,
ancien directeur départemental des services de police à Marseille,
déporté de la Résistance,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien maire de Banyuls-sur-Mer.

La messe d'enterrement a eu lieu en l'église de Banyuls-sur-Mer le 25 mars.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme veuve Raymond Bataller,
Villa Mirasol,
1, place de la Résistance,
66650 Banyuls-sur-Mer.
M. et Mme Georges Bataller,
60, avenue Paul-Cézanne,
13900 Aix-en-Provence.

— Mme François Beau,
née Geneviève Lefebure,
Denise et Michel Ribadeau-Dumas,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean-Claude et Monique Beau,
leurs enfants et petits-enfants,
Philippe et Edith Beau,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François BEAU,
ingénieur général des ponts et chaussées (E.R.),
directeur honoraire de l'Office national de la navigation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 31 mars 1985, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière de Cormeilles-en-Parisis (95).

— On nous prie de faire part du décès de

Jean CADOZ,
ingénieur ENSCI,
docteur ès sciences,
chercheur au CNRS,

survenu le 21 mars 1985 ; il était âgé de trente-huit ans.
Il a été incinéré le 24 mars.

De la part de
Guilaine Domergue,
Jérémie,
Sa famille,
Ses collègues du laboratoire de physique des matériaux et du CNRS Bellevue.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Orlando CLAVEL,

survenu à Paris, à l'âge de trente ans.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 mars, au cimetière du Montparnasse.
De la part de
Nina Peinado,
sa mère,
Inger Peinado,
sa grand-mère,
Guillaume Clavel,
son frère,
Rafaela et Gérard Tarquin,
ses tante et oncle,
Marie et Valentine Tarquin,
ses cousines,
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Alex Franckel,
Philip et Jennifer,
M. et Mme Bernard Franckel
et Stéphane,
ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Lola FRANCKEL,
née Rabinovici,

veuve d'Isidore FRANCKEL
avocat au barreau de Paris.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux le mercredi 3 avril, à 10 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

169 Concord Avenue,
Oceanside, Long Island,
New York, USA.

19, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

— M. Pierre Jonquet,
notaire honoraire, et Mme,
M. Michel Jonquet,
notaire, et Mme,
M. Philippe Jonquet,
notaire, et Mme,
François et Etienne Jonquet,
Ariane, Olivier, Nicolas,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et ses amies,
qui l'ont entourée dans sa maladie, font part du rappel à Dieu le 29 mars 1985 de

Mme Maurice JONQUET,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Alpin de Châlons-sur-Marne, le 2 avril, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes, des prières, des messes.

21, boulevard Aristide-Briand,
51000 Châlons-sur-Marne.
30, boulevard Victor-Hugo,
10000 Troyes.

— M. et Mme Bernard Lévi,
leurs enfants et petits-enfants,
Amparo Meave,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Robert LÉVI,
née Suzanne Palm,

décédée le 28 mars 1985, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ils rappellent le souvenir de

M. Robert LÉVI,
directeur honoraire de la SNCF,

décédé le 27 juillet 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue du Hameau,
92190 Meudon.

— Mme Henri Puissant,
son épouse,
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PUISSANT,

survenu le 23 mars 1985.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).

20, avenue de Vorges,
94300 Vincennes.

— Geneviève Roche,
son épouse,
Anne et Elisabeth Roche,
ses filles,
M. Pierre Roche,
son père,
Mlle Huguette Scholtus,
sa fidèle collaboratrice,
Toute sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Jean-Marie ROCHE,
inspecteur général des finances,
président des Musées de la marine,
président des Nuits de l'enclave,
délégué général de la Chambre syndicale des sociétés de développement régional,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

survenue dans sa cinquante-cinquième année au Val-de-Grâce, le 27 mars 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Richerenches (Vaucluse).

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Roch, sa paroisse, le mardi 16 avril, à 11 heures.

11, rue du Mont-Thabor,
75001 Paris.
39, rue de Verdun,
67000 Strasbourg.

[Né le 18 juin 1930 à Strasbourg, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances, M. Jean-Marie Roche avait été conseiller technique au cabinet de M. Edgard Pisani, ministre de l'agriculture (1961-1962), sous-directeur à la direction générale du commerce intérieur et des prix du ministre des finances (1966-1969), et chargé de mission auprès de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture puis des affaires culturelles (1969-1973). De 1973 à 1979, il fut directeur de la SOFIRAD, PDG de la Compagnie française de télévision, administrateur d'Europe 1 Images et son. En 1979, après son éviction de la SOFIRAD alors présidée par M. Xavier Gouyou-Beauchamps, il fut nommé délégué général de l'Association nationale des sociétés de développement régional (ANSDER), devenue, depuis, chambre syndicale à laquelle il avait donné une impulsion certaine. Très convivial, il présidait la section entreprises publiques et privées de l'Association des anciens de l'ENA (jusqu'en 1983) et le conseil d'administration des Musées de la marine.]

— Renée, son épouse,
Albert, Gilbert et Helyette,
ses frères et sœur,
Alain, Eric, Patricia,
ses enfants,
Aurélien,
son petit-fils,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Maurice SOUSSEM,

survenu le 29 mars 1985, en sa soixante-sixième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Félix Trombe,
Mme Michèle Lhermitte,
leurs petits-enfants
et enfants Vivien et Sylvia,
Les familles Trombe et Tricaud,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Félix TROMBE,
directeur de recherche honoraire au CNRS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 26 mars 1985, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 29 mars à Ganties (Haute-Garonne).

Anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

— Le MACIDD, 4, rue Vigée-Lebrun, à Paris-15e, tél. : 306-77-71, convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 23 avril 1985, à 20 heures.
Ordre du jour :
AG extraordinaire,
Vote des statuts,
AG ordinaire,
Rapport moral,
Rapport financier,
Election CA,
Questions diverses.



Le Monde

SCIENCES

Spot : l'œil de la France dans l'espace

Lancé par Ariane, ce satellite civil permettra de mettre à jour des cartes géographiques, de prévoir les récoltes et de détecter de nouveaux gisements.

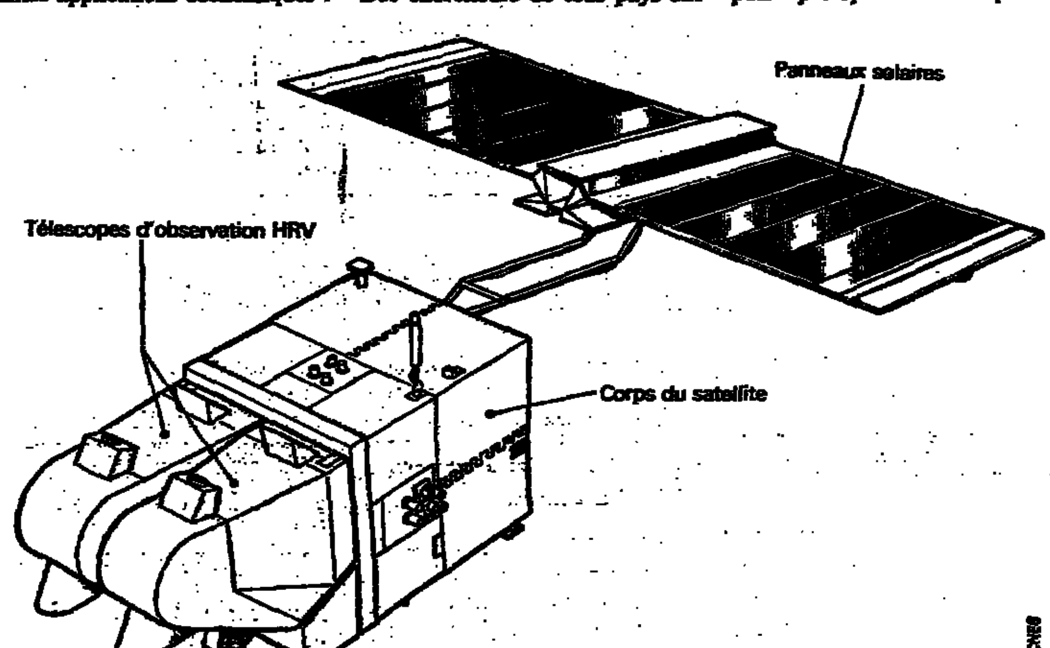
LE 3 octobre prochain en principe, Ariane mettra en orbite le satellite Spot-1. La France, qui fut en 1965 le troisième pays au monde à mettre un satellite en orbite, deviendra aussi le troisième à disposer d'un satellite civil de télédétection et d'observation des ressources terrestres. Cette activité, qu'on considère comme étant, après les télécommunications, le plus important pôle de développement spatial, devrait permettre de renouveler de nombreuses connaissances sur notre globe et ouvrir la voie à d'importantes applications économiques : la mise à jour des cartes géographiques, la prévision des récoltes et la découverte de nouveaux gisements d'hydrocarbures ou de métaux sont les « retombées » les plus intéressantes ; mais il y en a d'autres.

Les Américains ont montré la voie ; les Soviétiques observent la Terre pour leur propre compte, mais ne diffusent pas leurs images, et il est souvent difficile de séparer dans leurs activités le militaire du civil. Aux Etats-Unis, les choses sont claires. En 1972, leur premier satellite Landsat a commencé d'inonder le monde d'images prises vers 600 kilomètres d'altitude, où l'on distingue les accidents géographiques, les divers types de couverture végétale, de nombreuses marques de l'activité humaine. Des chercheurs de tous pays ont commencé d'étudier quelles informations on pouvait tirer de ces observations. Ils sont encore loin d'avoir épuisé le sujet.

C'est en 1976 que le Centre national d'études spatiales (CNES) a proposé et fait accepter par le gouvernement français la construction d'un *« système probatoire d'observation de la Terre »*. Les termes ont changé, ils sont devenus *« satellite pour l'observation de la Terre »*, mais le nom Spot a été maintenu. Il est simplement nécessaire de lui adjoindre un numéro, car à Spot-1, qui sera lancé dans cinq mois, s'est ajouté Spot-2, qui pourra prendre au début 1987 la route du cosmos, tandis qu'on étudie, dans les installations toulousaines du CNES, les versions améliorées Spot-3 et Spot-4 qui relaieront dans les années 90 leurs prédécesseurs.

Tous les vingt-six jours

On n'en est plus depuis longtemps aux stades *« probatoire »* puis *« pré-opérationnel »* par lesquels est passé le projet. Une société, Spot Image, a été créée, qui, depuis 1982, s'emploie à démarcher auprès des utilisateurs potentiels des images et a l'ambition de faire des bénéfices. Autant dire qu'il n'est plus concevable, comme on pouvait en principe l'envisager aux débuts du programme, d'aller faire un tour dans l'espace pour « voir » – aux deux sens du terme. L'observation de la Terre doit devenir en France une activité scientifico-industrielle génératrice de dividendes. Spot-1 a été entièrement financé par le gouvernement, mais la commercialisation des images devrait permettre de rembourser Spot-2 et de financer ses successeurs.



Spot-1 est un satellite de 1 830 kilogrammes, qui décrira autour de la Terre une orbite circulaire, à 832 kilomètres d'altitude. Le plan de l'orbite tournera lentement, pour accompagner la Terre dans sa révolution autour du Soleil. L'angle de la direction Soleil-Terre avec ce plan est maintenu constant, à un faible effet saisonnier près. Lorsque le satellite repasse à la verticale d'un même point du globe, ce qui se produit tous les vingt-six jours, le Soleil est dans la même direction ; en d'autres termes, l'heure locale est la même. Cette constance de la direction du Soleil facilite la comparaison des images, puisque l'éclairement est le même, les ombres ont la même taille, etc.

Les traces au sol du satellite se resserrent aux hautes latitudes, et, dans les régions polaires, un point donné est survolé très fréquemment. De plus, les deux télescopes d'observation HRV (haute résolution visible) de Spot ne sont pas condamnés à regarder à la verticale. Un système de miroirs mobiles leur permet de « loucher », chacun d'eux observant deux régions différentes qui peuvent être écartées de plusieurs centaines de kilomètres.

En jouant sur cette vision latérale – jusqu'à un angle de 27°, – il est possible de photographier la même bande de terrain tous les deux ou trois jours. Cette nouveauté de Spot par rapport aux Landsats américains – une autre est la définition des images, quatre fois meilleure – est particulièrement précieuse pour les utilisations de la télédétection en agriculture, où l'on a souvent besoin d'obtenir une série d'images très rapprochées dans le temps pour suivre l'évolution d'une culture. Elle permet aussi d'obtenir rapidement plusieurs vues d'une zone touchée par une catastrophe naturelle, et donc d'avoir des informations sur l'ampleur des dégâts.

Trois couleurs

Le verbe photographier employé ici n'est pas le terme propre. Il n'y a à bord de Spot aucune plaque sensible, mais des barrettes de dispositifs semi-conducteurs (CCD), chacun d'eux fournissant un courant électrique proportionnel à son éclairement. Pour chaque instrument HRV, la barrette contient six mille détecteurs. Dans le mode donnant la plus haute précision, chacun d'eux enregistre la lumière envoyée par une parcelle du sol dont la taille est de 10 mètres sur 10 mètres. On obtient ainsi une ligne de points lumineux représentant une bande de terrain de 10 mètres sur 60 kilomètres. Le mouvement du satellite permet ensuite de voir la bande suivante. Pour des raisons de commodité, cette succession de lignes lumineuses sera découpée en tranches, chacune donnant l'image en noir et blanc d'une portion du sol de 60 kilomètres sur 60 kilomètres. Ce sont ces « scènes » qui seront commercialisées.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 14.)

250 dollars la scène

POUR commercialiser les images prises par Spot, le CNES a créé une filiale, Spot Image, dont 39 % du capital lui appartiennent. Trois organismes publics utilisateurs, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'Institut français du pétrole (IFP) et l'Institut géographique national (IGN) en détiennent chacun 10 %. La société Matra, qui construit le satellite, et la Société européenne de propulsion (SEP), qui réalise les principaux équipements au sol, participent chacune à hauteur de 7,5 %. Les 16 % restants sont détenus par des organismes ou sociétés de Suède et de Belgique – les deux pays européens qui participent au programme Spot – et par des banques.

Licence de distribution

Spot Image est chargée de la commercialisation des images et des stations de réception directe, ainsi que de la programmation du satellite. Pour les stations, deux ont été commandées par le Canada. Des négociations sont en bonne voie avec l'Australie, le Bangladesh, le Brésil, l'Inde et le Pakistan. D'autres, moins avancées, sont nouées avec l'Arabie saoudite, la Chine et l'Agence spatiale européenne qui pourrait implanter une station aux îles Canaries. Des organismes de vingt-cinq pays ont acquis une licence de distribution des images. Cette licence ne comprend pas les Etats-Unis pour lesquels une filiale a été spécialement créée : Spot Image Corp. Celle-ci s'équipera probablement d'un centre de rectification des images, analogue à celui de Toulouse, qui traitera les vues provenant des deux stations de réception canadiennes.

Le prix de la « scène » – 60 kilomètres sur 60 kilomètres – sera d'environ 250 dollars sur film – et quatre fois plus élevé sur bande magnétique, présentation qui permet à l'utilisateur de faire tous les traitements informatiques qu'il désire. C'est un peu plus cher que les images fournies par les Landsat américains, moins précises. C'est environ deux fois moins cher qu'une couverture en photographie aérienne donnant la même définition d'image.

Selon les dirigeants de Spot Image, il faudra une douzaine d'années pour que les ventes d'images ou les redevances d'utilisation des stations de réception équilibrent le coût de remplacement des satellites. Celui-ci est évalué à 550 millions de francs l'unité. Quant au coût total du programme actuellement décidé, comprenant Spot-1 et Spot-2, leurs lancements par Ariane, la station de réception d'Aussaguel, le centre de rectification des images et les installations de contrôle et de commande du satellite, il est évalué par le CNES à 4,5 milliards de francs sur dix ans, valeur 1985.

Dans le sillage de Patrick Baudry

CELA aura lieu en juin. Ce jour-là, sous l'œil émerveillé et, sans doute, envieux des badauds massés le long de l'Indiana et de la Banana River, Patrick Baudry, trente-huit ans, s'envolera pour l'espace en compagnie des quelques astronautes américains qui composeront l'équipage de la navette spatiale. Un vol de plus pour les Américains qui marchent à grands pas vers les vingt missions habitées accomplies par la navette. Mais, pour les Français, un événement qui flattera l'orgueil national : Patrick Baudry sera le second ressortissant français à aller dans l'espace après Jean-Loup Chrétien, qui, en juillet 1982, participa à une mission spatiale franco-soviétique.

Bien qu'ayant longtemps été sceptiques sur l'intérêt de faire voler un homme dans l'espace, les responsables du Centre national d'études spatiales (CNES) ont, ces dernières années, changé de cap. Ils veulent pouvoir offrir demain à leurs clients des services analogues à ceux que proposeront alors leurs concurrents : dépannage dans l'espace, récupération en orbite, réapprovisionnement en combustibles pour augmenter la durée de vie des satellites, etc.

C'est dans cet esprit que le CNES, pour qui *« la présence de spécialistes en orbite apparaît désormais indispensable »*, a lancé en septembre 1984 un nouvel appel aux candidats astronautes dont *« la taille assise – tronc et tête – devra être inférieure à 95 centimètres »* et les capacités physiques, intellectuelles et psychiques supérieures à certaines normes. Pour ce troisième appel à la sélection – le premier a eu lieu, en 1977, pour former l'équipage du Spacelab et le deuxième, en 1979, pour désigner celui du vol franco-soviétiques, – sept cent quinze réponses émanant à 89 % d'hommes et à 11 % de femmes ont été reçues.

Des professionnels ?

Un premier tri a rapidement permis de réduire ce chiffre à cent quarante personnes. Parmi elles, cinquante – dont cinq femmes – ont un profil d'expérimentateur et seront chargées de mettre en œuvre une ou plusieurs expériences scientifiques à l'exclusion de toute autre tâche ; quatre-vingt-dix correspondent à des ingénieurs de bord – dont huit femmes – à qui seront confiées la responsabilité des opérations concernant l'activité de l'équipage et la gestion des moyens de bord mis à la disposition des expérimentateurs. La sélection continue activement, et, le 15 juillet, cinq expérimentateurs et cinq ingénieurs de bord devraient pouvoir être présentés par le CNES. Une initiative que chacun s'accorde à trouver bonne au moment où la France songe à la construction du planeur spatial Hermès et où l'Europe s'apprête à marcher aux côtés des Américains pour la construction d'une station orbitale habitée en permanence, mais que les deux astronautes français critiquent un peu quant aux modalités de mise en œuvre.

Pour le CNES, il s'agit de constituer un *« réservoir »* de personnes dans lequel *« on pourra puiser en fonction des missions à accomplir »*. *« En effet, ces dix ingénieurs et expérimentateurs ne seront pas recrutés par le CNES, qui les fera détacher en cas de besoin »*. Une politique sur laquelle Patrick Baudry émet des réserves quant à la forme : *« Il serait évidemment ridicule de recruter dix astronautes alors que nous n'avons pas encore la possibilité de les entraîner et encore moins celle de les faire voler. Mais, n'est-il pas temps de créer en France un corps de quatre ou cinq astronautes professionnels alors que nous commençons les études sur l'avion spatial Hermès qui réclamera un long programme d'essais ? »*

A cette thèse qui, dans l'esprit de Patrick Baudry et de Jean-Loup Chrétien, privilégie les *« anciens pilotes militaires »*, s'opposent les arguments de ceux qui, au CNES, pensent que la question du commandant de bord d'Hermès ne se posera pas avant le début des années 90. D'autres

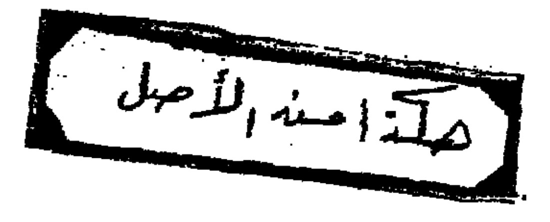


CAGNAT.

insistent sur le fait que les missions futures nécessiteront une spécialisation en orbite ; ne serait-ce que parce qu'il est difficile de trouver des oiseaux rares capables d'être à la fois ingénieur de bord, expérimentateur et pilote.

« Regardez, aux Etats-Unis, disent-ils, *les fonctions sont bien séparées et, seuls, les pilotes et les ingénieurs de bord ont droit au titre d'astronautes. D'ailleurs, ils s'entraînent dans un bâtiment différent de celui des expérimentateurs. Cette séparation des fonctions est indispensable, car, à terme, la compétence d'un médecin sera irremplaçable pour des expériences de sciences de la vie. »* Alors ? Réponse en 1990.

J.-F. AUGEREAU.



Spot : l'œil de la France dans l'espace

(Suite de la page 13.)

Au lieu de fournir des images en noir et blanc, chaque instrument HRV peut donner une image en trois couleurs ; les bandes spectrales retenues correspondent au vert, à l'orange-rouge, et au très proche infra-rouge. Mais la définition de l'image est alors deux fois moins bonne.

Par ordinateur

Le signal électrique représentant l'intensité lumineuse de chaque point d'image est immédiatement émis vers le sol, et peut être capté par une station s'il s'en trouve une située à moins de 2 500 kilomètres du satellite. Le signal peut aussi être enregistré et diffusé quand le satellite est en vue d'une des stations de Kiruna (nord de la Suède) ou d'Aussaguel (près de Toulouse). La capacité d'enregistrement est de vingt-deux minutes, ce qui correspond à quelque cent-cinquante scènes.

Ces images ne sont pas fournies telles quelles aux clients, mais traitées sur les ordinateurs des Centres de rectification des images de Spot (CRIS). L'un est installé dans les locaux toulousains du CNES, mais géré par l'Institut géographique national ; un autre est à Kiruna.

L'image sera disponible sur bande magnétique ou sur film. Mais les CRIS pourront faire des traitements plus élaborés : le plus simple est de fournir une présentation de l'image suivant une projection cartographique standard, et non comme une vue depuis des points situés à 800 kilomètres d'altitude. Un traitement plus complexe permettra de corriger les déformations dues au relief, s'il est connu, par ajustement de points bien identifiables de l'image à leur position mesurée sur des cartes. Au contraire, le relief pourra être déterminé par comparaison d'images prises sous des angles variés.

Les CRIS archiveront aussi les scènes, ce qui n'est pas une mince affaire : chacune contient la quantité d'informations présente dans une encyclopédie de 10 000 pages, et il en viendra environ 700 par jour d'Aussaguel, autant de Kiruna, environ 400 d'autres stations de réception. Mais beaucoup n'auront pas d'intérêt commercial, ne fût-ce qu'en raison d'une présence trop importante de nuages. Chaque CRIS pourra faire subir, chaque jour, les corrections de base à soixante-dix scènes, et une vingtaine pourront recevoir les traitements plus élaborés. Spot Image produira un catalogue de toutes les scènes archivées ; des photographies, obtenues en sélectionnant un point d'image sur six dans chaque direction, permettront au client de juger l'intérêt d'une scène et de demander éventuellement les traitements qui l'intéressent.

MAURICE ARVONNY.

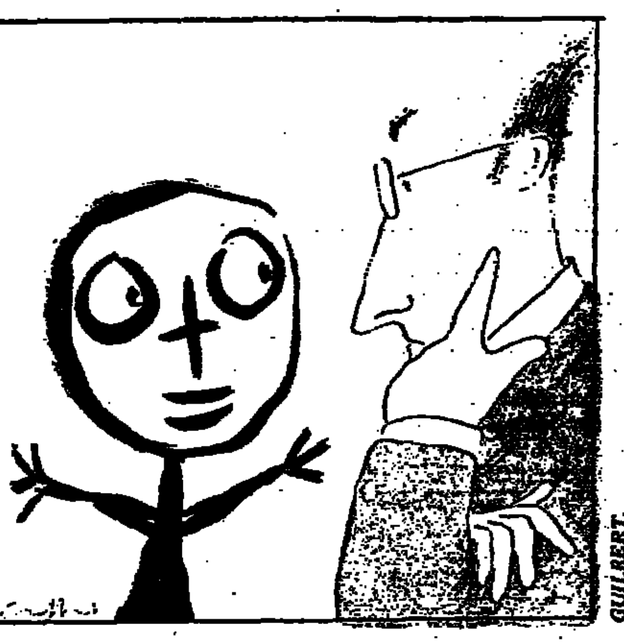
L'alphabet du corps

La « gestualité » ne traduit pas seulement un état intérieur : c'est un mode de communication entre individus.

LE corps a son langage, souvent plus éloquent que celui des mots. C'est pourquoi il y a bien longtemps que les hommes tentent de décrypter les messages cachés dans les formes et les expressions du visage, les gestes et les attitudes. On a d'abord cherché à interpréter les caractères et les tempéraments d'après les traits du visage. Pour les physiognomonistes, il devait y avoir des correspondances entre la morphologie corporelle et la véritable nature de l'individu. Cette théorie, qui fut notamment développée par le pasteur zurichois Lavater, auteur avec Goethe d'un *Essai sur la physiognomonie, destiné à faire connaître l'homme et à le faire aimer*, fut sévèrement critiquée par le physicien de Göttingen Lichtenberg, qui montra, en 1778, qu'elle ne reposait sur aucune démonstration sérieuse.

Au siècle suivant, les recherches s'orientèrent vers une autre piste : on tenta de montrer que les expressions corporelles reflétaient des émotions et qu'il serait possible, par une observation patiente, d'établir une sorte de répertoire des mouvements de l'âme. Mais, là encore, les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances, et il fallut renoncer à faire de la psychologie de l'expression une science rigoureuse.

Mais l'idée continuait de faire son chemin, et elle a été reprise, dans les années 60, avec les recherches sur la communication. L'hypothèse sur laquelle on travaille maintenant est que la « gestualité » ne traduit pas un état intérieur, mais constitue un mode de communication entre les individus. C'est un système de signaux destinés à provoquer des réactions chez le partenaire.



Un chercheur suisse, Siegfried Frey – professeur de psychologie de la personnalité à l'université de Duisburg qui a obtenu pour ses travaux le prix scientifique « technique et communication » de la fondation SEL en 1983, – a observé que les réactions à une émotion forte – la vision d'un film d'épouvante par exemple – étaient tout à fait différentes si le sujet était seul ou si une autre personne était présente : les réactions mimiques sont très limitées dans le premier cas, alors qu'elles sont accentuées dans le second. Il en conclut qu'elles ont, en fait, pour objet de déclencher chez le témoin un écho aux impressions ressenties. Elles expriment la volonté de faire partager son émotion et de provoquer une réponse.

Pour mieux évaluer l'importance de ce langage non verbal, M. Frey a mis au point un système de notation consistant à numéroter tous les mouvements possibles de chaque partie du corps : 3 pour la tête, 48 pour le visage, 18 pour les mains, 14 pour les pieds..., soit une combinaison de 104 positions possibles. Cet alphabet du langage corporel permet de reproduire des mouvements du corps ou des expressions du visage par simple lecture du code. La transcription d'une seconde de comportement non verbal peut comprendre jusqu'à 10 400 mesures, ce qui demande évidemment un traitement par ordinateur. Le stockage de ces énormes quantités de données permet d'extraire des séquences de mouvements et de dégager éventuellement des lois. Ainsi on peut modifier le message transmis en faisant varier un élément d'un ensemble d'attitudes. Des exemples simples sont donnés de ce type de manipulation lorsqu'on modifie l'inclinaison du visage dans un portrait : la Joconde ne nous « dit » pas la même chose si on lui fait pencher la tête à droite ou à gauche... (1).

Selon M. Frey, de telles recherches peuvent avoir de nombreuses utilisations : dans le domaine de la télévision évidemment, pour mieux percevoir les messages qui passent dans une image à côté du discours proprement dit, mais aussi pour étudier les relations à l'intérieur d'un couple ou dans un groupe, ou encore la communication des petits enfants qui ne parlent pas encore, entre eux et avec les adultes. Elles peuvent avoir aussi des utilisations médicales : la communication non verbale étant très sensible aux états de santé, ses variations pourraient permettre de déceler certaines maladies.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ces recherches font actuellement l'objet d'une exposition à la Maison des sciences de l'homme (54, boulevard Raspail, Paris-6e) qui circulera à partir de la mi-avril en province.

Les formes et les couleurs

A quoi serviront les images fournies par Spot ? Les études faites depuis des années sur des simulations – montage de photographies aériennes prises et agencées pour contenir la même information qu'une vue prise du satellite – ont permis de classer les utilisateurs en deux grands types, qui s'interpénètrent : ceux qui sont surtout intéressés par les formes et ceux qui cherchent plutôt les couleurs et leurs variations.

Les cartographes appartiennent à la première catégorie, et seront au début les principaux utilisateurs de Spot. La bonne définition des images, et les possibilités de vision latérale, en permettant la reconstitution du relief par stéréoscopie, donnent un moyen peu coûteux d'établir rapidement des cartes jusqu'à l'échelle du 1/50 000 (1). De nombreux pays du tiers-monde ont des besoins dans ce domaine. L'exploitation des images permet aussi de réviser des cartes plus détaillées. Les simulations montrent qu'on peut aisément replacer sur la carte des éléments topographiques nouveaux, tels que routes, lotissements, défrichage de zones boisées. Il est plus difficile de voir sur les images et de placer précisément des maisons isolées ou certains chemins.

Détecter les maladies

A l'opposé viennent les utilisations agricoles. Pour celles-ci, c'est moins la précision des formes qui importe – il suffit de pouvoir distinguer et grossièrement mesurer les différents champs – que les variations de leurs couleurs. Les trois bandes spectrales retenues pour les instruments HRV ont été choisies pour faciliter la détection de l'eau et de la chlorophylle. Les études montrent qu'on peut obtenir un inventaire assez précis des surfaces cultivées, mais qu'il est difficile d'identifier précisément chaque type de culture. Cette possibilité dépend, de manière critique, de la période où sont enregistrées les images. Et certains couples (blé-orge, maïs-sorgho) sont très difficilement discernables.

Les images satellitaires permettent aussi d'obtenir des données plus globales, mais importantes, comme l'extension, à une époque donnée, des couvertures neigeuses ; la détermination des zones de gel fréquent ; le taux d'humidité des sols. Elles devraient aussi améliorer la compréhension de phénomènes graves, comme la désertification de certaines zones tropicales.

A long terme, les utilisations agricoles de Spot-1 et de ses successeurs deviendront dominantes. Ces satellites doivent permettre de mesurer l'extension des maladies et de prévoir l'importance des récoltes. Des études ont montré la possibilité de voir les zones touchées par la rhizomanie de la betterave, une maladie qui a frappé l'Alsace. De même a-t-on pu, en étudiant des images de forêts, évaluer l'ampleur d'une maladie qui affecte les chênes.

Cependant, la détection rapide des maladies – ou d'autres calamités plus ou moins naturelles – suppose des observations très fréquentes, qui ne seront possibles qu'avec plusieurs satellites simultanément présents en orbite. On peut en dire autant de la prévision des récoltes, dont l'impact économique serait considérable, mais qui est encore du domaine du long terme. Il faudra construire des modèles, et les calibrer en comparant leurs prévisions à la réalité. Toutes opérations qui demanderont plusieurs années.

Spot verra le sol, mais apprendra beaucoup sur le sous-sol. Les principaux accidents géologiques sont aisément repérables, et les études ont montré qu'on pourrait acquérir des connaissances très poussées sur la fracturation du sous-sol. De la simple recherche de gisements à celle de sites propices à des stockages souterrains de gaz, de l'évaluation des risques sismiques à celle de l'importance des nappes aquifères, les utilisations potentielles ne manquent pas.

De même, Spot verra aussi les mers. Il n'a pas été conçu pour les études océaniques, et l'observation sera le plus souvent limitée aux zones côtières, les plus intéressantes. Les études ont cependant montré la possibilité d'observer des régions de formation des vagues et d'en tirer des informations importantes.

M. A.

(1) A cette échelle, 10 mètres (définition des images de Spot) sont représentés sur la carte par deux dixièmes de millimètre.

Une faune étrange dans les fonds marins

Des oasis de vie prospèrent à grande profondeur grâce à des sources chaudes. Les biologistes des océans cherchent à les identifier.

« *LE petit sous-marin* Cyana *progressait à quelques mètres au-dessus du fond de la mer. Il n'y avait rien à voir, sauf les fameux basaltes en forme d'oreillers, parfois assez chaotiques. Brusquement, dans la lumière des projecteurs, des crabes blancs sont apparus, posés sur le fond, immobiles, et, très vite, ils ont été de plus en plus nombreux. Quelques mètres plus loin, les roches étaient effectivement couvertes d'une sorte de mousse neigeuse vivante : des vers annelés dont la touffe de branchies blanches émerge de tubes calcaires longs de 4 à 5 centimètres. A 2 ou 3 mètres au-delà j'entrevoyais des amas blancs beaucoup plus importants couronnés d'un grouillement rouge : d'autres vers dont les branchies sont rouges. Encore quelques mètres et la* Cyana *est arrivée devant une cheminée de sulfures métalliques, haute de 15 mètres et large de 2 mètres, d'où sortaient plusieurs panaches noirs, et qui était couverte de place en place d'un épais enduit blanc...* »

Lucien Laubier, biologiste à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, spécialisé depuis 1969 dans l'étude de la faune abyssale, a, comme ses collègues, été surpris par les découvertes et les observations qui se sont succédé depuis 1976.

En 1951 et 1952, des chalutages à grande profondeur avaient montré que la vie existe sur tous les fonds marins, même les plus profonds. Etant donné que la lumière ne peut se propager dans l'eau de mer au-delà de la profondeur de 200 à 250 mètres, il ne peut y avoir de photosynthèse, dont vivent les espèces végétales. Dans le noir total des grands fonds marins, il n'y a que des espèces animales. Elles se nourrissent en partie des débris des animaux vivant dans les couches superficielles de l'océan, débris qui, après la mort, tombent lentement jusqu'au fond.

En 1976, des photographies prises sur la dorsale (1) des Galapagos ont apporté une découverte totalement inattendue : sous 2 600 mètres d'eau, la vie grouille autour de sorties hydrothermales à 16 °C ou 17 °C (2) jaillissant du basalte. Les années suivantes furent découvertes des oasis grouillantes de vie autour de cheminées de sulfures métalliques d'où jaillissent des panaches noirs ou blancs, dont les températures peuvent atteindre 350 °C. Bivalves et vers géants, crabes et gastéropodes, prospèrent dans un rayon d'une dizaine de mètres autour des sorties hydrothermales ou même sur les cheminées.

Des formes étonnantes

A partir de 1980, les découvertes se multiplient. Des Américains, des Français, des Canadiens, découvrent des oasis hydrothermales sur de nombreuses dorsales océaniques et en quelques autres endroits.

Ces oasis hydrothermales ont à peu près toutes la même organisation spatiale. Elles se présentent sous la forme d'auréoles concentriques disposées autour des sorties d'eaux très chaudes et très chargées de sulfures métalliques. Chaque auréole est caractérisée par une association particulière d'espèces différentes, étant entendu que les peuplements peuvent varier légèrement d'une région à une autre.

- De 12 à 5 mètres des sorties hydrothermales, le nombre des crabes blancs (galathées) augmente brusquement, et les roches sont couvertes de vers annelés (serpules). Mais la biomasse est encore peu importante. Elle devient énorme dans un rayon de 5 mètres autour de la source et peut atteindre plusieurs dizaines de kilogrammes par mètre carré.

- De 5 à 1 mètre, les serpules sont très denses (200 à 300 par mètre carré). Il y a aussi des octopodes et des cirripèdes (des crustacés fixés toute leur vie sur le fond par un pédoncule) qui sont de vrais fossiles vivants lorsqu'on les compare aux formes « normales » de ces animaux. Et surtout, c'est là que vivent les riftias, des vers géants, longs de plus de 1,5 mètre. Leurs homologues connus ailleurs ne dépassent guère le centimètre et demi. Des poissons, des galathées et des bythograeas (autres crabes) évoluent parmi les buissons de riftia dont ils broutent le panache branchial rouge. Sur les fissures d'où sortent des eaux thermales à 30 °C ou 40 °C, prospèrent de grandes quantités de gigantesques moules jaunâtres et des sortes de clams ou palourdes, longs de 20 centimètres.

Quelques colonies d'alvinellas (ou vers de Pompéi) vivent sur les « fumeurs » noirs d'où sortent des eaux thermales à 340 ou 350 °C. Mais, sur les « fumeurs » blancs, cheminées où l'eau thermale est moins chaude (jusqu'à 250 °C), vivent deux espèces de vers de Pompéi. Ils forment d'épaisses colonies spongieuses d'un ou deux mètres de diamètre et constituent un extraordinaire isolateur thermique : à la surface de la colonie, la température est de 40 °C ; à 10 centimètres à l'intérieur de la colonie, elle est de 100 à 150 °C. Si des espèces vivent directement aux dépens de leurs voisines, d'autres, en particulier les riftias, vivent grâce à des bactéries qu'elles hébergent. Dans les oasis hydrothermales, des bactéries très primitives sont en effet présentes, partout, sur les roches, dans les conduites des eaux pas trop chaudes ou dans les fissures et, aussi, dans les cellules des vers de Pompéi, des moules, des clams. Tous leurs rôles ne sont pas encore élucidés. Mais les bactéries sont, sans nul doute, essentielles au fonctionnement de tout le système vivant lié à l'hydrothermalisme.

On sait, par diverses observations, que les oasis hydrothermales ont une durée de vie limitée à cinquante ou cent ans, liée à l'activité temporaire et capricieuse des sorties hydrothermales. On sait aussi que les espèces qui y vivent sont soit des fossiles vivants, soit au contraire des espèces apparues il y a seulement cinq à dix millions d'années. Comment ces espèces peuvent-elles se perpétuer en émigrant d'une oasis mourante à une oasis naissante ? Sur la dorsale du Pacifique oriental où les groupes de sorties hydrothermales ne sont probablement séparés que par 500 ou 1 000 mètres, on peut imaginer que les œufs ou les larves, transportés par les lents courants proches des fonds, ne se développent que s'ils parviennent à un nouveau site actif.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les dorsales subocéaniques forment des chaînes de montagnes longues de quelque 60 000 kilomètres, qui serpentent sous tous les océans.

(2) La température de l'eau des océans, et de la plupart des mers, au-dessous de 2 000 ou 3 000 mètres, est toujours voisine de 2 °C.

culture

Deux disparitions

MICHEL GEORGES-MICHEL

TÉMOIN D'UN SIÈCLE

L'écrivain, journaliste et peintre Michel Georges-Michel est mort le 31 mars. Il était âgé de cent un ans.

Né en 1883 à Paris, Michel Georges-Michel fut un des collaborateurs de Serge de Diaghilev au début du siècle. Il fit connaître des peintres comme Picasso, Chagall, Utrillo, Modigliani, et demanda à certains d'entre eux de réaliser des décors pour les Ballets russes, malgré les critiques de ceux qui lui reprochaient de « vanter la peinture de métèques ». *Il devait retracer cette aventure dans ses livres sur* l'Histoire anecdotique des Ballets russes.

Habitué du Tout-Paris, il avait rencontré Verlaine, fréquenté Toulouse-Lautrec, André Citroën, Henri Bergson... Familier de la vie nocturne et mondaine, il devait en tirer de nombreux ouvrages. Journaliste, notamment à Paris-Presse l'Intransigeant, *il avait aussi publié une Histoire de France en trente-trois volumes et, en collaboration avec Albert Savine, une* Histoire de la littérature anglaise *en dix-sept tomes. Historien, critique d'art, il a également écrit plusieurs romans, parmi lesquels* les Montparnos, *dont Jacques Becker tira un film* Montparnasse 19 *(avec Gérard Philipe).*

Michel Georges-Michel était, depuis 1963, président de l'Association des écrivains et critiques de la danse, et président d'honneur du Syndicat de la presse artistique depuis 1981.

LE COMÉDIEN ALEXANDRE RIGNAULT

Le comédien Alexandre Rignault est mort le 31 mars dans un hôpital de Saint-Mandé (Val-de-Marne). Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Né en 1901, Alexandre Rignault débute au cinéma en 1932 dans la Tête d'un homme, *de Julien Duvivier. Au théâtre, Louis Jouvet s'attache à cet homme que sa stature et son visage bourru désignent pour les personnages frustes, stupides ou inquiétants. Mais Alexandre Rignault sait montrer sa vraie noblesse, sensible et rude. Comédien « solide », il est un exemple de ces seconds rôles dont le talent a fait le succès du cinéma français avant la guerre. Et il a su vieillir. Il a tourné avec Granier-Deferre, Henri Verneuil, André Cayatte, Alain Resnais, Jean-Pierre Mocky. A la télévision, on l'a vu, joué dernièrement dans* Châteauvallon, *le rôle du grand-père Kovalic.* — C. G.

CINÉMA

« LE BAISER DE TOSCA », de Daniel Schmid

Le chant de la Casa Verdi

En mourant, Guiseppe Verdi a légué une maison de retraite à ceux qui consacraient leur existence à la musique. Au centre de Milan, dans la Casa Verdi, vivent les grands noms et les inconnus, tous réunis dans l'anonymat de l'oubli. Daniel Schmid a vécu avec eux, a mis en scène la réalité de leur vie. C'est le Baiser de Tosca.

Daniel Schmid les a connus par l'intermédiaire d'un ami journaliste qui connaît sa passion pour l'Opéra, sa fascination pour la transparence lumineuse des visages ridés. « *Je n'ai pas*, dit-il, *le tabou de la vieillesse* », et c'est vrai que ses nonagénaires prennent la même grâce vulnérable que ses femmes jeunes qui dans *l'Ombre des anges* ou *La Paloma* ressemblent à des figurines opalescentes. Qui d'autre pouvait montrer avec une telle tendresse la beauté des vieux ? Daniel Schmid était destiné à tourner ce film.

Comme si c'était une évidence, tout est allé très vite, la télévision de Berne a donné l'argent nécessaire, son équipe s'est trouvée prête : « *Nous étions quatre*, dit-il. *Travailler avec une équipe nombreuse était impossible, moins pour des questions matérielles que d'unité. Tous, nous devions être dans un état de disponibilité. Et nous ne devions pas être trop envahissants. Pendant les deux premières semaines, nous faisions semblant de tourner, il fallait dépouiller l'exhibitionnisme au premier degré qui atteint les gens quand « la télé est là ». Ils se sont habitués à notre présence, mais ne nous ont jamais oubliés. Faire comme si, c'est faux. Une tromperie. La caméra est un instrument terroriste, pornographique. Je voulais qu'elle soit instrument de témoignage.*

Témoignage d'amour pour Sara Scuderi, qui traîne ses jambes déformées et dont le rire léger est un écho d'enfance. Elle a été une admirable Tosca. Pour Daniel Schmid, elle s'écoute sur un disque ancien, et chante en même temps. Sa voix de 1936 et celle de 1984 dialoguent. Elle sourit et sans une larme dit : « *Vous me faites pleurer* ».

« Ils survivent à leur voix »

La caméra scrute les regards qui se troublent, suit les pas hésitants, les gestes ralentis, s'installe auprès du piano où deux ténors à cheveux blancs répètent, discutent du style napolitain de Caruso. Elle entre doucement dans les chambres toutes pareilles, détecte l'intimité, les secrets des solitudes, obéit au compositeur qui désigne les preuves de son existence, diplômes, affiches, programmes agrafés aux murs. Elle aide à plonger dans l'ombre d'un passé, rangé dans une malle, avec des costumes de scène, qu'un chanteur tient à montrer. Il sort les fripes, ses bras raidis ont du mal à les endosser. « *Seuls restent les signes de la théâtralité*, dit Daniel Schmid. *Au mixage, j'ai ajouté les opéras dont il parle. On est entré dans l'imaginaire.* »

Daniel Schmid fait entrer les spectateurs dans l'univers parallèle de la scène, qui se prolonge hors temps, impalpable. Il en dégage les traces indélébiles, les masques. Masque blanc, artificiellement lisse, funèbrement divinisé de Giuletta Simionato, mezzo obsédée par Callas et qui dit : « *L'artiste doit quitter en pleine gloire un public qui attend toujours que tout finisse mal.* » Daniel Schmid s'est glissé dans ce monde du dernier instant où son cœur, ses yeux, ses oreilles ont saisi ce qui reste de vie, de coquetterie, de sons miraculeux qui parfois s'échappent encore des souffles saccadés : « *Le travail de l'ingénieur du son est admirable. Enregistrer dans ces couloirs, ces salons qui résonnent, ce n'était pas simple. Il fallait que ce soit beau. Je ne savais pas ce que nous allions faire, je savais seulement que je voulais à tout prix éviter le grotesque autant que le pathétisme.* »

On sourit, en voyant le *Baiser de Tosca*, comme à des retrouvailles avec des fantômes aimés, dont la présence est si forte et si éphémère qu'on tend les mains pour les retenir. On pleure des larmes sans chagrin, les larmes émerveillées de cette émotion que provoquent les voix. Les voix sont un don incomparable accordé à quelques favoris de Dieu, dont elles ont fabriqué la vie, l'identité. La dégradation et les vestiges de splendeur frappent au cœur, signes concrets de l'inévitable, en même temps que preuves d'une vitalité indestructible. « *Deux heures après ma mort, je chanterai* », dit la Scuderi. « *Ils survivent à leur voix et luttent contre l'oubli du monde. J'ai fait un film d'espoir* », dit Daniel Schmid

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« TCHEKHOV TCHEKOVA », au Petit Montparnasse

Lettres d'amour de Moscou à Yalta

Tchekhov et Olga Knipper se sont aimés pour la première fois dans la Vallée de l'oeil bleu. Puis ils se sont écrit. Des centaines de lettres qui, de Moscou, où elle travaillait, à Yalta, où il vivait, les ont, peu à peu, réunis.

Privés l'un de l'autre, ils se sont séduits avec des mots. Ils se sont plu avec des phrases, sans jamais recourir à aucun artifice de style. Lettres simples, de ces choses qui naissent parfois au début d'une vie — complicités, détails de rien du tout, fâcheries et bouderies, la trame quotidienne de l'amour — mais qui disparaissent avec l'habitude. Tchekhov et Olga Knipper ont eu la chance de vivre séparés, de s'aimer sans avoir le temps de se décevoir ni de se lasser l'un de l'autre. Ils ont fondé leur bonheur sur l'intelligence, le respect, la compréhension, le rire. Pourtant, au détour d'une lettre, on ressent parfois comme une douleur sourde. Une nostalgie qui rend chaque mot plus grave. Serments exacerbés par l'absence, souvenirs aigus des instants passés ensemble, désirs de ceux qui viendront.

François Nocher a respecté la simplicité de ces lettres qui se répondent comme un dialogue construit au jour le jour. D'un côté de la scène, c'est Yalta. De l'autre, la loge d'Olga. Entre les deux, il y a un lit et, sur le devant de la scène, un parquet, légèrement bleuté représente l'espace restreint de leur rencontre. Ainsi Olga n'a qu'à tourner la tête quand elle se repose après une représentation pour retrouver Tchekhov. Il n'a qu'un pas à faire pour la tenir entre ses bras. La mise en scène de François Nocher rapproche ces deux êtres tout comme leur correspondance bannissait leur éloignement.

Tchekhov, Michel Duchaussoy, apparaît comme solitaire, entouré de ses livres, de ses manuscrits. Un homme doux et modeste, trop timide pour savoir faire un compliment. Duchaussoy a des hochements de tête qui font osciller le cordon de son binocle ; des hésitations dans la voix comme s'il n'osait prononcer les mots de son cœur. Mais quand enfin il s'abandonne tout entier à son amour, ses lettres sont des recueils de tendresse.

Olga, Francine Berger, a autour des yeux les pattes d'oie du rire et, dans le regard, une coquetterie d'amour. Elle est directe, elle n'est jamais superficielle. Sa carrière l'entraîne loin de Tchekhov mais il est auprès d'elle, dans les personnages qu'il crée et qu'elle incarne. C'est pourquoi, quand il meurt quatre ans après leur mariage, Olga lui écrit une fois encore. Non pas une lettre d'adieu mais une lettre de larmes comme à chacune de leur séparation. Et Tchekhov, dans un fauteuil, semble endormi.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre du Petit Montparnasse, 21 heures.

MUSIQUE

AU THÉATRE DE L'OUEST LYONNAIS

Scènes d'une nuit magnétique

Une fois l'an, depuis 1983, le Studio Grame (1) place une de ses manifestations sous le double signe du théâtre musical et de l'électroacoustique, de 20 h 30 à l'aube, au Théâtre de l'Ouest lyonnais. La rue des Aqueducs, où il se trouve, n'est pas précisément au centre ville, mais la salle, déjà bien garnie au début, attire de nouveaux auditeurs tout au long de la soirée.

Cette fois, la nuit était coupée en deux : un concert-spectacle de trois heures pour commencer, puis, après un entracte-buffet, le Bl de la Contemporaine, nouvelle édition de ce qu'on a déjà pu entendre... et danser pour la première fois l'automne dernier à Strasbourg sur des musiques d'Aperghis, Drouet, Ferrari, Portal, etc.

Les créations proprement dites se concentraient donc sur la première partie, mais entre la nouveauté absolue et les reprises nécessaires, la frontière est mince. Ainsi le très court film de Chaval, *Les oiseaux sont des cons*, programmé chaque année — trois minutes irrésistibles d'humour corrosif et de poésie verbale — semble toujours aussi neuf, tandis que l'aventure du bassoniste qui fait du petit bois avec son instrument (qu'on appelle *fagotto* en Italie) semble déjà bien classique. On attendait aussi *les Shadocks*, et pas seulement pour la musique, mais ils ont sans doute été empêchés ; deux autres court-métrages d'animation (*les Astronautes* et *l'Ombre de la pomme*) jalonnaient la soirée, tandis qu'on préparait le plateau pour la suite.

Si *Atem*, de Kagel, appartient au répertoire du théâtre instrumental, on connaît moins les *Souvenirs de Félicité* pour piano et bande magnétique, de Denis Levaillant : transporté en imagination tour à tour d'un studio d'enregistrement à un club de jazz, une salle de concert et une forêt, un pianiste solitaire entend sa voix et celle d'un enfant — le sien sans doute, — tandis qu'il joue des manières d'improvisations de haute virtuosité. Malgré quelques longueurs, l'œuvre, qui bénéficie d'une réalisation scénique et acoustique très soignée, est émouvante sans sentimentalité racoleuse.

Sur les cinq créations de la soirée, on retiendra particulièrement *Préfigure* pour piano et bande, de James Giroudon et Pierre-Alain Jaffrennou, et *Doubles*, pour clarinette et bande, de Jérôme Dorival et James Giroudon. Dans cette dernière œuvre, le clarinette (J. Dorival) semble, sans autre souci de théâtralité, rivaliser en puissance et en volubilité avec les sons synthétiques sortant des haut-parleurs ; la tension va croissante et l'on finit par croire que la bande magnétique est un partenaire vivant.

L'exécution de *Préfigure*, dont l'esthétique musicale se rapproche de la tendance minimaliste, mais avec beaucoup d'invention, se doublait d'une création chorégraphique de Denis Psaltopoulos dans la tradition du théâtre oriental, conférant une puissance expressive inattendue à cette musique volontairement linéaire.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Studio Grame/Lyon : Composition - Recherche - Informatique - Théâtre. Association Loi de 1901, direction J. Giroudon et P.-A. Jaffrennou, 6, quai Jean-Moulin, 60001 Lyon.

PATRIMOINE

GRAND LOUVRE

Nouvelles questions de M. Michel Guy

Les archéologues ont mis au jour, au pied du Pavillon Sully, dans la cour Napoléon du Louvre, une contrescarpe construite sous le règne de Louis XIV, vers 1670, longue d'une quarantaine de mètres et haute de 5 mètres. Devant la qualité du bossage de pierres, il a été décidé d'intégrer la paroi au projet de l'architecte Peï ; elle constituera le mur de la salle consacrée à l'histoire du Louvre. Des rectifications seront apportées à certaines parties techniques (sorties de secours, escaliers...) mais rien de fondamental ne va changer.

Contrairement aux autres vestiges découverts dans la cour Napoléon, bientôt détruits pour laisser la place au grand hall, cette contrescarpe présente un intérêt architectural réel, et sa situation permet en effet de l'intégrer assez facilement au projet.

De son côté, l'Association pour le renouveau du Louvre, présidée par M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture, association opposée à l'actuel projet, vient de rendre public un ensemble de questions concernant le projet établi par M. Peï. Rappelant son opposition au principe d'une entrée prépondérante et son « *étonnement* » de voir un milliard six cent millions de francs dépensés pour cette entrée, « *sans profit pour les salles du musée* », l'association demande quelle est la durée prévue pour l'aménagement des salles Rivoli et l'installation des collections.

« *Est-il exact*, poursuit-elle, *que les travaux commenceront au début de 1988 et se poursuivront une dizaine d'années (...) ?* » Elle regrette que n'ait pas d'abord été entreprise la rénovation du musée actuel, « *dont l'état de délabrement est un scandale pour chacun* », que la césure soit maintenue entre le département des objets d'art du Louvre et le Musée des arts décoratifs, que l'école du Louvre soit évacuée (Et « *où* », s'interroge-t-elle ?) alors que « *la finalité de l'institution est que les étudiants puissent compléter in situ les connaissances qui leur sont dispensées* ».

L'association de M. Michel Guy énumère ensuite un ensemble de problèmes techniques, concernant notamment la circulation des visiteurs, mais aussi des automobiles et des autocars, que pose le projet du grand Louvre. Implicitement, c'est bien sûr l'entrée principale, la pyramide et l'infrastructure du parking qui se trouvent toujours mises en cause.

★ Association pour le renouveau du Louvre, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris.

Un beau film médiéval

Au treizième siècle, un jeune voleur échappé comme par miracle des oubliettes de la forteresse d'Aquila rencontre, de jour, un cavalier vêtu de noir, portant un faucon sur son poing, et, de nuit, une très belle femme accompagnée d'un loup. Ainsi est-il désigné pour rompre la malédiction jetée par le terrible évêque d'Aquila sur le capitaine Navarre et Isabeau d'Anjou, empêchés de vivre ensemble sous leur forme humaine.

Sans atteindre la dimension épique et mystique d'*Excalibur* de John Boorman, *la Femme de la nuit*, grâce au chef opérateur Vittorio Storaro et à de magnifiques paysages italiens, nous emporte dans un univers où le fantastique est lié à une émouvante histoire d'amour, aux mœurs et aux croyances médiévales.

La mise en scène est un peu trop sophistiquée, même dans les scènes d'action, mais en ces temps de spectacles étriqués, on aurait tort de bouder celui-ci. D'autant que Rutger Hauer en héros ténébreux, Michelle Pfeiffer en apparition nocturne et Matthew Broderick en adolescent effronté, aventureux, attirent, face aux forces du mal, toute la sympathie. Cette légende vaut mieux que les gadgets de *Superman*.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Arsenic pour jeunes contorsionnistes

Imaginez six comédiens auxquels l'on aurait donné avant de monter sur scène une dose massive de Maxiton. Ils seraient alors incapables de dominer leurs voix, leurs gestes exacerbés par ce traitement de choc. C'est, sans gélule ni pilule, l'état dans lequel joue la troupe du Théâtre de l'Ostrelande qui interprète *Arsenic et vieilles dentelles*.

L'histoire — deux sœurs anglaises empoisonnent de vieux messieurs solitaires — n'est qu'un prétexte à une démonstration de comédiens gymnastes, danseurs et contorsionnistes. Leur spectacle est d'une agressivité permanente, leurs costumes d'une laideur consternante. Leur maquillage dégouline sur leurs joues tandis qu'ils hurlent ce texte pourtant anodin jusqu'à le rendre insupportable. Et les portes qui constituent le décor claquent en cadence. Cela ne manque pas d'originalité mais c'est éreintant.

Tout cela ne serait que prétentieux si, au milieu de cette cacophonie, ne surgissait une image. René Pareja, le metteur en scène, sait arrêter un corps et lui donner une beauté insoupçonnée. Comme il n'est pas dépourvu d'imagination, il sait aussi métamorphoser une scène banale en un véritable sabbat de sorcières et inventer de brefs moments de réel esthétisme.

C. Ba.

★ Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes, 20 h 30.

De Niro et Meryl Streep fiasco

Molly Gilmore et Frank Raftis habitent, tous deux la banlieue de New-York. Elle est mariée à un médecin très imbu de lui-même ; il est architecte, a une femme et deux enfants. Cela fait deux vies conjugales médiocres.

La veille de Noël, Molly et Frank s'adressent par hasard la parole dans une librairie de New-York. Ulu Grosbard met un quart d'heure à préparer la rencontre. La mise en scène gardera cette allure d'escargot, pour une aventure sentimentale faite d'hésitations, de tendresses, de séparations, des trains de banlieue à la grande ville. C'est, en somme, une version new-yorkaise années 80 du *Brève Rencontre* anglais de David Lean (1946), avec quelques moments plus dramatiques, une fin différente, mouillée de larmes de bonheur, et, d'une façon générale, un ennui pyramidal.

Ulu Grosbard avait déjà dirigé Robert de Niro dans *Sanglantes confessions*, face à Robert Duvall. Ici, il a donné à l'acteur un personnage terne dont il n'y avait pas grand-chose à tirer. Le mari de Molly et la femme de Frank sont des caricatures que le spectateur a envie d'envoyer promener bien avant que les amoureux transis n'y songent. Et si Ulu Grosbard n'a su filmer que New-York comme une vraie star, Meryl Streep se tire d'un rôle ingrat et des insuffisances du réalisateur par ses frémissements de sensibilité et de passion.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Fêtes et découvertes du Printemps de Bourges

Le chanteur Mick Delion a présenté au Printemps de Bourges le 1er avril des compositions nées à la prison centrale de Saint-Maur, où il a purgé une peine de dix années. Grâce à Maxime Le Forestier et au ministère de la culture, Mick Delion a enregistré un 45 tours — le premier disque réalisé dans une prison française — avant de retrouver sa liberté. Delion est encore sous l'influence des années 60, quand il était fan de Johnny Hallyday.

Ce dernier donnait un spectacle le soir au Stadium, en compagnie d'Eddy Mitchell. Chaque star a d'abord présenté son propre tour de chant, et puis ensemble, avec les deux groupes de musiciens réunis, ils ont célébré vingt-cinq années de rock and roll et d'amitié, et repris chacun un titre de l'autre et chanté en duo. Ce fut une fête sans nostalgie.

L'après-midi du lundi au Palais des congrès, la Bruxelloise Claude Maurane, tendresse et humour, s'est révélée comme une superbe chanteuse de blues et de jazz. Sa musique est d'une simplicité lumineuse. Le bonheur de l'écoute est sans mélange, même si après on se demande comment une aventure comme celle de Maurane peut trouver de vrais débouchés en France.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ MORT DE GEORGES SALENDRE. — Le sculpteur Georges Salendre est mort samedi 30 mars à Lyon. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans.

Né en 1890 à Romanèche-la-Montagne (Ain), Georges Salendre s'était surtout fait connaître dans la région lyonnaise. Il était notamment l'auteur du *Veilleur de pierre* de la place Bellecour.

■ GRANDS PRIX INTERNATIONAUX. — La Ville de Paris a décerné lundi 1er avril pour la première fois trois grands prix internationaux, à l'occasion de la Nouvelle Biennale de Paris qui a lieu actuellement à La Villette. Le grand prix est allé à l'artiste grec Takis, le deuxième prix, offert par le mécénat d'entreprise, au peintre italien Gino de Dominici, et le troisième au sculpteur gallois Richard Deacon.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Wozzeck, livret d'Alban Berg, d'après le drame de Büchner ; danse : voir rubrique danse, Palais des Congrès.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains (dern.).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 19 h : Roméo et Juliette ; Salle C.-Bérard ; 18 h 30 : Impasse-Privé.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74). ☞ Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

CINQ DIAMANTS, 20 h 30 : les Femmes fatales.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Dernier bain ; 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernams.

☞ ESSAION, (278-46-42), I. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

Mardi 2 avril

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I., 20 h 30 : l'Ecume des jours.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

THÉATRE MOUFFETARD (236-78-43) : voir rubrique concerts.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h : Rapatrié monégasque.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, dim. 17 h : E. Macias.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 21 h : L. Escudero.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) : 20 h 30 : Roméo et Juliette par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chor. et mise en scène de R. Noureev).

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

Les concerts

Hôtel de Coulanges, 20 h 45 : W. Kuijken, R. Kohnen (Bach).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : M. Alcantara, G. Rispal, F. Tillard (Schmitt, Koechlin, Roussel).

Théâtre de la Bastille, 20 h 30 : J. Hassel.

Théâtre Mouffetard (236-78-43), 20 h 45 : Causerie musicale, par Y. Perival (l'art lyrique, du cylindre au laser ; de Caruso à Callas : auditions (première série).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET, (887-97-34), 20 h 45 : Galeta Streter (voix, textes, synthétiseur, orgue, guitare, etc.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : Jazz Band.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chalala ; 0 h 30 : I. Irvin.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : R. Parzi, J.-M. Jaffet, T. Rabeson.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Catherine, N.H.O. Pedersen.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

En région parisienne

☞ NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Chacun sa chance, de R. Pujol et H. Steinhoff ; 19 h : Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC (2e et 3e année) ; 21 h, 70 ans d'Universal : la Légende de Jesse James, de P. Kaufman.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (320-89-52). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RACINES NOIRES 1985 – FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS – BLACK STARS ON SILVER SCREEN, CINÉMA AFRICAIN : Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount City. 8e (562-45-76) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAISER DE TOSCA, film suisse de Daniel Schmid; v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21)

FALLING IN LOVE, film américain de Ulu Grosbard, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, film américain de Martin Brest, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT, film cubain de Tomas Gutierrez Alea, v.o. : Latina 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT, film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR, film français de Claude Lelouch : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

COMMUNICATION

VU

Pouce, les Bargeot !

On les a attendus avec curiosité, les Bargeot. Avec une certaine indulgence aussi : il n'allait pas de soi de prendre la relève de « Cocoricocoboy ». Quelle déception ! Après deux semaines de promiscuité avec cette tribu agitée, on a envie de crier « pouce » !

Où sont le talent, l'humour, dans cette prétendue saga bien de chez nous ? Dans la vulgarité et les plaisanteries systématiquement au-dessous de la ceinture dont on nous abreuve, chaque jour, pendant un quart d'heure ? On espérait l'histoire d'une famille, et c'est essentiellement sur Raymond Bargeot, le père, le *« chef »*, que tout est centré. Sur ses préoccupations à la petite semaine, sur ses vitupérations quand ce n'est pas sur ses boutons. En vain, on cherche un scénario dans ce salmigondis. Qu'en pense Collaro, le parrain ? Les Duraton doivent se retourner dans leur tombe.

A vouloir pousser trop loin le bouchon — comme si on était incapable de saisir les nuances, — les quatre auteurs de ce feuilleton ont manqué le coche. Même celui de la caricature.

ANITA RIND.

Mardi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Sur une idée de J. Antoine, réal. C. Savarit.
Un remake de « La course autour du monde ».

21 h 35 Théâtre : Un otage.
De Brendan Behan. Réal. L. Iglesis. Avec S. Joly, S. Valère, M. Bertay...
Dublin dans les années 50 ; un lieu insolite, à la fois café et maison de passe, est le théâtre de transactions politiques de l'IRA. Par l'un des plus grands et des plus burlesques des écrivains irlandais. Magie du langage.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Yalta.
Téléfilm de J. Elleinstein, réal. Y.-A. Hubert. Avec T. Bialowski, V. Dobtcheff, B. Fresson...
9 octobre 1944. La guerre n'est pas terminée. Staline et Churchill, installés dans un bureau du Kremlin, se partagent, devant une carte, le continent. Février 1945, la conférence de Yalta réunit Staline, Churchill, Roosevelt.

22 h Débat : Yalta ou la drôle de paix.
Avec Sir Frank Roberts, MM. John Maresca, Wilfried Loth, Youri Rubinsky, Jiri Pelikan, Maurice Schumann, Jean Laloy, Alfred Grosser.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell, G. Jourd'hui.
Actualités (1953), Tom et Jerry, annonce du premier film par E. Mitchell ; à 22 h 25, Tex Avery, réclames de l'époque, attractions, annonce du dernier film.

20 h 50 Premier film : Capitaine King.
Film américain de H. King (1953), avec T. Power, T. Moore, M. Rennie, J. Justin, G. Rolfe, R. Stapley.
1857, en Inde. Un officier anglais ne peut épouser celle qu'il aime, parce qu'il est de sang mêlé. Il tente une mission dangereuse. Un film d'aventures exotiques où le thème des préjugés raciaux est traité en mélodrame. Mais quel beau héros que Tyrone Power !

22 h 50 Journal.

23 h 15 Deuxième film : le Cavalier traqué.
Film américain d'A. de Toth (1954), avec R. Scott, W. Morris, J. Weldon, J. Sawyer, J. Millican, C. Buchinsky (v.o. sous-titrée).
Un homme chargé d'escorter une diligence passe, à la suite d'un piège, pour le complice des bandits qui l'ont attaqué. Drame du soupçon, d'un homme traqué. Un western peu connu, où se distingue Randolph Scott.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Mon ami Guignol ; 17 h 20, Cinéma jeunesse : Pollux et le chat bleu ; 18 h 40, Dans les mains du magicien ; 18 h 58, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : Le grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Circulez, y'a rien à voir, film de P. Leconte ; 22 h, la Chèvre, film d'A. Poiré ; 23 h 35, Dementia 13, film de F. Ford Coppola ; 0 h 55, Vol du condor au-dessus des Andes ; 1 h 50, Hill Street Blues ; 2 h 35, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : suspense. Périple en Italie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné salle Gaveau le 20 mars 1985) : « le Parnasse ou l'Apothéose de Corelli » ; « l'Apothéose composée à la mémoire immortelle de M. Lully », de Couperin, par l'Ensemble Hesperion XX, dir. J. Savall, avec M. Huggett, C. Banchini, violons, T. Koopman, clavecin, H. Smith, théorbe.
23 h Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du New Morning.

Mercredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Feuilletons, dessins animés, variétés, infos pratiques...
16 h 20 Info jeunes.
16 h 40 De A à Zèbre.
Rock, ciné, B.D., look...
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 20 Tirage du Tac-o-tac.
19 h 25 Journal.
19 h 55 Football : Yougoslavie-France.
En direct de Sarajevo. (Et à 21 h.)
20 h 45 Tirage du Loto.
21 h 45 Série : Dallas.
Cliff Barnes passe un bien mauvais moment, devient le suspect numéro un dans l'agression de Bobby.
22 h 35 Variétés : Station Argentine.
Emission de R. Koipa Kopoul.
Avec Jairo, Astor Piazzola, l'orchestre d'Oswaldo Pugliese, Susana Lago. Les espaces où se joue le tango à Paris.
23 h 30 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8 h 30, Feuilleton : les Amours des années grises).
10 h Récré A2.
Judo boys ; les Viratatoums ; Tchaou et Grodo ; Johan et Pirlouit.
12 h Journal et météo.
12 h 15 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 45 Cinéma : le Retour d'Ivanhoé.
Film italien de R. Mauri (1970), avec M. Damon, L. Davila, A. Federica, M. Zerzo (rediffusion).
Un chevalier, de retour de Terre sainte, lutte contre l'usurpateur du trône d'Angleterre. Aventures médiévales vaguement inspirées du roman de Walter Scott. La médiocrité absolue.
15 h 25 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Méthanie ; le secret des Sélénites ; Anim'A2...
16 h 50 Micro kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Horizon vertical, de D. Cavillon.
18 h Platine 45.
Moon Ray, Elizabeth Anaïs, Frank Alamo...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : Amours de sable.
D'après D. Potter, réal. G. Millar. Avec L. Jeffries, P. Chelson...
Dans un luxueux hôtel de la côte méditerranéenne, un couple d'Anglais redécouvre les lieux de sa jeunesse. Images nostalgiques d'un passé enfoui, d'un présent proche de la mort.
22 h 15 Magazine : Cinéma-cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Un entretien avec Rock Hudson ; les diamants de Liz Taylor ; un portrait de Jean Yanne et de Ben Gazzara.
22 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Tournoi de tennis : Monte-Carlo-Country Club.
En direct de la Principauté.
14 h 55 En direct de l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Agora : insécurité dans les villes.
Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex et en direct. Emission animée par G. Walter, G. Nicole et Cl. Lamarche.
Parkings, métros, tours, grands ensembles, etc. Voici le paysage urbain qui engendre, dirait-on, l'insécurité. Le magazine s'attachera à démêler le vrai du faux, à aller plus loin.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Série : Allegoria.
Hervé Di Rosa : la rue du malheur.
0 h Prélude à la nuit.
« Sonate » de Francis Poulenc, interprétée par Philippe Corre et Edouard Exerjean, pianistes.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (Les Gym's) ; 9 h 5, T'as le bonjour d'Albert (dessin animé) ; 9 h 30, Cabou Cadin (et à 13 h 35) ; 11 h 25, la Chèvre, film d'A. Poiré ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 14 h 40, Les poupées de l'espoir ; 17 h, Batman ; 18 h, Jeu ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, Alambrista, film de R.-M. Young ; 22 h 50, Femmes de personne, film de C. Franck ; 0 h 40, le Beau Mariage, film d'E. Rohmer ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le yi-king, 64 petits hexagrammes semeurs d'avenir) ; 9 h 5, Matinée de la science et des hommes : la symétrie dans tous ses états ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, La livre, ouverture sur la vie : Rencontre de jeunes lecteurs avec André Pfeiffer ; 11 h 30, Feuilleton : Germinal 85 ; 12 h, Panorama ; 12 h 45, Avant-première : « le Feu sacré », autobiographie de Youri Lioubimov ; 14 h, Un livre, des voix : « la Belle Cordière », de E. et J. Steens ; 14 h 30, Passage du témoin (redif. de l'émission du 30 mars) : F. Lhermitte et J. Couelle ; 15 h 30, Lettres ouvertes, magazine littéraire ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Brest ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : l'avenir de la Terre.
20 h Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
20 h 30 Antipodes : Haïti.
21 h 30 Pulsations : perspectives du vingtième siècle : Carte blanche à Harry Halbreich.
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps (l'école de football de Sochaux).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Mstislav Rostropovitch ; 7 h 10, L'impréva : magazine d'actualité musicale ; 9 h 10, Le matin des musiciens : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles - A jésuite, jésuite et demi. Œuvres de Cavalieri, du Mont. Musique en vie ; 12 h 5, Le temps du jazz : Eric Dolphy ; 12 h 30, Concert : œuvres de Vercken, François, Ives, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Prin, sol. A. Meunier, violoncelle, trio Birge-Gorge-Vitet ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Portrait d'un homme de la Renaissance, Roland de Lassus ; 18 h 2, Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 19 h 15, Spirales : magazine de la musique contemporaine. Œuvres de Levinas et Dufourt.
20 h Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pulcinella, suite d'orchestre », de Stravinski ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur », de Sibelius ; « Variations et fugue sur un thème de Mozart », de Reger, par l'Orchestre national de France, dir. E. Pekka Salonen, sol. S. Accardo, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : nocturnes.

Antenne 2 attaque en justice Christine Ockrent pour « rupture de contrat »

Déplorant les circonstances et la manière par lesquelles Christine Ockrent, rédactrice en chef et présentatrice du journal de 20 heures, a décidé de quitter Antenne 2, M. Jean-Claude Héberlé, PDG de la chaîne, a pris l'initiative de soumettre aux tribunaux ce qu'il qualifie de *« rupture de contrat dont la brutalité, dans ces circonstances, apparaît insolite. »*

Malgré l'obtention des garanties qu'elle demandait, Mme Christine Ockrent *« a rompu,* déclare le président de la chaîne, *de manière unilatérale, son contrat de travail. Elle l'a fait, selon ses propres dires, sans motif avéré. Il ne peut donc s'agir que d'un procès d'intention. »*

Prévenue, ce mardi matin 2 avril, de l'initiative de M. Héberlé, Christine Ockrent nous a simplement déclaré : *« Le président de la chaîne choisit maintenant de déplacer une affaire que j'ai voulu maintenir sur un terrain stictement professionnel et dans les limites de la correction. Je suis donc contrainte à mon tour de la confier à mes avocats. »* M. Albert du Roy, ancien directeur de la rédaction, a déclaré pour sa part qu'il condamnait *« totalement l'attitude de M. Héberlé »* et qu'il était « solidaire » de Christine Ockrent.

M. Jean-Claude Héberlé explique ici la raison de sa décision. C'est aussi la première interview du président d'Antenne 2 depuis sa nomination en octobre 1984.

« Je n'interviens pas sur la rédaction » nous déclare M. Jean-Claude Héberlé

« J'ai accordé à Christine Ockrent, *déclare M. Héberlé,* toutes les garanties qu'elle pouvait souhaiter : maintien de ses titres, fonctions, prérogatives, choix du rédacteur en chef travaillant à ses côtés... Quoi d'autre aurais-je dû ou pu lui accorder ?

— La réorganisation de la rédaction ne l'a guère satisfaite.

— Vraiment ? Savez-vous qui a préparé ce qu'on appelle abusivement réorganisation et qui n'est autre que la création d'une coordination des reportages, interface entre les services qui fournissent l'information et les différentes éditions qui la diffusent ? Albert du Roy, Christine Ockrent, Claude Carré, Claude Manuel, Pierre-Henri Arnstam, Paul Nahon, François Ponchelet, Alain Wieder, Michel Honorin. La réforme annoncée le 29 mars était exactement celle qu'ils avaient, ensemble, mis sur pied et qui avait reçu mon approbation.

— Y avait-il eu débat ?

— Bien sûr, et il leur est apparu que le fonctionnement de la rédaction, par unités d'éditions autonomes, était à la fois coûteux, gaspilleur et, avant tout, impropre à une couverture correcte de l'information.

— Un fonctionnement qui avait pourtant fait ses preuves !

— Sans doute, mais qui, à l'usage, se révélait nocif. Les exemples foisonnent de cas où un reportage mourait dans un tiroir, refusé par telle édition parce que commandée par une autre. Des exemples désolants qui entraînaient une gabegie d'hommes et de moyens et interdisaient à la rédaction d'avoir, malgré sept éditions réparties dans la journée, un traitement global de l'information.

— Alors, pourquoi part-elle ?

— Je ne sais pas et je ne comprends pas. Elle avait la garantie de pouvoir travailler exactement comme avant mon arrivée ou après les mois qui ont suivi. Or je ne relève pas, dans ses propos, la moindre accusation ou mise en cause directe au sujet d'interventions ou de pressions de ma part, notamment pendant la période des élections cantonales, une période pourtant habituellement propice. J'en déduis qu'il y a, dans sa démarche, soit un procès *ad hominem* contre les gens que j'ai nommés ou bien contre moi-même — mais dans ce cas, il n'est ni expliqué, ni explicité, — soit un procès d'intention pur et simple.

» Je considère donc qu'il y a, compte tenu de la brutalité de la décision et de la soudaineté de son annonce, d'abord une rupture abusive du contrat, ensuite une attitude générale préjudiciable aux journalistes d'Antenne 2, à l'image de la société, et même à son fonctionnement immédiat. N'est-ce pas un abandon de poste pur et simple et, qui plus est, sans préavis et sans motif avéré ? Aucun chef d'entreprise, fût-ce dans l'audiovisuel, ne pourrait admettre un départ aussi soudain.

— Vous choisissez la guerre ?

— Pas du tout. Mais faut-il tout laisser dire ou faire ? Si je me tais, je laisse accréditer l'idée que le non-dit est plus important que le dit. Alors je dis. Je dis que je ne comprends pas. Je dis que c'est dommage. Je dis : oui, c'est bel et bien du gâchis et j'ajoute que j'ai proposé à Christine Ockrent, après sa démission, de me dire si elle souhaitait participer à d'autres émissions d'Antenne 2 sous une forme ou une autre.

— Elle a refusé ?

— Elle n'a pas répondu, et ma proposition demeure.

— Ses propos publics sont, depuis son départ, d'une grande mesure. Est-elle responsable de l'exploitation politique que certains en ont fait ?

— Christine Ockrent ne pouvait pas ignorer les conséquences qui allaient découler de sa décision. Au niveau de « vedettisation » qu'elle a atteint, on ne pouvait pas éviter la tempête. Une tempête que tout le monde derrière elle aurait à affronter. Injuste, tout de même, car à aucun moment il n'y a eu de ma part la moindre pression politique sur la rédaction. S'il y en avait eu une seule, j'imagine qu'on se serait empressé de la répercuter. Il doit être clair, maintenant, pour les journalistes de la chaîne ou pour l'extérieur, que le président d'Antenne 2 n'intervient pas sur la rédaction. Il est tenu informé, pour s'assurer du bon fonctionnement de ce secteur important de la maison, et c'est bien suffisant. Un président non-interventionniste, pas pour autant un président potiche.

— N'avez-vous pas le sentiment de payer aujourd'hui les conditions difficiles de votre nomination à Antenne 2 il y a six mois ?

— Je n'ai pas pris la parole depuis lors. C'était beaucoup de bruit pour rien. J'ai été nommé par la Haute Autorité. Mon prédécesseur et tous ses prédécesseurs l'avaient été par le conseil des ministres. Je vois là, pour ce qui me concerne, une différence sensible.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

L'ère des turbulences

« Ockrent : le dernier sacre », titre *France-Soir* ce mardi 2 avril. La « reine Christine », comme l'ont baptisée ses confrères journalistes, part, comme son ex-patron Pierre Desgraupes, en pleine gloire : avec 46 % des suffrages au baromètre du quotidien de la rue Réaumur, elle écrase ses challengers Jean-Claude Bourret de TF 1 (33 %) et Bernard Rapp, son *alter ego* d'Antenne 2 (30 %). Daniel Bilalian, appelé à la remplacer au journal de 20 heures de la deuxième chaîne, n'obtient, selon l'IFRES, que 9 % à la cote d'amour des téléspectateurs.

Ainsi va — et ira de plus en plus — la vie des chaînes de télévision. Au rythme des sondages. Les présentateurs-vedettes ne sont plus seulement les meilleurs professionnels dans leur spécialité. Ils sont stars. Phénomène connu dans tous les pays où la télévision est autre chose qu'un instrument de propagande : les Etats-Unis, l'Italie, en ont fourni ces dernières années de bons exemples. Les étoiles du petit écran s'achètent et s'échangent à coups de dollars et de lires. A la bourse des valeurs de l'audiovisuel français, Christine Ockrent, comme PPDA naguère, est au zénith : attention à l'usure, aux courbes descendantes, peut-être était-il temps pour elle de s'éclipser, alors qu'on percevait déjà, après quarante-deux mois de présence au sens fort du terme, les premières ombres sur son éclatante image.

La « mainmise du pouvoir »

Point besoin de s'en offusquer : ce star-système est inévitable. S'il a quelque chose d'irritant — le journalisme n'est-il pas autre chose que du spectacle ? — il va de pair avec l'actualité en images, avec cette instrusion au cœur du quotidien de chacun d'entre nous. On compare. On aime. On n'aime pas. On n'aime plus. En retour, le présentateur du « JT » posera et se posera, soir après soir, la même question : ai-je été bon ? C'est-à-dire aussi : ai-je su les séduire ?

Ce qui va devenir l'« affaire Ockrent » avec la riposte vigoureuse (et bien dans son caractère) du nouveau président de la chaîne a toutefois un arrière-plan politique qu'il ne faut ni surestimer ni oublier. La loi du 29 juillet 1982 a, enfin, libéré les chaînes de la tutelle, du joug devrait-on dire, que le pouvoir avait fait peser sur les rédactions. Et nous avons montré dans ces colonnes que les journalistes vivaient désormais indépendants, aussi libres que dans la presse écrite, avec les responsabilités particulières du service public (*le Monde* des 21, 22 et 23 juin 1984). Mais tout n'est pas réglé pour autant. Des pesanteurs subsistent. Des velléités de retourner aux vieux démons se font jour. Et l'opposition ne cesse de mener campagne, au mépris parfois des réalités, contre la « mainmise du pouvoir » sur l'audiovisuel public. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui doit être le rocher au milieu de la tempête, donne parfois prise, par ses propres maladresses, aux détracteurs de la libéralisation en cours.

Les responsables de l'information dans les chaînes subissent ce climat. Et comment ne pas penser à la campagne pour les législatives et à l'après-86 ? Comment conserver sa réputation de journaliste indépendant, de professionnel non partisan, lorsqu'une partie de la classe politique et des médias clame sur tous les toits que les patrons de chaîne sont les zélés serviteurs de l'Elysée et de Matignon ? Deux démissions importantes en quelques jours à Antenne 2, c'est plus qu'une addition de deux carrières, qu'une coïncidence dans des stratégies personnelles. Le retrait d'Albert du Roy, celui de Christine Ockrent, amènent à faire ce constat : si la loi a libéré les rédactions de l'audiovisuel, elle n'a pas pour autant changé les esprits. Suspect de connivence avec le pouvoir tu étais, suspect tu demeures...

Le scénario se complique si l'on prend en compte l'évolution du système audiovisuel français. Nous sommes entrés dans une période de grandes turbulences. L'arrivée de Canal Plus, en novembre 1984, n'est que le coup de starter de la course qui commence. A n'en pas douter, dans les dix prochaines années, les téléspectateurs français vont accéder à cette diversité programmes que connaissent déjà, par exemple, les Belges ou les Nord-Américains. Une nouvelle chaîne publique par satellite pour 1986, au moins un réseau nouveau de télévision privée par voie hertzienne la même année... C'est assez pour que les professionnels de la télévision publique se posent des questions sur leur avenir dans un cadre nouveau, élargi. Plus excitant aussi par sa nouveauté, par la liberté d'action qu'on en espère.

Masques et symboles

Ces turbulences et les péripéties personnelles qu'elles entraînent et vont continuer d'entraîner vont toutefois masquer — à moins qu'elles ne les symbolisent parfois — les véritables mutations en cours. Le système audiovisuel français, globalement, va passer du monopole au dualisme, à l'économie mixte et à la concurrence public-privé. Les enjeux sont avant tout économiques (comment faire vivre un service public haut de gamme, comment développer le marché publicitaire en France) et culturel (le choix entre des dizaines de chaînes, oui, mais aussi la nécessité de développer les programmes français, de renforcer notre production).

La bataille est engagée, elle sera longue et sans pitié. Mais, peu à peu, elle ne se livrera plus en vase clos, dans le sérail du service public. Il y a un risque : que la combinaison de la rentabilité économique et des stratégies personnelles, avec la tyrannie des indices d'écoute en prime, ne conduise à plus de médiocrité, ne tue la création, ne guide les énergies vers le plus facile, ce qu'on appelle avec gourmandise le grand public. Il n'y a pas un, mais des publics, qui ont soif d'images, pas toujours les mêmes.

Il y a aussi un espoir, une chance à saisir : les crises, les mutations, sont souvent génératrices d'efforts et stimulent les imaginations. Pour passer le cap Horn, il faut des trois-mâts solides et des capitaines courageux.

YVES AGNÈS.

ETATS GENERAUX DES ETUDIANTS DE L'EUROPE

Sous le haut patronage du Président de la République
François MITTERRAND

Organisés par les Bureaux des Élèves de : **SCIENCES-PO, POLYTECHNIQUE, SUP TELECOM, ENA, HEC, ESSEC, PARIS I, PARIS VII, PARIS IX, PARIS X...**

Avec le soutien de la Mairie de PARIS.

FRANCE
BELGIQUE
DANEMARK
GRANDE-BRETAGNE
GRÈCE
IRLANDE
ITALIE
LUXEMBOURG
PAYS-BAS
RFA

L'EUROPE est un but politique en soi, hors des clivages politiques nationaux.

L'EUROPE ne se fera que si les jeunes générations engagent dès maintenant le combat difficile pour la construire.

Il faut une structure permettant aux étudiants, aux jeunes de toute L'EUROPE de se rencontrer.

L'EUROPE, c'est aussi L'EUROPE de l'EST.

Il est temps de créer une opinion publique européenne qui devienne l'aiguillon de la construction communautaire.

Pour nos générations, hors de L'EUROPE, point de salut.

Voilà les principales raisons qui nous ont conduit à organiser cette grande première : LE CONGRÈS

EGEE 1

400 étudiants européens seront réunis pendant une semaine du 15 au 22 Avril 1985 pour connaître, échanger des idées, définir des objectifs à long terme et surtout à court terme.

Lors du congrès, interviendront notamment : André Fontaine, Directeur du Monde - Claude Julien, Directeur du Monde Diplomatique - Paul Fabra, Éditorialiste au service Économique du Monde - Jacques Isnard, Chef Adjoint au Service Société du Monde - Bertrand Poirot-Delpech, Chroniqueur Littéraire du Monde.

EGEE profite de son congrès pour lancer une campagne d'adhésions. S'adresser au 260.39.60, *poste* 3873-3874.

Vous êtes invités à participer à plusieurs manifestations lors des EGEE 1 :

LE GRAND DÉBAT à l'amphithéâtre de la SORBONNE
Le Samedi 20 Avril à 12 h 30
en présence de François MITTERRAND

Invités : Mme AHRWEILER, M. CHRISTOPHERSEN, M. DANKHERT, M. DAVIGNON, M. DELORS, M. PANELLA, M. SCHEEL, M. SPINELLI, M. SCHWARTZENBERG.

LA NUIT DE L'EUROPE à la CONCIERGERIE
1 bis, quai de l'Horloge
Le Vendredi 19 Avril 1985 à 22 h 00.

avec RTL

LE GALA DE CLOTURE DE EGEE 1 au château de MAISONS-LAFFITTE
Le Lundi 22 Avril à 20 h 00

4 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES des étudiants de EGEE 1 où seront présents :

— **M. Robert BADINTER** Garde des Sceaux
le Mercredi 17 Avril à 14 h 00 à HEC
— **M. Raymond BARRE** Ancien Premier Ministre
le Jeudi 18 Avril à 14 h 00 à Sciences PO
— **M. Laurent FABIUS** Premier Ministre
le Vendredi 19 Avril à 14 h 00 à l'ENA
— **M. Valéry GISCARD D'ESTAING** Ancien Président de la République
le 22 Avril à 14 h 00 à Polytechnique.

Pour les manifestations, le nombre des places est limité. Réservations et renseignements : téléphoner au 260.39.60 poste 3873 et 3874.

COMITÉ DE SOUTIEN : Président : M. René REMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. — Membres : M. Laurent FABIUS, Premier Ministre. M. Roland DUMAS, Ministre des Relations Extérieures. M. R.G. SCHWARTZENBERG, Secrétaire d'État aux Universités. M. Jack LANG, Ministre de la Culture. M. Louis MERMAZ, Président de l'Assemblée Nationale. P. Pierre PFIMLIN, Président du Parlement Européen. M. Jacques DELORS, Président de la Commission de la Communauté. M. Raymond BARRE, Député de Lyon. M. Jacques CHIRAC, Maire de Paris. M. Valéry GISCARD D'ESTAING, Ancien Président de la République. M. Olivier PHILIP, Préfet de Paris et d'Ile-de-France. Mme Hélène AHRWEILER, Recteur de l'Académie de Paris. M. François GOGUEL, Ancien membre du Conseil Constitutionnel. M. LAMASSOURE, Délégué Général des Clubs "Perspectives et Réalités". M. GENTOT, Conseiller d'État Directeur de l'I.E.P. de Paris. M. Simon NORA, Directeur de l'ENA. M. Alfred GROSSER, Professeur des Universités. Mme Hélène CARRERE D'ENCAUSSE, Professeur des Universités. M. Louis LEPRINCE-RINGUET, Président du Mouvement Européen. M. Jacques RIGAUD, P.-D.G. de R.T.L. M. Jean-Marie DUPONT, du journal "Le Monde". M. LARSON, Directeur d'HEC. M. XARDEL, Directeur de l'ESSEC. La Société ELF AQUITAINE.

avec la participation de la rédaction du journal. Le Monde

Le Monde

assurera la couverture rédactionnelle et vous donne rendez-vous à cette occasion le MARDI 16 AVRIL

pour une OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOI JEUNES DIPLÔMÉS

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Informatique bancaire : un manager

Au siège d'une société financière, il sera en charge des fonctions Gestion des systèmes d'Information et Organisation.

Plus particulièrement, il aura à :
- coordonner et contrôler la réalisation des applications prévues dans le plan informatique de la société,
- analyser et lancer des applications nouvelles,
- assurer la maintenance de l'ensemble,
- animer et diriger une dizaine de collaborateurs.

A ce poste, nous envisageons la candidature d'un diplômé de Grande Ecole, justifiant d'une expérience dans la direction de grands projets informatiques, de préférence dans un environnement bancaire ou financier et intégrant le développement de réseaux.

Poste à pourvoir à Paris Champs Elysées.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, avec CV, photo et prétentions sous référence 4793 à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence, 75009 PARIS.

DESSEIN



CORTICAL FRANCE S.A.

S.A. au capital de 2 M.F. spécialisée dans les technologies de pointe micro-informatiques, recherche dans le cadre de sa forte croissance et pour le démarrage d'une de ses filiales à fort potentiel de développement :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

De formation supérieure, vous avez une solide expérience commerciale, si possible dans le domaine de la micro-informatique.

D'environ 30-35 ans, doué d'un excellent sens des relations, vous êtes autonome et possédez des qualités d'animateur et d'organisateur pour assurer le développement de la société.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec C.V., photo et rémunération souhaitée à CORTICAL FRANCE - 31, rue du Pont, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

DEBS

P.M.E. spécialiste location et vente matériel médical, une cinquantaine de personnes, clientèle uniquement professionnelle, cherche son

DIRECTEUR

chargé de mettre en œuvre les orientations définies par le conseil d'administration.
- Connaissances prouvées de gestionnaire.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Connaissance du milieu pharmaceutique (officine).

Poste à pourvoir à 250 km sud de Paris.

Adresser candidature avec C.V. + prétentions sous réf. 36.553/12 à A.P.E.C. Centre, B.P. 2107, 45011 ORLÉANS Cédex.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICES
DESTINÉS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES
- leader dans sa branche
- 450 personnes, C.A. annuel 150 millions de francs
- filiale d'un très grand groupe

recherche son futur

Secrétaire général

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école commerciale ayant de solides connaissances dans les domaines juridiques et comptables (D.E.C.S.).

Agé de 30 ans au moins, le candidat doit pouvoir justifier de 5 ans d'expérience et d'une pratique des systèmes informatiques.

Dès son entrée dans le Groupe, en qualité d'adjoint au Secrétaire Général en poste, il sera exigé du candidat une implication personnelle très importante dans toutes les fonctions relevant du Secrétariat Général, compte tenu notamment de la croissance des activités du Groupe. En conséquence, la rémunération sera fortement évolutive pendant les 3 premières années.

Adresser C.V. et prétentions à :

SETEX Secrétariat Général 76, rue Garibaldi 94107 - Saint Maur des Fossés - Cédex.

ÉCOLE PRIVÉE COHEN-TENOUDJI
SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne)
recherche DIRECTEUR(TRICE) DE COLLÈGE
Disponible pour le 1er septembre 1985

Conditions exigées :
1) Être titulaire d'une licence d'enseignement ;
2) Avoir enseigné pendant au moins 5 ans dans un établissement secondaire ;
3) Avoir de bonnes connaissances de l'hébreu et du judaïsme.

Adresser avant le 8 avril 1985 un c.v. manuscrit avec photographie récente, sous pli confidentiel à : M. P. ELKOUBY, F.S.J.U., 19, r. de Téhéran, Paris-8e.

INGÉNIEUR COMMERCIAL TRÈS HAUT NIVEAU

Venez nous rejoindre pour valoriser votre talent, votre expérience, vos ambitions en devenant le

DIRECTEUR DES VENTES

D'UNE S.S.I.I. LEADER DANS SON DOMAINE

La qualité de nos produits, le dynamisme de nos équipes et la souplesse de notre structure constituent une réelle opportunité pour un candidat à fort potentiel.

Ecrire sous réf. 306 à : C.E.E.P. 124, rue de La Boétie, 75008 PARIS.

emplois régionaux

Assistant Au Responsable Affaires Sociales

Etablissement industriel 1200 personnes

Vous avez entre 30 et 35 ans, après une formation supérieure, vous vous êtes orienté vers les affaires sociales.
Aujourd'hui, votre expérience vous permet d'accéder à un poste de généraliste.

En assistance directe du Responsable des Affaires Sociales, vous participerez à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique sociale active que vous appliquerez personnellement et complètement sur certaines unités de l'établissement.

Aux aspects opérationnels, s'ajouteront des missions d'études juridiques, d'organisation, de relations avec les partenaires sociaux.

Le poste est situé à Chalon-sur-Saône.

L'appartenance de l'établissement à un groupe industriel diversifié, garantit les possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 81463 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ALSTHOM ATLANTIQUE

Premier chantier naval français, les Chantiers de l'Atlantique disposent à Saint-Nazaire d'installations ultra-modernes qui leur permettent d'aborder les domaines les plus sophistiqués dans la construction des navires, des équipements offshore, des usines et centrales sur barges. Les Chantiers de l'Atlantique font partie du groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 50 000 personnes, 20 milliards de chiffre d'affaires.

recherche pour son chantier naval de Saint-Nazaire (près de La Baule) :

INGENIEURS

DEBUTANTS OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :
- Architecture Navale (ENSTA, ENSM ou équivalent) pour Projets Navires Standard et Navires de Croisière.
- Electrotechnique pour Bureau d'Etude et Production.
- Production (ENSAM, ENSM, INSA).
- Informatique (Ingénieur Analyste).
- Ordonnancement (Grandes Écoles - débutant).
- Service Après-Vente (Officier Mécanicien - 5 ans de navigation).

Adresser lettre + C.V. au Service Recrutement CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE - B.P. 400 - 44608 Saint-Nazaire cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LYON 9e
RECHERCHE

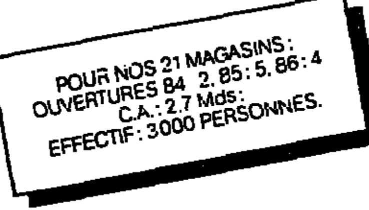
TECHNICIEN

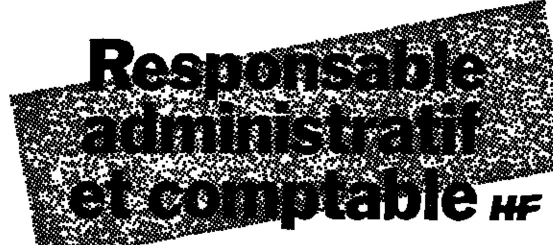
BTS ou DUT CHIMIE

Pour analyse structurale organique (I.R./R.M.N.).
Pour poste dans Centre de Recherches LYON.
- Rémunération X 13.
- Restaurant d'entreprise.
- Avantages sociaux + indemnité de transport.

Envoyer C.V. + photo s/no 5213 M.P.A. – B.P. 2355 – 69216 LYON CEDEX 02.

ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF JEAN VILAR-ANGERS. 1 500 adhérents, 7 permanents, 40 vacataires, activités multiples, salles de spectacle et cinéma, recherche :
Directeur pour prendre en charge la responsabilité animation et gestion de l'équipement. Expérience exigée. Dossier candidature (C.V. expériences, références) à retourner au Centre avant le 20 avril 1985. C.S.C.S. Jean-Vilar. Place Jean-Vilar. 49000 ANGERS.





Diplômé ESC ou équivalent complété d'un DECS, enrichi d'une expérience en cabinet ou en entreprise de 2 à 5 ans, nous pouvons apporter une réponse à votre évolution de carrière.

Vous voulez être responsable au sein d'un centre de profit autonome (50 à 60 MF de CA) de l'animation d'une équipe de 10 personnes, de la prise en charge de la globalité d'une fonction administrative, comptable avec un outil informatique et de la gestion de la trésorerie, en assurant les relations avec les banques.

Merci d'adresser, en précisant la localisation souhaitée en province, votre dossier de candidature à : FNAC 22 – Mme Simon-Falguier 101, rue du Cherche Midi 75006 Paris.



La fnac. L'oxygène de la tête.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

OPPORTUNITY IN THE UNITED STATES FLORIDA

An International USA-based (Florida) Company with an established success in Telecommunications and Networking Products has recently added Packed-Switched Networks to its products- line. To augment the USA support and development teams for this product, we are now looking for two.

ENGINEERS SYSTEMS NETWORKS

After an initial training period in France (Paris and/or Rennes), successful candidates will be relocated to the company headquarters in Clearwater, Florida. For successful candidates, a working visa for the United States will be applied for. In addition to a University degree or a Diploma (Grande Ecole), 3 years experience including work on at least two of the following areas will be required:
- Development work on micro-processors using native assembler language and/or PLM/ PLZ, C, etc.
- Real time applications.
- Communication protocols.

Previous experience on a packet-switched virtual-circuit network would be of particular advantage.
Fluency in French and a good command of English is required.

Applicants should send CV, Photo and present salary to CABINET CLAUDE VITET 6, rue Lauriston 75016 PARIS under reference 8512.

RECHERCHE

INGÉNIEUR MÉCANICIEN SPÉCIALISTE MATÉRIELS BLINDÉS D'ORIGINE FRANÇAISE

- Expérience 10 ans exigée sur ces matériels.
- Apte à participer à la gestion d'un contrat en Arabie saoudite.
- Langue anglaise.
- Salaire motivant.

Envoyer c.v. et photo no 304 204 M RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Sapporo, JAPAN. IAY, a language academy, is soliciting resumes for a French conversation instructor. One-year, renewable contract. Position available after April 1985. Native speaker with appropriate university degree and experience teaching French as a foreing/second language preferred. Address replies to : Bruce Robinson, Head Instructor, IAY, Hinode bldg. 5 F, Nishi 4, Minami 1, Chuo-Ku, Sapporo 060 JAPAN.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا صدر الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRENOBLE — TECHNOLOGIES DE POINTE

Hewlett-Packard France, 40 % de croissance de chiffre d'affaires annuel, 56 % en 1984, 2900 personnes et 15 % d'augmentation d'effectifs par an. Nous sommes leader dans le domaine de l'instrumentation en électronique et 3ème exportateur de matériel informatique. Aujourd'hui, nous recherchons des

Consultants en recrutement et ressources humaines

De formation grandes écoles (ou équivalent), vous avez 5 ans d'expérience dans la fonction personnel en milieu industriel, ou en cabinet. Vous êtes intéressé par le recrutement, vous en avez la maîtrise technique et la pratique.
Autonome dans votre approche, vous êtes le partenaire de nos managers et leur conseil (recensement des besoins, ciblage des postes, plan média...).
Vous développerez tous les moyens nécessaires permettant d'accroître notre présence et notre image de marque auprès des grandes écoles.
Nous attendons de vous sérieux, efficacité, rigueur et compétence. Nous pratiquons la mobilité fonctionnelle, pour des candidats de fort potentiel. C'est donc l'opportunité pour de larges ouvertures dans la fonction personnel, bien sûr, mais aussi dans d'autres divisions au sein du groupe (en province et à l'étranger).
Pour réussir à ce poste, l'anglais est nécessaire.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. 1295/M, à : Guy POSTEL CONSEIL, BP 19, 06480 La-Colle-sur-Loup.
Les candidats seront reçus à Paris pour un premier entretien et leurs dossiers traités avec la confidentialité de rigueur.

Guy Postel

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains». 16 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6,4 milliards de chiffre d'affaires en 1984 dont 50% à l'exportation.

renforce l'équipe chargée de piloter les aspects administratifs et financiers des contrats à l'exportation et recrute un

spécialiste du financement des affaires à l'exportation

Sa mission :
- conseiller et assister les services commerciaux dans tous les aspects financiers, juridiques et règlementaires des offres et contrats export,
- participer à l'amélioration des procédures et systèmes de financement et de garanties, et à la formation des personnels.

Son profil :
- formation supérieure,
- expérience confirmée d'une dizaine d'années acquise de préférence dans une société exportatrice de biens d'équipements,
- pratique courante de l'anglais.

Ecrire avec CV, prétentions en précisant la référence CFR 252 au Service Recrutement Ingénieurs et Cadres MERLIN GERIN - 38050 GRENOBLE Cedex.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

INGENIEURS DEBUTANTS OU CONFIRMES

Si vous pensez être en mesure de vous passionner au sein du service microélectronique d'une SOCIETE FRANCAISE FORTEMENT ENGAGEE DANS LE DEVELOPPEMENT DE

CIRCUITS INTEGRES VLSI C - MOS

POUR APPLICATIONS D'IMAGERIE, DE TELECOMMUNICATIONS ET DE TRAITEMENT DU SIGNAL

Dans la cadre de son centre de conception implanté en Provence - Côte d'Azur et doté de moyens modernes (postes de travail DAISY, METHEUS et MEGATEK, logiciels SILVAR-LISCO et SC, VAX 780-785, etc.)

faites vous connaître dès maintenant

en écrivant sous réf. 8166 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Imaginons votre avenir ensemble

Hewlett-Packard France : 56 % de croissance du CA en 1984, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'Instrumentation Electronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel en 1984 à Lyon - l'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

Ingénieur composants mécaniques

GRENOBLE

L'ingénieur que nous recrutons aujourd'hui devra assister nos laboratoires d'études et notre centrale d'achats dans le choix des composants. Il appréciera le professionnalisme des fournisseurs, leur place sur le marché ; il testera la qualité, la fiabilité et le niveau technique qu'ils proposent.
Ce poste particulièrement varié et vivant tant sur le plan technique que relationnel permet une excellente connaissance de nos divisions de Grenoble et de nos divisions européennes et américaines. Il est donc très formateur et permet au candidat qui y fera ses preuves un choix très large pour son évolution de carrière.

Si vous avez **une formation d'ingénieur mécanicien, une première expérience professionnelle** et possédez **une bonne pratique de l'anglais**, si vous êtes soucieux de votre développement professionnel et attiré par des techniques de pointes, écrivez-nous, sous réf. GPCD/18/M à l'attention de Françoise Moulinjeune, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.

Hewlett-Packard France : le partenaire de vos ambitions.



HEWLETT PACKARD



Promouvoir notre savoir-faire

Dans les secteurs : Agro-alimentaire - Chimie - Energie - Armement...

Nous sommes un groupement de sous-traitants spécialisés déterminés à réussir avec vous.
Vous aurez à négocier auprès des B.E. d'ingénierie, donneurs d'ordres que vous connaissez en 10 ans d'expérience, le savoir-faire de nos Entreprises.
A moyen terme vous assurerez la mise en place de notre bureau commercial.
Laurence Lenoir vous remercie de lui adresser votre dossier s/réf. 2214 M à SERVITIQUE - 11, rue Général Leclerc - 71110 Chalon-sur-Saône. Tél. : (85) 93.20.20.

Servitique

OFFRES D'EMPLOIS



SERVICE JURIDIQUE

Le Chef du service juridique d'un groupe d'entreprises appartenant au secteur du Bâtiment et des Travaux Publics recherche son assistant.
Ce poste s'adresse à un jeune juriste de formation maîtrise de droit ou équivalent (option droit privé). Une formation complémentaire de type pluridisciplinaire serait appréciée.
Il sera progressivement chargé :
- des dossiers de droit des sociétés (préparation et tenue des conseils d'administration, assemblées générales - constitution de sociétés, etc.),
- du suivi des contentieux,
- de la gestion des contrats d'assurances,
- de la documentation du service juridique.

La pratique de la langue anglaise sera un atout complémentaire.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris (métro).
Merci d'adresser votre curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions, sous la réf. 3468, à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

---

50 agences à Paris et en Ile-de-France
- une longue tradition de services et d'efficacité,
- une clientèle fidèle de PME/PMI,
- une structure légère à taille humaine...

Exploitants bancaires

CLASSE IV à VII

C'est dans cet environnement que *nous* vous proposons d'évoluer. Votre expérience en exploitation, votre sens du contact et votre fort potentiel doivent vous permettre de prendre très rapidement au sein de notre réseau des responsabilités de : Directeurs d'Agence, Sous-Directeurs d'Agence, Fondés de Pouvoir Entreprises.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence M 204 à :
Claudine DELPLANQUE - Direction des Relations Humaines
22, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Organisation et Publicité



Union de Banques à Paris

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

INGENIEUR H/F

Grande Ecole ICAM-ENSAM-etc...

Ayant une expérience vécue en Production, Méthodes ainsi que quelques années dans la fonction Achats.
Disponibilité pour déplacements. Bureau à PARIS.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions en précisant la référence 9279 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

UN DES PREMIERS GROUPES EUROPEENS DE B.T.P. recherche

jeune responsable financier export de zone géographique

POSTE : il sera le représentant de la Direction Administrative et Financière auprès d'une ou de plusieurs directions opérationnelles de zone, auprès de chantiers ou d'établissements à l'étranger, auprès des organismes exportateurs français (COFACE, DREE...) et des banques pour les problèmes concernant sa zone.

A ce titre, *il* participe activement à la préparation des soumissions et actions commerciales, met en place et gère les moyens financiers nécessaires aux chantiers.

PROFIL : 26 à 30 ans - diplôme de Grande Ecole de Commerce ou équivalent - Anglais très courant - Première expérience obligatoire, connaissance des mécanismes financiers export et internationaux - Ouverture d'esprit, dynamisme, grande motivation, disponibilité, mobilité.

Merci d'adresser CV, photo et prét. sous réf. 7878 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

Nous sommes une des

GRANDES BANQUES ETRANGERES EN FRANCE.

Nous recherchons

Le responsable du Département Marketing

Profil du poste :

- formation supérieure, âge environ 35 ans ;
- connaissance concrète de l'exploitation, de la conception, de la mise au point du lancement des produits bancaires et financiers destinés à une clientèle d'entreprises et d'investisseurs institutionnels ;
- aptitude à l'animation et au travail de groupe ;
- maîtrise des problèmes de communication externe ;
- connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand indispensable.

Prenez contact avec M. A. Dannenberger (1) 267.81.24 ou écrivez lui sous référence 555.
CEPIAD - 135, avenue de Wagram - 75017 Paris

SSII créée à **ORSAY** en 1975,
CMG connaît depuis une expansion constante.
Avec un CA qui progresse de + 70 % l'an, nous nous sommes glissés, sans bruit, parmi les champions de la croissance.

chefs de projet

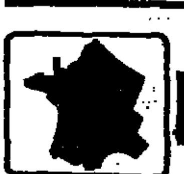
De formation supérieure - type GE d'ingénieurs - vous possédez **au minimum** trois ans d'expérience. Vous avez le sens du dialogue et des responsabilités.
Nous vous confierons l'encadrement de missions de haut niveau. Vous animerez et superviserez la conception, l'analyse détaillée et la réalisation complète d'applications de gestion.
Pour satisfaire nos clients (de la PME au groupe multinational), vous bénéficierez de trois appuis essentiels : une organisation solide, une longue expérience de la haute technologie, des équipes ultra-professionnelles.

L'avenir ? Diriger des missions variées et importantes, dans une entreprise à fort développement, n'est-ce pas le meilleur moyen d'évoluer vite ?

Merci d'envoyer votre candidature (lettre man., C.V. et prétentions) à :
Mme GOUFFIER - CMG - ZA de Courtabœuf - B.P. 38
91942 LES ULIS Cedex



Organisation et Publicité



emplois régionaux emplois régionaux

INGÉNIEUR PRODUIT
Circuits Intégrés Bipolaires Grenoble

Division de Thomson Semiconducteurs, implantée à Grenoble (1300 personnes dont 200 ingénieurs et cadres), nous partageons des objectifs de croissance très ambitieux : être dans le peloton de tête de l'industrie des semi-conducteurs. Nos investissements (+ 10% par an) nous ont permis de doubler en 2 ans notre chiffre d'affaires.
Votre mission : Coordonner l'industrialisation des produits. Contribuer à l'atteinte des objectifs de qualité, rendement et coûts. Assurer l'assistance et le support technique auprès des différents services techniques et commerciaux.
Une fonction complète, qui exige de réelles qualités d'animateur et de coordinateur. Ingénieur Électronicien Grandes Écoles (ESE, ENST, ISEN, ENSERG...), vous avez, à 30 ans environ, une expérience microélectronique dans des fonctions Conception, Production ou Qualité. Anglais indispensable.

ALGOE notre Conseil traitera confidentiellement votre candidature, merci de nous adresser votre dossier complet sous réf. 90353/M à ALGOE, 9 bis, route de Champagne - 69134 Écully Cedex.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

contrôleur de gestion

PARIS EST

Un puissant groupe industriel français à vocation internationale, 13 filiales à l'étranger ; 3,3 milliards de F de CA dont 67,8% à l'export, recherche un CONTROLEUR DE GESTION.

Dans le cadre du contrôle de gestion des filiales, il sera étroitement lié aux processus d'élaboration et de suivi des budgets des filiales auxquelles il apportera assistance ; il devra améliorer et auditer les procédures de reporting et participer à l'informatisation des flux d'information.

Il sera également chargé de la réalisation d'études diverses liées au fonctionnement des filiales et à la préparation d'outils du contrôle de gestion avec mise au point de traitements informatiques.

Ce poste conviendrait à un candidat, âgé de 28 ans minimum, de formation École de Commerce ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais, complétée par une expérience de 2 ans minimum dans un **Cabinet d'audit international.**

Adresser dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions, sous référence **21.675-M** à H. CARON

CLA RECRUTEMENT
56 RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS

CLA

ARCO Chemical Products Europe, Inc., succursale européenne de "ARCO Chemical Company" qui est une division de "Atlantic Richfield Company" basée à Los Angeles.

coordinateur de production polyurethanes

Lavéra - France

ARCO Chemical Products Europe, Inc. recherche un coordinateur de production pour son unité de production de polyols à Lavéra. Cette unité, située dans le complexe petrochimique ATOCHEM fournit les marchés européens et la grande exportation.

Le candidat retenu sera le représentant principal d'ACPEI vis à vis de la direction locale du complexe. Son travail consistera à établir et coordonner tous les aspects qui concernent la production de polyols, la supervision et le contrôle du budget, du programme de production, de la qualité des produits et du coût de production, afin d'assurer la rentabilité de l'usine. Il sera le principal contact, avec les différents services du siège.

Le candidat sera de préférence un Ingénieur Chimiste, avec une expérience d'au moins cinq ans dans l'industrie chimique. Il parlera couramment l'anglais et le français.

La rémunération sera à la mesure de son expérience.

Envoyez votre c.v. à:
D.D. Yoder, Sr Employee Relations Adviser, ARCO Chemical Europe, Inc., 1 Brocas Street, Eton, Berks. SL4 6BW, Angleterre.





Société métallurgique spécialisée dans les équipements pour lignes électriques au C.A. de 500 Millions de Francs.
Nous souhaitons intégrer dans le cadre de notre développement

INGENIEUR INFORMATICIEN

Formation MIAGE ou INGENIEUR + expérience de 2 à 5 ans dans un environnement BULL.

MISSION : développer et optimiser l'exploitation d'applications scientifiques en langage FORTRAN.

MATERIEL : BULL mini 6/92 connecté à un DPS 7.

CONNAISSANCES : COBOL, BASIC appréciées.

PROGRAMMEUR débutant

Langages COBOL, BASIC et FORTRAN appréciés.

Adresser CV, photo et prét. à Direction du Personnel
PETITJEAN S.A. - 510 X -
10080 TROYES CEDEX.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 206.10.65

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN HF

Expérience Achats en production industrielle. Obligatoirement diplômé Grande Ecole avec formation aux technologies de pointe. 35-45 ans Connaissance de la langue anglaise. Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions en précisant la référence 9281 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

ORGANISATEUR et GESTIONNAIRE des VENTES

Proche GENEVE - PAYS DE GEX

Filiale récente de deux groupes industriels de premier plan, la très forte expansion de nos marchés nous a amené à doubler les effectifs de l'agence des Ventes FRANCE en un an. Pour faire face à ce développement, nous recherchons un cadre de formation supérieure (ESC, Maîtrise de gestion, DECS...) qui aura pour mission dans un premier temps d'organiser sur le plan administratif et comptable la Direction des Ventes FRANCE (circuits de documents, analyse et rationalisation des tâches, mise en place de procédures et préparation de l'informatisation . . .), et ensuite prendra des fonctions plus opérationnelles de gestion administrative des ventes. Il est impératif d'avoir une expérience similaire dans un secteur industriel. Anglais courant.

Merci d'adresser votre candidature sous Nº 9274 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne 75008 PARIS - qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

Ingénieur électromécanicien

FORMATION ECOLE D'INGENIEURS
plusieurs années d'expérience.

MISSION : Dans le cadre du développement des investissements, définition et réalisation des équipements industriels liés aux produits nouveaux et aux techniques nouvelles de production dans le domaine des câbles électriques isolés. Connaissance de l'anglais indispensable. Lieu de travail : région FONTAINEBLEAU.
Ce poste constitue une excellente base d'intégration dans la Société pour un Ingénieur de valeur.
Adresser C.V. et lettre manuscrite, sous référence 5880 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France en 1985.

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 22.000 Françaises et Français travaillent à IBM France, une des premières entreprises exportatrices françaises, dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2 **UN SECTEUR D'AVENIR.** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4 **UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTE.** Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de sécurité pour nos collaborateurs.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée, aider au démarrage du système et en assurer le suivi : voilà les responsabilités de commercialisation et développement de nos ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes ingénieurs que de jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce et Gestion. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles tatillons ni systématiques.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent. Ils sont bien chez nous, ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

JEUNES DIPLOME(E)S D'ECOLES D'INGENIEURS, DE COMMERCE ET GESTION,

vous qui souhaitez devenir ingénieur commercial ou technico-commercial, adressez-nous votre candidature. Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi.
Nous vous demanderons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir des connaissances en anglais.
IBM France, Département Recrutement (Référence ICM2/04) - 2, rue de Marengo, 75001 PARIS.
Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

IBM France

Organisation et Publicité

HEC, ESSEC, IEP...

D'ABORD INSPECTEUR DANS UNE GRANDE BANQUE PRIVEE, PUIS...

Depuis l'obtention de votre diplôme, vous avez appris à maîtriser l'ensemble des opérations bancaires, puis à pratiquer l'audit et à conduire des missions dans un important réseau.

Notre groupe, implanté dans plus de 20 pays, vous propose d'assurer dans un premier temps les fonctions d'Inspecteur. Menée à bien, cette fonction doit déboucher sur des responsabilités de haut niveau au sein d'une de nos filiales. Compte tenu d'implantations en pays anglophones, la pratique de l'anglais financier est requise.

Nous examinerons avec la plus grande discrétion la candidature que vous voudrez bien adresser sous réf. 4787 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris.

DESSEIN

ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL

PARIS - 130/150 000

L'entreprise est une imprimerie dans le centre de Paris. Elle compte également différentes unités en province. Le poste à pourvoir est celui d'assistant du Directeur Général et comporte des tâches opérationnelles de contrôle des services généraux et des tâches fonctionnelles d'études juridiques et technico-économiques.

De formation supérieure (IEP, Ecole Supérieure de Commerce...), les candidats ont 2 à 5 ans d'expérience acquise dans un poste de la fonction personnel, production, comptable...

Pour une information sur ce poste à pourvoir, écrivez sous la référence ADG à OPENS que nous avons chargé du recueil des candidatures.

OPENS
5, rue du Helder - 75009 PARIS

MEDIA PA

Responsables d'agence

Votre solide expérience dans le secteur bancaire a fait de vous un véritable technicien dans ce domaine.
Aujourd'hui, vous désirez valoriser vos compétences.
Le Crédit Mutuel, acteur dynamique du développement économique et social, vous offre cette opportunité.
Homme de service et de conseil, vous apporterez des solutions personnalisées aux besoins nouveaux et aux attentes de nos sociétaires.
Vous mettrez vos qualités d'animateur et de gestionnaire au service d'une structure originale décentralisée et efficace.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 2, à Any Astic, Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel d'Ile-de-France, 19 Cité Voltaire 75541 Paris Cédex 11.



Crédit Mutuel d'Ile de France

média-system

Spécialiste de gestion en obligations internationales

Banque - Paris

Une importante Banque française de dépôts à vocation internationale recherche pour Paris un spécialiste de gestion en obligations internationales.
Le candidat devra justifier d'une **expérience de 4 à 5 ans** dans ce domaine.
La pratique courante de l'Anglais s'avère indispensable.
Ce poste à nombreuses responsabilités présente pour un élément de valeur de réelles perspectives d'évolution au sein de la banque, en particulier dans le domaine commercial.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3603 et le nom des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Le **Crédit Commercial de France** recherche pour sa Direction **Organisation et Informatique** le

Responsable Technique des cartes bancaires



Il représentera la banque auprès des instances techniques inter-bancaires. Au sein de la banque, il sera à la fois le conseiller technique dans son domaine et le responsable du développement et de la mise en place des nouveaux systèmes.
Ce poste ne peut convenir qu'à un **diplômé de l'enseignement supérieur** scientifique ou commercial.
Le cadre recruté justifiera par ailleurs d'une **expérience de 8 à 12 ans** dans les domaines de l'organisation et de l'informatique bancaire, acquise soit dans une société de service, soit dans une banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des Carrières du **Crédit Commercial de France**
103, Champs Elysées 75008 PARIS.

Intégrer le contrôle de gestion commercial

olivetti

Olivetti, premier constructeur européen de matériel et d'équipements bureautiques et informatiques recherche un jeune diplômé (ESC ou équivalent) avec si possible une première expérience dans la fonction mais surtout une bonne culture informatique.

Comme contrôleur de gestion axé sur le commercial nous lui offrons une vision de la marche de l'entreprise dans un environnement méthodique et technique sophistiqué. Il préparera les projets de budget et préclotures opérationnels, analysera les résultats de vente et de gestion.

Outre les capacités d'analyse et de synthèse indispensables, sa rigueur et sa force de caractère seront nécessaires pour réussir à s'imposer.

De larges perspectives d'évolution l'attendent dans un Groupe comme le nôtre.

Pour un premier contact merci d'adresser lettre + CV + photo et prétentions à Daniel Bessan

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

SOURCES

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN devenez CHEF DE PRODUIT

dans le domaine de l'aéronautique et du spatial

Vous assurerez le développement des **enregistreurs magnétiques péri-informatiques**, sous la responsabilité du Directeur du Marketing.
Votre écoute permanente du marché et des évolutions technologiques vous conduira à proposer et réaliser une politique-produit.
Votre première expérience — Etudes ou Commercial — dans le domaine des périphériques informatiques — de préférence, stockage de données —, votre sens du dialogue avec les hommes des Etudes et de la Vente et votre goût de la négociation seront les garants de votre réussite.
Les perspectives d'évolution dans le Groupe **Schlumberger** doivent intéresser des candidats à fort potentiel, capables de s'exprimer en anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Marie-Hélène Pontneau sous réf. CP 8535
ENERTEC - 1, rue Nieuport - 78141 Vélizy Villacoublay Cedex.

ENERTEC
Schlumberger

PROFESSIONNEL DE COMMUNICATION

Important groupe industriel recherche pour son journal d'entreprise, formule news magazine (11 000 exemplaires), un(e) :

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Sa mission consiste à : coordonner l'activité rédactionnelle d'un réseau de correspondants, tout en y participant lui-même, par la réalisation d'interviews ; il bénéficie du soutien d'un comité de rédaction, composé de responsables du groupe ; il participe au suivi de la fabrication du journal, dans toutes ces étapes.

Pour ce poste, vivant et créatif, une expérience de la presse, du goût pour la rédaction, des facilités de contact, sont souhaitées.

Si vous êtes un(e) professionnel(le) de communication de 30 ans minimum, envoyez-nous votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions) sous réf. 81461 M à notre conseil : MILO MRH - 43 bis, bd Victor-Hugo - 92200 NEUILLY.

MILO M.R.H

HAVAS CONTACT

GROUPE DE SOCIETES DE DISTRIBUTION recherche

CHEF COMPTABLE

rattaché au Directeur Comptable du groupe. Il aura en charge la comptabilité de 5 sociétés. Il animera et dirigera une équipe de 10 personnes. Ce poste peut convenir à un cadre comptable ayant quelques années d'expérience et titulaire du D.E.C.S. complet.

Lieu de travail : proche banlieue Nord.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à PIERRE LICHAU S.A. - s / réf. 11900 BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dans un groupe industriel dont les activités font appel aux techniques avancées, 2000 ingénieurs et cadres participent à l'évolution des techniques.

A nous de créer les conditions pour leur permettre de faire progresser l'entreprise.

Les aspects formation, mobilité professionnelle, conception et gestion de politique salariale vous intéressent ; vous êtes convaincu qu'il s'agit d'une dimension stratégique de l'entreprise et vous êtes prêt à vous investir pour la mettre en œuvre sur le terrain. Une expérience professionnelle de 5 ans en affaires sociales est nécessaire pour aborder ces postes dans l'un de nos départements des affaires sociales.

Poste basé à Paris-La Défense

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 81464M à HAVAS CONTACT, 1 place du Palais-Royal, 75001 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

JURISTE
DE BANQUE

Prendre une affaire, la traiter de A à Z :
c'est ce que nous attendons de notre futur Juriste de banque.

C'est aussi ce qui fait l'originalité et l'intérêt de la fonction. Car elle vous amènera à aborder tous les droits utilisés dans le monde bancaire : obligations, garanties, faillites, sociétés, successions, maritime, international... Et cela, au département juridique et contentieux d'une banque internationale.

Notre futur collaborateur doit avoir une solide formation : maîtrise de Droit privé + DESS Droit des affaires complétée par une expérience pratique de 3 à 5 ans dans le service contentieux d'une banque.

Si ce poste nécessitant une bonne connaissance de l'anglais et basé à Paris vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4792 à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence, 75009 PARIS, qui nous la transmettra afin que nous l'examinions en toute confidentialité.

DESSEIN

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

DIPLOMES HF
de Grandes Ecoles Commerciales

INTERESSES PAR LA GESTION DE CONTRATS A L'EXPORTATION

Il est exigé une parfaite connaissance des langues anglaise et espagnole ainsi qu'une personnalité faite de rigueur d'esprit, de volonté, de sociabilité.

Après quelques années d'expérience, il pourra leur être confié une zone géographique dans un groupe d'ingénieurs commerciaux.

Lieu de travail PARIS.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions en précisant la référence 9283 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

Juriste d'entreprise
confirmé et bon potentiel

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader mondial dans son domaine (3.000 personnes - CA : 3 milliards) faisant lui-même partie d'un groupe international, recherche un **Juriste d'entreprise de haut niveau.**

Collaborateur direct du Directeur Juridique, il aura un rôle important d'études et de conseil concernant l'ensemble de l'entreprise : droit des affaires, droit des sociétés, fiscalité, propriété industrielle, immobilier, assurances...
Poste formateur et évolutif pour un candidat Docteur en Droit ou Maîtrise, ayant acquis de préférence en entreprise, environ 5 ans d'expérience à dominante droit des sociétés et fiscalité.
Ses qualités de rigueur, de réalisme et de contact lui permettront de s'affirmer comme un interlocuteur crédible et avisé auprès des directions opérationnelles ainsi que dans ses contacts extérieurs.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. ZJ 410 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

Ingénieur chef des opérations

SOCIÉTÉ DE SERVICES AU GRAND PUBLIC, dynamique et en pointe dans son domaine, filiale d'un grand groupe national leader, recherche son Chef des Opérations pour diriger et animer l'ensemble des unités d'exploitation (280 personnes).

Ingénieur de grande école, il aura nécessairement une expérience du commandement et des relations avec les partenaires sociaux. Il aura à développer des outils informatiques et électroniques. Il sera ouvert à la gestion et aux calculs de prix de revient. Une formation aux techniques spécifiques du Groupe sera assurée.
Ce poste qui nécessite de réelles qualités humaines permettra **une évolution de carrière motivante** au sein du Groupe pour candidat fort potentiel.

Poste à Caen.

Ecrire sous réf. WG 408 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

UN IMPORTANT GROUPE DE PRESSE FRANÇAIS souhaite renforcer son équipe commerciale par l'apport d'un homme de marketing.
Elle recherche

UN CHEF DE PRODUIT CONFIRMÉ

Qui, au sein de la direction marketing et commerciale, se verra confier l'élaboration de la politique des produits existants et des produits nouveaux dérivés. Ce poste conviendrait à un cadre récemment diplômé d'une école de commerce, ou équivalent, ayant 3 ans d'expérience dans le marketing (presse souhaitée), à la fois créatif et rigoureux et témoignant d'un excellent esprit d'équipe.

Envoyer c.v. sous réf. 296 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmet. DISCRÉTION ASSURÉE.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des dévelop.
– Langage C/UNIX ou
– Assembleur, Pascal
– Logiciel de base
– Assembleur Motorola

Ecrire ou téléphoner au : 78/80, avenue Galliéni Tour Galliéni 1 93174 BAGNOLET CEDEX Téléphone : 360-13-54/55.

Importante société de transport COURBEVOIE DÉFENSE Filiale d'un Grand Groupe industriel.

recherche

ADJOINT DIRECTION FINANCIÈRE

Études supérieures DECS complet ou équivalent. Expérience exigée. 30 ans minimum.

Pour : consolidation, reporting financier, travaux bilans français et normes U.S.

Adresser C.V., prétentions sous nº 22.489, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française 23, av. de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

Commissaire aux comptes recherche

EXPERT-COMPTABLE ou FINALISTE

Pour l'assister dans ses contrôles. Tél. : 873-20-04.

SELPRO ETT recherche pour 6 mois sur ARGENTEUIL INFORMATICIEN avec BTS ou DUT + expér. Se présenter 67, rue Colbert, 92700 Colombes. 785-07-13.

Edition professionnelle recherche

JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME

Niveau licence sachant rédiger pour poste enquêteur documentaliste. Situation stable.

Ecrire sous le nº 304.562 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ORGANISME PARIS 14e Recherche

POUR PÉRIODIQUE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

SECRÉTAIRE RÉDACTION CONFIRMÉ (E)

– Formation physique chimie niveau maîtrise ou équivalent.
– Expérience professionnelle dans le domaine de l'édition technique (préparation de la copie – REWRITING – procédés d'impression, maquettage).
– Maîtrise parfaite de la langue française.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 279 à SWEERTS 9, rue du Delta. 75009 PARIS qui transmettra.

ASSOCIATION NATIONALE DE VOYAGES recherche TECHNICIEN / ORGANISATEUR DE VOYAGES

– Fabrication de voyages standards et sur mesure à l'étranger.
– Promotion (déplacements) près des collectivités (C.E.)
– Gestion d'un secteur d'activités.
– Nécessite plusieurs années d'expérience dans ce secteur.
– Anglais souhaité.
– 100.000 à 120.000 F annuels.

Envoyer C.V. lettre et photo à CVJR échanges internationaux 27, rue de la Rochefoucauld 75009 PARIS.

L'Ensemble culturel Théâtre Noir recherche un Administrateur-gestionnaire.
Sexe : homme ou femme.
Age : 25 à 35 ans.
Connaissances : Droit, comptabilité, gestion. Sens de l'organisation et du contact, de l'autorité. Expérience professionnelle exigée.
Salaire : 120.000 F par an.
Lieu de travail : Paris.

Envoyer curriculum vitae à : Ensemble Culturel THÉATRE NOIR 16, rue Louis-Braille 75012 PARIS. Téléphone : 346-91-93.

Pour développer sa structure commerciale le Nº 1 français (C.A. 84 : 512.000.000 F, progression : + 28.5 %, 13.000 clients) propose un stage de formation. Si vous souhaitez devenir l'un de nos

COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)

• à Paris ou Versailles. Tél. pr Paris et banlieue ouest au 500-24-03, poste 42, et pour banlieue sud au 660-52-52, poste 38.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
débutez dans des postes opérationnels en usine

UN GRAND GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS, CA 24 milliards, est prêt à faire confiance à de jeunes Ingénieurs ayant le goût du terrain, animateurs, organisateurs et dynamiques, et à leur offrir la possibilité de débuter en assumant des responsabilités opérationnelles, leur permettant ainsi d'acquérir une solide formation technique et humaine et d'évoluer.

Nous recherchons à pourvoir plusieurs postes :

- **Des Ingénieurs de Fabrication :** grandes écoles de Chimie, ENSIC, IGC...
  - région nord — référence PZ 402 AM
  - région est — référence RB 403 AM
  - région ouest — référence SC 404 AM
- **Des Ingénieurs de Maintenance :** ECP, AM, IDN, ENSI...
  - région nord — référence TD 405 AM
  - région est — référence UE 406 AM
  - région ouest — référence VF 407 AM

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Commencer par le contrôle de gestion

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, CA 24 milliards, activités diversifiées et internationales, offre une intéressante opportunité de développement de carrière à un **jeune HEC, ESSEC, ESC...** ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle ou débutant.

Sa première mission sera de développer et d'animer un système d'information de gestion concernant la fonction commerciale d'une grande branche d'activité.
Il pourra ensuite évoluer, soit dans le domaine gestion et finance, soit dans le domaine marketing et ventes, en fonction de ses goûts et aptitudes.
La réussite dans ce poste implique une bonne sagacité, des aptitudes relationnelles, de l'ouverture d'esprit et de la rigueur.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. XH 409 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

Responsable
comptabilité et gestion

BOMAG France, filiale d'un grand groupe international, leader sur son marché, recherche son **Responsable Comptabilité et Gestion.**

Directement rattaché au PDG, il sera chargé :
- de la comptabilité,
- de l'informatique,
- de l'élaboration du budget et du contrôle de gestion,
- de l'assistance aux commerciaux pour les problèmes financiers.

Ce poste conviendrait à un candidat, ESC et/ou DECS, ayant quelques années d'expérience professionnelle en comptabilité, le goût et le sens de la gestion, de bonnes capacités relationnelles.
Ce poste implique, la rédaction du reporting mensuel en anglais dont la connaissance est donc indispensable.
Poste : banlieue sud Paris.

Ecrire sous réf. LB 412 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Membre de Syntec

Crédit National



recherche
pour son **SERVICE DE LA COMPTABILITE GENERALE**

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES + I.T.B.

Il secondera le Responsable de l'Unité chargée de la Gestion administrative et comptable des filiales.

Il possèdera une expérience de 5 ans de la comptabilité générale, acquise dans la Banque et appuyée sur l'informatique. Une bonne maîtrise de la comptabilité des Sicomi sera appréciée.

Il devra faire preuve de qualités humaines pour réussir au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Il est offert une rémunération et des possibilités de progression attrayantes.

Prière d'adresser une lettre manuscrite indiquant le salaire souhaité avec Curriculum-Vitae et photo (retournée) au CREDIT NATIONAL, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

CONTESSE

GRANDE BANQUE
Centre Paris
recherche pour sa DIRECTION JURIDIQUE

Collaborateur(trice)

Trentaine minimum. Solide formation Droit Privé. Expérience Droit Bancaire et des Affaires d'au moins 5 ans. Connaissant l'anglais (autre langue appréciée). Habitude de la rédaction juridique. Grande faculté d'adaptation à des tâches variées. Possibilité d'accession rapide à poste de plus haute responsabilité si candidat(e) particulièrement valable.
Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 5882 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

Un des grands mondiaux de la communication d'entreprise,
filiale d'un grand groupe français en forte expansion dans les technologies de pointe
C.A. 2 milliards de francs - 3 000 personnes
recherche pour PARIS

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Adjoint au D.R.H.

Il aura pour mission de gérer avec une grande autonomie 500 personnes (Ingénieurs, Cadres et ETAM) réparties en deux établissements, l'un à dominante Recherche, l'autre Commerciale.

S'appuyant sur une infrastructure administrative efficace (paie, régimes sociaux etc...), il aura plus particulièrement pour mission d'assurer la gestion dynamique du personnel (recrutement, carrière, rémunération, formation, conditions de travail, relations sociales, information), de concourir à l'animation de la hiérarchie et à la mise en œuvre d'une politique active de communication.

Ce poste, qui est une création, s'adresse à un candidat d'environ 30-35 ans, titulaire d'une expérience réussie en PME-PMI et désireux d'imaginer et de mettre en œuvre une véritable gestion des ressources humaines dans un univers socio-technique très évolutif et de haut niveau.

D'intéressantes perspectives de carrière peuvent être proposées à un candidat de valeur, tant au sein de la Société elle-même que du Groupe auquel elle appartient.

Ecrire s/référence 8157 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra. Discrétion absolue.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.19.66

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche

UN SPÉCIALISTE EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE H/F

chargé de la mise au point d'un système de documentation bibliographique informatisé, possédant DESS ou équivalent en science de l'information. Expér. profess. approfondie des systèmes documentaires informatisés. Formation scientifique de niveau universitaire supérieur souhaitée. Lieu de travail : région parisienne (Bondy). Ecrire à ORSTOM 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

STE DE CONSTRUCTION DE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE (Sud de Paris) recherche

INGÉNIEURS et AGENTS TECHNICO-CCIAUX

Expérience commerciale souhaitée pr visite et suivi d'une clientèle industrielle et de laboratoires.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et prét. s/réf. 11.933 à P. LICHAU S.A. BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Organisme de formation ch. PROFS angl. all. pour Paris-région. Tél. : 226-52-30.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

COMMERCIAUX

- pour négociations à haut niv.
- Formation assurée.

Téléphone : 878-55-47.

Important Service social recherche CADRE pour diriger une équipe prestations vacances au service de 135 000 personnes. Si vous avez plus de 35 ans. 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur loisirs vacances, tél. au 277-15-50 poste 37.93.

IMPTE SOCIÉTÉ DE SERVICES QUARTIER ALMA/RIVE GAUCHE recherche

COMPTABLE

Quelques années d'expérience pour service fournisseurs. Imputation, saisie écran, ajustement des balances auxiliaires. Bonne maîtrise du PCR. Libre rapidement. Adresser C.V. + prétentions + photo à RÉGIE PRESSE Service du personnel 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour PARIS

INGENIEURS MECANICIENS HF

Pour Bureau d'Etudes de Conception en mécanique, structure, motorisation, équipements de véhicules spéciaux.

Diplôme exigé : ENSPM - ENSAM - ICAM - ETACA - ESTEP.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions en précisant la référence 9277 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

La micro informatique c'est l'avenir. Un avenir passionnant et prometteur résolument tourné vers le monde de demain. Vous aussi, partagez nos ambitions. Nous recherchons aujourd'hui un

JEUNE FINANCIER

ATTACHE A LA DIRECTION DU SUPPORT TECHNIQUE

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (Option Finances-Compta) ou d'une maîtrise de gestion, vous avez déjà une première expérience dans un service comptable ou financier, de préférence dans une société anglo-saxonne.

En interface avec la direction financière et plus précisément avec le contrôleur central, vous assisterez le Support Technique pour tous ces problèmes juridiques, administratifs et financiers du service. Nous vous confierons la responsabilité, l'élaboration et le suivi des éléments de planification (budgets plans à 3 ans) et du reporting interne.

Vous participerez à la micro informatisation de l'ensemble du département avec des outils de pointe. Il vous appartiendra de suivre et de maintenir notre contrôle de gestion, contrôle des facturations, stocks, recouvrement. C'est ainsi que vous nous permettrez d'optimiser nos actions.

Si vous êtes motivé, prêt à apporter votre collaboration à une équipe jeune mais déjà performante, adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 707 M à notre Conseil. **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

Une société de dimension internationale (CA 140 MF, 250 personnes), filiale d'un important groupe spécialisé dans la conception, l'intégration, l'installation et la maintenance de réseaux modernes de télécommunications recherche son

Chef de service de la division terminaux

Responsable d'une équipe de 37 techniciens de maintenance, vous établissez les plannings, assurez les embauches, définissez un plan de formation, préparez la facturation et suivez la mise à jour des contrats clients. Vous êtes disponibles pour des actions conjointes avec les autres services à l'étranger.

De formation supérieure (électronique/électromécanique), vous avez une expérience de plus de 5 ans dans le domaine du service après-vente et/ou dans la maintenance de terminaux reliés à un réseau de télécommunications. Vous parlez couramment Anglais et avez une parfaite connaissance de la gestion des ressources humaines. Votre aptitude aux contacts humains à tous les niveaux, votre sens de l'organisation et votre ouverture d'esprit vous permettent de vous intégrer rapidement et de réussir dans une fonction évolutive.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre souhait de rémunération, sous réf. 2381 à ERNST & WHINNEY Conseil - 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.

AFCOREM

Ernst & Whinney Conseil

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - FONTAINEBLEAU
recherche le

CHEF DE SON SERVICE COMPTABLE HF

35 ans environ, titulaire d'un DECS complet ou équivalent.

Il devra posséder une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Une réelle expérience d'outils informatiques de comptabilité et de gestion est nécessaire.

Il devra faire preuve de qualités de contact et de rigueur et montrer une aptitude à travailler en contexte multiculturel. L'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo, prétentions au Service du Personnel bd de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE BANCAIRE

37 ans
Dynamique, expérience diversifiée
Sciences Po/Eco-Fi, Sciences Eco.
Anglais, allemand.
Exploitation commerciale, analyse financière, audit, opérations internationales.
Cherche poste banque, direction financière assurances, holding, société de conseil, agent de change, établissement financier, entreprise.

Ecrire sous n° 2 240 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE 33 ANS

Sc. Po Paris (écofi) + droit + Sc. Economiques. Expérience annonceur et Agence de publicité.

Recherche

Poste de Directeur de la Communication
(poste existant ou à créer)

Ecrire s/réf. 304.486 M à Régie Presse 7, rue de Monttessuy — 75007 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR IMPT GROUPE FR. / dir. filiale US dir. grands projets, 20 ans exp. export équip., rech. poste motivant hte responsabil. étr. ou Fr. Ecr. s/n° 2.241 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMPTABLE
Expérience 25 ans généraliste PMI-PME, recherche poste responsabilités pr seconder P-DG. Libre de suite Paris, France, étranger. Etudierait ttes prop., y compris temps partiel et associations. Tél. : 372-62-32.

J.F. 24 ans, diplômée Sc. Po Paris (PES) 83 diplômée sociologie Mount Holyoke coll. USA, exp. organisation congrès inter. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 304 516 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE 51 ans, formation juridique, licence droit et 2 DES, 24 ans d'expérience professionnelle, dont 22 dans la même société : attaché secrétaire général, et directeur général de filiale. Recherche situation toutes branches d'activités offrant occasion contacts humains, problèmes concrets et recherche de solutions pratiques. Ecrire Contesse s/référence 86-02, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Chef du personnel, rech. travail à temps partiel. Ecr. s/n° 2.209 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPORT H.E.C. C.P.A.
Installé aux Etats-Unis et disposant réseau relationnel, cherche entreprise performante voulant exporter durablement sur USA et Amérique centrale. Ecr. s/n° 7.096 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Algérien Pilote de ligne B 737, 4.000 hres, 37 ans, licence ATP américain. Libre imm., étud. ttes prop. ts pays. Ecr. s/n° 2.237 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 31 ANS - DOCTORATS
- ETHNOLOGIE
- SCIENCES POLITIQUES (relations internationales).

Expérience marketing, rédaction, relations humaines. Arabe, allemand courants. Disponible de suite. Cherche EMPLOI STABLE. M. CHEBEL, 1, rue du Roi-Doré, 75003 PARIS.

Ingénieur CM BA 36 ans. cherche emploi. LEGENVRE, 46, rue de Chabrol, Paris-10e.

Jeune femme, 34 ans, secrétaire de direction, très bonne présentation, 15 ans d'expérience divers secteurs, cherche poste stable. Accepte déplacements. Ecrire : Madame Manchez, 9, rue Richepanse, 75008 PARIS.

Jeune diplômé école sup. de commerce + DECS. Libéré OM. Recherche poste gestion financière débutant. BERNARD. S 11, bis rue de la Marne - 91480 QUINCY/S/SENART. Tél. : 900-92-53.

Après avoir travaillé plusieurs années comme VRP exclusif, visitant une clientèle de libraires, j'ai créé en 1977 ma propre maison d'édition spécialisée dans les ouvrages pour la jeunesse.
Aujourd'hui, j'ai été amené à céder l'essentiel de mes droits à diverses grandes maisons et je cherche activement un emploi.
La direction de cette petite structure, membre du SNE, m'a amené à travailler aussi bien sur les choix éditoriaux que sur les problèmes de fabrication, de contacts avec la presse, de diffusion, de promotion des ventes et de publicité.
J'ai 33 ans, un BAC plus IUT carrières de l'information option livre.
Jean-Louis Yaïch. Téléphone : 206-95-57 (direct) ou si abs. 206-94-17 (répondeur).

Employée de bureau, dactylo chiffres, opératrice de saisie, traitement de textes sur IBM, ch. emploi stable, Paris ou région Paris, libre de suite. Tél. matin : 953-98-18.

formation professionnelle

Formations profession. agréées CPE

PROGRAMMEURS
TEMPS RÉEL
LANGAGES INTERACTIFS
Sessions de MI-AVRIL 1985

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63 / 241-83-83.

secrétaires

GROUPE ARCADE recherche

JEUNE FEMME SECRÉTAIRE

Licence en droit. Pratique du traitement de textes appréciée.

Adr. C.V., photo + prétentions s/réf. JFS à GROUPE ARCADE 63, rue de la Victoire. 75009 PARIS.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
pour seconder PDG-PME connaiss. Droit de sociétés se prés. ou écrire C.V., photo et prétentions à FORMAC 45, rue Turbigo, 75003 PARIS.

capitaux propositions commerciales

- Votre SARL en 8 jours. Conseil, gestion, analyse, aide financière personnalisée pour les jeunes créateurs d'entreprise.
- Développement PME-PMI.
- Sauvetage d'entreprises.
- Déblocage des fonds nécessaires.
- Défense des intérêts personnels en cas de dépôts de bilan, faillite.

S.G.A.E. 356-18-68

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE TEXANE
Cherche d'urgence particulier ou société pour représenter sa gamme de matériaux hautement performants pour la maintenance des immeubles. Salaires exceptionnels et possibilités d'expansion.
Aucune expérience n'est requise. Nous sommes des professionnels dans notre domaine avec cinquante ans d'expérience et nous offrons une formation complète. Usine moderne en Europe. Prière d'écrire en anglais à :
B. H. Dickerson
SOUTHWESTERN PETROLEUM P.O. BOX 789,
Ft. Worth, Texas 76101 U.S.A.
Telex : 758300, Cable : SWEPCO.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon — 75429 PARIS CEDEX 09.

gérances libres

JEUNE HOMME 35 ANS
8 ans d'expérience recherche gérance libre, 50-70 chambres. Paris ou région parisienne. Téléphoner au 883-84-97 ou écrire : Mme CART 89, rue de Reuilly, bât. 9 75012 PARIS.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

BMW SÉRIE 3-5-7
84 et 85 peu roulé garantie. Auto Paris XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e

boxes - parking

A vendre PARKING
2e sous-sol. Métro : Chapelle 5 et 7, rue Stéphenson 75018 PARIS.
Prix : 32.000 F. Tél. : 523-25-87.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

ARCHIVES dans bel. imm. 18e, 3 p. allure, soleil, park. 1.050.000 F-M2- 274-23-23.

4e arrdt

ÉGLISE SAINT-MERRI
Imm. pierre de t., 17e classé, 90 m² EXCEPTIONNEL. Vaste séjour sur jardin. GARBI : 567-22-88.

5e arrdt

GOBELINS
Pptaire vd plusieurs beaux 2 p., cuis., bains. Refaits nfs. Imm. pierre, ravalement et travaux en cours à notre charge. A PARTIR DE 360.000 F. Téléphone : 287-37-37.

6e arrdt

VANEAU
Imm. récent séjour + chbre cuis. équipée bains, balc. park. IMPECCABLE 950.000 F. GARBI : 567-22-88.

SEINE BONAPARTE
Duplex 100 m², 6 p. 703-32-44.

A saisir maison plein cœur Montparnasse, excell. placem., 140 m² occupé, couple âgé 2.500.000 F. T. 359-49-65.

14e arrdt

ST-JACQUES pierre de t. 3 p. tt cft asc. soleil. 840.000 F. 325-97-18.

MONTPAR. 100 m², 703-32-44.
TERRASSE.

15e arrdt

RUE LECOURBE
Grand dble living + chbre tt cft luxueusement refait. 700.000 F. Téléphone : 280-26-23.

16e arrdt

Près avenue Foch, bel imm. pierre de taille, 50 m², studio poss. 2 p., cuis. équipée, salle d'eau complète. Téléphone : 781-91-70.

RUE SCHEFFER
Dble living + 1 chbre 85 m² 1.100.000 F. - 705-31-13.

17e arrdt

WAGRAM 5 PIECES
Beau pierre de t., ét. élevé, asc., bon état, CALME et SOLEIL. 2.000.000 F. VERNEL 526-01-50.

18e arrdt

ORIGINALITÉ ET QUALITÉ
PRÈS BD NEY
Villa récente mansard 5/6 p., jardin + 2 p. Rez-de-chaussée + local commercial. 336-17-38.

20e arrdt

Mo Pelleport, imm. récent, bon stand., gd 4 p., tt cft, terrasse, balcon 16 m², dble box s/sol, exceptionnel. 890.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

Province

ST-GERVAIS (74), station été, hiver vd F 2. 46 m², tt cft, vue. 350.000 F. T. (84) 57-20-61.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paiement comptant chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

Recherche 2 à 4 p. PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
3, rue du Vieux-Colombier, 6e rech. P., clientèle française, étrangère et diplomates APTS très HAUTE GAMME et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

RECHERCHE URGENT
ttes surfaces même à rénover. Téléphone : 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES. 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e. Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés. Importante Cie française pétrolière recherche appts, studios toutes catégories, moyen stand. et grand stand., villes. Paris et environs. Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villes ttes banl. loyer garanti. (1) 889-89-88 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

bureaux

Locations

GARE DE LYON
Location courte durée 10 burx entièrement meublés dans imm. indépendant. 329-58-65.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc., bureaux, secrét., siège
CONST. DE SOCIÉTÉS
ou créat. toutes entreprises
ASPAC 293-60-50 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

Siège social. RUE ST-HONORÉ. Constitution de stés, télex, secrétariat, tous services. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES - 260-91-63.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Bureau ou domiciliation.
BUSINESS BURO. (1) 346-00-65.

fonds de commerce

Ventes

Près Perpignan vends discothèque avec association possible. Téléphone : (68) 64-50-10.

Locations

CANNES
GRAY D'ALBION
Petit magasin, belle vitrine à louer saison ou plus. Téléphone : (93) 39-24-74.

locaux commerciaux

Ventes

LA COURNEUVE
act. av. hab. et cour ferm., 950 m², en tt prop. 1 350 000 F. 636-15-77

Local professionnel proche métro Tolbiac, rez-de-ch. s/cour, calme, très clair. Idéal profession libérale, type architecte. crédit 90 % poss., 329-58-65.

maisons de campagne

PARTICULIER A AMATEUR BELLE MAISON XVIe siècle BEAUCE, 85 km de PARIS pierres sculptées, four à pain, gros œuvre en parfait état, intérieur à aménager, 150 m² habitables dans beau village, pas de jardin. Prix : 136 000 F. Téléphone : 783-29-64.

NORMANDIE
250 km PARIS par autoroute entre BAYEUX et ARROMANCHES vd belle maison tt cft : cuisine - salle av. chem., salon, bureau, 3 chbres, salle de bains, garage, cellier ; cour close et pré planté 2.900 m².
Prix : 575.000 F.
Tél. Claude OLLIVIER hres burx : 16 (31) 92-09-34.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. N° 203.059 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

fermettes

SARTHE (72)
Part. vd fermette restaurée, 3 gdes pces, bain, jardin. 210.000 F. T. (43) 82-24-60.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

pavillons

GAGNY-CHENAY
PAV. F 5 Jum., s/sol tot., garage, cave, buanderie. RDC : entrée, w.-c., séjour 32 m², cheminée, cuisine. 1er ÉTAGE : 3 chbres, sdb, w.-c., grenier aménageable. Chauf. fuel 1.200 l. Proximité écoles, CES, stade, piscine, tennis, 10' gare CHENAY, sect. calme. 530.000 F. Téléphone : 332-92-08 après 17 h 30.

Part. à part. : VD PAV. F5 sur petit terr. dans rés. calme à Frépillon (95), 3 ch., 1 séj., 1 salon chem., 2 s.-de-b., garage. Prix : 480 000 F
Tél. h. bur. : (3) 031-75-26
Le soir : (3) 035-88-61

villas

Martinique. Vends villa Sainte-Marie 2 niv. 6 ch., 3 s. d'eau, nbreuses dép. 1.400.000 F. R. NORDIN, St-Jacques 97230. Ste-Marie.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil. 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Décrocher l'angoisse

Deux équipes, parmi d'autres, s'offrent pour soulager les angoisses : SOS Ecoute juive (1) et ses vingt-cinq écoutants prennent en compte, depuis un an, des siècles de traumatisme ; à L'Oreille attentive (2), dix-neuf chrétiens, hommes et femmes, écoutent ou reçoivent ceux qui *« cumulent les catastrophes »*.

Qu'est-ce qui pousse les bénévoles de SOS Ecoute juive à attendre la sonnerie du téléphone, tous les soirs de 20 heures à 0 h 30 ? Le fait qu'il existe une *« identité juive étouffée, dont on ne parle que dans les familles »*.

La voix qui dit : *« Je suis seule, je n'ai personne »* est celle d'une femme ashkénaze ou maghrébine, et elle exprime, au-delà d'un malaise personnel, les problèmes spécifiques des juifs : transplantation, racisme, mariages mixtes, rites et coutumes. Elle est imprégnée de cet imaginaire juif que définit une « écoutante » : *« Les personnages bibliques sont des personnages vivants dont on porte le nom, que l'on côtoie, auxquels on s'identifie. »*

Partager l'espérance

Ceux qui téléphonent sont pris très au sérieux : *« On répond avec ses tripes. »* C'est pourquoi : *« Un cas vous épuise. On ne peut répondre à plus de quatre appels dans la soirée. »* L'écoute, *« d'accompagnement, de compassion »* demeure, en principe, non directive. Analytique pour certains, elle permet alors *« le repérage des problèmes, l'interprétation des résistances »*. *« Parler, dit le fondateur de l'association, est un moyen extraordinaire de thérapie, de sédation de l'angoisse. »* Cet homme a fondé SOS Ecoute juive alors qu'il travaillait à Radio-Communauté : *« Les gens appelaient sous un prétexte ou sous un autre, en fait pour parler d'eux. »*

Si les « écoutants » ne sont pas tous religieux, ils sont tous de culture juive : *« Nous pouvons répondre en hébreu et suivre une conversation sur le Talmud ou la Torah. »* Les non-religieux assurent la permanence des jours de fête et du vendredi soir.

Ce SOS permet à ceux qui ne peuvent s'identifier à la réalité française de revenir à une référence juive. Il révèle un racisme qui ne désarme pas et sous la menace duquel il faut vivre, mais aussi des situations de marginalité qui ne sont pas prises en compte par la communauté juive (drogue, homosexualité, délinquance, prostitution). *« Dire : "ça n'existe pas chez nous" n'a aucun sens »*, constate-t-on.

« Plus l'appel est tardif, plus son contenu est angoissant. » Des rescapés des camps, des résistants, décrochent le téléphone au plus épais de la nuit pour évoquer les souvenirs qui les hantent. Traumatisme permanent dont il faut se défaire, trop-plein qu'il faut vider. *« Les institutions n'ont pas le temps d'écouter, nous sommes là pour elles. »*

L'Oreille attentive manifeste la même disponibilité à ceux que torture l'angoisse existentielle. Son fondateur, qui travaille au rapprochement judéo-chrétien, s'est réjoui d'apprendre l'existence d'un organisme frère. Il a, pour sa part, entendu la voix de *« ceux qui, en silence, nous appellent à tue-tête »*. C'était il y a deux ans.

Ils sont aujourd'hui dix-neuf à L'Oreille attentive, en majorité des femmes comme à SOS Ecoute juive. Il se trouve que les dix-neuf sont chrétiens et partagent le don d'être *« de ceux que l'on va trouver quand ça va mal »*. Ils reçoivent une formation psychologique comme d'autres, mais préfèrent manifester un peu de *« tendresse humaine »*, résultat de la vie d'équipe qu'ils vivent entre eux.

Avec des moyens modestes — une subvention de la Fondation de France pour L'Oreille attentive, les cotisations des membres pour SOS Ecoute juive — et sous le contrôle de spécialistes de l'écoute, — ces femmes et ces hommes s'efforcent, chrétiens ou juifs, de *« partager leur espérance »*.

DANIELLE TRAMARD.

(1) 326-60-00 et 326-69-99. Permanence téléphonique tous les soirs de 20 h à 0 h 30.

(2) L'Oreille attentive accueille 197 bis, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, le mardi de 15 h à 18 h et le jeudi de 18 h à 21 h ; écoute téléphonique, les mêmes jours aux mêmes heures et de 13 h à 14 h au 504-37-76.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3.4.85 DÉBUT DE MATINÉE

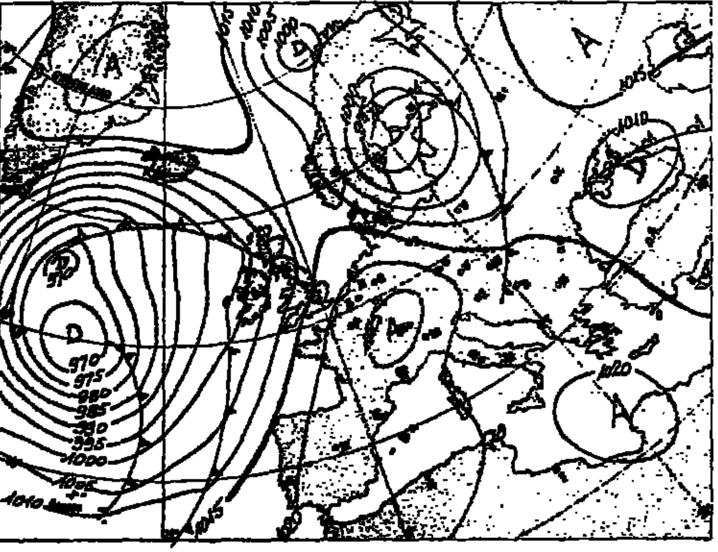
Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 avril à 0 heure et le mercredi 3 avril à 24 heures.

La hausse temporaire du champ de pression maintient dans un premier temps le flux perturbé de sud-ouest sur le proche-Atlantique et favorise encore un temps chaud pour la saison.

Mercredi. — Dès le matin, le temps sera encore très doux, malgré une légère baisse des températures minimales, qui seront voisines de 6 à 9 degrés dans l'intérieur. Près des côtes, elles resteront de l'ordre de 10 à 12 degrés. Rapidement, après la dissipation de quelques formations brumeuses et nuages très matinaux, le ciel deviendra très ensoleillé et, avec le faible vent de sud, les températures seront encore élevées dans l'après-midi et dépasseront souvent largement les moyennes saisonnières. Ainsi, on observera des maximales proches de 20 degrés dans le Nord, à 26 degrés près des Pyrénées. Toutefois, sur les régions côtières de l'extrême Ouest, le ciel se couvrant dans l'après-midi, elles ne dépasseront guère 17 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)



Sans d'évolution pour la fin de semaine

Des perturbations atlantiques remonteront, dans un flux de sud-ouest, à travers la France, mais, n'étant actives que sur la moitié nord-ouest, elles apporteront des masses d'air chaud, humide et instable, qui seront à l'origine d'un temps orageux et très doux pour la saison.

Temps prévu

Jeudi. — La matinée sera très nuageuse, avec des pluies et des ondées orageuses, de l'Aquitaine à la Bretagne et à la Normandie. Cette zone nuageuse et pluvieuse se déplacera vers l'est en perdant de son activité, en particulier au sud de la Loire. Toutefois, une activité pluvio-orageuse pourra persister sur les Pyrénées. De nouvelles pluies et des orages se produiront dans la soirée sur les régions de l'Ouest, gagnant en soirée les pays de Loire, la Normandie et les régions voisines de la Manche. Sur la moitié sud-est, la journée sera généralement ensoleillée. Les températures maximales seront chaudes, 18 à 23 degrés, pouvant atteindre au pied des Pyrénées 27 degrés.

Vendredi. — La matinée sera très nuageuse de la Bretagne au Cotentin, à l'ouest du Bassin parisien et au Nord, avec quelques ondées. Les nuages orageux seront aussi nombreux près des Pyrénées. Dans la journée, le beau temps se généralisera à l'ensemble du pays, avec des passages nuageux restant nombreux sur le quart nord-ouest de la France. Les températures maximales resteront élevées.

Samedi. — Une nouvelle perturbation pénétrera sur l'ouest du pays et s'étendra, dans la soirée, de l'Aquitaine à la Normandie et au Nord. Les pluies seront parfois orageuses. Sur la moitié sud-est, il fera beau, mais il restera de nombreux nuages d'orage du golfe du Lion à la Corse. Les températures seront stationnaires ou en légère baisse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mardi 2 avril, à 8 heures, de 1 019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

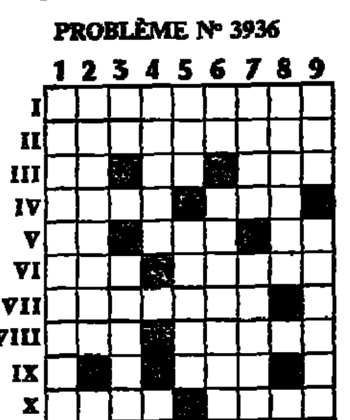
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 avril) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 25 et 9 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Bourges, 22 et 9 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 6 ; Dijon, 20 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 7 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 21 et 7 ; Marseille-Marignane, 20 et 9 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 11 ; Paris-Montsouris, 22 et 9 ; Paris-Orly, 21 et 9 ; Pau, 26 et 8 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 21 et 9 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 24 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 21 (max.) ; îles Canaries, 27 et 18 ; Copenhague, 11 et 4 ; Dakar, 26 et 20 ; Djerba, 22 et 9 ; Genève, 25 et 8 ; Istanbul, 8 et 3 ; Jérusalem, 12 et 8 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 18 et 9 ; Luxembourg, 17 et 9 ; Madrid, 21 et 4 ; Montréal, 2 et −1 ; Moscou, 6 et 3 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 11 et 3 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rio-de-Janeiro, 30 et 24 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 7 et 2 ; Tozeur, 26 et 12 ; Tunis, 20 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3936



HORIZONTALEMENT

I. Modestes dans les champs, elles furent impériales à l'écran. — II. Qualificatif applicable à chacune des personnes de la Trinité. — III. Colporteur. Toile ou dépourvu du moindre voile. Légume pour arranger un pigeon. — IV. Pair de Londres. Impair de Londres. — V. On en a parlé longtemps dans le Midi. Après vous, pour le bon ordre des choses. Pratiques. — VI. Bien arrivée. Le croissant de l'Islam ou l'étoile rouge. — VII. N'est suffisant que parce qu'il présente de l'insuffisance. — VIII. Barbe pour les sapeurs. Unité d'un système métrique de longueur variable. — IX. Ile grecque. — X. Combattit celui avec lequel il avait combattu. Des clous ! — XI. Telle une face grimaçante.

VERTICALEMENT

1. Virtuose des exercices de cordes dans l'air et sur le sol. — 2. Ange ou pape. Convenances. — 3. Immobilise quand il se déplace. Avait, dans le Croissant, une part du gâteau. — 4. Celui de Pâques est plus apprécié que celui de la Trinité. Ce qu'un vêtement comporte de féminin. — 5. Souvent porté à la tête après un bourrage de crâne. Des us disparus des usages dans certains offices. — 6. Possessif. Construction évoquant de nombreuses pièces de charpente. — 7. Possessif. Douteux quand il est complaisant. — 8. Inhérence à l'esprit humain. Préposition. — 9. Possessif. Une telle face s'oppose à celle du XI horizontal.

Solution du problème n° 3935

Horizontalement

I. Cachalots. — II. Adhésives. — III. Roi. El. — IV. Muqueuses. — V. Acul. Ko. — VI. Giens. Fil. — VII. N.S. Dîne. — VIII. Ossifiées. — IX. Lauriers. — X. Enée. Soif. — XI. Té. Fêtée.

Verticalement

1. Carmagnole. — 2. Adoucissant. — 3. Chique. Suée. — 4. Hé ! Ulnaire. — 5. Aspe. Fi. — 6. Li. Un. Dièse. — 7. Oves. Fiérot. — 8. Télékinésie. — 9. SS. Soles. Fe.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 avril :

DES DÉCRETS

● Fixant la réglementation du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale.

● Relatif à l'organisation et au fonctionnement du Loto sportif.

UN ARRÊTÉ

● Portant création du Comité de l'éthique du Loto sportif.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 AVRIL

« L'île de la Cité », 15 h, statue d'Henri IV sur le Pont-Neuf.

« Maison Victor-Hugo », 14 h 30 et 15 h, 6, place des Vosges.

« Ile de la Cité et quartier du cloître Notre-Dame », 15 h, métro Cité (Pierre-Yves Jaslet).

« Notre-Dame et ses restaurations du dix-neuvième siècle », 15 h, devant le portail central.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Rambuteau.

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Décors de la place Louis XV au treizième siècle et de la place Vendôme », 17 h, devant la grille des Tuileries, place de la Concorde (C.A. Messer).

« Lutèce : de César à Clovis », 15 h, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

« Le restaurant Lapérouse », 15 h 30, 51, quai des Grands-Augustins.

« Les ateliers de tapisserie des Gobelins en activité », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

CONFÉRENCES

6, rue Ferrus, 17 h 30, « Le conflit Iran-Irak : une phase nouvelle », par M. Shahram Chubin, directeur de recherches à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève (en anglais).

Salle souterraine de la gare de l'Est, porte 18, 17 h 30, « Si la Provence m'était contée » (M. Manmene).

SPORTS

LA CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX DE 1992

Le stade olympique occuperait le parc du Tremblay

Si les Jeux olympiques de 1992 ont lieu à Paris, les grandes manifestations se dérouleront — pour l'essentiel — au parc du Tremblay, une plaine de jeux de 73 hectares, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). C'est tout au moins ce que les douze élus de Paris et de l'Ile-de-France, réunis au sein de la commission consultative placée auprès du comité de candidature, ont décidé lundi 1er avril au cours d'une réunion tenue à l'Hôtel de Ville. La décision finale appartient cependant à MM. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Jacques Chirac, maire de Paris, et Michel Giraud, président du conseil régional.

Déterminer l'emplacement du stade olympique (soixante-dix mille places et un vaste parking) était l'une des difficultés majeures de ce dossier de candidature. Dix-huit sites possibles ont été étudiés. Le plus séduisant était le bois de Vincennes pour lequel militaient les milieux sportifs. Il a été éliminé, les dégâts occasionnés au « bois sacré » (*le Monde* du 24 février) auraient suscité une telle impopularité que les élus ont préféré renoncer.

La solution de rechange ne manque pas d'attrait. Elle a trouvé un efficace avocat en la personne de M. Roland Nungesser, ancien ministre des sports et maire RPR de Nogent-sur-Marne, commune située juste en face du parc du Tremblay. M. Nungesser avait été le premier à proposer cet endroit dès 1961, alors que Paris envisageait déjà de recevoir les Jeux olympiques. Le site était alors occupé par un hippodrome qui ne faisait pas ses affaires. C'est le général de Gaulle qui a incité la Ville de Paris à l'acquérir.

Depuis dix ans, le parc du Tremblay est en cours d'aménagement grâce aux crédits de l'Etat, du département du Val-de-Marne, de Paris et de la région. Il offre déjà dix-sept courts de tennis et dix terrains de football. Les travaux devraient s'achever en 1989.

Le site du Tremblay n'est, par rapport à Paris, que 1 500 mètres plus loin que Vincennes. Il est longé par l'autoroute de l'Est, ce qui le met à quelques minutes du centre de la capitale ; deux stations du RER, celle de Joinville et celle de Nogent, permettent de le rejoindre par train. En outre, la ligne SNCF partant de la gare de l'Est vers Strasbourg passe à proximité immédiate. M. Nungesser propose même de construire, entre le parc et le pavillon Baltard qu'il a fait remonter dans sa ville, un télébenne franchissant la Seine. Ce serait, selon lui, l'un des clous des Jeux olympiques de 1992.

Enfin, la directrice du parc n'est autre que Mme Marie-Christine Nungesser, épouse du maire de Nogent, et ancienne championne de tir à l'arc. Installer le stade olympique sur 20 hectares ne poserait, selon elle, aucune difficulté. Ce coup de projecteur aurait en outre l'avantage de faire connaître aux Parisiens un vaste espace de jeux qu'ils ont boudé jusqu'à présent.

Pour édifier la piscine olympique, ses six bassins (compétition, plongée, water-polo, entraînement) et ses gradins, de cinq mille places, la commission des élus propose les anciens entrepôts vinicoles de Bercy. La Ville avait l'intention de les repousser au fond du parc qu'elle compte ouvrir là sur 11 hectares, et de les réorganiser complètement.

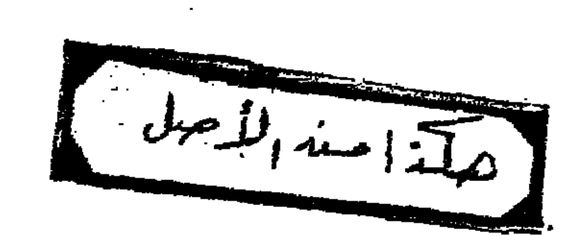
Le village olympique doit héberger dix mille athlètes et nécessite donc la construction de trois mille cinq cents logements. La moitié d'entre eux seraient établis à l'emplacement de la vieille gare de Tolbiac, sur la rive gauche de la Seine, dans le treizième arrondissement ; l'autre moitié se situerait en face, en bordure du parc de Bercy, où un nouveau quartier est en projet à l'ombre du palais omnisports.

Reste à héberger les journalistes. Certains proposent de les installer dans les cinq mille chambres de la Cité universitaire qui ferait alors l'objet d'une opportune et vigoureuse remise à neuf. Quant au centre de presse, il pourrait trouver place dans la ZAC dont l'édification doit, précisément, commencer à l'emplacement de l'ancienne gare de Reuilly, dans le douzième arrondissement (*le Monde* du 26 janvier).

Les membres du Comité international olympique (CIO) doivent se réunir du 1er au 6 juin prochain à Berlin-Est, où une exposition présentera les esquisses et les maquettes expédiées par les six villes candidates. Outre celles de Paris, on y verra les propositions de Brisbane (Australie), de New-Delhi (Inde), de Belgrade (Yougoslavie), d'Amsterdam (Pays-Bas) et de Barcelone (Espagne). Une rude compétition. Convaincus ou pas, les membres du CIO prononceront leur verdict en octobre 1986.

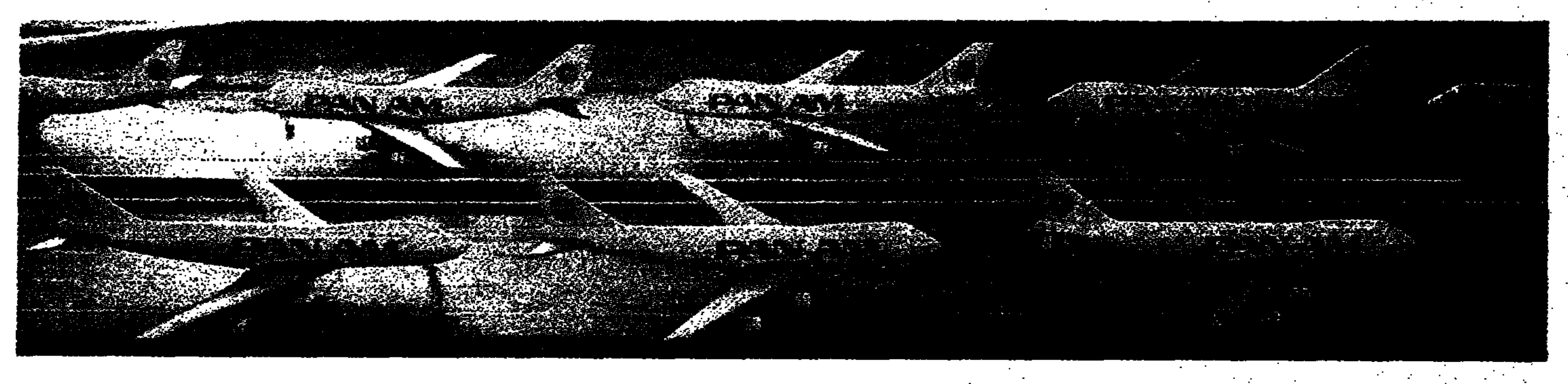
MARC AMBROISE-RENDU.

● TENNIS : *Le Français Tarik Benhabiles s'est qualifié lundi 1er avril* pour le deuxième tour du tournoi de Monte-Carlo en battant le Néo-Zélandais Chris Lewis, ancien finaliste de Wimbledon, en trois manches 5-7, 6-1 et 6-1. Henri Leconte a été battu par l'Uruguayen Diego Perez 3-6, 6-2 et 6-0.



هكذا صدر الأصل

Pan Am ouvre l'autoroute céleste France/USA.



Printemps 1985, la nouvelle flotte Pan Am décolle sous le ciel de France.

Pas moins de 28 nouveaux vols par semaine vous ouvriront la route des USA de la côte Est à la côte Ouest. C'est un événement.

Au départ de Roissy-Charles de Gaulle, New York 2 fois par jour, San Francisco via Londres 1 fois par jour, Los Angeles via Londres 4 fois par semaine.

Pour la première fois un vol direct Roissy-Miami 3 fois par semaine et enfin un vol direct Nice-New York quotidien.

Jamais les hommes d'affaires n'avaient eu tant d'occasions de goûter aux services de Pan Am:

Le Worldport®, terminal privatif de Pan Am à Kennedy airport, qui vous assure directement les liaisons internationales et intérieures vers 35 villes américaines.

Le Worldexpress qui vous simplifie les opérations de transit grâce à la remise dès le départ de toutes les cartes d'embarquement et un seul enregistrement des bagages.

L'hélicoptère privé de Pan Am qui vous déposera gracieusement, que vous soyez en première classe ou en Clipper Class, dans le centre de Manhattan ou à Wall Street.

Le confort Pan Am : avec nos sièges Sleeperette® en première classe, nos six fauteuils de front en Clipper Class, la conception d'un habitacle spacieux mille fois repensé, un service chaleureux et attentif, nous pensons avoir mis toutes les chances de notre côté pour vous accueillir prochainement sur Pan Am.

Pour en savoir plus sur la nouvelle Clipper Class Pan Am, appelez votre Agent de Voyages ou Pan Am au 266.45.45.



Rien ne remplacera jamais l'expérience.

Jean & Montmarin

économie

REPÈRES

Dollar : raffermissement à 9,59 F

Inchangé lundi 1er avril, le cours du dollar s'est nettement raffermi mardi 2 avril, passant, à Paris, de 9,43 F à 9,5945 F en séance officielle, et, à Francfort, de 3,09 DM à 3,1408 DM. Comme la veille, les opérateurs européens se sont portés acheteurs, faisant monter les cours après la cotation à New-York le soir précédent. On signale, de toute part, des rachats de dollars, après la baisse précipitée du « billet vert » la semaine dernière.

Automobile : Talbot-Grande-Bretagne reprend ses livraisons à l'Iran

Talbot UK, filiale britannique du groupe Peugeot-Citroën, a conclu avec l'Iran un accord de troc pétrolier lui permettant de reprendre ses livraisons de voitures en pièces détachées interrompues depuis le mois de décembre. Grâce à la reprise de ses livraisons à l'Iran, qui représentent environ un tiers de son chiffre d'affaires, Talbot a pu, dès le 1er avril, rappeler au travail un millier de ses salariés mis en chômage technique depuis deux mois. L'accord de troc prévoit la vente, par l'intermédiaire de la société Krupp Oil, de pétrole brut iranien, sur le marché libre. Le produit de ces ventes sera versé à Talbot en règlement de ses livraisons d'automobiles (environ 200 millions de dollars par an).

Sommer-Allibert : une perte de 150 millions de francs en RFA

Le groupe français Sommer-Allibert, premier transformateur européen de matières plastiques et premier fabricant européen de revêtement de sol avec un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs en 1984, a enregistré une perte exceptionnelle de 150 millions de francs sur sa filiale à 50,01 % ADT, société allemande, qui, elle-même, détient 50 % de Decoebau, société spécialisée dans la promotion immobilière. La rechute du marché immobilier en RFA, après un redressement temporaire au premier semestre 1984, a conduit ADT à demander de nouveaux apports de capitaux, que Sommer-Allibert, déjà sollicité en 1984, a refusés. La filiale a donc demandé le bénéfice d'un concordat et la maison mère a dû déprécier d'autant ses titres et ses créances : son résultat net consolidé, qui était passé, en 1983, de 33 à 76 millions de francs, sera négatif d'environ 90 millions de francs en 1984. Sommer-Allibert enregistrera, toutefois, un bénéfice courant de 58 millions de francss en 1984, contre 70 millions de francs en 1983 et une marge brute de 230 millions de francs, inchangée, avec un investissement de 45 millions de francs aux Etats-Unis.

L'entreprise au cœur du dialogue social

La tendance à développer les négociations à la base remet en cause le rôle des états-majors

Le CNPF va-t-il être victime du vent de libéralisme qui souffle actuellement ? Dans leur volonté de déréglementer au maximum le jeu social et économique, les nouveaux chantres du libéralisme ont trouvé l'oreille de la digne organisation représentative du *« tout patronat »*. Désireux de libérer l'entreprise de tout carcan et de lui restituer une complète marge de manœuvre, afin d'en faire le centre privilégié du dialogue social, ils vont jusqu'à contester *de facto* l'utilité des grandes négociations interprofessionnelles au niveau national. L'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi n'a fait que précipiter le mouvement...

A l'heure de la décentralisation et des mutations technologiques, il est effectivement indispensable d'entretenir le dialogue social dans les entreprises. Sur l'emploi comme sur les salaires ou le temps de travail, ces petites unités manufacturières sont les seules à savoir, en fonction de leur propre situation économique, jusqu'où elles peuvent aller. Que les partenaires sociaux ne parviennent pas à se mettre d'accord au niveau national sur la semaine de trente-cinq heures n'a jamais empêché les entreprises qui la jugeaient possible de la pratiquer. Ce qui est bon pour un grand groupe de la métallurgie peut être nocif pour une PME du textile. Les réponses uniformes sont parfois inadaptées à telle situation particulière, alors que l'entreprise demeure le meilleur terrain pour l'innovation sociale et la prise en compte des aspirations individuelles.

Depuis 1981, les pouvoirs publics ont compris qu'il fallait effectivement élargir l'espace de négociation. Après l'ordonnance de 1982 sur les trente-neuf heures, ils en sont venus à affirmer que la réduction de la durée du travail devait être adaptée à chaque entreprise. Là était – et reste – le lieu de négociation. Les lois Auroux s'inspiraient d'une telle démarche en instituant – malgré les protestations du CNPF – une obligation annuelle, là où il y a une ou plusieurs sections syndicales, de négocier les salaires réels et le temps de travail. Mieux, le nouveau code du travail a ouvert la porte à des accords d'entreprises qui *« dérogent »* à des dispositions législatives ou réglementaires en prévoyant que, dans ce cas, des organisations syndicales majoritaires peuvent s'y opposer. L'ordonnance du 16 janvier 1982 sur la durée du travail autorise expressément de tels accords dérogatoires.

Déroger au droit commun

Dans ce contexte, nombreux sont ceux qui aujourd'hui veulent aller plus loin en demandant pour les entreprises une sorte de droit permanent à déroger au droit commun législatif ou conventionnel. Dans un ouvrage qui vient de sortir, *le Défi social* (1), M. Pierre André Périssol, conseiller de Paris et responsable du Centre des démocrates sociaux (CDS), s'en prend à *« une conception centralisée du social qui reste l'apanage des centrales nationales, syndicales ou patronales, si bien que l'entreprise et l'individu se voient retirer concrètement toute parcelle de liberté »*. M. Périssol plaide pour une réhabilitation de l'entreprise comme *« niveau de la pratique contractuelle »*.

Même dans le monde patronal, ce langage trouve des échos. L'association Entreprise et Progrès, qui regroupe des grandes entreprises et que l'on sait proche du CNPF, a ainsi lancé l'idée du *« contrat collectif d'entreprise »* (*le Monde* du 5 février). L'employeur négocierait, avec des délégués du personnel aux pouvoirs étendus, un contrat à durée déterminée (trois ans maximum) dont les clauses seraient intégrées *« à chaque contrat individuel de travail »*. Ces accords permettraient de *« déroger en plus ou en moins favorable aux dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles qui ne sont pas d'ordre public intangible et qui deviendraient ainsi supplétives de la volonté des parties »*. Dans un tel schéma, la convention collective de branche n'aurait plus qu'un *« caractère de loi professionnelle à vocation minimale »*.

ETHIC, le mouvement d'entreprises à taille humaine créé par M. Gattaz lui-même, avant qu'il ne devienne président du CNPF, va encore plus loin. *« Les conventions de branches,* estime son futur président, M. Philippe Demaegdt, *sont de moins en moins adaptées à la diversité croissante des entreprises. Elles fixent les normes sociales de la profession, mais dans chaque secteur se côtoient des entreprises très rentables et des entreprises en difficulté (...). Il faut passer du prêt-à-porter au sur-mesure, en transférant à la communauté de travail le pouvoir de négocier ses propres normes sociales. »* Ces accords dérogatoires – il y en aurait déjà plus de trois cents, pour la plupart oraux, sans opposition formelle de l'inspection du travail – seraient négociés avec une représentation *« démocratiquement élue »* des salariés, le monopole syndical, *« aujourd'hui archaïque, pour ne pas dire antidémocratique »*, étant remis en cause. Voilà les grandes organisations patronales et syndicales pratiquement mises sur la touche...

L'air du temps doit-il conduire à la transformation des entreprises en autant d'îlots indépendants les uns des autres et disposant chacun de son propre « droit » social ? La négociation interprofessionnelle – ou même professionnelle – serait-elle vraiment archaïque ? Le ministère du travail s'en inquiète et ... s'en indigne à l'avance. Mais même un mouvement comme Échange et Projets, dont les sympathies sont plutôt orientées vers la majorité actuelle, affirme que *« le terrain privilégié de négociation réelle et adaptée est celui de l'entreprise »*. Il demande ainsi au gouvernement d'étendre le champ des accords dérogatoires. Aujourd'hui, il a peu de chances d'être entendu. Mais demain ?

Le CNPF pourrait lui aussi se montrer sensible à ces sirènes de plus en plus insistantes. M. Gattaz ne veut-il pas faire de son organisation le *« parti des entreprises »* ? M. Ceyrac lui-même n'affirmait-il pas en 1980, quand il était encore le patron des patrons, que les entreprises doivent retrouver l'*« autonomie dans le domaine social »* ? Mais « autonomie » est-elle synonyme d'indépendance ? Si les entreprises coupent le cordon ombilical qui les relie, sur le plan social, au CNPF pour les grandes négociations interprofessionnelles, ne vont-elles pas supplanter leur « parti » en le privant de son rôle de chef d'orchestre de la politique contractuelle ?

Jusqu'au milieu des années 60, la négociation nationale interprofessionnelle était rare. Si l'on excepte les accords Matignon de 1936 et la conférence du Palais-Royal CNPF-CGT à l'été 1947, la confédération patronale et les centrales syndicales ne négociaient directement que sur l'assurance-chômage (création de l'UNEDIC) ou les régimes de retraite complémentaire. De par ses statuts, au demeurant, le CNPF ne pouvait guère aller au-delà, les discussions se déroulant pour l'essentiel dans les branches et, éventuellement, dans les entreprises. En 1966, CGT et CFDT manifestaient ensemble pour élargir le champ de la négociation interprofessionnelle. Un an plus tard, Georges Pompidou, alors premier ministre, recommandait aux partenaires sociaux cinq thèmes de négociation nationale.

Le développement de la pratique contractuelle au niveau interprofessionnel a donc été amorcé avant les événements de 1968. Paradoxalement, quelques mois après la loi du 27 décembre 1968 reconnaissant la section syndicale d'entreprise, le CNPF modifiait ses statuts. Il se donnait alors en octobre 1969 le droit de discuter *« exceptionnellement »* pour *« l'ensemble ou la généralité des professions »*, après autorisation de son assemblée permanente, les fédérations professionnelles gardant cependant la possibilité de rester à l'écart du champ d'application d'un accord. Cette réforme devait donner naissance à une véritable flambée contractuelle avec une série d'accords sur la sécurité de l'emploi, la mensualisation, la formation professionnelle, la préretraite-licenciement, les conditions de travail, etc. Boulimie qui finit par indisposer Entreprise et Progrès. Dès 1972, cette organisation se plaignait en ces termes : *« Le CNPF reste insuffisant par ce qu'il apporte aux entreprises, alors qu'il est devenu excessif par ce qu'il leur impose. »*

Une soupape de sûreté

On ne retrouve pas certes énoncés publiquement des jugements aussi tranchés dans le monde patronal, mais l'échec des négociations sur la flexibilité a relancé le débat sur l'utilité des grandes discussions au sommet. Au *« libérez-nous de l'Etat »* des uns, s'ajoutera-t-il un *« libérez-nous du CNPF »* des autres ?

La négociation interprofessionnelle peut pourtant apparaître comme une soupape de sûreté. Elle permet d'éviter que ne s'accroissent les inégalités dans le domaine social d'un secteur à l'autre, et d'accorder un certain nombre de garanties minimales communes. Elle peut empêcher que la règle générale ne soit calquée sur les avantages sociaux les plus faibles d'une profession. Elle peut corriger les effets d'une « société à plusieurs vitesses ». Expression d'une solidarité entre professions, comme l'assurance-chômage, elle peut inciter les entreprises à conjurer l'immobilisme social. Elle doit être un cadre – et non un carcan – au sein duquel branches et entreprises conservent la liberté d'aller plus loin. Elle permet enfin d'articuler innovation contractuelle et modification législative.

Reste un dernier point. Les centrales syndicales et le CNPF puisent dans la négociation interprofessionnelle une bonne partie de leur légitimité. Un retour exclusif à la négociation d'entreprise inquiète déjà les syndicats. M. Blanc, de la fédération FO de chimie, confie à *Informations ouvrières*, organe trotskiste du PCI, que *« c'est du corporatisme que n'aurait pas désavoué un ministre du travail de Mussolini »*, et M. Maire voit, lui, dans la branche *« le niveau-clé de la négociation »*.

En voulant *« libérer »* l'entreprise, le CNPF est fidèle à tous ses combats. Mais peut-il sacrifier sa raison d'être sur l'autel du libéralisme ? Si, le jour où tous les prix seront libérés, il ne négocie plus au niveau national sur le plan social, que lui restera-t-il, sinon la perspective de n'être plus qu'un groupe de pression ou, au mieux, un prestataire de services – et de « conseils » en négociation... – aux entreprises ? Un recentrage de la négociation interprofessionnelle, quant aux choix des thèmes, est nécessaire, car tout ne se négocie pas d'en haut. Loin de là. Mais un dépérissement du jeu national serait dangereux. Les syndicats ont beaucoup à perdre. Le CNPF rien à gagner.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Le Défi social*. Editions Scarabée et Compagnie. 154 pages, prix : 72 F.

PUBLICITÉ

Le groupe Boulet-Dru prend le contrôle de l'agence MAFIA

Le groupe de publicité Boulet-Dru (70 millions de francs de marge brute pour 470 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984) prend le contrôle de l'agence MAFIA (Maïmé Arnodin-Fayolle International Associés, 23,5 millions de francs de marge brute pour 150 millions de francs de budget). Boulet-Dru achète, pour 25 millions de francs, 60 % du capital de MAFIA, dont les dirigeants acquièrent 5 % de Boulet-Dru. Une concentration de plus dans la publicité, pourrait-on penser. Ce qui fait, pourtant, l'originalité de ce mariage, c'est la personnalité des partenaires.

Le groupe Boulet-Dru est né il y a quinze mois (le Monde du 6 décembre 1984), du regroupement des agences régionales de Young and Rubicam, premier groupe de publicité américain, avec SNIP-4. Ils étaient quatre à se lancer, avec suffisamment de budget pour se placer d'emblée parmi les vingt premières agences françaises : Jean-Claude Boulet, quarante-quatre ans, qui avait été PDG de la filiale française Young and Rubicam à vingt-huit ans, avant d'en devenir le directeur général pour l'Europe ; Jean-Marie Dru, qui l'avait remplacé chez Young and Rubicam, à Paris, et les deux principaux responsables de SNIP-4, Jean-Pierre Petit et Marie-Catherine Dupuy, directrice de la communication.

L'ambition de Jean-Claude Boulet est clairement annoncée : faire de leur groupe l'un des cinq premiers français sur le marché des agences de publicité, et cela dans un délai de trois ans ou moins.

Quand à l'agence MAFIA, elle a été fondée en 1968 par deux femmes étonnantes, Maïmé Arnodin et Denise Fayolle, qui ont inventé le stylisme à la française. Cela fait plusieurs années que, dans le monde féroce et brillant de la publicité, l'agence MAFIA attire les convoitises. Les deux fondatrices avaient toujours dit non. Elles viennent de dire oui.

Les grandes dames et le jeune loup

Rue Saint-Florentin, elles occupent une vaste pièce aux murs blancs où les deux grands bureaux accolés face à face tranchent, noirs, sobres, massifs, sur une moquette beige. Les autres meubles sont aussi sobres, jusqu'à cette table ronde de granit noir étoilé de rose éteint que rien ne peut tacher. Sur un mur, une œuvre de César, leur voisin du quatorzième arrondissement, où elles habitent ensemble, et qui leur avait dit : *« Il vous faut quelque chose de pauvre ici. »* Ce sont des cageots de bois écrasés, amalgamés, qui font comme un énorme tweed végétal, et que le personnel de l'agence appelle familièrement « Rungis ».

Rien, *a priori*, ne destinait ces deux femmes à créer MAFIA, qui n'est qu'un sigle parce qu'elles l'ont bien voulu, pliant les mots à leur volonté avec un clin d'œil, comme les informaticiens d'aujourd'hui aiment à le faire, qui baptisent leurs programmes les plus austères de noms magiques ou poétiques.

Elle est célèbre, elle démissionne

Maïmé Arnodin, d'une famille de banquiers protestants, élevée dans un collège catholique, est ingénieur de Centrale. Mariée à un ingénieur centralien, lui aussi, elle lui donnera trois enfants à une époque où les mères de famille ne travaillent pas. C'est seulement après la guerre, en 1951, qu'elle entrera comme rédactrice au *Jardin des modes*, à l'instigation de Lucien Vogel, éditeur de ce journal féminin. Elle a hésité, mais la mode l'amusait, l'intéressait. En 1959, elle quittera la revue, dont elle est devenue la directrice, pour un passage éclair de neuf mois au Printemps, en 1959-1960, comme directrice de la publicité.

En 1961, elle crée le premier bureau de style français et lui donne son nom. Elle conseille industriels et commerçants sur les coloris, les tissus, les textures, constituant des cahiers de coloris, aidant à la promotion, à la présentation de la mode, qui, peu à peu, se démocratise. Elle devient une personnalité de cette mode parisienne. Elle invente le terme « prêt-à-porter », qui devrait s'appeler, elle le reconnaît, « prêt à être porté ».

Pendant ce temps, Denise Fayolle, née elle aussi à Paris mais d'origine dauphinoise, fille de commerçants, entreprend une licence de philo, ce qui ne l'empêche pas de faire du patinage artistique en compétition nationale. Elle est entrée comme journaliste à *Votre Beauté*, et une interview de Mme Colette Gueden, directrice de Primavera aux grands magasins du Printemps, lui fera rencontrer Jacques Gueden, alors directeur de la Sapac-Prisunic (filiale Magasins populaires du Printemps). Elle est engagée, monte un bureau de presse, un service de conditionnement de toutes les marques maison : avec un service de quarante personnes fabriquant 300 maquettes par mois, elle fait 22 000 conditionnements, le « style Prisu ». En 1967, membre du conseil de direction de Prisunic, elle est au faîte de sa carrière, elle est célèbre, elle n'en peut plus. Elle démissionne.

Entre-temps Denise Fayolle a rencontré Maïmé Arnodin. Dissemblables autant qu'on peut l'être : l'une grande, longiligne, le visage allongé sous un casque plaqué de cheveux blonds ; l'autre, plus petite, aux cheveux courts, serrés et drus, d'un châtain qui deviendra peu à peu neigeux, un vif argent maîtrisé, à la voix nette. Pourquoi ne pas faire quelque chose ensemble ? Ni l'une ni l'autre n'ont plus très envie d'entrer dans une grosse structure. Elles ont envie d'être libres. Aujourd'hui, avec loyauté, alors qu'elles ont chacune 44 % de MAFIA, Denise Fayolle dit : *« Maïmé a fondé MAFIA avec son propre argent »*. Elles foncent et s'installent rue Ravignan, à Montmartre, avec quinze personnes.

Elles dirigent. C'est en 1979 qu'elles s'installent rue Saint-Florentin, à proximité de la place de la Concorde.

Aujourd'hui, l'agence MAFIA est essentiellement publicitaire : 77 % de la marge brute vient de la publicité, 17 % du bureau de style, 6 % des relations publiques. Elle emploie quarante-six personnes et est en train de s'informatiser sur mesure. Ses clients ? Yves Saint-Laurent, Les Trois Suisses, Absorba, Prestige de l'or... Ses faiblesses ? Elle ne fait pas de prospection et n'en a jamais fait. Sa devise pourrait être : *« We don't call them, they call us »* (Nous ne les appelons pas, ils nous appellent). Et ces deux femmes n'ont, à l'évidence, ni cherché ni formé celui ou celle qui, plus tard, leur succédera.

Avec Jean-Claude Boulet, elles assurent l'avenir. L'agence MAFIA restera indépendante de l'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit, dont personne n'arrive à prononcer le sigle BDDP. Elles resteront seul maître à bord, le contrat les en assure. Mais... Il leur faudra bien un directeur de la promotion et un directeur général adjoint. Ce sera sûrement très dur. *« Je n'exige jamais rien »*, dit Jean-Claude Boulet. Mais il a autant de volonté qu'elles. Et elles en ont autant que lui. Libres, indépendantes, rigoureuses, exigeantes, ces deux grandes dames ont, après bien des hésitations, accepté les propositions de cet (encore) jeune loup. Il est de leur race et, à soixante-huit et soixante-deux ans, elles sont aussi jeunes que lui. *« C'est un mariage d'affection, d'estime »*, disent-elles. Il ne faudrait pas que des incompatibilités d'humeur s'y glissent. Elles s'apercevraient alors qu'elles ont peut-être perdu leur indépendance et leur liberté.

JOSÉE DOYÈRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6130	9,6180	+ 140	+ 155	+ 258	+ 280	+ 575	+ 625
$ can.	6,8920	6,9006	+ 2	+ 27	+ 1	+ 37	– 19	+ 101
Yen (100)	3,7869	3,7903	+ 142	+ 153	+ 268	+ 288	+ 793	+ 842
DM	3,0498	3,0533	+ 125	+ 135	+ 238	+ 253	+ 681	+ 724
Florin	2,7033	2,7062	+ 84	+ 91	+ 164	+ 176	+ 484	+ 521
F.B. (100)	15,1625	15,1823	+ 23	+ 65	+ 36	+ 130	+ 86	+ 338
F.S.	3,6044	3,6104	+ 164	+ 178	+ 298	+ 318	+ 861	+ 923
L (1 000)	4,7814	4,7910	– 181	– 163	– 342	– 311	–1 013	– 935
£	11,6125	11,6330	– 322	– 285	– 604	– 539	–1 057	– 898

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	9 3/8	9 1/2
DM	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Florin	6 3/4	7	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/16	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	1	2	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16
L (1 000)	14 1/8	14 5/8	14 1/2	15	14 1/2	15	15	15 3/8
£	13 3/8	13 5/8	13 9/16	13 11/16	13 1/4	13 1/2	12 1/2	12 5/8
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 1/4	10 3/4	10 1/4	10 3/4	11 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Des contrats en plus et du gaz en moins

La dix-neuvième session de la grande commission franco-soviétique — la première réunion eut lieu à Paris en janvier 1967 et la précédente en novembre 1983 à Moscou — s'est ouverte le 1er avril dans une ambiance plutôt terne. Aucun éclat particulier n'a marqué ses travaux, qui ont mis en présence un certain nombre d'experts des deux pays, sous la présidence de M. Iakov Riabov, vice-premier ministre d'URSS, et de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Les explications sur le déficit commercial, si elles ont lieu, se dérouleront au cours des entretiens en tête à tête que le chef de la délégation soviétique doit avoir avec les responsables français. M. Riabov sera reçu le 3 avril par M. Mitterrand et le 4 avril par M. Fabius.

Les discussions générales s'interrompent d'ailleurs mardi et mercredi afin de permettre aux délégués d'URSS de se consacrer à la visite d'usines dans la région parisienne et en province (Lyon, Dunkerque, Valenciennes). Elles reprendront lors de la séance de clôture, jeudi, qui devrait s'achever par l'adoption d'un communiqué préparé d'avance, mais susceptible d'être modifié en fonction du climat de la rencontre franco-soviétique.

La France a de bonnes raisons d'être mécontente de l'évolution de ses échanges commerciaux avec l'Union soviétique. Quels que soient les résultats des négociations engagées, tant pour la signature de nouveaux contrats d'équipement que pour la réduction des achats de gaz soviétique, la balance commerciale n'a aucune chance de se redresser avant deux ans. Elle devrait même s'alourdir en 1985 et 1986 de quelques milliards de francs. C'est cette année et l'an prochain que la faiblesse des contrats signés en 1983 et surtout en 1984 (900 millions de francs) se fera sentir sur les échanges commerciaux, alors que les achats de gaz monteront en régime.

Certes, des contrats importants sont actuellement négociés pour l'équipement du complexe gazier de Tenguiz (3 à 4 milliards de francs) et de la deuxième tranche du projet d'Astrakan (environ 2 milliards de francs) par les groupes français Technip et Lurgi-France. Globalement un peu plus de 5 milliards de francs de contrats pourraient être ainsi rapidement conclus, auxquels s'ajouteraient, à plus longue échéance une série de projets plus petits d'une valeur totale estimée entre 2 et 3 milliards de francs. Mais leurs effets sur les exportations françaises d'équipements ne se feront sentir au plus tôt qu'en 1987.

Or, parallèlement, la France ne pourra pas éviter un alourdissement, dès 1985, de sa facture gazière, sauf à remettre en cause radicalement le dernier contrat de fourniture conclu en 1982, ce qui, sauf décision politique prise au plus haut niveau de l'Etat, ne semble pas pour l'heure sérieusement envisagé. Sur un plan strictement commercial, Gaz de France renégocie depuis plusieurs mois avec Soyouz gas-export un étalement des livraisons de gaz et une baisse des prix.

Les Soviétiques auraient d'ores et déjà accepté le principe d'une montée en puissance plus lente du contrat de 1982. Celui-ci prévoyait initialement la livraison (avec une souplesse de plus ou moins 20 %) de 8 milliards de mètres cubes de gaz naturel sibérien dès 1986. L'arrivée à plein régime pourrait être reportée en 1989, la France n'achetant en 1986 que la moitié environ de quantités prévues, soit 4 milliards de mètres cubes, dont au minimum 3,2 milliards devraient être enlevés. L'an passé Gaz de France a acheté au total 4,8 milliards de mètres cubes, dont 1 milliard au titre du contrat de 1982.

L'augmentation des livraisons pourrait donc ne pas dépasser un peu plus de 1 milliard de mètres cubes par an cours des deux prochaines années. L'économie réalisée est difficile à calculer dans la mesure où Gaz de France renégocie, dans le même temps, une diminution des prix de l'ensemble de ses contrats, ainsi que la possibilité de moduler de plus ou moins 20 % les anciens contrats, points qui n'ont pas encore fait l'objet d'un accord, même de principe.

Les positions sont en effet fort éloignées en matière de prix, la France demandant *grosso modo* une baisse de 10 % et les Soviétiques envisageant *a priori* un aménagement ne dépassant pas 2 %. Les discussions devraient reprendre à la mi-avril, le climat étant, jusque-là, selon les négociateurs *« ouvert et constructif »*. A prix inchangé, l'économie, pour 1986, si l'URSS accepte finalement de réduire de moitié les quantités prévues ne devrait guère dépasser 5 à 6 milliards de francs, ce qui est loin de suffire au rééquilibre de la balance commerciale.

VÉRONIQUE MAURUS.

M. Iakov Riabov : un technocrate formé à l'école du parti

M. Iakov Riabov n'appartient pas, comme beaucoup de ses prédécesseurs pour les rencontres franco-soviétiques, au comité d'Etat pour la science et la technique, mais au comité d'Etat pour les relations économiques extérieures, qu'il a présidé pendant un an avant de devenir, en novembre dernier, vice-président du conseil des ministres de l'URSS.

Représentant typique de la génération moyenne des technocrates formés à l'école du parti, M. Riabov a fait la plus grande partie de sa carrière dans l'Oural, dans cette région industrielle de Sverdlovsk qui a fourni avant lui plusieurs dirigeants de l'appareil central. Il en est ainsi de M. Kirilenko, ancien second secrétaire de fait du parti et dauphin de Brejnev jusqu'à son éclipse au profit de Constantin Tchernenko à la fin des années 70, et de M. Ryjkov, actuel secrétaire du parti chargé des questions industrielles.

Né en 1928, M. Riabov a travaillé pendant une douzaine d'années dans une usine de moteurs de Sverdlovsk comme ingénieur, puis comme responsable du parti, tout en suivant les cours du soir de l'institut polytechnique de sa ville. A partir de 1960, il a gravi les échelons de la hiérarchie du parti dans sa région, devenant successivement secrétaire d'un arrondissement de Sverdlovsk, premier secrétaire pour toute la ville (1963-1966), second secrétaire de la région (1966-1971), enfin premier secrétaire de 1971 à 1976.

C'est à cette dernière date que, un peu comme M. Gorbatchev deux ans plus tard, il monte à Moscou pour devenir secrétaire du comité central chargé de l'industrie. Mais sa promotion sera de courte durée : en 1979, année qui coïncide avec l'effacement progressif de son « patron » Kirilenko et d'autres de ses « clients » de l'Oural, M. Riabov est rétrogradé à la position moins en vue de premier vice-président du comité d'Etat au plan (Gosplan). Il reste néanmoins membre du comité central du parti, position qu'il occupe depuis 1971.

Sa carrière future ne devrait pas souffrir de l'accession au pouvoir suprême de M. Gorbatchev. Le nouveau secrétaire général semble en effet devoir s'appuyer, tout comme Andropov avant lui, sur les responsables de sa génération promus par M. Kirilenko et plus ou moins rétrogradés en 1979, tels M. Vorotnikov, actuel chef du gouvernement de la République fédérative de Russie.

LES CRITIQUES DE Mme CRESSON

Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a critiqué, le 1er avril, *le Monde*, à propos de la publication d'une enquête sur l'espionnage militaro-industriel soviétique en France. Elle a jugé *« tout à fait extraordinaire »* que le journal produise des documents *« datant de 1980 »*, alors que la France et l'Union soviétique participent à Paris à la réunion annuelle de la grande commission.

Mettant également en cause la « une » du quotidien daté mardi 2 avril consacrée à cette réunion franco-soviétique, Mme Cresson a poursuivi : *« On se demande si cela n'est pas fait exprès. Il y a beaucoup de gens qui ne veulent pas que* [le gouvernement] *réussisse* (...). *Il s'agit d'une opération étonnante de la part du* Monde. »

Selon le ministre, la première journée de la grande commission s'est déroulée avec une *« tonalité générale très satisfaisante »* et la France n'a formulé, à propos du contrat gazier, aucun *« avertissement ni même une allusion »*. D'après Mme Cresson, la délégation a fait preuve d' *« une volonté politique d'amélioration »* de son commerce avec Paris, se montrant *« désireuse »* de voir réduit le déficit français.

Plusieurs contrats d'équipements destinés au secteur pétrolier et gazier d'URSS, notamment sur les sites d'Astrakhan et de Tenguiz, *« devraient aboutir dans quelques jours »*, a ajouté le ministre du redéploiement industriel. Dans l'entourage de Mme Cresson, on évalue à 5 milliards de francs *« au moins »*, pour 1985, les contrats qui sont actuellement négociés *« avec de bonnes chances de succès »*. Enfin, on indique que Moscou a confirmé son souhait d'obtenir des crédits en ECU, ce qui fournirait une solution *« durable et généralisée »* au problème du financement des importations soviétiques.

[Mme Cresson affirme que la *« tonalité générale »* de la première journée de la grande commission est *« très satisfaisante »* et que le contrat gazier n'a fait l'objet d'aucune *« allusion »*. Dont acte. Il n'en demeure pas moins que, dans les milieux diplomatiques français, on expliquait depuis plusieurs mois déjà et encore ces derniers jours, que le déficit des échanges commerciaux était à terme insupportable et que si l'équilibre ne pouvait être rétabli « par le haut », il devrait l'être « par le bas », c'est-à-dire par une réduction des achats de gaz sibérien. Si l'URSS ne veut pas porter la responsabilité d'une détérioration des relations politiques qui ne manquerait pas de suivre une remise en cause du contrat gazier de 1982, ajoutait-on, elle doit prendre la décision essentiellement politique d'augmenter ses commandes à la France. Moscou, remarquait-on encore, ne ferait ainsi que remplir les engagements pris lors de la visite en France de M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du Conseil soviétique, en janvier 1984, une liste de contrats portant sur 10 milliards de francs avait été dressée. — D.V.]

M. Roland Dumas : « Faire que les Soviétiques achètent plus. »

Au cours de l'émission « Parlons vrai », ce mardi 2 avril, sur Europe 1, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a déclaré à propos des relations franco-soviétiques : *« Je me suis rendu à Moscou, il n'y a pas très longtemps. J'ai fait de mon mieux pour faire comprendre aux Soviétiques que la balance commerciale était déficitaire en défaveur de la France et que cette situation ne pouvait pas se prolonger.*

» Je suis heureux de constater que la réunion de la grande commission, qui s'est tenue hier, a enregistré cette protestation, que Mme Edith Cresson a tenu le même langage et qu'elle se montre optimiste.

» Je crois pouvoir dire que les deux jours qui vont suivre, au cours desquels les experts vont se réunir, apporteront des éléments positifs.

» Il y a deux façons d'équilibrer la balance : soit en réduisant nos achats, soit en augmentant les achats des autres. Pour le moment, nous optons pour la deuxième solution. Nous essayons de faire que les Soviétiques nous achètent plus, que les grands contrats soient renouvelés.

» Je crois pouvoir vous dire que sur les deux ou trois grands contrats qui sont en cours nous aurons une réponse qui sera, je l'espère, satisfaisante. »

BAISSE DU CHOMAGE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le nombre des chômeurs en Allemagne fédérale est repassé en dessous de la barre des 2,5 millions en mars 1985. Il est revenu de 2 611 270 demandeurs d'emploi en février en chiffres bruts (2 611 300 en données corrigées des variations saisonnières (CVS), à 2 475 500 en mars (2 320 000 en CVS). Au total, un dixième de la population active était sans emploi en mars, contre 10,5 % en février, et 10,6 % en janvier. Sur un mois, le chômage a reculé de 5,2 %, mais sur un an, on constate une augmentation de 3 %.

Par ailleurs, le ministère allemand de l'économie a indiqué que la production industrielle a diminué de 0,5 % en février (la baisse atteignant 2 % dans le bâtiment) après une baisse de 2 % en janvier. Sur les deux mois de janvier et février, comparés à novembre-décembre, le recul est de 2 %. *(AFP).*

AFFAIRES

Le Vidéotex français remporte des succès à l'exportation

La société de services informatiques Télésystèmes, filiale des PTT, a signé un accord exclusif de distribution au Japon de logiciel de Vidéotex avec C. ITOH, une des grandes sociétés de commerce nippones. Ce contrat intervient après deux autres obtenus cette fois aux Etats-Unis avec l'aéroport de La Guardia (New-York) et surtout avec Trintex, société qui regroupe Sears Roebuck (magasins), CBS (télévision) et... IBM. Le Vidéotex français, ce système de consultation simple et peu coûteux d'informations électroniques, commence à s'exporter.

Ces succès encourageants résultent d'une stratégie d'« ouverture » décidée par les sociétés françaises à partir de 1983 dans la télématique. Jusque-là elles cherchaient — encouragées fortement par les PTT — à vendre « en bloc » l'ensemble du système Vidéotex français : de la norme Télétel, qu'il s'agissait de faire adopter par d'autres pays, aux logiciels en matériels adéquats. Le succès ne fut pas au rendez-vous. A partir de 1983, le réalisme fut de mise, qui consistait d'abord à adapter les logiciels à d'autres matériels, en clair aux ordinateurs américains (IBM, DEC, etc.) et d'autre part à reconnaître que la bataille des normes était perdue et qu'il fallait en tirer les conséquences. La Grande-Bretagne conservait sa norme Prestel, la RFA faisait développer la sienne (Bild-Schirmtext), par IBM, les Etats-Unis optaient pour le NAPLPS et le Japon pour Captain. Bref, la norme française Télétel ne s'imposait pas. En revanche rien n'empêchait de réécrire les logiciels de Télétel en fonction des autres standards et de les vendre. C'était certes reconnaître *de facto* les autres normes, mais c'était aussi mettre à profit à l'exportation un savoir-faire français incontesté pour les logiciels.

Cette stratégie commence à remporter quelques succès. Il est en particulier important que Trintex, filiale d'IBM, ait acheté des logiciels français plutôt que ceux développés par la filiale ouest-allemande d'IBM.

Les PTT ont su promouvoir cette technique, développée pour l'annuaire électronique, puis ont su ensuite lâcher du lest. L'Etat n'est pas toujours malhabile...

E. L.B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOTTIN

Fondé en 1796

Réuni le 27 mars 1985, sous la présidence de M. Vincent Hollard, l'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1984.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 15 F par action, assorti de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 7,50 F.

Le dividende (coupon n° 39) sera mis en paiement à compter du 9 avril 1985.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Philippe Batereau, Jean-Jacques Bauer, Guy Duval-Lemonnier, Vincent Hollard, Alfred Marchal et Alain de Vogue.

SOURCE PERRIER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Source Perrier s'est tenue à Vergèze (Gard) le 29 mars 1985.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1984 se soldant par un bénéfice net de 135 289 393 F contre 119 509 246 F pour l'exercice précédent (+ 13 %).

Le résultat consolidé s'est élevé à la même date à 196 527 781 F, contre 176 761 957 F au 30 septembre 1983 (+ 11 %).

Elle a décidé la distribution d'un dividende complémentaire de 7 F par action donnant droit à un avoir fiscal de 3,50 F, observation étant faite que l'acompte sur dividende de 5 F par action distribué en 1984 donnait droit à un avoir fiscal de 2,50 F par action.

Ce dividende complémentaire sera mis en paiement le 16 avril 1985 contre remise du coupon 47.

calberson

Le conseil d'administation de la Compagnie générale Calberson s'est réuni le 19 mars 1985, sous la présidence de M. Guy Crescent, pour examiner les comptes provisoires de la compagnie et de sa filiale S.N.T.R. Calberson, qui a repris avec effet du 1er janvier 1984 les activités d'exploitation de la C.G.C. Toute comparaison entre 1984 et 1983 ne peut, en effet, être significative qu'en cumulant les chiffres des deux sociétés.

En dépit d'une conjoncture difficile, le résultat net avant impôts pour 1984 sera sensiblement du même niveau que celui de 1983, qui s'élevait à 120 millions de francs.

Par ailleurs, la Compagnie générale Calberson a étendu son patrimoine immobilier de façon importante par l'acquisition, d'une part, des terrains et installations de son établissement principal de Batignolles (Paris 17e) et, d'autre part, des terrains et entrepôts de Marne-la-Vallée ; ces deux investissements, d'un montant de l'ordre de 170 millions de francs, ont été financés en crédit-bail.

COMPAGNIE LEBON

Le conseil d'administration s'est réuni, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, le 20 mars 1985, pour arrêter les comptes de l'exercice 1984.

Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 40 964 765 francs, qui incorpore des plus-values nettes de cession à long terme pour 24 956 952 francs et s'entend après 10 000 000 de francs de provisions complémentaires au titre du risque STOFLIS.

Le résultat ne peut être comparé à celui de l'exercice précédent de 72 592 868 francs, dont 39 490 744 francs de plus-values à long terme, et qui avait de plus enregistré d'importantes recettes exceptionnelles d'exploitation.

Pour tenir compte de la limitation recommandée des dividendes, le conseil proposera à l'assemblée générale du 22 mai 1985 un dividende de 20 francs par action, contre 19 francs en 1984 (30 francs contre 28,50 francs avec avoir fiscal).

La Banque nationale de Paris vient de créer une nouvelle filiale la P.T. BNP LIPPO UTAMA LEASING

société de crédit-bail, établie à Jakarta, pour le financement, en monnaie locale ou en devises, de toutes opérations de crédit-bail, en association avec le groupe financier indonésien Lippo.

P.T. BNP LIPPO UTAMA LEASING
14th fl. Wisma Antara
17 Jl. Medan Merdeka Selatan
Jakarta 10002
Tél. : (21) 347 811/343 880

Directeur général : M. Jacques-Noël Guinard

SICAV du Crédit Lyonnais: une épargne à vos mesures.

SLIVAM
Société d'Investissement à Capital Variable

Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 1985

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 27 mars 1985 sous la présidence de M. BIZOT a approuvé les comptes de l'exercice 1984.
- Revenus distribuables : F 108 419 234,50.
- Revenu global par action : F 19,83 composé d'un dividende net de F 17,99 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,84.
- Mise en paiement dès le 28 mars 1985 contre remise du coupon n° 39.

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la société, pendant une durée de trois mois à partir de la date de mise en distribution en franchise de droit d'entrée.

L'Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 23 janvier 1985 de transférer le siège social de la Société au 168, rue de Rivoli - 75001 PARIS

CREDIT LYONNAIS

Le Carnet des Entreprises

● TETRA PAK

M. Claude CHENNEVIERE

a été récemment appelé à la Présidence de TETRA PAK en France.

Monsieur CHENNEVIERE, âgé de 49 ans, diplômé d'HEC, occupait précédemment le poste de Directeur Général et prend la succession de Monsieur Pierre SCHMIT, qui a été nommé Président d'Honneur.

Monsieur Pierre SCHMIT continue d'exercer par ailleurs ses fonctions de Président de la World Packaging Organisation.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-32.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 avril

Les « 305 » F de Peugeot

Passera, passera pas : toute la communauté boursière était suspendue mardi à la cotation de Peugeot. En très vive reprise, l'action de la firme de Sochaux a, par deux fois, failli atteindre la barre des 300 F pour coter 299,50 F puis 299,90 F. Finalement au troisième essai, un cours de 301 F fut inscrit, transformé en 305 F, jamais depuis 1979, le titre n'avait valu si cher. En attendant, rien qu'au cours de cette séance, le gain de Peugeot a été de 7 %. Achats étrangers ? On le disait, en expliquant d'autre part cette hausse par la prochaine libération des prix des automobiles, mais c'est déjà de l'histoire ancienne. En tout cas, des ordres de l'étranger, il y en eut encore qui n'ont pas seulement concerné Peugeot. CSF, Bic, Moët, Perrier, Club Méditerranée et bien d'autres valeurs ont monté si bien, que, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,73 %.

Pour une semaine, qui s'annonçait calme, c'est bien parti. Lundi les volumes des transactions en valeurs françaises avaient frôlé les 400 millions de francs. Drôle de calme.

De l'avis des professionnels, cet intérêt persistant de l'étranger à Paris tient à l'analyse que les experts internationaux font de la situation économique française. Cette situation est, paraît-il, une des meilleures de la CEE avec celle de l'Italie.

En plus, assurait-on, le ratio moyen des cours rapportés aux bénéfices (le fameux « price earning ratio »), est encore ici un des plus bas : 9 contre 12 à Londres et 11 à Francfort.

La devise-titre est remontée pour s'échanger entre 9,90 F et 9,97 F contre 9,74 F-9,92 F.

L'or s'est replié à Londres : 317 dollars l'once contre 321,10 dollars.

A Paris, le lingot n'a perdu que 100 F à 98 700 F. Baisse du napoléon à 596 F (– 5 F) et de la rente 4 1/2 % 1973 (– 1,8 %).

NEW-YORK

Nouvelle avance

La reprise amorcée à la veille du week-end s'est poursuivie lundi à Wall Street, mais à une cadence assez modérée. Seules les « Blue Chips » ont vraiment retenu l'attention et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une nouvelle avance de 5,96 points, à 1 272,74.

Le bilan de la journée n'a pas été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 978 valeurs traitées, 848 ont monté, 684 ont baissé et 446 n'ont pas varié.

Le marché continue de réagir favorablement à la hausse de 0,7 % du principal indicateur économique en février. Mais, de l'avis général, cette précision sur la marche des affaires ne constitue pas un critère. Les commandes à l'industrie ont fléchi de 0,2 % le même mois. Même si tout donne à penser que ce chiffre sera revisé à la hausse comme pour janvier (– 0,2 % au lieu de – 0,9 %), la tendance de fonds n'apparaît pas clairement. *« L'expansion continue »*, disait un analyste. *« C'est sûr. Mais il est également certain que son rythme a diminué et les statistiques économiques sont encore trop confuses pour apprécier l'ampleur du ralentissement. »*

Pour l'instant, les investisseurs institutionnels restent l'arme au pied dans l'attente des premiers résultats trimestriels pour l'industrie. La relative faiblesse de l'activité en témoigne. Les échanges ont porté sur 89,20 millions de titres, contre 101,40 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 1er avril
Alcoa	34 1/4	34 1/4
A.T.T.	21 5/8	21 5/8
Boeing	62 1/2	62 1/2
Chase Manhattan Bank	51 1/2	51 7/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 3/8
Eastman Kodak	68 3/8	69 1/4
Exxon	50 1/8	50 1/4
Ford	42 1/2	42 7/8
General Electric	59 1/8	59 7/8
General Foods	61 1/8	61
General Motors	72 7/8	73 1/2
Goodyear	27 1/8	28
I.B.M.	126 7/8	128 1/8
I.T.T.	36	35 7/8
Mobil Oil	30	29 3/8
Pfizer	43	43 1/8
Schlumberger	38 1/2	38 1/4
Texaco	38 1/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	48 1/4	46 1/4
Union Carbide	38 1/4	38 1/4
U.S. Steel	27 1/8	27 1/8
Westinghouse	30	30 1/4
Xerox Corp.	43 3/8	44 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF. – L'année écoulée a encore été bonne pour le groupe pharmaceutique. Mais celui-ci n'a pas réussi à rééditer son exploit de 1983 (doublement des résultats). Le bénéfice net consolidé augmente de 28,7 %, à 453 millions de francs, pour un chiffre d'affaires accru de 16,9 %, à 10,84 milliards. La marge brute atteint 881 millions de francs (+ 31,3 %).

Avec le décalage observé dans le versement des dividendes, la société mère a profité encore du « boom » de 1983. Ses profits nets augmentent de 64,7 % (359 millions de francs, contre 218 millions), sa marge brute de 50 % (621 millions de francs, contre 414 millions) et un chiffre d'affaires de 30,5 % (4 252 millions de francs, contre 3 258 millions). Le dividende net est porté de 13,20 F à 15 F.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE. – Le bénéfice net pour 1984 a progressé de 48 % pour s'élever à 84,2 millions de francs.

Les dépôts ont atteint 30,17 milliards de francs (+ 11 %) et les crédits 55,97 milliards de francs (+ 12,2 %).

Le bilan de la banque atteignait 144,71 milliards de francs à la fin 1984, en progression de 23,3 %.

BAYER USA. – Les filiales américaines du groupe chimique allemand (Mobay, Miles, Agfa Gevaert Inc, Compugraphic, Helena, Haarman and Reimer) ont dégagé, pour 1984, un bénéfice consolidé avant impôts de 238 millions de dollars (+ 37 %) pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de dollars (+ 14 %).

CIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE. – Le bénéfice net de la société pour 1984 s'élève à 79,1 millions de francs (contre 184,4 millions). Le résultat net consolidé provisoire atteint 160 millions de francs environ (contre 130 millions). Les méthodes de consolidation ayant été modifiées, il est très voisin du précédent établi sur les mêmes bases. Le dividende net est maintenu à 25 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	29 mars	1er avril
Valeurs françaises	113,1	113,3
Valeurs étrangères	106,3	107,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 mars	1er avril
Indice général	211	211,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 avril .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er avril	2 avril
1 dollar (en yens)	250,85	253,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 1/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1750	1722	1710	– 2 28
3970	C.N.E. 3 %	4145	4060	4065	– 1 93
1468	Electricité T.P.	1485	1486	1486	+ 0 08
1038	Renault T.P.	1053	1067	1060	+ 0 66
1650	Rhone-Poul. T.P.	1655	1658	1659	+ 0 24
1236	St-Gobain T.P.	1245	1245	1250	+ 0 40
1237	Thomson T.P.	1236	1237	1237	+ 0 16
280	Accor	285	288	288	+ 1 05
565	Agence Havas	565	555	555	– 1 78
620	Air Liquide	649	652	652	+ 0 46
775	Als. Superm.	770	775	775	+ 0 64
121	A.L.S.P.I.	155	159	161	+ 3 87
270	Alsthom-Atl.	301 80	303 50	302 50	+ 0 23
181	Applic. gaz	205	214 90	214 90	+ 4 82
1010	Arjom. Prioux	1224	1225	1225	+ 0 08
850	Aux. Entrepr.	887	905	908	+ 2 36
1170	Av. Dass.-Br.	1210	1225	1230	+ 1 65
285	Bail-Equipem.	325	331	331	+ 1 84
685	Bail-Investiss.	698	691	691	– 1
590	Cie Bancaire	618	621	621	+ 0 48
220	Bazar H.-V.	250	251	251	+ 0 40
300	Béghin-Say	288 60	285 20	286	– 0 86
555	Bic	501	529	528	– 5 38
340	B.I.S.	372	378	378 50	+ 1 74
1200	Biscuit (Gén.)	1143	1140	1140	– 0 26
1880	Bongrain S.A.	1915	1900	1900	– 0 78
820	Bouygues	648	651	655	+ 1 08
2350	B.S.N.	2340	2380	2380	+ 1 70
1950	Carrefour	2020	2060	2068	+ 2 37
870	Casino	871	889	889	+ 2 06
630	Cedis	679	712	728	– 7 21
545	Cetelem	565	575	575	+ 1 76
845	C.F.A.O.	877	862	862	– 1 71
136	C.F.D.E.	153 90	152	152	– 1 23
680	C.G.I.P.	778	790	788	+ 1 54
490	Chargeurs S.A.	514	519	515	+ 0 19
49	Chiers-Châtill.	62 50	66 50	66 50	+ 6 40
340	Ciments franç.	330	335	339	+ 2 72
1250	C.I.T. Alcatel	1380	1385	1380	....
1170	Club Méditerr.	1170	1185	1181	+ 0 94
144	Codetel	150	151	151	+ 0 66
275	Cofimeg	278 60	280 10	280 10	+ 0 57
210	Colas	235 50	238	240	+ 1 91
178	Compt. Entrepr.	183 90	186	185	+ 0 59
420	Compt. Mod.	401	420	420	+ 4 73
775	Créd. Foncier	805	830	830	+ 3 10
325	Crédit F. Imm.	319	318 50	318 50	– 0 15
675	Crédit Nat.	675	675	675	....
235	Crouzet	237 50	241 20	241 50	+ 1 68
2190	Damart-Servip	2095	2190	2190	+ 4 53
1250	Darty	1311	1325	1325	+ 1 06
835	Docks France	872	882	890	+ 2 08
190	D.M.C.	231 50	240 50	240 50	+ 3 88
585	Dumez	598	594	594	– 0 66
565	Eaux (Gén.)	629	631	633	+ 0 63
235	Elf-Aquitaine	243	246	248	+ 2 05
230	– (certific.)	236 50	231 50	235	– 0 63
1350	Epeda-B-Faure	1395	1405	1405	+ 0 71
3040	Essilor	2870	2970	2970	+ 3 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
540	Esso S.A.F.	550	555	555	+ 0 90
1230	Eurafrance	1251	1251	1251	....
950	Euromarché	955	957	957	+ 0 20
950	Europe n° 1	953	965	965	+ 1 26
1100	Facom	1190	1170	1170	– 1 68
730	Fichet-Bauche	775	778	778	+ 0 38
200	Financial	202 90	201 10	201	– 0 93
395	Fives-Lille	384	395	395	+ 2 86
55	Fonderie (Gén.)	56	55 90	55 90	– 0 17
80	Fraissinet	84	82	82	– 2 38
300	Francarep	309	315	314	+ 1 61
340	Gal. Lafayette	385	386	390	+ 1 29
860	Gén. Géophys.	830	821	821	– 1 08
285	GTM-Entrepose	270	272	272	+ 0 74
300	Guyenne-Gasc.	303	300 10	300 10	– 0 29
1860	Hachette	1886	1890	1890	+ 0 21
420	Hénin (La)	427 10	430	430	+ 0 67
101	Imétal	106 50	103 80	104 40	– 1 97
440	Imm. Plaine-M.	451	452	452	+ 0 22
1640	Inst. Mérieux	1700	1728	1728	+ 1 64
495	Interbail	500	500	500	....
2250	Intertechnique	2152	2155	2155	+ 0 13
230	J. Lefebvre	197	207	207	+ 5 07
975	Lab. Bellon	1018	1020	1020	+ 0 19
455	Lafarge-Coppée	477	481	481	+ 0 83
1080	Labon	1150	1169	1169	+ 1 65
2110	Legrand	2047	2050	2050	+ 0 14
860	Lesieur	813	810	812	– 0 12
340	Locafrance	404	395	395	– 2 22
750	Locindus	758	759	759	+ 0 13
760	Lyonn. Eaux	745	752	752	+ 0 93
240	Mais. Phénix	235 50	238 50	238 80	+ 1 40
1240	Majorette (Ly)	1100	1050	1050	– 4 54
103	Manurhin	108	108 80	108 30	+ 0 27
205	Mar. Wendel	248	249 60	249 50	+ 0 60
1730	Martell	1691	1701	1715	+ 1 41
1720	Merlin-Gerin	1821	1865	1865	+ 2 41
1640	Matra	1855	1835	1843	– 0 64
945	Michelin	940	955	960	+ 2 12
2190	Midi (Cie)	2215	2201	2210	– 0 22
225	Midland Bk S.A.	222 50	225	225	+ 1 12
98	M.M. Penarroya	96 20	97	97	– 0 83
1920	Moët-Hennessy	1855	1880	1890	+ 1 88
500	Mot. Leroy-S.	565	570	569	+ 0 70
108	Moulinex	109 80	108 60	108 50	– 1
760	Mumm	780	795	795	+ 1 92
395	Navig. Mixtes	420	420	421	+ 0 23
80	Nord-Est	89 80	89 80	89 30	– 0 55
430	Nordon (Ny)	447	475	475	+ 6 26
147	Nouvelles Gal.	185	186 80	186 80	+ 1 09
790	Occident. (Gén.)	706	717	718	+ 1 69
280	Olida-Caby	284	288	288	+ 1 40
1040	Omn. F. Paris	1210	1230	1230	+ 1 65
235	Opfi-Paribas	253 50	252 50	252 50	– 0 39
2350	Oréal (L')	2478	2481	2482	+ 0 16
150	Papet. Gascogne	160	160	160	....
1010	Paris-Réescomp.	1108	1088	1088	– 0 18
380	Pechelbronn	413	412	414	+ 0 24
810	Penhoet	824	849	849	+ 3 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
890	Pernod-Ricard	698	696	695	– 0 42
265	Pétroles (Fse)	268	266 80	265	– 0 74
85	– (certific.)	84 30	86 90	86 90	+ 4 04
130	Pétroles B.P.	134 80	134 80	132 50	– 1 70
285	Peugeot S.A.	285	298 80	305	+ 7 01
50	Poclain	50 80	51 50	53 50	+ 5 10
525	Poliet	578	573	573	– 0 86
170	Pompey	199	198	198	– 0 50
495	P.M. Labinal	503	520	521	+ 3 57
1900	Presses Cité	2016	2016	2010	– 0 29
1100	Prétabail Sic.	1165	1170	1180	+ 1 28
305	Primagaz	333	328 50	328 50	– 1 35
220	Printemps	223	225	227	+ 1 79
1380	Promodès	1382	1385	1385	+ 0 21
260	Radiotechn.	280 50	285	289	+ 3 03
78	Raffin. (Fse)	87	86	86	– 1 14
1280	Redoute (La)	1299	1298	1295	– 0 30
1650	Roussel-Uclaf	1694	1718	1710	+ 0 94
1400	Roussel-C.N.I.	1460	1460	1460	....
2220	Rue Impériale	2260	2280	2280	+ 0 88
187	Sade	188	182 50	182 50	– 2 92
1530	Sagem	1650	1610	1610	– 2 42
350	St-Louis B.	370	361	361	– 2 43
2370	Salomon	2325	2320	2320	– 0 21
620	Sanofi	600	603	605	+ 0 83
270	S.A.T.	310 50	310 50	313 80	+ 1 06
560	Saupiquet Cie	560	570	570	+ 1 78
168	Schneider	175	174 80	174 80	– 0 11
84	S.C.O.A.	96	95 50	95 30	– 0 72
127	S.C.R.E.G.	134 90	135	135	+ 0 07
415	Seb	442	450	451	+ 2 03
325	Sefimeg	332	335	332 40	+ 0 12
1140	S.F.I.M.	1115	1117	1120	+ 0 44
58	S.G.E.-S.B.	65 10	67 10	66	+ 1 38
820	Sign. Ent. El.	646	648	646	....
635	Silic	629	643	643	+ 2 22
400	Simco	409 50	409	409	– 0 12
225	Simnor	228	229	229	+ 0 43
1930	Skis Rossignol	1875	1898	1900	+ 1 33
825	Sominco	831	833	833	+ 0 31
3010	Sodexho	3010	2995	3000	– 0 33
510	Sogerap	548	541	541	– 1 27
430	Sommer-Allib.	414	440	440	+ 6 28
520	Source Perrier	490	504	506	+ 3 26
280	Synthelabo	295	295	295	....
595	Talcs Luzenac	597	605	603	+ 1
2480	Tél. Elect.	2580	2580	2580	....
530	Thomson-C.S.F.	543	549	556	+ 2 39
2180	T.R.T.	2170	2250	2250	+ 3 68
445	U.F.B.	459	462 20	462 20	+ 0 69
705	U.I.S.	714	719	719	+ 0 70
330	U.C.B.	339	339	339	....
225	Valéo	223 20	223	223	– 0 08
106	Vallourec	118 80	118	118	– 0 67
2610	V. Clicquot-P.	2600	2600	2600	....
920	Viniprix	935	975	997	+ 6 63
965	Elf-Gabon	976	980	980	+ 0 40
182	Amax Inc.	181	184 80	185	+ 2 20
440	Amer. Express	410	422	422	+ 2 92
225	Amer. Teleph.	217	219 80	219 80	+ 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
123	Anglo Amer. C.	129	127 20	127 20	– 1 39
885	Amgold	927	910	910	– 1 83
656	BASF (Akt)	633	658	657	+ 3 79
685	Bayer	678	684	680	+ 0 29
400	Buffelsfont.	417 80	413	413	– 1 14
24	Charter	24 40	24	24	– 1 63
525	Chase Manh.	506	514	514	+ 1 58
370	Cie Pétr. Imp.	374 50	379	379	+ 1 20
48	De Beers	52 10	51 90	51 90	– 0 38
1430	Deutsche Bank	1419	1413	1410	– 0 63
88	Dome Mines	92	90	90	– 2 17
265	Driefontein Ctd	277 90	274	274	– 1 40
536	Du Pont-Nem.	511	529	531	+ 3 91
715	Eastman Kodak	680	698	698	+ 2 64
79	East Rand	85 60	83	84	– 1 86
355	Electrolux	344	341	341	– 0 87
315	Ericsson	328	322	322	– 1 82
510	Exxon Corp.	493	500	500	+ 1 41
435	Ford Motors	417 30	424 30	424 30	+ 1 67
250	Free State	269 50	273 50	272	+ 0 92
127	Gencor	138 40	136 60	136 60	– 1 30
315	Gén. Belgique	304	301	301	– 0 98
645	Gén. Electr.	592	607	607	+ 2 53
755	Gen. Motors	728	743	743	+ 2 06
82	Goldfields	84 50	83 30	83 30	– 1 39
36	GdMetropolitain	35 10	35	35	– 0 28
164	Harmony	162 50	160	160 20	– 1 41
35	Hitachi	33 25	33 50	33 50	+ 0 75
685	Hoechst Akt.	653	668	667	+ 2 14
94	Imp. Chemical	97 90	93 90	96 c	– 1 94
134	Inco. Limited	135	136	136 70	+ 1 25
1340	IBM	1270	1291	1291	+ 1 65

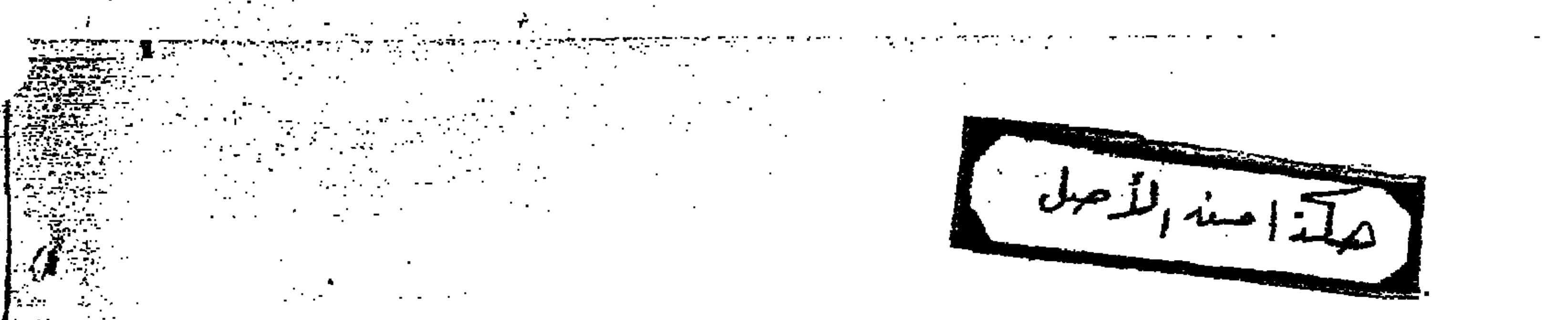
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	104	103 80	103 80	– 0 19
340	ITT	351	354 80	355	+ 1 13
85	Matsushita	80 85	80 90	80 90	+ 0 08
1050	Merck	1021	1050	1050	+ 2 84
885	Minnesota M.	825	833	833	+ 0 96
300	Mobil Corp.	293	292 50	292 50	– 0 17
24800	Nestlé	23600	24110	24110	+ 2 16
116	Norsk Hydro	118	118 30	118 30	+ 0 25
1070	Petrofina	1042	1054	1054	+ 1 15
960	Philip Morris	936	952	950	+ 1 49
174	Philips	163 20	164 10	165	+ 1 10
285	Pres. Brand	276	271 70	274 60	– 0 50
290	Président Steyn	310	302	303	– 2 25
340	Quilmès	334	330	341	+ 2 09
990	Randfontein	1040	1021	1020	– 1 92
580	Royal Dutch	559	562	562	+ 0 53
77	Rio Tinto Zinc	79 20	76 80	76 80	– 3 03
170	St Helena Co	168	167 50	167 50	– 0 29
405	Schlumberger	398	386 50	384 50	– 0 38
87	Shell transp.	87 40	88 50	88 50	+ 1 25
1780	Siemens A.G.	1690	1728	1728	+ 2 24
187	Sony	175	173 50	173 40	– 0 91
240	T.D.K.	224	226 80	225	+ 0 44
16 50	Toshiba Corp.	16 70	17	17	+ 1 79
990	Unilever	971	973	973	+ 0 20
410	Unit. Techn.	420	406	406	– 3 33
980	Vaal Reefs	947	937	940	– 0 73
400	West Deep	440	435 80	437	– 0 68
325	West Hold.	336	342 90	345	+ 2 67
445	Xerox Corp.	430	440	443	+ 3 02
2 07	Zambia Corp.	2 09	2 10	2 11	+ 0 95

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 431	9 594	9 150	9 750
ECU	6 826	6 820	....	....
Allemagne (100 DM)	305 200	305 030	294	314
Belgique (100 F)	15 177	15 165	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 590	270 600	260	280
Danemark (100 krd)	85 480	85 470	80	88
Norvège (100 k)	105 410	105 990	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 605	11 593	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 055	7 090	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 782	4 797	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 220	360 450	3 505	3 680
Suède (100 krs)	105 250	105 780	102	109
Autriche (100 sch)	43 430	43 420	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 474	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 496	5 400	5	6 200
Canada ($ can 1)	6 917	6 995	6 650	7
Japon (100 yens)	3 761	3 783	3 650	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/4
Or fin (kilo en barre)	98050	99000
Or fin (en lingot)	98800	98700
Pièce française (20 fr)	601	596
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	577	575
Pièce latine (20 fr)	577	570
Souverain	714	712
Pièce de 20 dollars	4030	4010
Pièce de 10 dollars	2060	2060
Pièce de 5 dollars	1425	.....
Pièce de 50 pesos	3775	3755
Pièce de 10 florins	599	594



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. LA RÉFORME ÉLECTORALE : « Les enjeux véritables », par Jean-Michel Gaillard, François Hollande, Jean-Yves Le Drian et Jean-Pierre Mignard ; « Un mode de gestion cynique », par Paul Thibaud ; « Le président, garant des institutions », par Pierre Lefranc.
– LU : *L'Élysée de Mitterrand*, de Michel Schifres et Michel Sarazin.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
4. EUROPE
4. DIPLOMATIE
– Ajournement probable des négociations de Bruxelles sur les prix agricoles.
4. AMÉRIQUES
5. ASIE
5. PROCHE-ORIENT
– La guerre du Golfe.

POLITIQUE

7. La réforme du mode de scrutin.
– La situation en Nouvelle-Calédonie.

DOSSIER

8. Le point sur les modes de scrutin.

SOCIÉTÉ

10. Le meurtre de Miramas : la police est accusée d'avoir cherché « à banaliser un crime raciste ».
10. JUSTICE : M. Badinter à « L'heure de vérité ».
12. ÉDUCATION.
– RELIGION.
– MÉDECINE.
25. SPORTS.

MONDE SCIENCES

13. Spot : l'œil de la France dans l'espace.
14. L'alphabet du corps.

CULTURE

15. CINÉMA : *le Baiser de Tosca*, de Daniel Schmid.
– THÉATRE : *Tchekhov, Tchekhova*, au Petit Montparnasse.
17. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

27. SOCIAL.
28. CONJONCTURE.
– ÉTRANGER : la réunion de la grande commission franco-soviétique.

RADIO-TÉLÉVISION (17)
INFORMATIONS « SERVICES » (25) :
« Vie associative » ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (19 à 24) ; Carnet (12) ; Programmes des spectacles (16) ; Marchés financiers (29).

A B C D E F G

M. Delebarre présente deux projets de décrets sur les contrats à durée déterminée et le « chômage partiel total »

M. Michel Delebarre, ministre du travail, présentera au conseil des ministres du 3 avril deux projets de décrets, l'un sur les contrats à durée déterminée pour les chômeurs de longue durée, l'autre sur le « chômage partiel total ». Ces deux textes ont déjà été présentés aux partenaires sociaux le 1er avril dans le cadre du conseil supérieur de l'emploi.

Depuis l'ordonnance du 5 février 1982, les entreprises peuvent recourir aux contrats à durée déterminée (CDD) dans des cas dûment prévus, pour une durée de six mois renouvelable une fois, la durée totale ne pouvant excéder un an. Le protocole du 16 décembre 1984 sur la flexibilité de l'emploi prévoyait la possibilité – très large – de faire appel aux chômeurs pour des contrats à durée déterminée n'excédant pas douze mois avec une reconduction maximale de six mois. M. Bérégovoy voulait réserver cette possibilité pour les chômeurs inscrits depuis quatre mois à l'ANPE. Le projet de M. Delebarre permettra aux entreprises de recruter pour un CDD un chômeur inscrit depuis plus d'un an à l'ANPE sans motif économique. La durée ne pourra être inférieure à six mois ni supérieure à vingt-quatre mois, ces vingt-quatre mois constituant la limite maximale en cas de renouvellement du premier contrat.

L'autre projet de décret concerne le « chômage partiel total ». Sorte de *cassa integrazione* à la française (*le Monde* du 17 janvier 1984), ce système prévoyait que, au-delà d'une suspension d'activité de plus de quatre semaines, les chômeurs partiels étaient considérés comme *« étant à la recherche d'un emploi »*. La réforme du chômage partiel total était en discussion depuis plus d'un an...

Le projet de décret qui va modifier l'article R.351-19 du code du travail va introduire une autorisation du commissaire de la République. Le nouveau texte ne modifie pas le point de départ. Ainsi ne peuvent bénéficier des allocations de chômage partiel les salariés dont la suspension d'activité se prolonge pendant plus de quatre semaines lorsque l'arrêt de travail est imputable à la fermeture temporaire de l'établissement. L'article est ensuite modifié comme suit : *« Au-delà de cette durée, les intéressés sont considérés comme étant à la recherche d'un emploi alors même qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une mesure de licenciement, pour l'ouverture des droits aux allocations prévues en faveur des salariés dont le contrat de travail a été rompu. Si la suspension d'activité se poursuit au-delà de trois mois, le commissaire de la République décide, compte tenu de la situation de l'entreprise, si les salariés peuvent encore être considérés comme étant à la recherche d'un emploi. Cette décision est prise pour une durée limitée et elle peut être rapportée à tout moment. »*

En Italie

UN ATTENTAT VISANT LE JUGE PALERMO A FAIT TROIS MORTS

Rome (*AFP*). – Le juge Carlo Palermo, l'une des personnalités les plus connues du monde judiciaire italien, a été blessé le mardi 2 avril dans un attentat à l'explosif à Trapani, en Sicile. Cet attentat a fait trois morts, un homme, une femme et un enfant, qui passaient à proximité du lieu de l'explosion. Trois policiers de l'escorte du juge Palermo ont été grièvement blessés.

Jeune magistrat de Trente, le juge Palermo avait instruit l'affaire du vaste trafic d'armes découvert en 1980 entre l'Italie et le Proche-Orient. Son enquête, qui avait abouti à l'inculpation de deux cents personnes, avait cependant suscité de nombreuses polémiques dans le monde politique. La mise en cause par le juge de diverses personnalités politiques et d'hommes d'affaires proches du Parti socialiste avait notamment provoqué de vives réactions du PSI.

Cette enquête avait d'autre part mis en cause les services secrets italiens, ainsi que le Turc Bechir Celenk, impliqué par ailleurs dans l'enquête sur l'attentat contre le pape.

En Argentine

ADOPTION D'UNE SÉRIE DE MESURES FISCALES ET FINANCIÈRES

Afin d'obtenir une reprise des prêts de ses créditeurs, l'Argentine a mis en œuvre, dès le dimanche 31 mars, un important plan de redressement destiné à lutter contre l'inflation. Le ministre de l'économie argentin en a présenté vendredi les principales mesures. Une première réforme financière vise à démanteler les marchés parallèles de l'argent qui cantonnent les investissements et l'épargne privée dans le circuit spéculatif. Les dispositions techniques ont été précédées, vendredi, par des interventions de police auprès des institutions accusées de se livrer au marché noir. Le gouvernement prévoit une suppression du secret bancaire et boursier pour freiner l'évasion fiscale.

Le plan de redressement comprend également un projet de réforme fiscale qui devra être approuvé par le Parlement. Il énonce diverses hausses d'impôt, le rétablissement de l'impôt sur les successions, ainsi qu'une réduction et une uniformisation de la taxe à la valeur ajoutée.

Selon le CNPF

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE VA « UN PEU MIEUX »

L'économie française va *« un peu mieux »*, mais sa santé reste *« fragile »*, a réaffirmé M. Guy Brana, vice-président, en présentant, ce mardi 2 avril, la deuxième édition de la brochure « Cartes sur table » élaborée par le CNPF. Il estime, d'abord, que les performances de nos grands concurrents sont supérieures aux nôtres : alors que les entreprises françaises exportent de plus en plus (excédent industriel de près de 100 milliards de francs en 1984), la part de la France dans les exportations des grands pays industriels s'est réduite, passant de son record (10,4 % en 1979) à 8,5 %, en 1984, son niveau le plus bas depuis 1969, soit un recul de plus de 18 %.

La performance de nos entreprises en 1984 est liée, pour l'essentiel, au décalage conjoncturel de notre pays par rapport à l'étranger. Au reste, souligne le CNPF, les 2 % de croissance en 1982 et 1984 sont dus à une production agricole exceptionnelle. Par ailleurs, le volume des investissements productifs (+ 1 % en 1984) est très inférieur à celui de nos concurrents : depuis 1979, – 2,3 % en France, mais + 4,3 % en RFA, + 20 % au Royaume-Uni, + 27,7 % aux Etats-Unis et + 30 % au Japon.

L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Comme le veut la tradition, les présidents des quatre groupes parlementaires à l'Assemblée nationale se sont mis d'accord dans la matinée du 2 avril, jour d'ouverture de la session de printemps sur la répartition des six postes de vice-présidents de l'Assemblée qui assisteront son président M. Louis Mermaz (PS, Isère), élu, lui, d'après la Constitution, pour toute la durée de la législature.

Les vice-présidences ont été attribuées dans l'ordre protocolaire à MM. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), Philippe Séguin (RPR, Vosges), Jacques Blanc (UDF, Lozère), Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne), Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne).

M. Claude Labbé a été réélu pour la douzième année consécutive président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, où il avait succédé à M. Roger Frey en 1973. Les autres membres du bureau ont également été reconduits à l'exception de Mme Nicole de Hauteclocque, qui, souffrante, a été faite membre d'honneur et remplacée par M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne.

● *Emmanuel Krivine ne dirigera pas la « Passion selon saint Jean ».* – Le chef d'orchestre Emmanuel Krivine, adjoint du directeur de l'Orchestre national de Lyon, Serge Baudo, a annoncé, le 2 avril, qu'il renonçait à diriger la *Passion selon saint Jean* prévue pour le 4 avril à l'auditorium de Lyon, en raison d'un conflit avec les musiciens. Ces derniers se sont opposés au remplacement d'une violoniste malade par une musicienne extérieure à l'orchestre, choisie par M. Krivine en accord avec la direction.

Emmanuel Krivine considère cette attitude comme *« inadmissible »*, *« quasi-rébellion »*, et ne s'estime plus en mesure de diriger l'orchestre. Les administrateurs doivent prendre dans le courant de ce mardi 2 avril une décision sur l'éventuel remplacement du chef d'orchestre.

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1985 a été tiré à 450 659 exemplaires

Les sommaires d'avril

● LE MONDE DIPLOMATIQUE : la terre, les banques et le sang

Dans les grandes plaines du Middle-West comme dans les plantations du tiers-monde ou les maigres cultures des pays défavorisés, les hommes qui produisent la nourriture sont sacrifiés à d'illusoires intérêts, notamment ceux des banques. Trois films illustrent la colère actuelle des fermiers américains (Ignacio Ramonet), qui s'inscrit dans une histoire (Pierre Dommergues). Mais on est plus discret sur les massacres de paysans brésiliens, sur lesquels *le Monde diplomatique* apporte des témoignages directs, pendant que Jean-Pierre Bertrand explique comment le prodigieux développement de l'agriculture au Brésil s'accompagne d'une persistante sous-alimentation. Des échos de ce drame apparaissent aussi dans le reportage d'Alain Labrousse, « Le Pérou entre les urnes et les armes ».

Gérard Klein montre comment le surarmement nucléaire détourne d'immenses ressources du véritable champ de bataille, qui est d'abord économique, et David C. Morrison décrit les armes nucléaires de la troisième génération.

Se réclamant d'un courant de pensée matérialiste, le grand écrivain vénézuélien Miguel Otero Silva intitule son dernier roman *La pierre qu'était le Christ*, dont un large extrait est publié. Dans le même numéro, des articles sur les ventes de technologie avancée à l'Est (Marie Lavigne), l'islam au Sénégal (Michel Lobe Ewane), le risque calculé de M. Papandréou en Grèce (Stelios Kouloglou), l'Indonésie (Alain Bouc), la convention sur le droit de la mer (Jean Thébaud), la crise de l'UNESCO (Georges-Albert Astre), l'université palestinienne de Bir-Zeit (Paul Kessler et Joseph Parisi).

* Le numéro : 11,50 F.

● LE MONDE DE L'EDUCATION : les résultats au bac 1984

« Que retenir du bac 1984 pour affronter celui de 1985 dans de bonnes conditions ? » Le numéro d'avril du *Monde de l'éducation* donne, pour la prochaine session, des indications fondées sur les analyses, par disciplines, des correcteurs des académies de Paris, Créteil et Versailles.

« Où réussit-on le mieux au bac ? Dans le public ou dans le privé ? Quelles sont les stratégies des établissements ? » En plus de la publication lycée par lycée des résultats complets, réalisés grâce à l'enquête menée en commun avec *le Point*, *le Monde de l'éducation* analyse, dans ce numéro spécial, les performances et leur stabilité, selon la section et les académies.

Egalement au sommaire de ce numéro, un dossier sur les grandes écoles d'ingénieurs, commerciales, agronomiques, vétérinaires et les écoles normales supérieures littéraires. *Le Monde de l'éducation* a lu les commentaires des jurys dans toutes les disciplines pour ces écoles. Il en présente la synthèse pour ses lecteurs.

★ Numéro spécial, 130 pages, 20 F.

● DOSSIERS ET DOCUMENTS : Le pétrole détrôné – L'Espagne de Felipe Gonzalez

L'or noir n'est plus ce qu'il était. Et les « princes du pétrole » ne font plus la loi. La mise en exploitation de nouveaux gisements en mer du Nord et en Alaska par exemple, le recours au nucléaire ou le *come back* du charbon, les efforts des pays occidentaux pour réduire leur consommation ont porté leurs fruits. En dix ans, le marché mondial du pétrole a subi de profonds bouleversements.

Patrick Eveno, professeur d'histoire-géographie au lycée de Bondy a rassemblé sur ce thème, sur la base de la documentation du *Monde*, un dossier de quatre pages qui « remet les pendules à l'heure » et montre que le pétrole tend à devenir une matière première comme les autres.

C'est acquis. L'Espagne de Felipe Gonzalez va faire son entrée dans le Marché commun. C'est là un indéniable succès pour le gouvernement socialiste. Notre modèle, disent parfois Felipe Gonzalez et ses amis, c'est le gouvernement de gauche français... après 1982. *Réalisme, rigueur, modernisme, volonté de justice* sont les maîtres mots d'une équipe qui doit combattre les vieux démons : goût prononcé des vieilles régions pour l'autonomie, tentation des militaires, marqués par quarante années de franquisme, d'intervenir dans la vie politique pour imposer leurs vues centralisatrices et autoritaires, cancer enfin du terrorisme.

Un dossier de quatre pages rassemblé par Alain Binet et Guy Lochard, professeurs de sciences économiques et sociales, avec le concours de la documentation et du service étranger du *Monde*.

★ Le numéro, 8 pages, 5,80 F.

● LE MONDE DE LA MUSIQUE : Boulez, compositeur classique

Si les mythes ont la peau dure, il en est un qui paraît encore plus indestructible que les autres : celui qui veut qu'une œuvre soit maudite à sa création. Pensons au *Sacre*, à *Pelléas*... Le parfum de scandale qui entoura leur naissance n'était-il donc pas le plus sûr garant de leur immortalité ? Et qu'en sera-t-il alors de *Répons*, dernière composition en date de Pierre Boulez, accueillie avec enthousiasme par le public ? Pour Jean-Jacques Nattiez, qui s'est occupé de rassembler les écrits du compositeur, la réponse est au sein même de cette œuvre-synthèse.

Egalement au sommaire de ce numéro et à l'occasion de la reprise, ce printemps, d'opéras de Rameau, de Haendel et de Gluck, un portrait du metteur en scène Pier Luigi Pizzi, qui a redonné à l'opéra baroque ses lettres de noblesse ; une interview de Margaret Price et de la chorégraphe allemande Pina Bausch, présente du 10 au 21 avril au Théâtre de la Ville de Paris ; un hommage à la grande pianiste Clara Haskil, et toutes les nouveautés des festivals du son de Paris et de Francfort.

★ Le numéro : 20 F.

● LE MONDE DES PHILATÉLISTES : les timbres et l'argent

Comme les objets d'art, les toiles de maître ou les meubles anciens, certains timbres peuvent atteindre des prix faramineux. Le 14 mars 1985, une vignette des Bermudes (1 penny rouge) a trouvé preneur pour 36 300 dollars chez Sotheby. *Le Monde des philatélistes* poursuit dans son numéro d'avril son enquête sur « les timbres et l'argent ».

Dans ce numéro également, des thématiques originales : Rotary et philatélie, les timbres consacrés à Roland Dorgelès, la radio et les télécommunications...

La rubrique numismatique est consacrée aux monnaies de Macédoine, et les collectionneurs de cartes postales découvriront un sujet original de recherche : les attelages de chiens.

★ Le numéro, 11,50 F.